This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ΕΙΣ ΦΑΟΣ
George Bancroft

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

TOME XVIII.

ΕΙΣ ΦΑΟΣ
George Bancroft

ΕΙΣ ΦΑΟΣ
George Bancroft

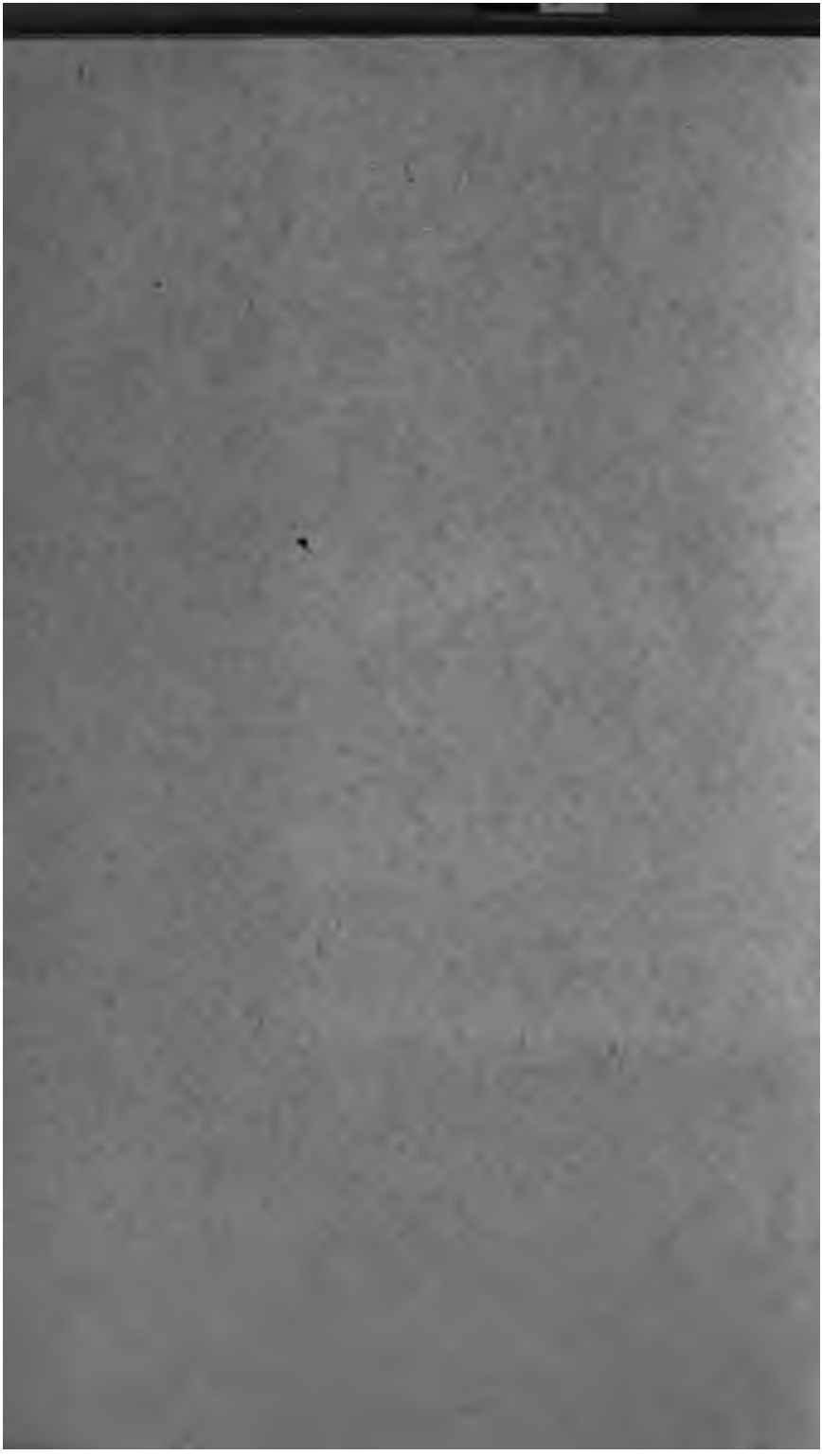

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

TOME XVIII.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE CONDILLAC.

TOME XVIII.

A PARIS,

Chez { GRATIOT, cul-de-sac Pecquay, rue des Blancs-Manteaux.
HOUEL, rue du Bacq, N°. 940.
GUILLAUME, rue de l'Eperon, N°. 12.
POUGIN, rue des Pères, N°. 61.
GIDE, place St.-Sulpice.

Et A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, libraire.

ŒUVRES

DE CONDILLAC,

Revues, corrigées par l'Auteur, imprimées sur ses manuscrits autographes, et augmentées de LA LANGUE DES CALCULS, ouvrage posthume.

COURS D'ÉTUDES

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

HISTOIRE MODERNE.

TOME IV.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CH. HOUEL.

AN VI. — 1798. (E. vulg.)

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE ONZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe, depuis l'avénement de Charles-Quint à l'empire, jusqu'au concile de Trente.

François I et Charles-Quint, briguent l'empire.

Les électeurs étoient assemblés à Francfort, et l'Europe, dans une profonde paix, ou plutôt dans un calme trompeur, attendoit avec inquiétude quel seroit l'empereur élu. Deux concurrens briguoient l'empire, François et Charles, roi d'Espagne; l'un et l'autre en apparence, comme deux rivaux généreux, qui veulent vaincre sans jalousie et sans haine.

Celui-ci paroissoit un chef moins redoutable.

Charles, maître de l'Espagne, de Naples, des Pays-Bas, de l'Autriche et de plusieurs

autres provinces d'Allemagne, paroissoit un chef redoutable. Mais tous ces états étoient bien séparés; il n'y [illegible] que d'un pouvoir limité, et on ne soupçonnoit pas encore son ambition.

François, absolu dans un royaume puissant, pouvoit vouloir l'être dans l'empire. Son ambition s'étoit déjà montrée; on connoissoit son courage; et la gloire qu'il avoit acquise, sembloit devoir le rendre plus audacieux, et lui promettre de nouveaux succès.

[illegible] Les électeurs, partagés entre ces deux princes, les exclurent d'abord comme étrangers, et se réunirent en faveur de Frédéric, électeur de Saxe, le protecteur de Luther: Frédéric, qu'on surnommoit le Sage, refusa, et parla pour Charles, qui fut élu.

[illegible] Une puissance aussi grande que celle de Charles-Quint, c'est ainsi que nous le nommons, menaçoit la liberté du corps germanique. Les électeurs qui lui avoient vendu leurs suffrages, ne l'ignoroient pas; mais en lui faisant jurer une capitulation, ils se flattèrent de prévenir le danger auquel ils s'étoient exposés par avarice. Pour vous

aire juger si cette confiance étoit fondée, l suffit de remarquer qu'un des articles de ette capitulation porte, que l'empire ne era pas héréditaire, et cependant il n'est lus sorti de la maison d'Autriche. Chaque mpereur a pourtant toujours juré d'en bserver tous les articles. Nous aurons occasion de remarquer bientôt les causes qui, malgré la faute des électeurs, maintiendront les princes de l'Allemagne dans leurs droits.

Sujets de guerre entre François et Charles.

Vous pouvez penser, si François fut sensible à la préférence donnée à son rival. Ce n'étoit plus le temps des procédés généreux : il y avoit trop de sujets de guerre entre les deux princes. D'un côté, on pouvoit demander que la Navarre fût restituée à la maison d'Albret, et former des prétentions sur le royaume de Naples : de l'autre, on pouvoit réclamer toute la succession de Marie de Bourgogne, et prendre le Milanès sous sa protection.

Embarras de Léon X, entre ces deux princes.

Léon X avoit certainement plus d'esprit que les papes, dont on avoit jusqu'alors vanté la politique : mais, trop foible entre François et Charles-Quint, il est dans le

cas de n'oser jamais se déclarer, et de céder cependant tour-à-tour à l'un d'eux. Il voit des dangers de tous côtés, et s'il en évite un, il tombe dans un autre.

L'un et l'autre recherchent Henri VIII, qui peut faire pencher la balance.

Henri VIII pouvoit seul tenir la balance entre ces deux monarques : aussi le recherchent-ils l'un et l'autre. Le roi de France desire d'avoir avec lui une entrevue près de Calais : Wolsei, qu'il a gagné, la sollicite : elle est acceptée, et les deux cours attendent avec impatience le moment où elles vont disputer de magnificence : on ne fera que cela. Cependant l'empereur, qui craint quelque chose de plus, et qui sait mieux que François, flatter la vanité de Henri, débarque tout-à-coup à Douvres, en passant d'Espagne dans les Pays-Bas. Il caresse le roi d'Angleterre, et plus encore Wolsei : il montre la perspective de la tiare à ce cardinal ambitieux ; et il part, bien assuré de l'avoir mis dans ses intérêts.

Entrevue de François I et de Henri VIII.

Une tente, dressée entre Ardres et Guines, fut le lieu où François et Henri s'embrassèrent ; après avoir pris toutes les mesures que demande le cérémonial, c'est-à-dire, après avoir réglé le nombre des gardes

que chacun conduiroit, et avoir si bien mesuré les distances, que l'un ne fit pas plus de pas que l'autre.

Si François vouloit faire une visite à la reine d'Angleterre, il falloit que Henri en fît une en même temps à la reine de France; qu'ils partissent de leurs quartiers l'un et l'autre au même instant; qu'ils passassent au même instant la ligne de séparation; et qu'au même instant encore que François entroit dans Guines, Henri entrât dans Ardres : il faut convenir qu'il y a des choses bien difficiles pour les princes.

François, franc et généreux chevalier, dégoûté le premier de ce cérémonial méfiant et barbare, le supprima tout-à-coup; et sans en avoir prévenu Henri, il se rendit à Guines, accompagné seulement de deux gentils-hommes et d'un page. Le monarque anglais, surpris et enchanté, vint le lendemain le voir à Ardres, ayant aussi laissé toute sa suite et ses gardes. Vous voyez que ces rois commençoient à se civiliser. Ils se séparèrent, après avoir passé plusieurs jours en fêtes et en tournois, et donné quel-

ques momens aux affaires sérieuses, sur lesquelles on n'arrêta rien.

Charles-Quint gagne la confiance de Henri et de Wolsei.

Henri rendit ensuite une visite à l'empereur à Gravelines, et l'emmena à Calais, où il le garda quelques jours. Charles-Quint acheva de gagner la confiance du maître et du ministre : du premier, en lui offrant de le prendre pour arbitre de tous les différends qu'il auroit avec la France; et du second, en lui promettant de nouveau le souverain pontificat, et en lui donnant les revenus de quelques évêchés. Wolsei, que Henri et les puissances étrangères enrichissoient à l'envi, avoit alors des revenus qui égaloient presque ceux de la couronne.

Troubles dans les états de Charles-Quint.

Pendant que ces choses se passoient, il y eut en Autriche des mouvemens qui, à la vérité, n'eurent pas de suite : l'Espagne se souleva par la crainte qu'elle eut de devenir province de l'empire, et que toutes les graces ne fussent pour les Allemands ou pour les Flamands : la Basse-Saxe et la Suabe étoient troublées par des guerres civiles : enfin Luther, dont la doctrine se répandoit, préparoit de nouveaux troubles ; et déjà plusieurs princes avoient

saisi le prétexte de la réforme pour s'emparer des biens des églises.

Il tient une diète à Worms ; il cède l'Autriche à Ferdinand son frère.

Dans la vue d'assurer la paix et l'ordre en Allemagne, l'empereur convoqua une diète à Worms pour le mois de janvier de 1521. Cette assemblée rétablit la chambre impériale, qui n'avoit pas subsisté longtemps : elle créa un conseil de régence pour gouverner l'empire en l'absence de Charles-Quint : elle cita Luther, qui comparut, et ne se rétracta pas : elle confirma un pacte que les électeurs avoient fait pour la défense commune de leur dignité et de leurs privilèges : et elle s'engagea à les maintenir dans tous leurs droits. Quelques mois après cette diète, Ferdinand épousa Anne, fille du roi de Hongrie et de Bohême ; et Charles-Quint, son frère, lui céda tous les états que la maison d'Autriche avoit en Allemagne, ne se réservant que les Pays-Bas.

État des choses en 1524.

La révolte des Espagnols, et les affaires qui occupoient Charles-Quint en Allemagne, facilitèrent au roi de France la conquête de la Navarre. Cette conjoncture paroissant promettre de nouveaux succès, André de Foix, son général, pénétra jusques

dans la Castille. Il ne fit que réunir contre lui les forces d'Espagne, où la sédition commençoit à s'éteindre. Il fut repoussé, et reperdit le royaume de Navarre. Dans le même temps, François soutenoit Robert de la Marck, duc de Bouillon et prince de Sédan, qui avoit pris les armes contre Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Cependant il ne se passoit rien de bien considérable de ce côté. Le roi se dédommagea de la perte de Tournai par la prise de Hesdin : il laissa échapper l'occasion de défaire l'armée de l'empereur : mais il fut plus malheureux en Italie, car il perdit le Milanès. Telle étoit la situation des choses à la fin de 1521.

Charles-Quint, occupé de ses affaires pendant que François est à ses plaisirs, forme une ligue de toutes les puissances.

La France avoit fait bien des fautes, et elle devoit en faire encore : car le roi, qui vouloit être conquérant, donnoit souvent à ses plaisirs et le temps et l'argent, qu'il auroit dû donner à ses affaires. Cependant Charles-Quint, quoique plus jeune, étoit occupé des siennes, et les conduisoit jusques-là en homme habile.

Comme il étoit avantageux pour lui d'avoir un pape dévoué à ses intérêts, il éleva

son précepteur, Adrien VI, sur la chaire de S. Pierre. Il est vrai que, par ce choix, il offensa Wolsei : mais dans un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, il le regagna d'autant plus facilement, que le grand âge d'Adrien ne permettoit pas aux espérances du cardinal de s'évanouir tout-à-fait. Il n'eut donc pas de peine à déterminer Henri VIII à déclarer la guerre à la France. Ses négociations réussirent également auprès des Vénitiens, qu'il attira dans son parti : il s'attacha les Italiens, en donnant le duché de Milan à François Sforze, frère de Maximilien, qui étoit à Paris. En un mot, il ménagea si bien toutes les puissances, que son ennemi ne conserva d'alliés que les Suisses, sur lesquels on ne pouvoit guère compter. François eut à se défendre contre une ligue, dans laquelle entroient le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand archiduc d'Autriche, le duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins et les Génois.

La confiance que François donne à sa mère est funeste à la France.

Le roi de France se laissoit gouverner par sa mère, Louise de Savoie, duchesse douairière d'Angoulême, femme fausse, intrigante, qui sacrifioit tout à ses passions,

et dont l'avarice avoit été une des causes de la perte du Milanès. Ayant malheureusement conçu de la haine contre le connétable de Bourbon, le plus grand capitaine de son temps, elle ne cessa de le persécuter jusqu'à ce qu'elle en eût causé la ruine entière; en sorte que ce prince, qui jusqu'alors avoit bien servi sa patrie, en devint l'ennemi pour se venger. C'est à lui sur-tout que la France devoit le succès de la journée de Marignan : mais il lui fera payer cher cet avantage passager, et trop brillant. Trop brillant, dis-je, parce qu'il entretenoit dans François Ier, une ambition, qui ne pouvoit qu'être funeste à la France.

Il devoit se tenir sur la défensive, dans l'assurance de diviser bientôt ses ennemis.

Par les mesures que le roi de France avoit prises, les confédérés ne firent que de vains efforts en Picardie, en Flandre et du côté des Pyrénées. Il paroît donc qu'il falloit continuer à s'en tenir à la défensive, et songer aux moyens de diviser les ennemis. Leur union ne pouvoit durer : ils avoient des intérêts trop contraires. Les peuples d'Italie ne devoient pas voir longtemps, sans inquiétude, la puissance de l'empereur. Les Vénitiens avoient été en-

traînés dans la ligue malgré eux. Adrien étoit mort en 1523, et Clément VII, de la famille des Médici, occupoit sa place. Étoit-il impossible de lui faire abandonner les vues de son prédécesseur? Henri VIII, dont les trésors étoient épuisés depuis long-temps, agissoit avec lenteur, parce que ses revenus ne pouvoient suffire aux frais de la guerre. Enfin Wolsei, trompé deux fois par Charles-Quint, qui ne l'avoit pas fait pape, étoit facile à gagner. Il y avoit donc bien des raisons, pour espérer de rompre cette ligue formidable.

Pour avoir tenu une conduite différente, il est vaincu et fait prisonnier.

Mais François veut conquérir : son armée, mal payée, passe les Alpes : elle est commandée par l'amiral Bonnivet, mauvais général; et Bourbon commande les troupes de l'empereur. Les Français sont défaits : les impériaux pénètrent dans la Provence : Bourbon assiège Marseille. Le roi, qui marche lui-même, fait lever le siège, et les ennemis se retirent, après avoir perdu beaucoup de monde.

François porte encore la guerre en Italie; le pape et les Florentins se déclarent pour lui. Tout cède d'abord sous l'effort de ses

armes, jusqu'à l'arrivée de Bourbon, qui étoit allé lever des troupes, et qui amène
1525. douze mille Allemands. Alors le roi, qui assiégeoit Pavie, est vaincu, fait prisonnier, et conduit en Espagne. *Tout est perdu, fors l'honneur,* écrivit-il à sa mère. Il avoit raison, si l'honneur ne consiste que dans le courage : mais le véritable honneur d'un roi demande plus de sagesse. François parloit en gentil-homme.

La France se trouvoit épuisée.

Pour suffire aux plaisirs du roi, à l'avarice de la duchesse d'Angoulême et à cette guerre malheureuse, on avoit vendu des charges de conseillers au parlement de Paris; François avoit aliéné ses domaines, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit encore fait; il avoit augmenté les impositions; il avoit fait enlever une grille d'argent massif, dont Louis XI avoit entouré le tombeau de S. Martin; en un mot, on avoit fait de l'argent par tous les moyens qu'on pouvoit imaginer. Où seront donc actuellement les ressources de la France

Mais l'empereur étoit sans ressources.

Elles seront dans la situation même de l'empereur. Ce prince manquoit d'argent, comme Maximilien son grand-père. Si ses

états étoient vastes ; ses peuples étoient pauvres en général, car il n'y avoit encore de commerce et d'industrie que dans quelques villes des Pays-Bas. D'ailleurs il n'étoit pas assez absolu, pour arracher, par des impôts arbitraires, le peu d'argent qui circuloit mal parmi ses sujets. Il n'avoit pas pu lever une armée pour faire une invasion en France du côté des Pyrénées, ou du côté de la Flandre. Il n'étoit pas même en état de payer les troupes qu'il avoit en Italie, et cependant elles n'excédoient pas vingt mille hommes. Bourbon avoit engagé toutes ses pierreries, pour lever douze mille Allemands, et il ne lui étoit pas possible de les entretenir bien long-temps. Il n'est donc pas douteux que tous ces soldats mercenaires et mal payés, ne se fussent bientôt débandés, si François, au lieu de s'obstiner au siège de Pavie, se fût retiré à Milan et eût attendu : mais il avoit le caractère de ces braves chevaliers, pour qui le danger étoit un attrait, et qui auroient cru se déshonorer par la prudence, parce qu'ils y voient de la timidité. Ce n'est pas là le courage que doit avoir un roi.

Après les plus grands succès, il ne peut rien entreprendre.

La France sans roi, sans argent, sans armées, sans généraux, étoit ouverte de toutes parts aux armes de l'Angleterre, de l'empire et de l'Espagne. Cette situation est effrayante. Il semble en effet que Charles-Quint n'avoit qu'à marcher pour conquérir. Il ne marcha pas : son impuissance le retenoit en Espagne, et on auroit dit qu'il étoit lui-même prisonnier à Madrid.

Des princes, qui forment de grandes entreprises avec des petits moyens, qui n'ont que des troupes mercenaires, et qui sont toujours sans argent; qui sont épuisés avant d'avoir rien fait, et qui n'ont plus de ressources après les plus grands succès; voilà le spectacle que nous offre le temps où nous sommes, et l'Europe nous donnera souvent de pareilles scènes.

Il craignoit Soliman II, qui avoit eu des succès;

La guerre avec la France n'étoit pas la seule chose qui demandât de l'argent et des soins. Un ennemi redoutable s'élevoit depuis peu contre l'empire : c'étoit Soliman II, conquérant célèbre, et le plus grand prince qu'aient eu les Turcs. Il avoit pris Belgrade en 1521, et enlevé Rhodes, l'année suivante, aux chevaliers de S. Jean de

Jérusalem. Tout ce que put faire l'empereur, fut de donner à ces moines guerriers un rocher, sur lequel ils sont aujourd'hui, et d'où on les appelle chevaliers de Malte.

Soliman formoit de nouveaux projets sur l'Allemagne, où les progrès du luthéranisme, et des sectes qu'il avoit produites, causoient les plus grands désordres. Pendant la dernière campagne de Lombardie, tous les paysans s'étoient généralement révoltés dans la Suabe, la Franconie, la Thuringe, et sur le Rhin. Ce soulèvement fut suivi d'une confédération entre les électeurs de Saxe et de Brandebourg, le landgrave de Hesse, le duc de Prusse, et les villes d'Ulm et de Nuremberg, qui avoient embrassé la prétendue réforme, et qui se liguoient contre quiconque les troubleroit dans l'exercice de leur religion, et entreprendroit de les forcer à rentrer dans la communion de l'église.

Et à qui les troubles de l'Allemagne paroissoient en préparer de nouveaux.

Telle étoit depuis long-temps en Allemagne, la disposition des esprits. On étoit si près d'y voir naître une guerre civile, que la diète de Spire, tenue au mois de juin

1526, fut obligée de permettre la liberté de religion, en attendant que les matières controversées eussent été jugées dans un concile général.

L'Italie forme une ligue contre lui.

L'Italie, qui ne savoit ni obéir, ni se soustraire à l'étranger, donnoit à l'empereur d'autres sujets d'inquiétude. La victoire même de Pavie en étoit le principe : elle le rendoit trop puissant pour ne pas armer contre lui des puissances jalouses. Le pape, les Vénitiens, et Sforze, duc de Milan, se liguèrent pour lui enlever le royaume de Naples, et ils invitèrent la France à entrer dans la confédération. Le secret de cette ligue fut découvert à temps, de sorte que Charles-Quint en arrêta pour cette fois les effets.

Italie. Henri VIII, qui fait alliance avec la France.

Il semble que ce prince devoit au moins compter sur l'Angleterre; car certainement les circonstances ne pouvoient pas être plus favorables à l'ambition de Henri. Mais le monarque anglais, effrayé de l'ascendant que prenoit l'empereur, crut de sa politique de rétablir l'équilibre. Il étoit d'ailleurs offensé contre Charles-Quint, qui, ébloui de sa gloire depuis la bataille de Pavie, ne

lui écrivoit plus de sa main, et qui signoit simplement *Charles*, au lieu de signer, comme auparavant, *votre affectionné fils et cousin*. Voilà les minuties, qui règlent quelquefois le sort des états. D'autres minuties concoururent avec celles-là, c'est-à-dire, les chagrins de Wolsei, qui s'appercevoit tous les jours que l'empereur le caressoit moins. Henri, déterminé par tous ces motifs, ne fut plus sensible qu'au dessein généreux de relever un ennemi abattu. Il dissimula cependant, il affecta même d'entendre parler avec plaisir de la journée de Pavie; cependant il négocioit avec la duchesse d'Angoulême, à qui François avoit donné la régence du royaume. Il s'engagea, non seulement à procurer la liberté du roi, mais il exigea encore de cette princesse, que, pour l'obtenir, elle ne consentiroit au démembrement d'aucune province. La régente, de son côté, reconnut le royaume de France débiteur de Henri, pour la somme d'un million huit cent mille écus, payables en cinquante mille écus tous les six mois; et lui promit de plus, qu'après ce paiement, il conserveroit pendant sa vie une pension

de cent mille écus. Wolsei ne s'oublia pas dans cette négociation.

Le roi d'Angleterre, cherchant ensuite un prétexte de rompre avec Charles-Quint, lui demanda d'armer pour le mettre en possession de la Guienne, et de lui rembourser les sommes qu'il lui avoit prêtées. Il savoit bien que l'empereur n'avoit ni armée, ni argent, et que d'ailleurs il ne voudroit pas le rendre maître d'une province aussi voisine de l'Espagne.

En jetant donc un coup-d'œil sur l'Europe, on voit que Charles-Quint étoit bien éloigné d'être aussi puissant qu'il le paroissoit; et l'on n'est plus étonné de son inaction. Il est temps de nous transporter à Madrid.

Conduite de Charles-Quint, avec son prisonnier.

A la nouvelle de la victoire de Pavie, l'empereur affecta de cacher sa joie; il plaignit le sort de son captif; et il ne permit point de réjouissances, disant qu'un roi catholique ne devoit se réjouir que des victoires remportées sur les infidelles.

Il refusa long-temps, sous différens prétextes de voir le roi. François en fut d'autant plus fâché, qu'il s'étoit flatté qu'en

traitant avec ce prince, il en obtiendroit des conditions plus douces que celles qu'on lui avoit faites. Il est vrai que jusqu'alors l'empereur lui en avoit fait faire de bien dures : il exigeoit pour lui le duché de Bourgogne, et une renonciation aux états d'Italie : il demandoit pour Henri toutes les provinces sur lesquelles l'Angleterre avoit des prétentions ; et pour le duc de Bourbon, non seulement la restitution de ses domaines, mais encore le Dauphiné et la Provence, pour les posséder à titre de royaume, et sans hommage.

La négociation n'avançoit point, et le roi tomba malade. Sa mort eût enlevé à l'empereur le fruit de sa victoire. Il en fut inquiet, et ne doutant point que le chagrin ne fût une des causes de sa maladie ; il l'alla voir pour l'assurer qu'il pourroit retourner en France, quand il le jugeroit à propos. Ce langage équivoque parut contribuer au rétablissement de sa santé.

On conclut enfin un long traité, dont le principal article étoit la cession de la Bourgogne. Le roi partit de Madrid au mois de février, après un an de captivité; Le roi recouvre la liberté. 1526.

et sur les frontières des deux royaumes, il donna ses deux fils aînés en ôtage, pour assurer l'exécution du traité.

Les états de Bourgogne réclament contre l'aliénation de cette province.

Les états de Bourgogne, ayant été assemblés, réclamèrent contre l'aliénation de leur province. Ce fut la réponse au ministre, qui vint au nom de l'empereur, demander la ratification du traité de Madrid. On lui apprit encore la nouvelle de la sainte ligue faite pour abaisser la puissance de l'empereur en Italie. Au mot *sainte*, vous jugez que le pape y entroit. Les autres confédérés étoient les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens, et Sforze, duc de Milan.

La guerre finit par la désunion des ligués.

François et Charles-Quint en vinrent aux reproches, se donnèrent des démentis, et se firent mutuellement des défis. Ces puissances formidables en étoient donc réduites à se dire des injures. La sainte ligue continua cependant la guerre, et il en fut de cette ligue comme de toutes les autres: heureusement sa désunion amena la paix.

1529. Le roi renonça à ses droits sur les états de Milan et de Naples, à toute suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, et donna deux

millions d'écus d'or pour la rançon de ses deux fils.

Pendant la sainte ligue, funeste à l'Italie et à la France, le duc de Bourbon, qui commandoit les troupes impériales en Lombardie, n'avoit point d'argent. Il offrit donc en paie à ses soldats le pillage de Rome, quoique le pape vînt de faire une trève de quelques mois avec l'empereur. Il marche, il pille en chemin quelques villes, il arrive, il donne l'assaut, il est tué; mais Rome est prise, et les ravages que commettent les Chrétiens surpassent toutes les horreurs des Barbares. Mort du duc de Bourbon. Sac de Rome. 1527.

Clément VII étoit assiégé dans le château S. Ange. L'empereur, affligé de cette nouvelle, prit le deuil, fit faire des processions pour la délivrance du pape : il ne songeoit pas qu'il pouvoit lui-même le délivrer, et il fallut que les Français forçassent ses propres troupes à lever le siège. Il me semble que depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint est moins grand que lorsqu'il négocioit pour armer l'Europe contre la France. L'impuissance où il se trouve, auroit dû le rendre plus politique que ja- Depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint est moins grand.

mais : cependant il aliène l'Angleterre : il impose à son prisonnier des conditions dures, auxquelles il sera obligé de renoncer ; et il finit par jouer une comédie ridicule.

La diversion que Soliman II faisoit en Hongrie, avoit forcé Charles-Quint à la paix.

Pendant que les princes troubloient l'occident par des projets au-dessus de leurs forces, Soliman ravageoit la Hongrie, et en conquéroit une partie. Louis, roi de Hongrie et de Bohême, ayant perdu la vie
1526. dans la bataille qu'il livra aux Turcs, l'archiduc d'Autriche, qui n'avoit pas défendu ces royaumes, prétendit qu'ils lui appartenoient, en vertu de quelques traités faits avec les rois précédens. Mais les Hongrois élurent Jean Zapolski, jugeant que la couronne appartenoit à la nation, et que leurs
1529. souverains n'avoient pu en disposer. Cependant Jean, hors d'état de résister à l'archiduc, demanda des secours à Soliman, qui entra de nouveau en Hongrie, se rendit maître de ce royaume, passa dans l'Autriche, et assiégea Vienne. Ce conquérant, forcé de se retirer après avoir perdu à ce siège près de soixante mille hommes, pouvoit garder la Hongrie ; et il

eut la générosité de mettre Jean en possession de cette couronne, sans lui imposer aucune condition. Ces événemens se passoient en Allemagne pendant la guerre de la sainte ligue, et sont au nombre des causes qui forcèrent Charles-Quint à se relâcher.

Les Luthériens protestent dans la diète de Spire.

Après la retraite de Soliman et la conclusion de la paix, il restoit les troubles de l'église. Une diète, qui venoit de se tenir à Spire, n'avoit fait qu'aigrir les esprits. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, le landgrave de Hesse, plusieurs autres princes et quatorze villes impériales, avoient protesté contre un décret qui ne laissoit pas une entière liberté de religion, et on avoit été obligé de les satisfaire. C'est de cette protestation que les Luthériens ont pris le nom de Protestans.

1529.

Ils présentent leur confession de foi à celle d'Augsbourg.

L'année suivante, dans une autre diète tenue à Augsbourg, et à laquelle l'empereur se trouva, les Protestans présentèrent une confession de foi, qu'on nomme pour cette raison, *la confession d'Augsbourg*. On disputa sans rien conclure. Charles-Quint ordonna aux Protestans de rentrer dans la communion de l'église. Il menaça, il voulut

1530.

employer la violence, et il fut obligé de céder. On arrêta seulement qu'on inviteroit le pape à convoquer un concile général, et qu'en attendant, chacun se régleroit sur le culte d'après sa conscience.

Ils forment la confédération de Smalcalde.

Les Protestans n'ignoroient pas que l'empereur n'avoit cédé qu'à la nécessité. Prévoyant donc les persécutions dont ils étoient ménacés, ils travaillèrent à rendre leur union tous les jours plus étroite. Dans cette vue, ils formèrent une confédération à Smalcalde, et ils cherchèrent des secours hors de l'empire. François et Henri accédèrent à cette confédération.

1538.

Ils font la loi à Charles-Quint.

Il fallut alors le ménager d'autant plus, que Soliman ravageoit l'Autriche. On négocia : après bien des conférences, on convint de permettre généralement à tout le monde d'embrasser le luthéranisme, et que si l'empereur ou tout autre inquiétoit les Protestans, il seroit regardé et puni comme infracteur de la paix publique. Ce décret, ayant été publié dans la diète de Ratisbonne, rétablit le calme : l'empereur obtint des secours contre les Turcs, et Soliman fut obligé d'évacuer l'Autriche.

Dans les siècles où les peuples s'occupoient séparément chacun de leurs désordres, une famille dans laquelle l'empire se seroit conservé, auroit pu profiter des divisions pour subjuguer peu-à-peu tous les vassaux les uns par les autres : la France en est un exemple. Il n'en est plus de même depuis que les puissances, tranquilles ou moins agitées au-dedans, commencent à regarder au-dehors, et à se lier par des négociations et par des ligues. Vouloir, dans de pareilles circonstances, entretenir les divisions, et se flatter d'élever une monarchie sur les ruines qu'elles laissent, c'est appeler les puissances étrangères au secours du parti le plus foible, et le rendre égal en forces, ou supérieur. C'est ce que Charles-Quint ne paroît pas avoir connu. Rempli du vain projet de soumettre les Protestans auxquels il est obligé de céder, il croit déjà prévoir le moment où les Catholiques seront forcés de plier sous son joug. Il auroit mieux prévu, s'il eût jugé que les puissances voisines de l'Allemagne seroient toujours prêtes à se déclarer pour le parti qu'il voudroit opprimer. Voilà ce qui conservera

Combien il se trompoit, lorsqu'il se flattoit de subjuguer les princes de l'empire en semant les divisions.

la liberté du corps germanique : mais parce que la maison d'Autriche n'abandonnera pas sitôt la politique de Charles-Quint, il y aura encore bien du sang répandu ; et malheureusement la religion ne servira que de prétexte à l'ambition des empereurs.

Progrès du luthéranisme en France. Circonstances qui lui sont favorables.

Il falloit enfin que l'hérésie infectât la France, pour y préparer de nouvelles guerres et de nouvelles révolutions. Dans un temps où l'église elle-même avouoit ses abus, il n'étoit pas possible que le bruit d'une réforme, qui se faisoit en Allemagne, n'excitât la curiosité des Français. Le public, qui parle, qui juge sans connoître, approuvoit, condamnoit, suivant son penchant, ou son éloignement pour les nouveautés. Cependant les progrès du luthéranisme en Allemagne, lui faisoient sourdement des partisans en France, et l'alliance du roi avec les Protestans, sembloit les enhardir à se montrer. Ils se répandirent bientôt dans le Béarn et dans la Guienne, où ils furent ouvertement protégés par Marguerite, sœur de François et femme d'Albret, roi de Navarre.

François I, fait

Le roi de France, qui crut étouffer le

mal dans sa naissance, ordonna que tous ceux qui seroient convaincus d'hérésie, fussent condamnés à mort; et on brûla six Luthériens à Paris, au mois de janvier 1535. Mais comme on ne pouvoit pas les brûler tous, ceux qui restèrent n'en eurent que plus de fanatisme. Jean Calvin, le plus célèbre de ces novateurs, s'échappa. Il se retira à Genève, où il introduisit sa doctrine, et d'où il gouverna les Prétendus Réformés de France. Cependant le roi, qui brûloit les Protestans à Paris, eut bien de la peine à se justifier auprès de ceux qu'il protégeoit en Allemagne : ils n'approuvèrent pas non plus l'alliance qu'il projetoit avec Soliman. Pourquoi faut-il que les princes, tombant en contradiction avec eux-mêmes, montrent du zèle pour la religion, et la sacrifient en même temps à des vues politiques? Ne prévoient-ils pas les suites funestes de ces contradictions? Ce n'est pas que je blâme les alliances avec les hérétiques ou avec les infidelles, lorsque ce sont celles d'où l'on retire le plus d'avantages. Alors l'intérêt de l'état doit en être l'unique motif : ce n'est pas assez que la

brûler en France les protestans, qu'il protège en Allemagne.

1535.

religion n'y entre pas, elle doit même ne pas paroître y entrer. Mais lorsque François Ier s'engageoit à prendre les armes pour assurer en Allemagne la liberté de conscience aux Luthériens, pouvoit-on présumer qu'il les feroit brûler en France? et n'étoient-ils pas en droit de lui reprocher cette conduite contradictoire?

Le luthéranisme avoit aussi des partisans en Angleterre, et l'ouvrage de Henri VIII contre Luther, en augmente le nombre.

Les erreurs de Luther, parvenues de bonne heure en Angleterre, firent bientôt des prosélytes, sur-tout parmi les Lollards, dont la doctrine avoit quelques rapports avec celle de cet hérésiarque, et qui étoient encore en grand nombre dans ce royaume. Henri, alors zélé pour l'église catholique, s'opposa de tout son pouvoir aux progrès de l'hérésie. Comme il se piquoit d'être théologien, que S. Thomas étoit son auteur favori, et que Luther avoit mal parlé de ce docteur, il se crut fait pour défendre la foi et le docteur angélique. Il réfuta donc cet hérésiarque, dans un ouvrage qu'il envoya à Léon X. Je ne sais si ce pape le lut: mais il en parla avec estime, et donna à l'auteur le titre de *Défenseur de la foi*. Quant à Luther, il le parcourut au moins;

ır il répondit au roi avec la même aigreur u'il auroit fait à un moine. Le public, dit-n, lui donna la victoire : il est cependant raisemblable que la plus saine partie ne isoit guère ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il 'n soit, un champion, tel que Henri, attira 'attention; et sa défaite, vraie ou fausse, it de nouveaux partisans au luthéranisme. Vous voyez par conséquent, qu'un roi théologien n'est pas ce qu'il faut pour la défense de la religion : mais il est bien dangereux quand il la combat ; c'est ce que Henri va faire.

Catherine, fille de Ferdinand et d'Isabelle, tante par conséquent de Charles-Quint, avoit épousé Arthur, fils aîné de Henri VII. Ce prince étant mort quelques mois après, le roi d'Angleterre obtint la dispense de Jules II, pour la marier avec son second fils, Henri VIII, alors âgé de douze ans. Il les fiança. Il en témoigna à la vérité dans la suite quelque scrupule; néanmoins après sa mort, Henri VIII épousa Catherine solemnellement.

Henri VIII avoit épousé Catherine, veuve de son frère, et tante de Charles-Quint.

1527.

Il vivoit avec elle depuis dix-huit ans, et ne laissoit voir aucune inquiétude. Ce-

Il a des scrupules sur son mariage.

pendant la reine, qui avoit au moins six ans de plus, se flétrissoit; le roi commençoit à sentir des dégoûts, et les dégoûts produisirent enfin les scrupules. Malheureusement pour Catherine, il remarqua dans le Lévitique ce qui lui étoit échappé jusqu'alors, la loi qui défend d'épouser la veuve de son frère. Il vit encore dans S. Thomas, que cette loi est naturelle, divine, d'obligation pour tous les hommes, et que le pape n'en peut dispenser: enfin l'amour acheva de lui ouvrir les yeux.

Il devient amoureux d'Anne de Boulen.

Anne de Boulen, depuis peu fille d'honneur de la reine, étoit dans la fleur de l'âge et de la beauté. Henri, qui la voyoit souvent, en devint amoureux, et connut bientôt qu'elle ne seroit jamais sa maîtresse. Il falloit donc rompre son premier mariage, et il ne lui resta d'espérance que dans le Lévitique et dans S. Thomas.

Alors plus scrupuleux, il sollicite son divorce.

Alors éclatèrent ses scrupules, devenus plus grands par les obstacles que sa passion rencontroit. Peut-être même n'avoient-ils commencé qu'alors: mais s'il en faut croire ce qu'il disoit lui-même, il en étoit tourmenté depuis long-temps. Des trois enfans

qu'il avoit eus de Catherine, il ne lui restoit que Marie, que nous verrons sur le trône. Les droits de cette princesse devenoient équivoques, depuis que la conscience timorée de Henri jetoit des doutes sur son mariage. Toute la nation, qui craignoit que la succession ne fût la cause d'une guerre, desiroit impatiemment que le roi prît un parti qui dissipât toute inquiétude. Il songea donc à solliciter son divorce auprès de Clément VII.

Il n'étoit pas honnête de fonder la nullité du mariage, sur l'abus que Jules II avoit fait de son autorité, en donnant la dispense. Il y avoit un moyen pour conserver les droits du saint siège, et pour laisser à un pape la liberté de casser ce que son prédécesseur avoit fait, c'étoit de déclarer que la bulle avoit été accordée sur un faux exposé. C'est ce qu'on fit.

Situation embarrassante de Clément VII.

Clément, alors assiégé dans le château Saint-Ange, parut d'abord favorable aux propositions qui lui furent faites ; car il n'attendoit de secours que de l'Angleterre et de la France. Mais lorsqu'il eut recouvré la liberté, on ne trouva plus en lui que les

protestations vagues d'un homme qui ne veut qu'éluder.

Ce pontife étoit dans une situation embarrassante. D'un côté, Henri, mécontent, pouvoit se déclarer pour la nouvelle réforme, et l'église perdoit une de ses plus belles provinces : de l'autre, l'empereur menaçoit de convoquer un concile général, pour corriger les abus de la cour de Rome. Clément y pouvoit être déposé, soit parce qu'on prétendoit avoir contre lui des preuves de simonie, soit parce qu'on ne pouvoit douter qu'il ne fût bâtard, puisque Léon X son oncle avoit constaté ce défaut de naissance, en le déclarant légitime par une bulle (1). Enfin Florence, où, depuis Charles VIII, il y avoit toujours eu des troubles, venoit de chasser les Médici ; et cette république s'étoit alliée des Vénitiens, de la France et

(1) C'est encore là un droit que les papes s'étoient arrogé. Leur puissance avoit une force rétroactive, et pouvoit faire que ce qui avoit été, n'avoit pas été. Au reste, la bâtardise pouvoit être un prétexte pour déposer un pape, puisqu'elle est une raison pour ne pas promouvoir aux ordres sacrés.

de l'Angleterre. La famille du pape ne pouvoit donc attendre aucun secours de ces puissances : l'empereur étoit le seul objet de toutes ses espérances et de toutes ses craintes.

Il songe à se faire un mérite de son refus auprès de l'empereur.

Sacrifiant tout à sa sûreté et à l'agrandissement de sa maison, Clément résolut de se refuser à la demande de Henri : mais il voulut ne se déclarer qu'à propos, et faire traîner cette négociation jusqu'à ce qu'il fût assuré de se faire un mérite de son refus auprès de l'empereur, et d'en obtenir ce qu'il desiroit.

Pour cela il feint de se prêter au divorce.

Sollicité vivement par les ambassadeurs de Henri, il leur donna une commission pour Wolsei, par laquelle il autorisoit ce cardinal, conjointement avec quelques autres évêques, à juger de la validité du mariage de Catherine. Il joignit à cela verbalement, toutes les promesses et permissions qu'on exigea de lui. Ce n'étoit pas assez : comme la cour de Londres n'ignoroit pas les ménagemens du pape pour Charles-Quint, on n'eut garde de s'engager plus avant sur de simples paroles, qui pouvoient être désavouées. Il fallut donc faire partir

de nouveaux ambassadeurs. Il s'agissoit de lier le pape, de façon qu'il fût forcé à confirmer la sentence des commissaires, et qu'il ne pût révoquer la commission, ni évoquer l'affaire à Rome.

Il nomma une nouvelle commission, qui joignoit le cardinal Campeggio à Wolsei: il s'engagea par une lettre à ne la pas révoquer; mais en termes équivoques, qui ne lioient point : enfin il donna à Campeggio une bulle, qui annulloit le mariage, dans le cas où il seroit jugé invalide.

Le cardinal italien trouva des prétextes, pour différer son départ pendant cinq ou six mois; et quand il fut arrivé, il fit naître des incidens pour retarder le jugement définitif, jusqu'à ce que Clément eût terminé son traité avec Charles-Quint.

Mais il s'y refuse, lorsqu'il a obtenu de Charles-Quint tout ce qu'il désire.

Le pape, qui ne vouloit pas s'engager trop avant, étoit néanmoins bien aise de paroître entrer dans les vues du roi d'Angleterre. C'étoit en effet le moyen d'obtenir de l'empereur ce qu'il pouvoit desirer : car ce prince vouloit absolument le détacher de la sainte ligue, et il prenoit avec chaleur les intérêts de Catherine sa tante. Par là

ɛ qui fut conclu au mois de juin, le 1529.
devoit avoir pour lui, Cervia, Ra-
e, Modène, Reggio et Rubiera ; et
Alexandre Médici son petit-neveu,
uverainеté de Florence et Marguerite,
naturelle de Charles-Quint. Mais
ence étoit une conquête à faire. Les
entins, privés de tout secours, se dé-
irent comme des citoyens déterminés
nsevelir sous les ruines de leur patrie. 1530.
ɔ foibles enfin contre l'empereur et le
:, ils perdirent leur liberté pour tou-
s; et Alexandre, avec le titre de duc,
ıa dans un pays ruiné. Aussitôt après
ɔnclusion de ce traité, Clément évoqua
aire du divorce.

Ienri étoit accoutumé à vouloir que ses
istres fussent les garans du succès de
es ses entreprises. Wolsei n'avoit pas
ssi. Il fut donc disgracié. Il mourut
lques mois après, lorsqu'on venoit de
réter, comme criminel de haute trahison:
tes les accusations portoient cependant
des choses vagues ou sans preuves.

Ienri, n'ayant pas négocié heureuse- Henri consulte les universités sur son divorce.
nt avec le pape, tenta une voie plus fa-

cile : il consulta les universités; c'est-à-dire, qu'il leur demanda un avis conforme à son amour. L'empereur n'oublia pas de les solliciter, pour en obtenir une décision favorable à sa tante : et François, qui vouloit fomenter la division entre ces deux princes, joignit ses sollicitations à celles du premier. Vous jugez par-là que les universités d'Angleterre et de France, se déclarèrent pour la nullité du mariage. Ce ne fut pas cependant sans difficultés, dans quelques-unes au moins. Celles d'Espagne, d'Allemagne et des Pays-Bas, ne furent pas consultées, ou jugèrent différemment. Les Protestans mêmes furent contraires aux desirs de Henri : mais Pavie, Ferrare, Padoue et Bologne, quoique dans les états du pape, lui furent tout-à-fait favorables.

Il casse son mariage, et le pape l'excommunie.

Ceux qui soutenoient la validité du mariage, opposoient, à la loi du Lévitique, celle du Deutéronome, qui ordonne d'épouser la veuve de son frère. On disputa beaucoup, pour savoir si les lois des Juifs sont faites pour les Anglais, et pour juger laquelle de ces deux lois contraires devoit être regardée comme une exception. On cita plus

qu'on ne raisonna. Enfin Henri, appuyé des suffrages qu'il avoit obtenus, fit casser son mariage, et déclara celui qu'il avoit déjà fait secrétement avec Anne de Boulen. 1533.
Le pape l'excommunia.

Il y avoit déjà long-temps qu'on se plaignoit en Angleterre des abus de la cour de Rome et des désordres du Clergé. Les droits du saint siège et les ecclésiastiques, étoient des sujets ordinaires de conversation : les parlemens tentoient déjà d'introduire quelque réforme : ils abolissoient les bulles, les dispenses et toutes les impositions de la chambre apostolique : on prêchoit que le pape n'a point d'autorité hors de son diocèse. En un mot, à force de s'entretenir de ces choses, on s'accoutumoit à parler avec plus de liberté; et on applaudissoit à tel propos, dont on eût été scandalisé quelque temps auparavant. Tout préparoit donc une révolution, et l'excommunication ne pouvoit que la hâter. En effet, un nouveau parlement déclara le roi chef suprême de l'église anglicane, reconnoissant en lui, comme inhérent, le pouvoir d'examiner, de réprimer, de rectifier, de

Mais les circonstances sont toutes en sa faveur, et le parlement lui donne une juridiction spirituelle sans bornes.

1534.

n'ont point de plan de réforme, et s'accordent seulement à rejeter l'autorité de l'église.

introduit de nouveaux usages; ils avoient établi de nouvelles maximes. Il y avoit donc des abus : mais il y avoit aussi des usages et des maximes qui, par la tradition, remontoient jusqu'aux apôtres. Il auroit fallu faire la différence de ces choses pour réformer sagement; on n'en savoit pas assez. On retrancha d'abord ce qui déplut; faute de savoir où s'arrêter, on retrancha encore. Bientôt ce que la tradition la plus ancienne avoit conservé, fut confondu avec ce que les siècles d'ignorance avoient produit. En conséquence, on rejeta toute tradition : on cessa de reconnoître l'autorité de l'église : on n'eut plus d'autre règle que l'écriture.

Alors chacun d'eux fut juge de la doctrine.

Mais lorsque l'écriture est susceptible de différentes interprétations, à qui appartiendra-t-il d'en déterminer le sens? Les réformateurs prétendus nioient que ce fût l'église. Aucun d'eux cependant n'osoit, ni ne pouvoit en pareil cas décider souverainement. Ils sentoient bien qu'ils n'avoient pas droit de forcer à voir dans les livres saints ce qu'ils y voyoient, et à n'y voir rien de plus. Ce fut donc une nécessité de dire,

que chaque particulier peut lire et juger par lui-même. Voilà l'absurdité où l'on fut entraîné de conséquence en conséquence. Je dis *absurdité;* car dans ce système, ceux qui n'ont pas assez d'intelligence ou assez de temps, sont condamnés à ne savoir que penser. C'est néanmoins le plus grand nombre : mais le peuple fut flatté d'être juge de la doctrine.

Chacun se fait une profession de foi, ou croit d'après sa nourrice.

Les choses en étant venues à ce point, vous jugez combien la religion sera flottante : elle variera comme les esprits. Sous prétexte d'ôter des préjugés, on niera les dogmes, on substituera des erreurs : les sectes se multiplieront ; elles s'armeront les unes contre les autres; et il y aura des troubles jusqu'à ce que chacun, ayant enfin renoncé au droit d'examiner, s'accoutume à croire ce qu'on lui a enseigné dans l'enfance, et à tolérer ceux qui ne pensent pas comme lui. Il arrivera donc que les novateurs n'auront dépouillé l'église de son autorité, qu'afin qu'on croie un jour sur l'autorité de sa nourrice. Mais ce moment de calme n'arrivera que quand on sera las de s'égorger.

Cependant Henri se proposoit de conserver la foi catholique.

Henri ne songeoit pas à pousser la réforme aussi loin. Quoique séparé du pape, il vouloit conserver la foi catholique. Il la regardoit comme sa cause, depuis qu'il avoit écrit contre Luther. Il étoit de son amour propre de penser comme son livre. Il croyoit d'ailleurs les Protestans toujours prêts à se révolter, parce qu'il en jugeoit par la populace, qui s'étoit soulevée en Allemagne. Il se proposoit de sévir contre eux par le fer et par le feu.

Le parti des Catholiques, et le parti des Protestans, flattent Henri, chacun dans l'espérance de le gagner.

C'étoit une chose assez difficile que de conserver la foi catholique, en se séparant de l'église romaine. Henri s'étoit seul mis dans cette position. Aucun de ses ministres ni de ses courtisans ne pensoit comme lui; et, peu d'accord entre eux, ils formoient encore différens partis; les uns restoient intérieurement attachés à la communion de Rome, les autres desiroient d'introduire la nouvelle réforme. Tous cependant cachoient au roi leur façon de penser, et cherchoient les moyens de le gagner. Ceux qui vouloient favoriser les Luthériens, nourrissoient son ressentiment contre la cour de Rome, tandis que ceux qui desiroient

ablir la religion catholique, applau-
ent en apparence à sa suprématie,
nt le porter à s'opposer de tout son
)ir à l'établissement du luthéranisme.
:st ainsi que, pendant tout ce règne, la
de Londres parut incertaine entre
enne et la nouvelle croyance. Henri,
:noit la balance entre les deux partis,
it à l'un et à l'autre l'espérance de le
:r. Ce n'est pas qu'il employât pour
aucun artifice ; au contraire il étoit
, on le savoit : mais on savoit aussi
a fougue de ses passions étoit d'ordi-
le mobile de ses démarches, et c'est
quoi chaque parti se flattoit de l'attirer
En cela, son caractère le servit mieux
a politique la plus profonde : car il lui
ıettoit également les Catholiques et
)vateurs. C'est ainsi que tout contri-
: à l'accroissement de son autorité.
acé entre ces deux partis, qu'il con-
ıoit également, il sévissoit indifférem-
: contre l'un et contre l'autre. Aucun
:vement n'étoit à craindre pour lui ;
e que les deux partis, séduits par le
.e espoir, s'empressoient à lui montrer

Plus ils montrent de déférence, plus il accroit son autorité,

Et il sévit impunément contre les uns et contre les autres.

la même soumission; et chacun l'excitoit et l'armoit tour-à-tour. Ainsi, pendant que les Protestans étoient poursuivis, qu'on étoit accusé d'hérésie sur les plus légères apparences, et que plusieurs périssoient par le feu, les Catholiques, qui refusoient de reconnoître la suprématie du roi, perdoient la tête sur un échafaud, comme criminels de haute trahison. De la sorte périt le chancelier Thomas Morus, connu dans toute l'Europe par sa sagesse, sa vertu et son savoir. Henri qui, pendant vingt-cinq ans, n'avoit puni de mort personne pour crime d'état, devint sanguinaire, lorsqu'il fut armé de la puissance spirituelle. Effrayé lui-même du sang qu'il répandoit, il prit le deuil pour montrer sa douleur : cependant il continua de sévir. Il portoit le deuil quand Thomas Morus fut exécuté.

Imposture d'Élisabeth Barton, nommée la sainte fille de Kent.

Il se tramoit depuis quelque temps une intrigue, qui mérita d'attirer enfin l'attention du roi. Élisabeth Barton, de la province de Kent, étant sujette à des convulsions qui mettoient autant de désordre dans son esprit que dans son corps, avoit paru inspirée au peuple, et croyoit l'être

sur la parole du peuple même. Jusques-là ce n'étoit qu'une illusion : mais un prêtre voulant mettre en vogue une chapelle de la vierge, Élisabeth contrefit les convulsions et les extases, et dit que Dieu lui avoit promis sa guérison, si on la transportoit dans cette chapelle. Le miracle se fit, il fut divulgué : on ne parla plus que de la sainte fille de Kent, c'est ainsi qu'on la nommoit.

Alors d'autres ecclésiastiques voulurent tirer un plus grand parti de ces extases. Élisabeth, inspirée par eux, déclama contre les innovations qui se faisoient dans le gouvernement, et contre le divorce de Henri : elle osa prédire que, si le roi épousoit une autre femme, il perdroit la couronne en moins d'un mois, qu'il seroit abandonné de Dieu en moins d'une heure, et qu'il mourroit de la mort des scélérats. Elle fut arrêtée, elle avoua son crime, sans être mise à la question, et tous ses complices furent convaincus. Cet événement fournit au roi l'occasion d'attaquer les moines. Trois monastères furent supprimés ; et comme ce coup d'autorité excita peu

Elle fut l'occasion de la suppression des ordres monastiques.

de murmures, il n'en resta plus quelques années après. Tel étoit l'état de la religion en Angleterre, vers l'année 1535.

A la naissance du luthéranisme il faut connoître les royaumes du nord.

Le luthéranisme demande que nous jetions un coup-d'œil sur les royaumes du nord, parce que leurs intérêts commencent depuis cette révolution à se mêler avec ceux des autres puissances de l'Europe. Si je remontois bien haut, je ne ferois que mettre sous vos yeux des désordres semblables à ceux que vous avez vus ailleurs : car dans ces siècles barbares, l'histoire de tous les peuples se ressemble.

Ils étoient électifs.

1376.

Waldemar III, roi de Danemarck, étant mort et n'ayant point laissé de fils, les états mirent sur le trône Olaüs, fils de Haquin, roi de Norwège et de Marguerite fille de Waldemar. Ce prince avoit des droits sur la Suède, comme petit-fils de Magnus, que les Suédois avoient déposé; et Albert de Mécklenbourg, qui avoit été donné pour successeur à Magnus, avoit aussi des droits sur le Danemarck, parce qu'il étoit fils de la sœur aînée de Marguerite. Cependant ces droits de part et d'autre étoient fort équivoques : car les couronnes

de Suède et de Danemarck étoient proprement électives. Mais les nations sont condamnées à se faire la guerre, pour les droits que les princes se font et qu'elles désavouent.

Olaüs étoit âgé de douze ans. Marguerite, qui avoit eu l'habileté de le faire élire, se fit donner la régence; et son fils étant mort, elle conserva la couronne, quoique les Danois ne fussent pas dans l'usage d'obéir à une femme : elle avoit su gagner le clergé et la noblesse.

Marguerite la Sémiramis du nord. 1385.

Sollicitée par les peuples à leur donner un roi, mais ambitieuse de gouverner, elle choisit le plus jeune de ses petits-neveux, Eric fils de Wratislas, duc de Poméranie. C'est cette princesse, qu'on nomme la Sémiramis du nord.

Elle conquit la Suède. Alors projetant de faire une seule monarchie des trois royaumes, elle en convoqua les états-généraux à Calmar. On pensa, comme elle, que cette réunion devoit terminer toutes les guerres, qui divisoient ces peuples depuis long-temps. Son projet fut donc unanimement approuvé, et on convint que le roi seroit élu tour-à-tour en Suède, en Danemarck, en Norwège;

Dans les états de Calmar, elle fait la réunion des trois royaumes.

qu'il feroit aussi tour-à-tour sa résidence dans chacun des trois royaumes ; que chaque nation conserveroit ses lois, ses usages ses privilèges ; et que les dignités seroient données, dans chaque royaume, aux naturels du pays.

Après elle cette réunion est une source de guerres.

Ce projet, beau dans la spéculation, réussit tant que vécut l'héroïne, qui l'avoit formé, parce qu'elle sut maintenir l'union. Après elle, ce fut une source de guerres, parce que, bien loin d'observer la loi fondamentale de la réunion, les rois affectèrent de résider en Danemarck, et de traiter la Norwège et la Suède comme des provinces.

La Suède tempt l'union. 1523.

Les troubles ne furent jamais plus grands, que lorsque Christian II monta sur le trône de Danemarck. La Suède, lasse d'être opprimée, s'étoit séparée depuis quelque temps. Elle n'avoit point élu de roi ; elle étoit gouvernée par Steensture, avec le titre d'administrateur.

Léon X l'excommunia.

Troll, archevêque d'Upsal, ayant tramé une conspiration en faveur de Christian, fut découvert, déposé ; et s'étant retiré à la cour de Danemarck, il porta ses plaintes

à Léon X, qui excommunia la Suède, et invita Christian à y porter ses armes.

Perfidie de Christian II, le Néron du nord.

Le roi de Danemarck eut d'abord peu de succès. Il vit même périr presque toute son armée, dans la première expédition qu'il fit. Forcé à traiter, il offrit de se rendre à Stockholm, si on lui donnoit en ôtages six personnes de la première distinction, du nombre desquelles étoit Gustave Ericson Vasa; mais dès qu'il les eut sur son vaisseau, il mit à la voile, manquant à sa parole et au droit des gens.

Après la victoire, il s'autorise de la bulle de Léon pour commettre des cruautés.

Il vainquit enfin. L'administrateur étant mort de ses blessures, la Suède sans chef fut obligée de se soumettre. L'armée victorieuse désola tout sur son passage. Christian prenoit la bulle du pape pour prétexte de ses cruautés, et se disoit le ministre des vengeances de Rome.

Il fait égorger quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentilshommes de Suède.

Reconnu et couronné, il donna dans le château de Stockholm des fêtes, auxquelles il invita les principaux du sénat et de la noblesse. Les deux premiers jours se passèrent en jeux, en festins : le roi lui-même ne montra que de la joie, et parut affable à tout le monde : mais le troisième jour, l'ar-

chevêque d'Upsal vint demander l'exécution de la bulle du pape, et la réparation de l'injure qui lui avoit été faite. Aussitôt des satellites, qu'on avoit préparés, égorgèrent quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentils-hommes qui étoient alors dans le château : leurs valets furent pendus, et on livra la ville à la fureur des soldats.

1520.

Gustave Vasa dans la Dalécarlie.

C'est ainsi que Christian devenoit l'horreur de ses nouveaux sujets; tandis que Gustave Vasa, échappé de la prison où il avoit été renfermé, erroit déguisé dans la Dalécarlie, attendant le moment de venger sa patrie, la mort de son père et la captivité de sa famille. Il étoit fils d'Eric Vasa, un des sénateurs qui venoient d'être égorgés, petit-neveu de Canut son qui avoit été roi de Suède, et cousin-germain de l'administrateur Steensture.

Il se rend maître de la Suède.

1521.

Confondu avec des paysans qui travailloient aux mines, il attendoit tout de son courage. Il se fit connoître à eux, se mit à leur tête; et les mécontents ayant grossi son parti, il se vit bientôt maître d'une partie de la Suède. Le lâche Christian fit mourir la mère, les sœurs de Gustave

et tous les Suédois qu'il avoit faits prisonniers.

Ce monstre ne pouvoit pas aller en Suède, pour s'opposer aux progrès de son ennemi; car il n'osoit quitter le Danemarck, où il n'étoit pas moins odieux. Il convoqua les états pour en obtenir des secours, et il devoit s'y rendre avec une troupe de soldats étrangers, se proposant d'user de violence, si l'on résistoit à ses volontés. Son dessein fut connu : les Danois s'assemblèrent à Wibourg : ils le déposèrent ; et Magnus Munce, chef de la justice du Jutland, osa lui porter l'acte de sa déposition. *Mon nom*, disoit ce magistrat, *devroit être écrit sur la porte de tous les méchans princes.* J'ajoute, qu'il faudroit encore leur faire lire souvent le manifeste que publièrent les états de Danemarck.

Les états de Danemarck déposent Christian II.

1522.

Ce Néron du nord, c'est ainsi qu'on le nomme, ne montra que de la foiblesse et de la lâcheté. Son oncle, Frédéric, duc de Holstein, fut élu roi de Danemarck et de Norwège. Gustave eut la couronne de Suède.

C'est sous Christian, Gustave et Frédé-

Circonstances favorables au luthéranisme.

ric, que le luthéranisme fut répandu dans le nord. Plusieurs causes en rendirent les progrès rapides. Ces peuples s'étoient convertis dans les temps où l'on prêchoit les prétentions des prêtres et des papes, confusément avec les articles de foi. Plus ils avoient eu la simplicité de croire qu'ils ne pouvoient rien refuser de ce qu'on leur demandoit au nom de la religion, plus ils avoient été opprimés; et l'oppression étant venue au point qu'ils ne pouvoient plus la supporter, ils ne songeoient qu'à secouer un joug qui les tyrannisoit. Chez eux, le clergé jouissoit sans contradiction de tous les droits qu'on lui contestoit ailleurs. Sa puissance, odieuse à la noblesse, étoit redoutable aux souverains. Ses biens suffisoient pour enrichir des rois. Les personnes qui commençoient à penser, étoient scandalisées du trafic que le nonce Arcemboldi faisoit des indulgences. Enfin, les esprits se révoltoient en général contre la cour de Rome, depuis que Christian s'étoit autorisé d'une bulle de Léon pour massacrer les sénateurs de Suède.

Comment il s'établit dans le nord.

Dans ces circonstances, les rois du nord

étoient vivement sollicités par les princes protestans d'Allemagne. Trop ignorans pour distinguer parmi eux-mêmes l'erreur de la vérité, ils traitoient la religion comme une affaire de politique. Ils ne voyoient que de l'avantage à protéger le luthéranisme; tandis que les ecclésiastiques, qui n'étoient pas mieux instruits, étoient moins capables de défendre le dogme que leur temporel. Ils voulurent soulever le peuple, et ils animèrent davantage les souverains contre eux. Frédéric et Gustave sentirent seulement la nécessité de ne rien précipiter. Ils affectèrent de ne pas laisser paroître leur sentiment : mais bien loin de persécuter les Luthériens, ils les autorisèrent secrètement à prêcher leur doctrine. Il paroît que les progrès de l'hérésie furent prompts : car en 1527 les états de Danemarck réglèrent que personne ne pourroit être inquiété pour fait de religion; ils permirent aux moines et aux religieuses de sortir de leurs cloîtres, et même de se marier ; ils ordonnèrent que désormais les évêques ne s'adresseroient plus à la cour de Rome, mais seulement au roi. Vous voyez que parmi les Protes-

tans, le prince devenoit par-tout le chef suprême de la religion. Enfin la Suède, dans l'assemblée même de tout le clergé du royaume, reçut la confession d'Augsbourg comme règle de foi, et abolit le culte de l'église romaine.

Depuis 1535 jusqu'à la mort de François I, la France n'offre rien d'important.

Ce qu'il faut avoir sur-tout observé pour la suite de l'histoire, c'est l'état de la religion vers l'année 1535, où nous nous sommes arrêtés. Depuis ce temps jusqu'en 1547 que François mourut, il n'y a rien d'important à remarquer pour la France. Ce prince eut encore la guerre avec Charles-Quint; il l'eut même avec Henri, qui devint allié de l'empereur : il s'occupa davantage des affaires, il protégea les lettres.

Henri VIII fait périr sur l'échafaud Anne de Boulen, et il épouse Jeanne Seymour.

1536.

Henri accoutumé au sang depuis quelques années, fit périr sur l'échafaud Anne de Boulen, trois à quatre ans après l'avoir épousée. Le crime de cette princesse fut d'être moins aimée depuis son mariage, et d'avoir une fille d'honneur qui sut plaire. Son enjouement, qui ressembloit assez à la coquetterie, et qui la rendoit quelquefois trop peu circonspecte, permit au roi jaloux de la supposer plus criminelle, et d'enve-

lopper dans ses soupçons plusieurs complices prétendus qu'il fit aussi périr. Le roi fit encore casser son mariage avec elle, et déclarer illégitime Élisabeth, qu'il avoit eue de cette reine malheureuse. Jeanne Seymour, qu'il épousa, lui donna un fils l'année suivante, et mourut quelques jours après ses couches.

Il casse son mariage avec Anne de Clèves. 1539.

Peu de temps après, Henri, devenu amoureux d'Anne de Clèves, sur un portrait flatté de cette princesse, se maria pour la quatrième fois. Bientôt dégoûté, il fit encore casser ce mariage. Ce divorce souffrit d'autant moins de difficultés, qu'Anne de Clèves y parut peu sensible.

Il fait périr Catherine Howard. 1540.

Catherine Howard, qu'il épousa aussitôt après, avoit eu une mauvaise conduite avant son mariage. Il en fut instruit : il eut même lieu de croire que ses mœurs n'étoient pas devenues meilleures. Cette malheureuse laissa donc aussi sa tête sur un échafaud. 1542.

Il épouse Catherine Par.

Catherine Par, la dernière femme de Henri, fut sur le point d'être condamnée comme luthérienne; parce que dans des conversations avec ce prince, elle avoit montré du penchant pour la réforme. L'or-

dre étoit donné pour lui faire son procès: elle para le coup dans un nouvel entretien, où elle lui fit entendre que si elle paroissoit quelquefois le contredire, c'étoit dans le dessein de tirer des lumières d'un homme fait pour éclairer l'Europe; l'assurant qu'elle n'avoit garde de penser autrement que lui.

Ses décisions capricieuses et changeantes en matière de religion ne trouvent point de résistance.

Henri traitoit les affaires de religion avec le même emportement et le même caprice, qu'il en agissoit avec ses femmes. Il avoit donné, sous le titre d'*institution du Chrétien*, un système d'opinions pour fixer la croyance du peuple. Ce système étoit déjà bien différent de ce qu'il avoit ordonné de croire quelque temps auparavant. Cependant il ne tarda pas d'en publier un nouveau qu'il appelloit l'*érudition du Chrétien*, et dans lequel il fit encore des changemens considérables. Il vouloit que sa façon de penser fût la règle de la nation: mais il ne prétendoit pas se fixer à une façon de penser; jugeant qu'il ne devoit dépendre d'aucune autorité, pas même des règlemens qu'il avoit faits. Les parlemens acquiesçoient aveuglément à cette doctrine

changeante, déclarant qu'ils reconnoissoient la volonté absolue du roi comme l'unique règle dans les choses spirituelles, ainsi que dans les temporelles. Ils donnèrent force de loi à tous les édits, et à toutes les déclarations qu'il pourroit publier : ou plutôt ils osèrent dire que cette plénitude de puissance, émanée de Dieu, étoit par elle-même une prérogative de la royauté. C'est ainsi que la servitude donnoit une autorité sans bornes à un prince qui n'avoit de règles que ses passions.

Avec des vertus, il n'a été qu'un tyran.

Plus Henri fut puissant, et plus il fut jaloux de son pouvoir. Voilà pourquoi il devint injuste, cruel, sanguinaire. Né franc, sincère, généreux, brave, ferme, intrépide, il eut des vertus, qui le garantirent de la haine d'un peuple esclave : mais il eut tous les vices, et quoiqu'il n'en ait porté aucun jusqu'aux derniers excès, il doit être mis au nombre des tyrans. Il mourut deux mois avant François Ier.

1547.

Fausse politique de Charles-Quint.

Charles-Quint dans ses vastes états, formoit sans doute de grands projets : et cependant celui auquel il devoit le plus penser, étoit celui auquel il pensoit le moins : c'é-

toit d'établir l'ordre et la tranquillité. Au contraire, il étoit bien aise qu'il y eût des troubles; et si nous en croyons le père Barre, il affectoit quelquefois de négliger l'Italie et l'Allemagne, afin d'enhardir ses ennemis à tenter quelque entreprise, bien assuré d'en tirer avantage : ce seroit-là une étrange politique. Si c'étoit ainsi qu'il vouloit parvenir à la monarchie universelle, comme on le lui reproche, il se faisoit des idées bien confuses; et si ce projet chimérique a fait peur aux autres puissances, elles voyoient tout aussi confusément que lui. Il eut un succès brillant en 1535.

Ses succès en Afrique.

Horadin Barberousse, fameux pirate, qui avoit enlevé le royaume de Tunis à Mullei-Hassem, ne cessoit de ravager les côtes d'Espagne et d'Italie. Charles-Quint passa en Afrique, défit Barberousse, rétablit Hassem, et délivra tous les Chrétiens qui étoient captifs à Tunis. Il est vrai cependant qu'il dut la prise de cette ville à six mille prisonniers Chrétiens, qui ayant brisé leurs chaînes, se rendirent maîtres de la citadelle.

Ses revers dans

Sur ces entrefaites le duc de Milan étant

mort, François demanda l'investiture du Milanès, se fondant sur ce que, par le traité de 1529, il n'en avoit fait la cession qu'en faveur de Sforze. On arma. Charles-Quint comptant, dit-on, sur de grandes conquêtes, menoit son historien Paul Jove pour écrire la campagne qu'il alloit faire. La voici : trente mille hommes, qui attaquèrent la France du côté des Pays-Bas, ne firent rien. Cinquante mille, que l'empereur conduisit en Provence, y périrent presque tous, après avoir inutilement tenté le siège de Marseille ; les débris de cette grande armée repassèrent en Italie avec le général et l'historien. Alors l'empereur consentit à une trève de dix ans, que le pape avoit ménagée.

La guerre qu'il fait à François I. 1536.

Quelque temps après Charles-Quint demanda passage par la France, pour aller soumettre les Gantois, qui s'étoient révoltés. Il offrit de donner l'investiture du Milanès au duc d'Orléans, second fils du roi, mais seulement après être sorti du royaume, afin de ne pas paroître y avoir été forcé. Il passa. François Ier n'eut à se reprocher que quelques imprudences, que sa

1539. Il passe par la France pour aller soumettre les Gantois.

franchise lui fit commettre, en s'ouvrant trop sur ses projets avec un ennemi. On est étonné de la démarche de l'empereur, quand on ne songe pas à la probité du roi de France. Cependant que pouvoit faire le roi? forcer ce prince, comme son prisonnier, à s'engager par un traité? mais avec ce traité n'auroit-il pas encore fallu conquérir le Milanès? De toute façon, François fit bien. Ce qui n'étonna personne, c'est que Charles-Quint manqua à sa parole, et abusa de la confiance que François lui avoit témoignée.

Il perd une flotte, pendant que son frère est défait par les Turcs.

L'année suivante, l'empereur s'occupa sans succès des moyens de concilier les Protestants d'Allemagne avec les Catholiques. Il revint ensuite en Italie, d'où il se proposoit de passer en Afrique pour faire la conquête d'Alger. Il auroit mieux fait de mener son historien en Hongrie, où Soliman étoit alors avec toutes ses forces. Il voulut laisser l'honneur de cette expédition à son frère Ferdinand, qui fut défait par les Turcs, pendant qu'il voguoit lui-même avec vingt-quatre mille hommes sur une grande flotte, dont il ne ramena que les débris.

1541.

Ferdinand tint une diète à Spire pour obtenir des secours contre Soliman. Ce fut-là qu'on indiqua la ville de Trente pour le lieu d'un concile général. Mais ces deux objets auroient demandé que la paix eût été parmi les Chrétiens. Cependant le roi de France déclara la guerre à l'empereur, et perdit l'alliance de Henri. Cette guerre fut terminée en 1544, après des succès variés, quoique l'empereur eût d'avance partagé la France avec le roi d'Angleterre. Par le traité de paix que firent Charles-Quint et François, ils convinrent enfin de travailler à la paix de l'église. C'est ce qui fut cause que Paul III, alors sur le saint siège, se hâta de publier une bulle, par laquelle il convoqua un concile général à Trente, pour le mois de mars 1545.

1542. Nouvelle guerre bientôt terminée. Convocation du concile de Trente.

CHAPITRE II.

Du luthéranisme vers les temps du concile de Trente.

Il étoit facile de prévenir les erreurs où Luther n'étoit pas encore tombé.

LORSQUE Luther, respectant le saint ge, et ne s'élevant que contre les abus indulgences, n'avoit pas encore la tém de se porter pour juge du dogme, c'ét moment d'étouffer l'hérésie dans sa n sance. Il falloit alors convoquer un co général, et songer sérieusement à réfor l'église. Il y avoit lieu de croire que premiers cris contre la cour de R n'auroient pas eu de suites dangere pour la religion, puisque les esprits toient pas encore aigris par la disp Mais Léon X, qui craignoit qu'un con n'entreprît de le réformer lui et sa c voulut imposer silence par sa seule a rité, condamnant Luther, et demand qu'il fût puni, ou qu'il lui fût livré.

Ce pape ne pouvoit pas ignorer que depuis long-temps les puissances d'Allemagne souffroient impatiemment les extorsions de la cour de Rome. Il ne devoit donc pas juger qu'elles lui sacrifieroient un homme, dont la doctrine, bien loin de scandaliser, étoit alors conforme aux vœux de tout le monde. Il devoit craindre, au contraire, qu'enhardi par les applaudissemens du public, et par la protection de l'électeur de Saxe, Luther ne formât de nouvelles entreprises ; et que, communiquant insensiblement sa hardiesse au peuple ignorant, il ne conduisît les esprits de changement en changement, jusqu'à oser saper les fondemens de la religion.

Léon devoit prévoir que la persécution porteroit à tout oser un homme que les diètes approuvoient, et que l'électeur de Saxe protégeoit.

Ayant été condamné par le pape, Luther répondit d'une manière fort injurieuse : cependant il reconnoissoit encore un juge, puisqu'il appeloit au futur concile général, auquel il offroit de se soumettre. Érasme et tous les bons esprits pensoient qu'il ne falloit pas pousser les choses à l'extrémité, jugeant que le feu qui consumeroit les livres de Luther, seroit pour l'Allemagne le commencement d'un incendie. Ils de-

Au lieu d'un concile, qui pouvoit encore étouffer l'hérésie, on fait brûler les livres de Luther.

mandoient donc un concile. Mais les nonces pressèrent si vivement l'empereur, que les écrits de Luther furent brûlés dans plu-
1520. sieurs villes. Luther écrivit encore avec plus d'emportement, et fit brûler à Wirtemberg la bulle de Léon avec les décrétales.

C'est alors qu'il devint hérésiarque.

Sous prétexte de combattre des abus, Luther enseignoit déjà plusieurs erreurs. Toujours plus obstiné, à proportion que les contradictions et les applaudissemens croissoient, il comparut à la diète de Worms,
1521. où il avoit été cité, et il ne rétracta rien. Au contraire, il déclara qu'il ne reconnoîtroit ses sentimens pour faux, que lorsqu'on le convaincroit par des passages de l'écriture : car, ajoutoit-il, je ne me crois pas obligé de croire au pape ni aux conciles, puisqu'il est constant qu'ils ont erré plusieurs fois, et qu'ils se sont contredits. Il nioit donc déjà la tradition, par conséquent il est évident que la dispute alloit multiplier les questions, et produire de nouvelles erreurs. Avant que la diète se séparât, l'empereur fit publier la sentence du ban de l'empire contre Luther et contre tous ses adhé-

rents: mais l'électeur de Saxe, voulant sauver ce novateur, le fit enlever secrètement, et conduire dans un château où il le garda une année entière, inconnu à tout le monde, même à ses gardes.

Le nombre de ses partisans est si grand qu'on n'ose plus sévir.

Cette condamnation fit de nouveaux partisans à Luther, qui continua d'écrire du fond de sa retraite : c'est tout l'effet qu'elle produisit. On ne sévit point, soit parce que les puissances n'approuvoient pas toutes cette condamnation, soit parce que, considérant le nombre des Luthériens, on craignoit de causer de nouveaux désordres.

Adrien VI demande que la diète de Nuremberg sévisse contre Luther. Ardeur de ce pape.

La bulle du pape et la sentence de l'empereur n'ayant pas été exécutées, Adrien VI en porta ses plaintes à la diète de Nuremberg. Persuadé qu'en sévissant on éteindroit l'hérésie, il employa les motifs les plus pressans. Il chargea même son nonce d'avouer que les abus, les excès et les abominations de la cour de Rome, où tout se trouvoit perverti, étoient une des causes des maux de l'église. Il promettoit de travailler à une réforme : et il demandoit seulement du temps, remar-

1522.

quant que la maladie étoit si invétérée; qu'en voulant tout réformer à la fois, on s'exposeroit à renverser tout.

La diète répond par un mémoire, qui contient cent griefs contre la cour de Rome.

On pouvoit lui répondre qu'en peu de temps l'hérésie s'étoit si fort invétérée, qu'on n'étoit pas moins embarrassé à la détruire tout-à-coup, qu'il le paroissoit lui-même à réformer l'église. En effet, c'est sur les inconvéniens de sévir que porta la réponse de la diète. Elle proposa, comme le remède le plus convenable, un concile libre, que le pape convoqueroit, avec le consentement de l'empereur, dans quelques villes d'Allemagne. Voulant ensuite concourir à la réforme de la cour de Rome, elle donna ce mémoire dont j'ai parlé, et qui contenoit cent griefs; et pour y concourir plus efficacement, elle déclara que si on ne lui faisoit pas justice, elle ne souffriroit pas plus long-temps les vexations dont elle se plaignoit.

Luther se prévaut des aveux d'Adrien VI.

Adrien VI est le seul qui ait eu véritablement le dessein de réformer la cour de Rome : mais elle ne voulut pas se laisser réformer. Il vit avec chagrin qu'il n'étoit pas assez puissant pour faire un aus

grand bien. Trop âgé pour achever cet ouvrage, il ne put seulement pas le commencer : et les aveux qu'il fit en cette occasion, fournirent des armes à Luther : il les publia pour faire voir que les papes mêmes reconnoissoient la vérité des reproches qu'il faisoit au saint siège.

Clément VII et Paul III furent plus occupés de l'agrandissement de leur famille, que des maux de l'église. Leur ambition n'étoit pas propre à ramener les peuples, qui se soulevoient : car on ne devoit pas être trop édifié, quand on considéroit qu'ils ne se donnoient des soins que pour assurer des principautés, l'un à son neveu, l'autre à son fils.

Clément VII et Paul III, s'occupoient peu des maux de l'église.

Il est vrai que les guerres de l'Europe n'étoient pas une conjoncture favorable à la tenue d'un concile général; et il est vrai aussi que ni le pape, ni l'empereur, ne vouloient sérieusement le convoquer, le pape parce qu'il s'agissoit de réformer l'église dans son chef, comme dans ses membres, et que rien n'étoit plus contraire aux vues ambitieuses de Léon X, de Clément VII et de Paul III; l'empereur, parce qu'il

Ni le pape, ni l'empereur, ne vouloient sérieusement un concile.

vouloit retenir les papes dans ses intérêts, en les menaçant d'un concile ; et encore parce qu'il s'imaginoit que les troubles et les divisions seroient favorables à l'accroissement de sa puissance. Car il se proposoit d'abattre les partis les uns par les autres, et de rester seul maître de l'empire, ou du moins de n'y trouver plus de vassaux capables de lui résister.

L'ambition de Charles-Quint entretenoit tous les désordres.

Pour assurer que Charles-Quint ait eu cette ambition, il n'est pas nécessaire d'avoir son aveu ; car les princes n'avouent pas de pareils desseins : mais toute sa conduite en est une preuve. Les princes protestans en étoient bien persuadés, puisqu'ils crurent devoir se liguer pour leur défense commune. Ils firent leur première ligue à Torgau en 1526 : ils en firent une autre à Smalcalde en 1530 : ils la renouvellèrent dans le même lieu en 1536 et en 1540. L'ambition de Charles-Quint pouvoit seule entretenir leur crainte aussi long-temps : il n'auroit tenu qu'à lui de gagner leur confiance, en écartant tout ce qui pouvoit leur paroître suspect.

Temps où

Cependant il devoit arriver un temps

où un concile entreroit dans les vues de Charles-Quint : c'est lorsqu'il auroit lieu le juger que les protestans ne se soumettroient pas ; et que, par conséquent, un jugement de l'église paroîtroit l'autoriser à prendre les armes contre eux. Or, dès que l'empereur voudroit un concile, les papes ne pourroient plus s'y refuser : cependant il survenoit d'autres difficultés.

Charles-Quint voudroit un concile.

Il s'agissoit de savoir de quelle manière se tiendroit le concile, et dans quel lieu : car c'est ce dont les Protestans et le pape vouloient également décider. Le jugement paroissoit dépendre de la méthode qu'on suivroit dans l'examen des questions, et la méthode dépendoit du lieu. Si le concile se tenoit en Allemagne, les protestans se flattoient d'y avoir plus d'influence ; et le pape n'ignoroit pas qu'il en auroit davantage lui-même, s'il se tenoit en Italie. Il étoit bien difficile de concilier des vues aussi contraires.

Difficultés sur le lieu où se tiendroit le concile.

Clément VII, sollicité par l'empereur, consentit, en 1533, à convoquer un concile libre, où tout seroit réglé comme dans les premiers conciles de l'église ; et il offrit de

Les Protestans ne veulent pas qu'il se tienne en Italie, parce que le pape seroit juge et partie ;

le tenir à Mantoue, à Bologne ou à Plaisance, au choix des Allemands. Les Protestans, assemblés à Smalcalde, conférèrent sur ces propositions, et déclarèrent que le concile ne pouvoit être libre en Italie, parce que le pape y présideroit par lui-même ou par ses nonces, que cependant il n'étoit pas raisonnable qu'il y eût aucune autorité, puisque, étant partie, il ne pouvoit pas être juge; qu'ils demandoient donc que le concile se tînt en Allemagne, et que tout y fût décidé, non par les maximes et par les usages de la cour de Rome, mais par l'écriture seule.

Et ils veulent qu'il se tienne en Allemagne, où ils seront juges et parties.

Vous voyez que les Protestans qui étoient parties vouloient être juges; quoiqu'ils prétendissent que le pape ne pouvoit pas être juge, parce qu'il étoit partie. Cependant il falloit bien que ceux qui entreroient au concile, fussent tout-à-la fois juges et parties, puisqu'ils ne pouvoient être que Catholiques ou Protestans. Cela suffit pour faire prévoir que les décrets du concile, quelque part qu'on le tienne, ne seront jamais généralement reçus.

Imprudence de

Clément VII étant mort l'année sui-

e, Paul III proposa, en 1535, la ville Paul III, qui le convoque à Mantoue.
Mantoue pour le lieu du concile; et il
onvoqua pour le mois de mai 1537,
avoir égard aux oppositions des Pro-
ns. Comme il avoit déclaré dans sa
: qu'il l'assembloit pour extirper l'hé-
luthérienne, ils s'obstinèrent plus
jamais à vouloir un concile, qui fût
pendant du pape, et qui se tînt en
magne. Il me semble que Paul III se
t conduit avec plus de prudence, s'il
paru suspendre son jugement : car le
ient où il convoquoit un concile pour
: leur doctrine, n'étoit pas celui qu'il
it prendre pour les déclarer hérétiques,
qu'ils le fussent en effet.

:s rois de France et d'Ecosse n'ayant Il s'ouvre à Trente, mais les Protestans ne le reconnoissent pas.
approuvé le lieu qui avoit été choisi,
duc de Mantoue lui-même ayant re-
sa ville, le pape indiqua le concile à
nce pour l'année 1538. Les légats s'y
irent pour en faire l'ouverture, et ils
firent pas. Comme il n'y vint pas un
ie, on fut obligé de le proroger. Enfin
avoir été convoqué à Trente pour
ée 1532, il s'ouvrit en 1545 : mais les

Protestans déclarèrent, dans toutes diètes, qu'ils ne le reconnoissoient pc pour légitime.

Si le concile n'extirpe pas l'hérésie, quel parti faudra-t-il prendre ?

Si ce concile, comme il y a lieu de présumer, n'extirpe pas l'hérésie, q parti faudra-t-il prendre, Monseigne faudra-t-il tolérer, ou sévir par le fe Tolérer, seroit un mal sans doute; nous devons haïr l'hérésie autant que mahométisme, autant que l'idolâtr cependant il nous est défendu de h l'hérétique, le musulman et l'idolâtre la charité nous invite à travailler à l conversion.

Faut-il exterminer les Turcs, les Perses, les Indiens et les Chinois, parce qu'ils ne sont pas Chrétiens ?

Si vous étiez souverain quelque part, qu'un novateur entreprît de répandre fausse doctrine parmi le peuple, vou punириez avec raison, et même du der supplice, si la nature de son crime le ritoit : la tolérance, en pareil cas, v rendroit coupable. Mais parce qu'on pré l'alcoran en Turquie, entreprendrez-v de faire la guerre aux Turcs jusqu'à ce vous les ayez convertis ou extermin marcherez-vous ensuite avec le même contre les Perses, contre les Indiens, cor

les Chinois dont on vante la sagesse? enfin, toujours vainqueur, parcourrez-vous toute la terre, ne laissant après vous que des ruines? Vous serez donc le fléau de tous les peuples, qui n'auront pas, comme vous, le bonheur d'être nés dans la vraie religion. Par conséquent on peut vivre en paix avec les Turcs, sans avoir à se reprocher une tolérance coupable.

Au temps du concile de Trente, les Protestans étoient des nations.

Or, Monseigneur, vers le milieu du seizième siècle, ce n'étoit pas un seul novateur qui enseignoit l'hérésie; c'étoient des peuples entiers qui l'avoient embrassée, et qui la professoient sous la protection de leurs souverains. Les hérétiques étoient donc alors en Allemagne, par rapport aux Catholiques, comme les Turcs par rapport aux Chrétiens : c'étoient des nations.

On armera contre les Protestans, et l'événement fera voir si on a eu raison.

Cependant on va prendre les armes contre les Protestans. Des princes, des factieux feront servir à leur ambition le zèle, la crédulité, le fanatisme des peuples. Vous verrez l'Europe souillée de tous les crimes de la superstition armée, et Henri le Grand tomber sous les coups de ce monstre, lorsqu'il alloit faire le bon-

heur de son peuple. Ce sont vos anc
qui, par un zèle aveugle, auront ét
première cause de tous les maux, et
les verrez au moment de perdre
couronne.

Mais suspendez votre jugement, jus
ce que l'événement vous ait éclairé
après des guerres longues et sanglante
n'y a plus d'hérésie.... Mais cela n'
vera pas. Au contraire, il faudra fini
tolérer les Protestans, comme les T
Le nombre en sera même augmenté
la persécution fera des martyrs, et les
tyrs feront des prosélites. Si la tolér
est un mal, elle est un mal nécessa
toutes les fois que le sang qu'on rép
au lieu de détruire l'erreur, n'est q
mal de plus. Mais venons à ces te
malheureux, et jugez d'après l'événem

CHAPITRE III.

Depuis l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la mort de Henri II, roi de France.

NON SEULEMENT Charles-Quint voyoit avec plaisir les troubles qui s'étoient formés; mais encore il n'étoit pas même fâché de la guerre que les Turcs faisoient à l'Allemagne. Elle lui fournissoit des prétextes pour épuiser les puissances de l'empire, auxquelles il ne cessoit de demander des secours; et il croyoit déjà prévoir le moment, où il les écraseroit avec les forces qu'il tireroit de ses autres états. Ce projet chimérique n'étoit pas assez grand pour lui. Il portoit encore ses prétentions sur les couronnes du nord, il en vouloit au moins disposer; et dans la dernière guerre qu'il avoit faite à François I, il avoit partagé la France avec Henri VIII. Une poli-

Ambition peu raisonnée de Charles-Quint.

Worms et avec le concile de Trente.

dans laquelle l'empereur avoit promis qu'on traiteroit, d'abord et principalement, des moyens de terminer les différens sur le dogme et sur la discipline. Mais, croyant alors devoir laisser au concile la décision de ces choses, ou prenant ce prétexte pour éluder les engagemens qu'il avoit pris, il se borna à demander des subsides, après avoir assuré que, si les pères de Trente ne s'occupoient pas sérieusement de la réforme, on seroit toujours à temps d'y suppléer dans une autre diète.

Les Protestans déclarèrent qu'ils ne reconnoissoient pour légitime ni le concile de Trente, ni tout autre qui seroit sous la dépendance du pape; et ils demandèrent qu'on traitât d'abord les affaires de religion, puisque c'étoit le principal objet pour lequel ils avoient été convoqués. L'empereur, voyant qu'après de longues contestations il ne gagnoit rien sur eux, rompit la diète et en indiqua une autre à Ratisbonne pour le mois de janvier de l'année suivante. Son dessein étoit de tenir les choses en suspens, et de laisser entrevoir qu'il se déclareroit pour ou contre le concile de Trente, sui-

vant qu'il auroit lieu d'être content ou mécontent de la diète de Ratisbonne. D'un autre côte il ménageoit si fort le pape, qu'il paroissoit quelquefois regarder comme indifférent que le concile se tînt en Allemagne, à Trente ou même à Rome.

Les pères de Trente en sont offensés.

Cependant les évêques de Trente étoient scandalisés que l'empereur, dans la supposition que le concile ne travailleroit pas à la réforme, eût promis d'abandonner à une diète la décision des points controversés. Étonnés que ce prince usurpât sur le sacerdoce, ils l'étoient encore plus du silence du pape qui, auparavant, s'étoit élevé avec courage contre une pareille entreprise : mais Paul III sentoit le besoin de ménager l'empereur, parce qu'il avoit un fils, auquel il vouloit donner les duchés de Parme et de Plaisance.

Mais Paul III dissimule, parce qu'il veut obtenir des principautés pour ses fils.

Quoiqu'alors cet état relevât du saint siège et fit même partie de son domaine, le pape ne se flattoit pas de l'assurer à Pierre-Louis Farnèse, son fils, s'il n'obtenoit auparavant le consentement de Charles-Quint. Car les empereurs, qui avoient des prétentions sur Parme et Plaisance,

pouvoient quelque jour les faire valoir, et dépouiller les Farnèses.

Son ambition ne se bornoit pas-là. Il demandoit encore le duché de Milan pour Ottavio, fils de Pierre-Louis, et gendre de l'empereur. Ce prince avoit épousé Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre Médici.

Il donne le duché de Parme à Pierre-Louis Farnèse.

Ayant été refusé, il prit sur lui de donner l'investiture de Parme et de Plaisance à Pierre-Louis-Farnèse. Quoiqu'il eût obtenu le consentement des cardinaux, une pareille démarche, dans le temps que les évêques s'assembloient pour réformer l'église, prêtoit de nouvelles armes aux Luthériens, et faisoit murmurer les Catholiques. Tout le public blâmoit l'ambition d'un pape qui, peu sensible aux maux de la chrétienté, donnoit des principautés à son fils, aux dépens même du patrimoine du S. Pierre.

Charles-Quint paroit vouloir que le concile commence par la réforme.

Enfin le concile s'ouvrit le 13 décembre 1545. Il s'agissoit de savoir, si l'on commenceroit par la réformation. L'empereur le demandoit parce qu'il vouloit paroître entrer dans les vues des Protestans ; et c'étoit d'ailleurs le plus sûr moyen de dimi-

quer la prévention, où ils étoient contre le concile.

Le pape avoit d'autres intérêts. Il ne le déclaroit pas, mais on le devinoit. Il ordonna donc à ses nonces de faire commencer par la doctrine. Cependant les avis furent d'abord partagés; et ce n'est qu'après avoir vivement débattu la chose, que les pères convinrent de traiter à-la-fois du dogme et de la réforme.

Les pères conviennent de traiter tout-à-la-fois du dogme et de la réforme.

Le pape, effrayé au seul nom de réforme, ne put contenir sa colère. Il ne cacha point à ses nonces, combien il étoit mécontent de leur condescendance. Il réitéra même les ordres de commencer par la doctrine. Cependant il se radoucit, et donna son consentement à ce qui avoit été arrêté. Peut-être songea-t-il que les pères prendroient facilement le change; et que, quand une fois ils traiteroient du dogme, ils iroient de question en question, et seroient long-temps sans penser à la réforme. C'est ce qui arriva.

Paul III en est effrayé sans fondement.

La diète de Ratisbonne fut renvoyée, sous différens prétextes, jusqu'au mois de juin. L'empereur y parla avec plus de hauteur qu'il n'avoit encore fait : il menaça

Charles-Quint cesse de dissimuler avec les Protestans.

même. Ce n'est pas que par l'intérêt qu'il prenoit au concile de Trente, il fût offensé de ce que les Luthériens refusoient de le reconnoître ; c'est parce qu'il se croyoit alors assez puissant pour les accabler. Il avoit déjà fait une partie de ses préparatifs : il étoit sur le point de conclure un traité avec le pape : afin de tomber sur eux avec toutes ses forces, il avoit fait une trève avec Soliman. Il n'attendoit donc plus que l'occasion pour éclater. Il y avoit longtemps que les Luthériens se plaignoient de la chambre impériale. L'empereur, qui cherchoit à les mécontenter pour les porter à quelque soulèvement, fit dire au président de cette chambre de favoriser toujours les Catholiques.

Avant que la diète s'assemblât, le bruit s'étoit déjà répandu que l'empereur armoit à la sollicitation du pape, et les Protestans en avoient été alarmés. Cependant Charles-Quint leur avoit dit si positivement qu'il ne songeoit qu'à la paix, que, trompés par sa dissimulation, ils s'étoient enfin rassurés. Le ton qu'il prit dans la diète, ne leur permit pas d'ignorer ses vrais sentimens.

Par le traité fait entre l'empereur et le pape, il étoit dit que, puisque plusieurs peuples d'Allemagne persévéroient dans l'hérésie, et refusoient de se soumettre au concile, le pape et l'empereur avoient jugé nécessaire, pour la gloire de Dieu et le salut de la nation, d'armer contre eux. Le pape s'obligeoit à donner à l'empereur deux cent mille écus d'or, et à fournir douze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. De plus, il lui accordoit pour l'année courante la moitié des revenus des églises d'Espagne, avec la permission d'aliéner les biens des monastères de ce royaume, jusqu'à la somme de cinq cent mille écus. De son côté, Charles-Quint promettoit de lui céder une certaine partie de ce qu'on prendroit sur les Protestans, et de ne faire aucun accord avec eux que de concert avec lui. Ils convinrent encore que si quelqu'autre prince catholique voudroit entrer dans cette sainte ligue, il y seroit admis et auroit part aux acquisitions comme aux frais. Ce traité étoit pour six mois; après lequel terme, on devoit faire de nouvelles conventions, si la guerre continuoit.

C'est qu'il venoit de faire une ligue avec le pape.

Par un article secret, l'empereur assu
le duché de Parme à Pierre-Louis Farn

Mais en armant contre les Protestans, il dissimule que la religion en est le prétexte.

Après avoir souvent promis de n'inq
ter personne au sujet de la religion, ap
avoir assuré les Luthériens que tous
différends sur le dogme et sur la discipli
seroient réglés dans une diète ou dans
concile tenu en Allemagne, l'empereur
fût démenti trop ouvertement, s'il eût
claré aux hérétiques, qu'il prenoit
armes pour leur salut et pour la plus gra
gloire de Dieu. Ne pouvant donc plus
cher qu'il armoit, il dissimula que la
ligion en fût le prétexte, et il voulut fa
croire que l'ambition n'en étoit pas
motif.

Il prend pour prétexte une guerre civile.

En 1542, les princes de la ligue de Sm
calde avoient porté leurs plaintes à la di
de Spire, contre Henri duc de Brunswic
qui ne cessoit de commettre des hostili
sur les terres des Protestans. On avoit
égard à leurs remontrances, et il avoit
défendu aux Catholiques de troubler
paix : mais Henri ayant continué, Jea
Frédéric, électeur de Saxe, et Philipp
landgrave de Hesse, eurent recours a

armes, et le dépouillèrent de ses états. L'empereur, alors obligé de ménager les Protestans, ne parut pas désapprouver leur conduite. Lors même que le duc de Brunswick vint lui demander d'être rétabli, il répondit que c'étoit aux princes de la ligue de Smalcalde à voir le parti qu'ils voudroient prendre.

En 1544, il fut réglé que Henri poursuivroit son droit en justice; et que, jusqu'au jugement, son duché seroit en séquestre entre les mains de l'empereur. Cependant il prit les armes l'année suivante, malgré les défenses de Charles-Quint, qui le menaçoit de le mettre au ban de l'empire. Il fut fait prisonnier.

Alors le landgrave de Hesse représenta que Henri méritoit d'être mis au ban de l'empire, parce qu'il avoit désobéi et manqué à tous ses engagemens. L'empereur éluda, exhortant les confédérés à user de la victoire avec modération, et les invitant à congédier leurs troupes, puisqu'ils n'avoient plus rien à craindre du duc de Brunswick. Cependant quelque adroite que fût sa réponse, elle fit naître des soupçons. En

effet il vouloit que cette guerre civile lui servît de prétexte pour prendre les armes contre les Protestans.

C'est certainement Henri qui avoit troublé la paix de l'empire. Néanmoins les princes alliés de la maison de Brunswick
1546. ayant réuni leurs forces, l'empereur approuva non seulement la ligue qu'ils avoient faite ; il promit encore de leur donner des secours et de commander leur armée. Il crut avoir trouvé le moment qu'il attendoit : car ses forces lui paroissoient alors bien supérieures à celles de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse. Voulant néanmoins toujours dissimuler, il publia que l'ambition et la religion n'entroient pour rien dans ses vues ; qu'il étoit temps de terminer une guerre civile, qui continuoit au mépris de la majesté impériale ; et qu'il armoit uniquement contre les rebelles, dont le landgrave de Hesse et l'électeur de Saxe étoient les chefs. Mais quelle que fût sa dissimulation, toute sa conduite parloit trop clairement. Il fut donc facile aux princes qu'il accusoit, de faire voir que la religion étoit le motif ou le prétexte de la

guerre, et que l'empereur se proposoit d'asservir l'Allemagne.

Il semble qu'en cette occasion Paul III voulût ouvrir les yeux à ceux que la dissimulation de Charles-Quint pouvoit tromper encore. Après avoir exposé, dans la bulle du jubilé, sa sollicitude pastorale pour le salut des hommes, après avoir gémi sur l'hérésie et sur la perte des ames, il dit qu'il venoit de conclure une ligue avec l'empereur, pour forcer par les armes les Hérétiques à se soumettre à l'église; et il exhorta les Catholiques à demander au ciel, par des prières et par des jeûnes, le succès de cette guerre sainte. Le cardinal Farnèse, son légat, ayant joint l'armée dans le même esprit, voulut encore publier des indulgences: l'empereur, déjà mécontent de la bulle du pape, s'y opposa. Ce prince, dont tout l'artifice étoit de nier ce que tout le monde voyoit, venoit de mettre au ban de l'empire l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse comme rebelles, séditieux, coupables de lèze-majesté, perturbateurs du repos public; et il avoit eu soin d'écarter tout prétexte de religion.

Cependant une bulle de Paul III, déclare qu'on arme pour soumettre les Protestans à l'église.

Les Protestans laissent échapper l'occasion d'écraser l'empereur.

Cependant ses mesures étoient si mal prises, que l'électeur et le landgrave avoient déjà rassemblé quatre-vingt mille hommes, lorsqu'il ne leur en pouvoit encore opposer que neuf mille. Mais le défaut de concert affoiblit toujours les puissances liguées, et souvent des intérêts particuliers font abandonner ou trahir la cause commune. C'est pourquoi les Protestans laissèrent échapper deux fois l'occasion d'écraser l'empereur: ils ne la trouvèrent plus, lorsque ce prince eut rassemblé toutes ses forces.

Maurice se rend à la cour de Saxe, que l'électeur lui avoit enlevée.

L'armée de Charles-Quint, mal payée, manquoit de vivres et de fourrages; le temps qui devenoit mauvais, commençoit à causer des maladies: et on délibéroit si on ne licencieroit pas les troupes, lorsqu'une diversion prépara de plus grands succès.

En mettant l'électeur et le landgrave au ban de l'empire, Charles-Quint avoit donné leurs états à Maurice de Saxe, duc de Misnie, le menaçant de la même peine, s'il refusoit de joindre ses armes aux siennes.

Maurice étoit protestant et de la ligue de Smalcalde: mais il avoit encore des raisons

ortes pour se refuser aux offres de
reur; car l'électeur de Saxe, son pa-
: son tuteur, avoit gouverné ses biens
eaucoup de zèle; et le Landgrave de
, son beau-père, lui avoit conservé la
e contre les entreprises de Ferdinand
riche. Cependant il envahit la Saxe,
lecteur avoit confiée à ses soins. Cette
lle répandit la consternation parmi
ıfédérés; et Jean-Frédéric ayant em-
la plus grande partie des troupes pour
ıu secours de ses états, on ne songea
u'à mettre en quartier d'hiver celles
stoient. Charles-Quint fit alors des
êtes. Mais le pape rappela ses trou-
ous prétexte que les six mois étoient
s. Il commençoit à craindre la puis-
de l'empereur.

commencement de l'année suivante, Jean Frédéric est fait prisonnier ;
e de Smalcalde ne subsistoit presque
Elle se trouvoit privée de tous secours 1547.
ers par la mort des rois d'Angleterre
France. Jean Frédéric avoit recouvré
ıts et même conquis la plus grande
de la Misnie. Mais, resté seul, in-
: en forces, trahi même, il fut vaincu

et fait prisonnier. Il étoit fils de Fré le Sage.

Et la Saxe est assurée à Maurice.

Sans consulter les états de l'em l'empereur condamne à mort Jean F ric, qui apprend son arrêt sans émc Bientôt après cependant il lui fit gra la vie, à la sollicitation de Maurice craignit que l'horreur de ce jugement tombant sur lui-même, ne lui suscitâ ennemis, et ne lui fit perdre la Saxe. Frédéric donna sa renonciation à l'élect et Charles-Quint confirma la Saxe à M rice, afin de faire croire qu'il n'avoi pris les armes pour la religion.

Le landgrave de Hesse se livre, et Charles-Quint se croit maître dans l'empire.

Le landgrave se livra ensuite lui-mc comptant sur la clémence de l'emper dont l'électeur de Brandebourg et Mau s'étoient rendus cautions. Charles-Qu contre la foi donnée, le retint prison Maître alors des deux chefs de la l qu'il avoit dissipée, il établit des garni étrangères dans plusieurs villes, il cha d'impôts les peuples et sur-tout les Pro tans, il crut avoir soumis tout le corps manique; il se trompa: de pareilles r lutions ne sont pas si promptes. Il fau

temps pour accoutumer au joug des peuples aguerris, qui ne l'ont jamais porté, surtout quand le fanatisme leur donne un nouveau courage.

Le concile étoit suspendu. L'empereur et le pape se desunissoient.

Pendant que ces choses se passoient en Allemagne, le concile s'étoit transféré à Bologne, ou plutôt il étoit proprement dissous ; car une partie des évêques étoit restée à Trente, et plusieurs s'étoient tout-à-fait retirés. L'empereur, mécontent de cette translation, avoit encore un autre sujet de plaintes contre le pape; il le soupçonnoit de s'être allié à la France, pour abaisser la maison d'Autriche en Italie. Sur ces entrefaites, Pierre-Louis Farnèse, qui se faisoit détester, fut assassiné, l'année de la mort de François Ier et de Henri VIII; et Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanès, se saisit de Plaisance au nom de l'empereur, qu'on soupçonna d'avoir eu part à la conspiration. Ce fut une question de savoir si Plaisance appartenoit à l'empire ou au saint siège. 1547.

Charles-Quint persécute pour faire recevoir son *interim*.

Comme le concile étoit suspendu, ou que du moins le pape ne permettoit pas aux évêques de revenir à Trente, l'empereur

Les Protestans laissent échapper l'occasion d'écraser l'empereur.

Cependant ses mesures étoient si mal prises, que l'électeur et le landgrave avoient déjà rassemblé quatre-vingt mille hommes lorsqu'il ne leur en pouvoit encore opposer que neuf mille. Mais le défaut de concert affoiblit toujours les puissances liguées, et souvent des intérêts particuliers font abandonner ou trahir la cause commune. C'est pourquoi les Protestans laissèrent échapper deux fois l'occasion d'écraser l'empereur; ils ne la trouvèrent plus, lorsque ce prince eut rassemblé toutes ses forces.

Maurice se rend maître de la Saxe, que l'électeur lui avoit confiée.

L'armée de Charles-Quint, mal payée, manquoit de vivres et de fourrages; le temps qui devenoit mauvais, commençoit à causer des maladies; et on délibéroit si on ne licencieroit pas les troupes, lorsqu'une diversion prépara de plus grand succès.

En mettant l'électeur et le landgrave au ban de l'empire, Charles-Quint avoit donné leurs états à Maurice de Saxe, duc de Misnie, le menaçant de la même peine, s'il refusoit de joindre ses armes aux siennes.

Maurice étoit protestant et de la ligue de Smalcalde : mais il avoit encore des raisons

plus fortes pour se refuser aux offres de l'empereur; car l'électeur de Saxe, son parent et son tuteur, avoit gouverné ses biens avec beaucoup de zèle; et le Landgrave de Hesse, son beau-père, lui avoit conservé la Misnie contre les entreprises de Ferdinand d'Autriche. Cependant il envahit la Saxe, que l'électeur avoit confiée à ses soins. Cette nouvelle répandit la consternation parmi les confédérés; et Jean-Frédéric ayant emmené la plus grande partie des troupes pour aller au secours de ses états, on ne songea plus qu'à mettre en quartier d'hiver celles qui restoient. Charles-Quint fit alors des conquêtes. Mais le pape rappela ses troupes, sous prétexte que les six mois étoient expirés. Il commençoit à craindre la puissance de l'empereur.

Jean Frédéric est fait prisonnier; 1547.

Au commencement de l'année suivante, la ligue de Smalcalde ne subsistoit presque plus. Elle se trouvoit privée de tous secours étrangers par la mort des rois d'Angleterre et de France. Jean Frédéric avoit recouvré ses états et même conquis la plus grande partie de la Misnie. Mais, resté seul, inférieur en forces, trahi même, il fut vaincu

seil de régence, qu'il nomma pour gouverner pendant la minorité de son fils, n'eut rien de plus pressé que de s'écarter de ses dernières volontés.

L'hérésie y faisoit des progrès pendant la minorité d'Édouard VI.

Les membres de ce conseil étoient divisés sur la religion, et les principaux favorisoient le luthéranisme. L'hérésie fit donc de grands progrès. Le peuple embrassa la nouvelle doctrine avec d'autant plus d'ardeur, qu'il avoit été plus contenu jusqu'alors ; et les grands excitèrent le fanatisme, dans l'espérance de s'enrichir des dépouilles du clergé séculier, dont les biens furent en effet envahis, comme ceux des moines l'avoient été.

Sous prétexte de réformer, on y supprimoit tout culte extérieur.

Par-tout où prévaloient les protestans, ils portoient la réforme jusqu'aux derniers excès, abolissant tout rit, toute cérémonie, toute pompe, et réduisant la religion à une contemplation spirituelle. Ils croyoient que réformer, n'étoit autre chose que rejeter tout ce que l'église romaine observoit. Mais en condamnant tout culte qui parloit aux sens, ils tomboient souvent dans des rêveries semblables à celles des Gnostiques. Plusieurs dans leur enthousiasme croyoient pouvoir s'élever immédiatement jusqu'à Dieu.

La prétendue réforme devenoit donc superstitieuse, en croyant éviter la superstition. Cette religion, toute spirituelle, avoit encore un autre inconvénient : c'est qu'elle ne pouvoit pas durer. Elle n'avoit pour elle que les premiers momens de ferveur, et on prévoyoit que lorsque l'enthousiasme seroit dissipé, un culte sans cérémonies ne seroit plus à la portée du peuple.

La régence qui vouloit prendre un juste milieu, mécontentoit toutes les sectes.

Le conseil de régence, qui connut ces inconvéniens, crut tenir un juste milieu entre les Catholiques et les Luthériens, en conservant des rits de l'église romaine. Il innova même plus lentement sur le dogme : mais ces tempéramens ne se prenoient pas dans des circonstances favorables. Les esprits échauffés trouvoient qu'on faisoit trop, ou qu'on ne faisoit pas assez. Ils se divisoient, ils disputoient, et les sectes ne cessoient de se multiplier. Dans cette confusion, il n'étoit pas possible de définir l'hérésie, et cependant une loi du royaume condamnoit les hérétiques au feu. Si, par conséquent, toutes les sectes ne s'étoient pas réunies par la haine qu'elles conservoient contre ce qu'elles appeloient le papisme, elles se seroient brûlées

les unes à l'envi des autres. Cependant le conseil de régence, parce qu'il pouvoit sévir, persécutoit ceux qui n'approuvoient pas son rituel. Édouard, plus sage, quoiqu'il n'eût que dix à onze ans, signa à regret et malgré lui, la sentence qui condamnoit une femme au feu.

Il y avoit encore bien d'autres troubles.

Les troubles de religion n'étoient pas les seuls. Une guerre avec l'Écosse, une autre avec la France, des révoltes dans plusieurs provinces, et des factions continuelles qui conduisirent sur l'échafaud le chef même de la régence, sont autant de raisons qui ne permettoient pas au roi d'Angleterre de donner des secours aux protestans d'Allemagne.

1550. Henri III entre dans la ligue des Protestans d'Allemagne.

Henri II, fils de François I, régnoit en France. Il venoit de recouvrer Boulogne sur les Anglais; et de faire avec Édouard un traité de paix, dans lequel il avoit compris l'Écosse. Aussi brave que son père et moins précipité dans ses démarches, il avoit déjà la réputation d'un politique habile et d'un bon capitaine. Jaloux d'abaisser la maison d'Autriche, il entra volontiers dans la ligue des princes Allemands.

1551.

Maurice étoit le chef de cette ligue. Il assiégeoit alors la ville de Magdebourg, que Charles-Quint avoit mise au ban de l'empire; et il faisoit à dessein traîner ce siège, afin d'avoir le temps de rassembler plus de forces et de s'assurer un plus grand nombre d'alliés.

Maurice en étoit le chef.

L'empereur ne soupçonnoit rien de ce qui se tramoit. Il craignoit même si fort de rompre avec la France, qu'il n'osoit armer contre Ottavio Farnèse, que les troupes de Henri avoient rétabli dans le duché de Parme. Paul III étoit mort, et cette guerre ne paroissoit intéresser que le roi de France qui soutenoit Ottavio, et Jules III, qui prétendoit que Parme appartenoit au saint siège. Charles-Quint ne prévoyoit pas qu'elle feroit une diversion dont les Protestans d'Allemagne tireroient avantage.

Sécurité de l'empereur, qui porte la guerre en Italie.

Cependant Henri défendit par un édit d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles, et l'empereur, sollicité par le pape, crut enfin pouvoir faire marcher ses troupes comme auxiliaires, et faire ainsi la guerre au roi de France sans rompre la paix. Les Français lui enlevèrent plusieurs places. La guerre

alors s'alluma de plus en plus. Il fallu voyer de nouvelles troupes, et dégarn places d'Allemagne.

Maurice se déclare.

Comme elle duroit plus qu'il n'avoit sé, il se trouvoit déjà dans l'embarras, ce qu'il manquoit encore d'argent. autre côté, les Turcs faisoient des conq dans la Transilvanie et dans la Hon

1552.

Telle étoit la position de l'empereur, que Maurice lui déclara la guerre; appo pour raisons, la prison du landgrave c la foi donnée, et les attentats commis c la liberté du corps germanique.

Fuite d'Inspruck.

Charles-Quint, qui croyoit avoir jetti l'Allemagne, s'enfuit à la hâte d pruck; trop heureux d'échapper, il a donna tous ses équipages; et la plus gr partie de sa cour le suivit à pied, la dans de mauvais chemins.

Transaction de Passaw.

Hors d'état de résister aux princes li il donna plein pouvoir au roi des Ro de traiter de la paix. Elle fut faite à Pa le 2 août par une transaction célèbre,

1552.

assura la liberté du corps germanique principaux articles étoient que *l'int* seroit supprimé; que l'empereur assen

roit une diète, pour terminer les disputes de religion; qu'en attendant, les protestans jouiroient d'une entière liberté de conscience, que les assesseurs de la chambre impériale seroient tirés indifféremment des deux religions; et que si dans la diète prochaine les esprits ne pouvoient pas se concilier, la transaction présente seroit observée comme loi de l'empire.

Henri II avoit conquis Metz, Toul et Verdun, qui sont depuis restés à la France: mais abandonné par ses confédérés, il ne fut point compris dans le traité de paix. Ainsi chargé seul de tout le poids de la guerre, il fut obligé de mettre des impôts, et d'aliéner une partie de son domaine.

Henri II avoit conquis les trois évêchés.

L'empereur, voulant reprendre les places qui lui avoient été enlevées, vint mettre lui-même le siège devant Metz, avec une armée de cent mille hommes et une artillerie nombreuse. Il le leva le mois de janvier suivant, après avoir perdu plus du tiers de ses troupes. Le duc de Guise commandoit dans la place.

L'empereur lève le siège de Metz.

1554.

Charles-Quint se vengea de cet affront sur Térouane, que ses généraux prirent,

Il continue de faire la guerre à Henri II.

et qu'il fit démolir entièrement. Il n'en
plus que les ruines. Ils le rendirent
maître de Verdun. La guerre continua
les Pays-Bas, et en Italie, avec des s
variés, cependant avec plus d'avantag
côté des Français. Elle se ralentit enf
1555, parce qu'on étoit épuisé de pa
d'autre.

Édouard VI étoit mort regretté.

Édouard étoit mort en 1555, da
seizième année de son âge, regrett
Anglais, qui aimoient en lui la douce
son caractère, son application à l'étu
aux affaires, son extrême facilité, la jus
de son esprit, et son amour pour l'éq
Il laissoit un royaume épuisé, les fina
en mauvais état, et le domaine de la
ronne livré au brigandage des courti
On espéroit que s'il eût vécu, son écon
auroit pu réparer ces désordres, qui ét
uniquement l'effet de la régence.

Marie, fille de Catherine d'Arragon; lui avoit succédé.

Marie, fille de Henri VIII et de Ca
rine d'Arragon, monta sur le trône, ma
les intrigues du duc de Northumberl
qui voulut mettre la couronne sur la
de Jeanne Gray, sous prétexte que M
et Elisabeth avoient été déclarées illégiti

Vous avez vu que Marie, sœur de Henri VIII, avoit épousé Louis XII : veuve peu de temps après, elle épousa le duc de Suffolk. C'est de ce mariage que descendoit Jeanne Gray, qui se trouvoit, par sa mère, petite nièce de Henri. Elle perdit la tête sur un échafaud, ainsi que le duc de Northumberland.

Son mariage avec Philippe.

Aussitôt que Charles-Quint eut appris que Marie étoit reine d'Angleterre, il projeta de mettre cette couronne dans sa famille, en mariant Philippe son fils, alors veuf, avec cette princesse. Il s'imaginoit sans doute qu'on est d'autant plus puissant, qu'on a un plus grand nombre de royaumes. Marie accepta cette proposition avec joie, et le mariage se fit, après qu'on eut pris toutes les mesures pour assurer les libertés de la nation Anglaise, qui n'approuvoit point cette alliance.

Combien les Anglais craignoient la maison d'Autriche.

Mais plus les conditions étoient favorables à l'Angleterre, moins on comptoit sur la fidélité de l'empereur à les remplir. On se rappeloit le despotisme qu'il avoit exercé sur l'empire, malgré la capitulation qu'il avoit signée à son avénement. On voyoit

gémir sous son joug les Pays-Bas, le Mi
et le royaume des Deux-Siciles. Phili
aussi dissimulé, aussi faux, paroisso
core plus à craindre, parce qu'il mor
un orgueil qui le portoit à la tyrannie
redoutoit le tribunal de l'inquisition,
Charles-Quint avoit établi, autant
avoit pu, dans tous ses états (1). On s
les barbaries que les Espagnols avoient

(1) L'inquisition causa de si grands soulèv
dans les Pays-Bas, et en fit sortir un si grand
bre de familles, que Charles-Quint fut
d'abandonner le dessein de l'y établir. Malgr
expérience il voulut, quelque temps après,
blir encore dans le royaume de Naples. Ferd
le Catholique l'avoit déjà tenté inutilemen
pendant les Napolitains, plus accoutumés qu'
autre peuple à souffrir toutes les vexations
cour de Rome, paroissoient faits pour se sou
encore à ce tribunal. Mais ils l'avoient conn
les princes de la maison d'Anjou : ils le co
soient encore d'après ce qui se passoit en Esp
et, comme les princes d'Arragon n'avoient
reçu les inquisiteurs, ou les avoient toujour
tenus, en les soumettant aux magistrats, les
litains ne concevoient plus que de l'horreu
l'inquisition. La noblesse et le peuple, t
monde prit les armes, et on se battit dans

mises dans la conquête de l'Amérique. Tout, en un mot, faisoit présager que l'Angleterre, devenue province d'Espagne, seroit réduite à la plus grande servitude.

Dans le mécontentement général, que produisoit ce mariage, il ne manquoit au peuple qu'un chef. Mais soit crainte, soit prudence, la noblesse ne remua pas; et une révolte mal concertée ne fit qu'affermir l'autorité de la reine. 1554.

Élevée dans la religion catholique, Marie se hâta de la rétablir. La révolution fut aussi subite qu'elle pouvoit l'être. Il eût été plus sage d'user de quelque modération. Comme l'hérésie avoit gagné la multitude, et que les esprits étoient dans la chaleur de l'enthousiasme, une persécution trop ouverte ne pouvoit qu'allumer la haine

Marie entreprend de rétablir la religion catholique.

---

pendant plus de quinze jours. Il se trouva que Charles-Quint n'avoit fait que compromettre son autorité.

Ce n'a pas été une leçon pour ses successeurs ni pour les papes; car ils ont continué de faire des tentatives jusqu'en 1709, que l'empereur Charles-VI abolit tout-à-fait l'inquisition. *Voyez Giannone, liv.* 32, *c.* 5.

contre ce qu'on appeloit le papisme. Elle devenoit d'autant plus odieuse que la reine s'étoit rendue odieuse elle-même par sa cruauté contre tous ceux qui paroissoient avoir eu part à la conspiration de Northumberland.

Sa passion pour Philippe.

Une seule chose suspendit quelque peu les coups de Marie : c'est que dans l'impatience de l'arrivée de Philippe, il ne lui restoit de raison que pour compter les momens. Enflammée pour un époux qu'elle n'avoit jamais vu, piquée du silence dédaigneux qu'il gardoit avec elle, courroucée contre la nation qui n'approuvoit pas son choix, elle étoit encore inquiète avec fondement, quand elle considéroit que ses attraits, qui avoient toujours été médiocres, étoient flétris par l'âge et par la maladie, et que sa passion immodérée ne les rétablissoit pas.

Juillet 1554. Elle tente inutilement de le faire reconnoître roi d'Angleterre

Philippe arriva. Il eût fallu d'autres charmes que ceux de la reine, pour faire naître l'amour dans une ame où l'ambition régnoit seule. Elle eût voulu, pour lui plaire, mettre la couronne sur sa tête. Elle le tenta vainement. Il ne lui resta d'autres ressour-

ces que d'extorquer l'argent de ses sujets, pour assouvir l'avarice de son époux.

Réconciliation trop précipitée de l'Angleterre avec l'église.

On s'occupa des moyens de réconcilier l'Angleterre avec l'église. Il étoit difficile de ramener le peuple : mais on composa avec les grands, à qui on abandonna les biens qu'ils avoient enlevés au clergé. Lorsque les membres du parlement virent leur fortune à couvert, ils firent peu de résistance. Les deux chambres supplièrent le roi et la reine de les protéger auprès du saint siège, pour obtenir l'absolution de leur faute; et le cardinal Pole, légat de Jules III, leva les censures, et reçut les Anglais à la communion de l'église.

Persécutions en Angleterre, dans les Pays-Bas et en France.

Ce cardinal, plein de zèle pour la vraie religion, croyoit, quoique légat, qu'il ne falloit pas employer la violence pour précipiter une révolution qu'on ne pouvoit trop desirer. On prétend même que l'empereur donnoit le même conseil à Philippe et à Marie, avouant que la persécution n'avoit fait que mettre le trouble dans ses états. La reine ne goûta pas cette modération. On a compté que dans le cours de trois ans, deux cent soixante-dix-sept personnes

furent brûlées; et qu'un plus grand bre fut condamné à d'autres peines ce n'étoit rien en comparaison de c Charles-Quint avoit fait dans les Pay où l'on assure que cinq mille person rent pendues, décapitées, enterrées ou brûlées, pour n'avoir pas voulu voir son *interim*. Le nombre de ces tions n'avoit pas été moindre en Fr et on remarque que les progrès de l'h en avoient été plus grands. Toute l'h prouve que le fanatisme de la super est encore plus difficile à subjuguer fanatisme de la liberté; et qu'il fau le temps qui amène le calme, prépa esprits à la vérité.

1555. La diète d'Augsbourg assure en Allemagne la liberté de conscience.

Pendant qu'on sévissoit en Angle la diète d'Augsbourg, convoquée en c quence du traité de Passaw, établis tolérance en Allemagne. Il fut arrêt les Protestans jouiroient d'une entiè berté de conscience, et de tous les des Catholiques; et on condamna aux portées contre les perturbateurs du public, ceux qui les inquiéteroient p religion.

Charles-Quint étoit alors à Bruxelles, où il se préparoit à renoncer à tous ses états en faveur de Philippe, qu'il avoit rappelé auprès de lui. Il lui avoit déjà donné le Milanès et le royaume de Naples : il lui céda encore les Pays-Bas, et quelques semaines après, l'Espagne et tout ce qu'il possédoit en Amérique. Il ouvrit les yeux en descendant du trône. Si c'étoit trop tard pour lui, c'étoit assez tôt pour éclairer son fils. Il lui recommanda de veiller au bonheur des peuples, et de les gouverner par l'amour plutôt que par la crainte ; reconnoissant le vide de ses projets ambitieux, qui avoient fait le malheur de ses sujets, celui de ses voisins et le sien propre.

Charles-Quint abdique ses états. 1555. 1556.

Afin que son fils eût le temps de s'affermir dans les états qu'il venoit d'abdiquer, il fit une trève de cinq ans avec la France; et il termina la guerre d'Italie, en donnant à Ottavio Farnèse l'investiture de Parme et de Plaisance. Il auroit encore voulu laisser l'empire à son fils, et il fit de nouvelles tentatives auprès de Ferdinand : il crut au moins pouvoir obtenir que Philippe seroit déclaré vicaire de l'empire en

Trève avec la France. Fin de la guerre d'Italie.

Italie et dans les Pays-Bas. Ferdinand n voulut rien céder.

Il abdique l'empire.

Quoique Charles-Quint n'influât pl guère sur la terre, il crut cependant qu ce qui arrivoit dans les cieux, devoit en core le regarder : il prit une comète pou le présage de sa mort. Cela le confirm dans le dessein d'abdiquer l'empire : ma il s'imagina avoir besoin du consentemen du pape, et ce qu'il y a de plus singulier c'est qu'il ne l'obtint pas. Il abdiqua cepen
1556. dant, et se retira en Espagne dans l'abbay de S. Just.

Les intrigues de Paul IV font recommencer la guerre.

Pendant que Charles-Quint renonce a monde à l'âge de cinquante-cinq ans, Pau IV, près de la décrépitude, ne rouloit qu des projets d'ambition, et vouloit procure des principautés aux Caraffes, ses neveux Voyant que la trève qu'on venoit de con clure faisoit tomber toutes ses espérances il envoya des ambassadeurs aux rois d France et d'Espagne, sous prétexte d'offri sa médiation pour une paix solide, et dan le vrai pour allumer la guerre de nouveau Il y réussit : Henri rompit la trève.

Mais soit que Philippe II, roi d'Espagn

eût eu des soupçons, soit qu'il voulût profiter d'une circonstance, qui privoit le pape de tout secours, le duc d'Albe, qui commandoit dans le royaume de Naples, commença les hostilités dans l'état ecclésiastique. Le roi de France fit aussitôt partir des troupes, et la guerre recommença en Italie. 1557.

Marie donne des secours à Philippe.

L'Angleterre étoit épuisée. Cependant Marie, contre l'avis de ses ministres, voulut tout sacrifier à Philippe, qui menaçoit de ne la plus revoir, si elle ne prenoit les armes pour lui. Après avoir employé toute sorte de moyens pour mettre son peuple à contribution, elle leva dix mille hommes, qui se joignirent à cinquante mille que le roi d'Espagne avoit dans les Pays-Bas.

Bataille de S. Quentin, où le connétable de Montmorenci est fait prisonnier.

Emmanuel Philibert duc de Savoie, qui commandoit cette armée, mit le siège devant S. Quentin. Le connétable de Montmorenci, avec la moitié moins de troupes, s'avança pour faire entrer quelques secours dans la place : il fut vaincu et fait prisonnier. Les ennemis s'étoient ouvert la frontière par cette victoire, et la consternation se répandoit dans Paris, lorsque l'amiral

de Coligni, qui s'étoit jeté dans S. Quentin, défendit si vaillamment cette place foible et mal pourvue, qu'il suspendit les progrès de l'armée victorieuse. La saison se trouvant trop avancée, elle ne songea plus qu'à prendre ses quartiers d'hiver.

Le duc de Guise enlève Calais aux Anglais 1558.

Le duc de Guise, rappelé d'Italie où il commandoit, enleva Calais au milieu de l'hiver, place qui passoit pour imprenable, et sur laquelle les Français n'avoient jamais osé faire de tentatives. Les Anglais avoient cette place depuis deux cents ans. Elle étoit pour eux la clef du royaume : dès qu'ils l'eurent perdue, ils ne conservèrent plus rien en France. Cependant les Français reçurent encore un échec à Gravelines, où le comte d'Egmont les défit pour la seconde fois; car il avoit eu beaucoup de part à la victoire de S. Quentin. Sur ces entrefaites, Marie étant morte, Philippe, à qui les intérêts de l'Angleterre devenoient indifférens, se prêta à une négociation de paix.

Prétentions de Paul IV, à l'occasion de la renonciation de Charles-Quint, à l'empire.

Ce fut cette année seulement que la renonciation de Charles-Quint à l'empire fut présentée aux électeurs; différentes circons-

tances n'ayant pas permis d'assembler plutôt une diète électorale. Paul IV fit encore de nouvelles oppositions. Il prétendoit que l'abdication n'avoit pu se faire sans son aveu; et que, quand il y auroit ensuite consenti, ce seroit encore au saint siège à désigner un successeur à Charles-Quint. Ce pontife superbe se plaçoit au-dessus des rois, et croyoit devoir encore disposer des couronnes. Ce n'est pas là le chef qu'il falloit alors à l'église.

Il ne faut pas s'étonner de cette façon de penser du pape; car les électeurs ecclésiastiques paroissoient l'approuver, et Ferdinand lui-même refusoit de recevoir l'empire s'il n'avoit auparavant le consentement du saint siège. Il accepta cependant : mais ce ne fut qu'après avoir arrêté qu'il enverroit une ambassade à Rome, pour obtenir la confirmation de tout ce qui avoit été fait.

Elles étoient conformes aux préjugés des électeurs ecclésiastiques, et de Ferdinand même.

Quelques mois après, Charles-Quint fit célébrer ses obsèques la veille de sa mort. Son mausolée fut dressé dans l'église de S. Just : il s'étendit dans une bière : on dit sur lui un *De profundis* et un *Libera;* et il mourut le lendemain, dans sa cinquante-

Charles-Quint fait ses obsèques la veille de sa mort.

huitième année. L'inquisition voulut faire brûler son testament, où elle crut voir des hérésies.

Pertes faites pendant son règne.

Sous le règne de ce prince, les Turcs s'emparèrent de la Hongrie, pillèrent l'Autriche, ravagèrent les côtes de Naples, de Sicile, d'Italie; les Français enlevèrent à l'empire Metz, Toul et Verdun; et les Protestans, après avoir été persécutés, obtinrent une entière liberté de conscience.

1559. Paix de Cateau-Cambresis. Mort de Henri II.

L'année suivante, la paix fut conclue entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, par le traité fait à Cateau-Cambresis; et pour en resserrer les nœuds, Henri donna sa fille Élisabeth à Philippe II : mais ce mariage occasionna des fêtes, qui finirent d'une manière funeste; car le roi de France mourut d'une blessure, qu'il reçut dans un tournoi. Il étoit dans la treizième année de son règne, et dans la quarante-unième de son âge. Ce prince laissa le royaume dans un état qui présageoit les plus grands malheurs.

CHAPITRE IV.

Des principales puissances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France.

LA conquête du royaume de Naples par Charles VIII changea la face de l'Europe. Les nations s'étoient occupées de leurs troubles séparément : alors l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Espagne commencèrent à s'observer, et à former des ligues contre la puissance qui paroissoit plus redoutable. Si dans des circonstances aussi nouvelles les souverains n'ont pas su se conduire, il ne faut pas s'en étonner : aucun ne savoit juger ni des forces, ni des intérêts de ses voisins, ni même de ses forces et de ses intérêts propres.

A la fin du quinzième siècle, les puissances de l'Europe ne connoissoient ni leurs intérêts, ni leurs forces.

Charles VIII, Louis XII, et François Ier, croient que rien ne leur résistera au de-

On craignoit une puissance, parce qu'elle osoit entreprendre ;

hors, parce que rien ne leur résiste au
dans. A la tête d'une noblesse courage
qui n'ambitionne que de partager avec
roi la gloire d'une conquête, ils marc
comme assurés du succès; et leur confia
mal fondée répand une fausse alarme c
les peuples voisins de la France. Ils os
donc ils peuvent : c'est ainsi qu'on jug
de leur puissance, sans considérer que
seroient leurs ressources pour conquéri
pour conserver.

Elle avoit entreprendre, parce qu'on la craignoit.

Si les Italiens avoient eu encore un L
rent Medici, ils en auroient jugé tout
trement. Ce grand homme auroit prévu
les rois de France ne pouvoient avoir
des succès momentanés : il se seroit mé
flatté de les arrêter par les seules forces r
nies de l'Italie : ou du moins il auroit
sûr de ruiner, en temporisant, leurs troup
dans les champs mêmes de leurs victoi
Peut-être les rois de France n'auroient-
pas seulement songé à passer les Alpes. M
leur confiance augmenta en voyant l'eff
et les mouvemens, plus inquiets que r
sonnés, des princes et des républiques d
talie : parce que ces peuples craignoient

tomber sous leur domination, ils s'imaginèrent de pouvoir les subjuguer.

Cette confiance, que produit l'ignorance de ses ressources et de celles de l'ennemi, a été le défaut des puissances de l'Europe, depuis Charles VIII jusqu'à la mort de Charles-Quint. Voilà pourquoi elles entreprennent au-delà de ce qu'elles peuvent, et que leurs succès ne laissent voir que des efforts inutiles et ruineux. Vous prévoyez que, tant qu'elles ne se conduiront pas mieux, elles ne prendront les armes que pour prendre les armes; qu'elles les quitteront par épuisement, lorsqu'elles verront leurs espérances trompées; et que trop foibles pour conserver leurs conquêtes et pour recouvrer ce qu'elles auront perdu, elles seront forcées de finir par se rendre mutuellement ce qu'elles se seront pris. Il est rare qu'une province de plus rende un royaume plus puissant, souvent elle l'affoiblit: que faut il donc penser de ces guerres, qui après avoir coûté bien des sujets, mettent dans la nécessité de fouler par des impôts ceux qui restent?

Dans le seizième siècle, avec la même ignorance, elles n'ont que de l'inquiétude, et ne forment que des entreprises ruineuses.

Comme d'un côté on formoit des en- On diroit que le hasard dirige

Toutes leurs démarches. treprises au hasard, on cherchoit de l'autre, encore au hasard, les moyens de les faire échouer; et la fortune étoit on ne peut pas plus inconstante, parce qu'il n'y avoit pas d'homme assez habile pour la fixer. Les ligues étoient l'unique ressource: mais en les faisant on ne prévoyoit jamais rien; et on étoit bientôt obligé de s'allier avec son ennemi, contre un ami qui commençoit à donner de l'ombrage. Les Italiens sur-tout se sont en cela bien mal conduits: car, incapables d'être unis, comme ils l'étoient sous Laurent Medici, ils ne se sont jamais lassés d'appeler les étrangers dont ils ne vouloient point; et on voit que, toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils seront tôt ou tard la proie de ces barbares, dont ils ne savent pas se passer.

Elles sentent le besoin de faire des alliances, et n'en savent pas faire. On commençoit dans ce siècle à sentir qu'on avoit besoin d'acquérir des alliés: mais on ne savoit ni les choisir, ni se les attacher. L'art de négocier, que Laurent Medici avoit créé, s'étoit perdu avec lui, et étoit encore à reproduire. Il est sur-tout bien singulier de voir le pape entreprendre

de tenir la balance entre les grandes puissances, et les mettre pour cela dans la Lombardie et dans le royaume de Naples, comme dans deux bassins.

Tout l'art de négocier consistoit alors à se tendre des pièges, à traiter de mauvaise foi, et à former le projet de se servir d'un allié, pour l'abandonner ensuite ou pour l'écraser. La dissimulation et la fausseté étoient le sublime de la politique, au point qu'on tiroit vanité d'être dissimulé et faux. Tels étoient sur-tout Ferdinand le Catholique, Charles-Quint et Philippe II, et il y a des historiens qui les en louent. Vous voyez que, si les princes sont quelquefois assez aveugles, pour croire qu'un vice est une vertu en eux, les écrivains sont souvent assez sots ou assez bas pour donner à ce vice le nom de vertu. Vous ne pourrez compter sur vos alliés, qu'autant qu'ils auront un intérêt commun avec vous. Or cet intérêt ne peut pas subsister, lorsque la bonne foi est bannie. Mais, Monseigneur, me voilà presque au moment de faire encore un écart : car j'aurois bien des choses à vous dire à ce sujet. Heureusement vous

L'art de négocier, n'est pour elle que dissimulation et fausseté.

les trouverez ailleurs, et vous n'y perdrez pas (1).

Les temps les plus malheureux sont les plus instructifs.

Les siècles les plus florissans et les plus heureux ne sont pas les plus instructifs pour un prince. Quand tout est bien, il paroît si naturel que tout soit bien, qu'on n'est presque pas tenté d'en rechercher les causes. Il n'en est pas de même, quand tout est mal. Instruisez vous donc, Monseigneur, nous allons entrer dans des temps, qui vous donneront de grandes leçons. Si je n'étois pas si pressé de finir, je m'arrêterois volontiers sur les détails, malgré les dégoûts que j'éprouve à vous en tracer une légère idée.

C'est de Londres qu'il faut considérer les malheurs du reste de l'Europe.

Je me propose de vous faire voir d'un coup d'œil ce qui va se passer en France, dans les Pays-Bas, en Espagne, en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Voilà le théâtre; il ne s'agit plus que de nous bien placer. Or Londres où tout ne sera pas bien, est le lieu où il faut nous transporter pour voir plus facilement tout ce qui sera mal

(1) Voyez le Traité des Négociations.

ailleurs. C'est de-là que nous pourrons saisir l'ensemble.

Prison d'Élisabeth.

Élisabeth, fille d'Anne de Boulen et, par conséquent, protestante, avoit été exposée aux plus grands dangers, pendant le règne de sa sœur. Marie pouvoit ouvertement sévir contre elle sous le prétexte de la religion : mais elle nourrissoit dans le secret de son ame des sentimens dont les effets étoient encore plus à craindre. Courteney, comte de Devonshire, avoit dédaigné sa main, et parut préférer l'esprit et la jeunesse d'Élisabeth à la couronne de Marie. La reine se vengea bientôt, et feignant de les croire suspects, elle enferma sa sœur dans la tour, et confina le comte dans un château.

Pourquoi Philippe II lui avoit fait rendre la liberté.

Philippe, après son mariage, fit rendre la liberté à l'un et à l'autre, moins par générosité que par politique. Il vouloit essayer de gagner l'affection des Anglais; d'ailleurs il craignoit que la mort d'Élisabeth ne réunit l'Angleterre à la France: car François, dauphin, fils de Henri II, avoit épousé Marie, reine d'Écosse, et cette princesse, qui descendoit de Henri VII,

étoit, après les enfans de Henri V l'héritière du royaume d'Angleterre.

Amour des Anglais pour elle.

Sauvée par la politique de Philippe, sabeth, avec une conduite toujours dente, mérita l'estime de sa nation. avoit partagé ses malheurs, on avoit t blé pour elle: on ne fut plus sensible la joie, quand on la vit survivre à sa s Les transports furent si universels, q oublia quelque temps les disputes de gion.

Sa générosité.

Elle eut la générosité et la sagesse blier les outrages qu'elle avoit reçus. A de ceux dont elle pouvoit se plaindre, prouva jamais les effets de son ressentin Tous ceux qui l'approchèrent, eurent de s'applaudir de l'accueil qu'elle leu Il n'en faut excepter que le seul Bor un barbare qui s'étoit plu, sous le nier règne, à se baigner dans le sang. en détourna les yeux avec une sorte d' reur.

Conduite imprudente et orgueilleuse de Paul IV.

Élevée dans la religion protestante, ne pouvoit pas rentrer dans la commu de l'église, sans se soumettre à la sent que le pape avoit portée contre le mai

de Henri VIII et d'Anne de Boulen. Elle se seroit donc déclarée illégitime, et elle n'auroit plus eu de droits à la couronne. Cependant elle voulut prévenir Paul IV, afin de le sonder; mais ce pontife orgueilleux étoit bien éloigné de la prudence que demandoit une conjoncture aussi délicate. Il répondit comme si l'Angleterre eût encore été un fief du saint siège, et qu'Élisabeth eût commis un attentat, en montant sur un trône auquel le peuple l'appeloit.

Élisabeth trouvoit les esprits soumis à ses volontés, et disposés à la réforme.

Sans ressource de ce côté, la reine considéra qu'en général la nation penchoit en secret pour la réforme. En effet les efforts de Marie, au lieu de persuader, avoient soulevé les esprits, et les Protestans s'étoient multipliés. On avoit d'ailleurs vu, sous Henri et sous Édouard, combien l'ignorance disposoit le peuple à se soumettre en tout au souverain, dont l'autorité n'avoit plus de bornes. Élisabeth jugea donc qu'il lui seroit facile de rendre sa religion dominante.

En ne précipitant rien, elle réussit à rendre sa religion dominante.

Mais elle résolut de ne rien précipiter. Contente de laisser transpirer insensiblement ses desseins, elle fit ouvrir les prisons

à ceux qu'on y retenoit pour cause de religion. Les Catholiques et les Protestans déclamoient en chaire avec fureur les uns contre les autres : elle défendit à tous de prêcher sans une permission de sa part; et si elle n'accorda cette permission qu'aux Protestans, elle eut la prudence de ne l'accorder qu'aux plus modérés.

C'est ainsi qu'au lieu de sévir contre les Catholiques, elle entretenoit un calme favorable à la doctrine qu'elle vouloit répandre. Cependant elle acquéroit de l'empire sur les esprits en gagnant les cœurs. Ses manières populaires, son air affable, son attention à se montrer au public, la satisfaction avec laquelle elle en partageoit les plaisirs, et les graces qui l'accompagnoient par-tout, prévenoient en faveur de sa façon de penser, faisoient juger que ce qu'elle croyoit devoit être cru, et tenoient lieu de démonstrations. Elle acheva son ouvrage, en ne donnant qu'à des Protestans les chaires des universités et les dignités ecclésiastiques, et en les préférant dans la distribution des emplois civils et militaires. En un mot, elle employa, pour affermir

eur, cette sagesse, dont il faudroit user
établir la vérité. Plût à Dieu que les
ces de l'Europe eussent été capables de
dre de ses leçons!

premier parlement déclara la puis-
spirituelle inhérente à la couronne,
le pouvoir de s'en servir sans le con-
d'un parlement ni du clergé. Ainsi
seule autorité, Élisabeth pouvoit juger
ogme, des hérésies, de la discipline,
its et de tout ce qui concerne la reli-

1559. Le parlement la déclare juge suprême en matière de religion, et elle nomme une commission pour exercer son autorité.

Afin même qu'elle pût exercer ce
oir, on lui accorda le droit de nommer
commission, composée à son choix
lésiastiques ou de laïques. On statua
eines contre ceux qui refuseroient de
noître sa suprématie. En un mot, on
nna toute la plénitude de puissance,
son père et son frère avoient joui : on
même encore des mesures pour enri-
le domaine, en achevant de ruiner le
é. Ces réglemens qui se firent sans
nce et sans tumulte, furent exécutés
obstacles et sans troubles; et cette ré-
ion subite se fit aussi facilement, que
avoit été préparée depuis long-temps.

Rien n'est plus propre à faire voir coml
Marie s'étoit trompée dans le choix
moyens.

Les factions de la cour de Henri II devoient avoir des suites funestes.

Henri II venoit de mourir, et les
tions, qui divisoient la cour de Frai
annonçoient des troubles d'autant
funestes que les dernières guerres avc
formé beaucoup de grands capitaines. I
pour remonter au premier principe de
lamités qui se préparent, il faut repre
les choses de plus haut.

Sous François I, les femmes avoient commencé à jouer un rôle à la cour.

C'est sous François Ier que les fem
commencèrent à jouer un rôle à la c
Ce prince, naturellement galant, leur l
prendre trop d'empire : et comme l'e
trouve toujours des raisons, pour auto
les goûts du cœur, il crut que ce sexe fo
qui cependant le dominoit quelque
pourroit adoucir les mœurs de ses co
sans, qui jusqu'alors ne connoissoient
que la gloire des armes. Mais, Mo
gneur, et vous en avez déjà vu des e
ples, les femmes aimables sont soi
bien à redouter. Elles n'ont que trc
pouvoir sur les hommes : leur foil
même irrite leur ambition : leur conf

s'appuie sur leurs attraits et leurs graces ; la fausseté souvent achève leurs succès. Bientôt assurées de plaire, elles sont tyrans, si elles veulent l'être, et elles le veulent presque toujours : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on aime à porter leurs chaînes.

Pour rendre sa cour plus brillante, François Ier y attira les plus riches prélats. C'est par eux que le luxe avoit commencé en France : à cet égard, ils étoient donc propres à rendre aussi les mœurs plus douces. Enfin, comme la culture de l'esprit contribue à produire le même effet, ce roi appela encore les gens de lettres auprès de lui. Voyons ce qui doit naître de tout cet assemblage.

Ce prince y avoit attiré les prélats et les beaux esprits.

Les femmes voudront plaire au roi, aux ministres et à tous ceux qui auront du crédit : leur coquetterie remplira la cour d'intrigues : elles auront chacune leurs partisans : elles distribueront les places, elles régneront en un mot. L'autorité ne sera donc plus ni entre les mains du roi, ni entre celles des ministres : les femmes s'en saisiront, pour se l'arracher les unes aux autres.

Ce que devoit produire cet assemblage.

Au milieu de ces dissentions, où la quetterie s'arme des graces de la figur de l'esprit, les prélats paroîtront avec clat que donnent les richesses. Leurs mœ étant plus douces que celle des autres cc tisans, ils en seront plus aimables. La putation d'être encore plus éclairés, au risera leurs protectrices à parler pour et Par conséquent, ils ne se contenteront p d'être un des ornemens de la cour : ils vo dront la gouverner, et ils la gouverneront

Les beaux esprits, voulant pénétrer ju qu'au cabinet d'un seigneur, ou jusqu la toilette d'une grande dame, prôneron l'idole du jour, ou quiconque est à la veil de l'être, ou moins encore. Ils prodigueron et si j'ose dire, ils vomiront les flatteri devant des cœurs que rien ne soulève : donneront la réputation d'esprit, de talen de génie, souvent à de sots protecteurs. I jouiront bientôt d'une sorte de considér tion. Ils se rendront nécessaires : il faud en avoir dans son parti, si on veut êt prôné. Chaque femme à la mode aura l siens : un grand se fera honneur d'avoir c pareils protégés; bientôt on verra des e

pèces, qui ne cultiveront les lettres que pour devenir de petits intrigans de cour. Cependant ce mélange de femmes, de prélats, de beaux esprits et de militaires, dont les mœurs sont devenues plus polies, formera ce qu'on appelle une cour brillante et galante.

Les mœurs de la cour de François I, ont été favorables à la propagation du luthéranisme.

Les Luthériens, qui se piquoient de mœurs austères, se répandirent en France, précisément dans le temps où la cour devenoit galante, et que les prélats en faisoient un des ornemens. Ce contraste, trop à l'avantage des hérétiques, étoit pour eux un sujet de déclamation, et favorisoit la propagation de leur doctrine : car le peuple, à qui son ignorance ne permet pas de raisonner, croyoit voir la vérité où il voyoit plus de mœurs. Pour sentir combien cette réflexion est vraie, il suffit d'imaginer Saint Louis à la place de François I. Nous aurions alors un roi, qui, donnant l'exemple de la vraie piété à ses courtisans et à son clergé, deviendroit le bouclier de la religion ; et qui n'auroit pas besoin d'employer le fer et le feu pour écarter l'hérésie de ses états. Aucun français n'eût mis en question, si

la religion de son roi étoit la seule vérit
Saint Louis n'eût pas toléré les hérétiq
parce qu'il les eût combattus par ses mo
et c'est ainsi qu'il convient à un prince d
les pas tolérer. Mais les mœurs de la
de François I ouvrirent le royaume
Protestans.

Pourquoi les prélats de la cour donnoient des conseils sanguinaires à François I.

La ruine du clergé dans les provi
protestantes d'Allemagne alarma le cl
de France. Sans doute qu'il y eut des e
siastiques, qui s'élevèrent contre l'er
par un zèle aussi pur qu'éclairé : mai
ne fera pas un jugement téméraire, s
soupçonne les prélats de la cour d'avoir
sur-tout la défense de leurs mœurs e
leurs richesses. Voilà le motif secret
conseils sanguinaires qu'ils donnèrer
François I : voilà pourquoi ils ne cessè
pas d'exalter la religion de ce prince, l
que, du sein des plaisirs, il ordonnoi
mort des hérétiques. Ils lui persuado
qu'ils se rachetoit par-là de tous les pé
qu'il pouvoit avoit commis. Ils ne lui
soient pas qu'il perdoit le fruit de c
persécution, en protégeant les Protes
d'Allemagne, parce qu'il leur impo

peu qu'il y eût des Protestans ailleurs qu'en France.

Comment le père Daniel, juge de la religion de François I.

Telle étoit la conduite des prélats courtisans ; et pour vous en convaincre, il suffit de vous faire voir que le père Daniel écrit dans le même esprit : car la façon de penser des courtisans est souvent contagieuse pour les historiens, parce qu'ils prennent naturellement l'esprit de chaque siècle, sur-tout lorsque cet esprit est celui des grands. *Nonobstant*, dit Daniel (1) *la passion de l'amour à laquelle ce prince s'abandonna beaucoup, il conserva toujours un grand fonds de religion : autant par une véritable piété que par une sage politique, il prit toutes les précautions possibles pour empêcher que les nouveautés en matière de religion ne s'introduisissent dans son royaume ; il fit de terribles exemples de sévérité.* Faisons quelques réflexions sur ce passage : car à ce *grand fonds de religion*, à cette *véritable piété*, on croiroit presque qu'il seroit question d'un S. Louis.

(1) A la fin de la vie de François Ier.

Ce jugement n'est qu'une prostitution.

S'il n'y a point de religion sans la f aux dogmes, la foi aux dogmes n'est p non plus toute la religion : l'exactitude remplir les devoirs de son état en est ce tainement une partie essentielle. Louer p conséquent la piété des souverains qui l violent, c'est prostituer la religion po flatter les vices des grands.

Or, sans parler des amours de Fra çois Ier, de ces amours, qui, selon le pè Daniel, ne l'empêchoient pas d'être vé tablement pieux, on peut lui reproch que, plus occupé des plaisirs que des a faires, il a souvent négligé les soins d gouvernement. Son peu d'économie, s magnificence, ses fêtes dissipoient s finances, qui se ruinoient déjà, parce qu y mettoit si peu d'ordre, qu'il ne savo pas quelquefois l'emploi qu'on en faiso Il se voyoit ensuite dans la nécessité d surcharger son peuple pour soutenir s guerres ; et quelles guerres ! étoient-el entreprises pour l'avantage ou pour la d fense de l'état ? non, c'est une fausse gloir qui lui faisoit prendre les armes, sans avo rien combiné, sans avoir rien prévu. Q

ont être d'autant plus dangereux, qu'ils eront capables de chercher des ressources usques dans la ruine de l'état.

La disgrace de la duchesse d'Étampes suivit la mort de François Ier. Toute la cour changea. Les créatures, que la duchesse ne pouvoit plus soutenir, tombèrent; et Diane de Poitiers, devenue toute puissante, mit en leur place les personnes qu'elle favorisoit.

Deux factions partagèrent la cour de Henri II : celle du connétable de Montmorenci, homme sage et capitaine expérimenté; et celle de François duc Guise, ambitieux qui joignoit à des talens des qualités brillantes et séduisantes. La prise de Calais et d'autres services rendus à l'état parloient en sa faveur : il pouvoit compter ur quatre frères aussi ambitieux que lui, Claude, duc d'Aumale; Louis, cardinal e Lorraine; François, grand-prieur; et René, marquis d'Elbeuf : enfin sa naisance paroissoit autoriser toutes ses prétenions; car il étoit fils de Claude, prince e la maison de Lorraine, qui s'étoit établi n France sous François Ier.

Deux factions divisoient aussi celle de Henri II.

Sous François II, les Bourbons forment une nouvelle faction.

Après la mort de Henri, les Bourbons, à qui la couronne appartenoit au défaut de la branche des Valois, formèrent une nouvelle faction. Les deux chefs de cette maison étoient Antoine, roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne d'Albret, et Louis de Condé, son frère.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, on se faisoit une loi de ne confier aucune autorité aux princes du sang, comme s'il étoit plus sage de la donner toute entière à des princes étrangers. Le roi de Navarre et le prince de Condé n'avoient donc aucune part à la faveur. Le premier, foible, et par cette raison, modéré, souffroit sans se plaindre, et n'osoit rien entreprendre; le second, d'un caractère bien différent, travailloit à former en secret un parti contre les Guises. Il avoit de grandes liaisons avec l'amiral de Coligni et son frère Dandelot, deux capitaines distingués; et il pouvoit encore s'unir au connétable de Montmorenci, dont il avoit épousé la nièce.

Celle des Guises a pour appui Marie Stuard.

Ces factions présageoient des maux d'autant plus grands, que François II, foible de corps et d'esprit, étoit incapable de

prendre aucune résolution par lui-même. Marie Stuard, sa femme, le gouvernoit: elle avoit de la beauté, des graces, de l'esprit, et elle soutenoit les Guises, dont elle étoit la nièce.

Et Catherine de Médici se joint à eux.

Cependant Catherine de Médici, mère du roi, ambitionnoit d'être à la tête du gouvernement. Étrangère, il ne lui étoit pas possible de se faire un parti assez puissant pour abattre tous les autres. Il ne lui restoit qu'à se déclarer pour celui qui lui donneroit le plus d'autorité. Elle étoit dans cette situation embarrassante, lorsque les Guises la prévinrent. Elle accepta leurs offres, à condition qu'on lui abandonneroit sa rivale, Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois; et Diane sacrifiée, quoique les Guises lui dussent leur élévation, se retira de la cour. Alors le duc de Guise et le cardinal de Lorraine se saisirent du gouvernement sans opposition, et le connétable de Montmorenci fut disgracié.

Cependant le Calvinisme faisoit des progrès rapides.

Voilà ce qui se passoit à la cour. Mais les disputes de religion avoient divisé tout le royaume. Les Protestans, connus en France sous les noms de Calvinistes et de

Huguenots, avoient répandu leur doctrine parmi le peuple, et en avoient séduit une grande partie. Ils avoient des partisans dans le parlement de Paris, dans la cour même, et jusques dans le clergé. Rassuré par leur nombre, ils commençoient à prendre plus de confiance; ils s'observoient moins, ils parloient avec plus de liberté, ils professoient presque ouvertement leur religion.

Le parlement représentoit l'inutilité des supplices.

Cependant le parlement se plaignoit que les juges ecclésiastiques, sous prétexte d'extirper l'hérésie, usurpoient l'autorité sur les tribunaux laïcs. Il représentoit que puisque les supplices avoient eu si peu d'effet, il étoit inutile de multiplier les édits; que le moyen le plus efficace, pour préserver les peuples du poison de l'erreur étoit que les évêques et les autres pasteurs des ames, résidassent dans leurs églises plus qu'ils ne faisoient; et que désormais on fît un meilleur choix de ceux qu'on destinoit à remplir ces importantes place.

Jugement du père Daniel sur les remontrances du parlement.

Ces remontrances, ajoute le père Daniel que je copie en cet endroit, *avoient pour principe, dans la plupart de ceux*

qui composoient cet illustre corps, la sagesse, la modération, et le zèle pour le bien de l'état. Vous imagineriez peut-être que cet écrivain va conclure, que le roi devoit suivre l'esprit de ces remontrances. Non : il ne les appuie sur de bonnes raisons, que pour les rendre suspectes : car il dit aussitôt : *mais elles étoient fort intéressées à l'égard de quelques autres, que les livres de Calvin avoient déjà mis dans ses intérêts.* J'avoue que je ne vois pas comment il étoit de l'intérêt des Calvinistes que les évêques résidassent et fussent bien choisis.

Henri II prend ses victimes dans le parlement.

Henri II, considérant que plus on punissoit de coupables, plus le nombre en augmentoit, et qu'il ne viendroit jamais à bout de les exterminer tous, se repentit de n'avoir encore fait tomber son bras que sur des hommes de néant, et jugea qu'il falloit répandre la terreur par de plus grands exemples. En conséquence, il se proposa d'aller choisir ses victimes dans le parlement même. Les Guises, et la duchesse de Valentinois, qui pensoit comme eux, avoient donné ce conseil au roi, et le pré-

sident de Thou leur reproche dans c
occasion des vues intéressées. Cependa
est certain, dit encore le père Daniel, *q*
n'étoit pas contraire aux règles de
prudence. Comment donc pouvoit-il c
cilier la prudence qu'il suppose dan
conseil, avec la sagesse, la modératio
le bien de l'état qu'il reconnoît dans le
montrances? Mais laissons le père Dan
car je ne finirois pas, si je voulois m
rêter à tous les mauvais raisonnemen
ce méchant historien.

La condamnation d'Anne Dubourg va faire prendre les armes aux Huguenots.

Henri se rendit au parlement, fit
sir entre autres et conduire à la basti
Anne Dubourg, conseiller clerc, et
donna qu'on lui fît son procès. Étant n
sur ces entrefaites, le duc et le cardi
de Guise suivirent eux-mêmes les cons
qu'ils avoient donnés au feu roi. On
parla plus en tous lieux que d'empri
nemens, de confiscations, de supplic
et Dubourg fut pendu et brûlé, au m
de Décembre 1559. Certainement il
avoit pas eu de la prudence à faire
exemple sur un magistrat, que son intég
et ses mœurs rendoient respectable, et

mourut avec la constance d'un martyr. Son supplice alluma donc encore le fanatisme des Calvinistes, et leur fit de nouveaux partisans. Jusques-là, ils n'avoient pas pris les armes, ils vont les prendre.

Cependant l'Angleterre étoit tranquille, quoiqu'elle eût changé quatre fois de religion.

L'Angleterre avoit changé quatre fois de religion: sous Henri VIII, sous Édouard, sous Marie et sous Élisabeth. Il semble que cela devroit y produire des troubles. Elle est tranquille cependant, et elle continuera de l'être. C'est qu'il n'y a point de factions à la cour: c'est que la reine a toute l'autorité, et qu'elle sait inspirer l'amour et le respect.

Condé, chef des Huguenots.

Les Huguenots ne se seroient pas révoltés, s'ils n'avoient pas trouvé des chefs dans les factions de la cour, qui n'auroient point produit de guerres civiles, s'il n'y avoit pas eu des Huguenots. Le roi et la reine de Navarre étoient Calvinistes: le prince de Condé le devint, sur les conseils de Coligni, qui l'étoit lui-même. Il se vit par ce moyen à la tête d'un parti, avec lequel il pouvoit se flatter de culbuter les Guises. Si ceux-ci, comme le dit de Thou, persécutoient les Huguenots par des motifs intéressés, le prince de Condé, par de pareils motifs, les

armoit contre les Catholiques. La religio n'étoit que le prétexte, et chaque par armoit le fanatisme, pour immoler le pe ple à son ambition.

On pouvoit déjà prévoir les calamités qui menaçoient la France.

Au milieu des troubles qui vont con mencer, représentez-vous François II, i capable de gouverner, Catherine de M dici, ambitieuse et sans autorité, toute l puissance confiée à des princes étranger la couronne endettée de quarante-deux mi lions par Henri II, quoiqu'il eût trouvé dan le trésor dix-sept cents mille écus, enfin u peuple enthousiaste, qu'échauffent des fa natiques, et qui est assez simple pour croi qu'on veut défendre sa religion. Ne pr voyez-vous pas déjà confusément les cal mités qui vont désoler la France? Il n s'agira plus de mettre en question s'il fau tolérer ou persécuter : il y a deux natio ennemies dans le royaume, et la guerre v commencer.

Conspiration des Huguenots contre les Guises.

Les Calvinistes conspiroient dans toute les provinces, et le prince de Condé, an invisible de ce parti, attendoit, sans s'éloi gner du roi, le moment de se déclarer. D toutes parts, les conjurés devoient, à u

jour marqué, se rendre à Blois, où étoit la cour. Arrivés au lieu du rendez-vous par divers chemins, et en petites troupes, un grand nombre devoit aller sans armes présenter une requête au roi, pour demander la liberté de conscience; et sur le refus auquel on s'attendoit, ceux qui étoient armés, se proposoient de chasser ou de tuer les Guises, de se rendre maître de François II, et de le forcer à nommer le prince de Condé pour son lieutenant-général.

Ce secret, confié à des milliers de personnes répandues dans toutes les parties du royaume, ne transpiroit point; lorsque la Renaudie, chef de la conspiration, en fit la confidence à Avenelles, avocat de Paris, qu'il connoissoit pour calviniste zélé, et qui cependant révéla tout. La cour alors instruite de ce qui se tramoit, quitta Blois, où il n'y avoit point de fortifications, et se retira dans le château d'Amboise. Quoiqu'à cette démarche, les Huguenots soupçonnassent qu'on les avoit découverts, ils voulurent cependant exécuter encore leur entreprise: les mesures du duc de Guise la firent échouer. 1560.

Elle est éventée.

Condé arrêté, est remis en liberté.

Le prince de Condé, soupçonné, est arrêté : mais on ne peut le convaincre. Le duc de Guise, embarrassé d'un pareil criminel, et considérant que sa mort soulèveroit de nouveau les Calvinistes, et leur donneroit un autre chef, prit le parti de le simuler, et lui rendit la liberté. Le prince offrit de se justifier les armes à la main, contre quiconque osoit l'accuser ; et le duc, que ce défi regardoit, répondit qu'il étoit si convaincu de l'innocence du prince, qu'il offroit d'être son second. Ils se réconcilièrent donc en apparence : cependant Condé se hâta d'aller trouver son frère en Béarn.

Catherine de Médici, croyant ménager les deux partis, déplaît à tous deux.

Parmi ces dissentions, Catherine de Médici, toujours ambitieuse, et toujours sans autorité, eût voulu chasser les Guises : mais elle redoutoit le pouvoir que prendroient alors les princes du sang. Sa politique fut donc de se ménager avec les deux partis, c'est-à-dire, de déplaire à tous deux, afin d'être toujours dans la dépendance de l'un ou de l'autre.

Le chancelier de l'Hôpital empêche d'établir l'inquisition en France.

Henri II avoit voulu établir l'inquisition en France, et le cardinal de Lorraine s'obstinoit opiniâtrement dans cette résolution

On prétend même que ce fut pour parer ce coup, que le chancelier de l'Hôpital, magistrat célèbre par son intégrité et par sa sagesse, fit donner l'édit de Romorantin, qui attribue aux évêques la connoissance du crime d'hérésie, et l'interdit aux cours de parlement : en effet, c'étoit éviter un plus grand mal. L'Hôpital n'étoit pas fait pour entrer dans des factions. Tout-à-la-fois modéré et ferme, parce qu'il étoit éclairé, il savoit faire parler les lois, même au milieu des troubles, et il en a fait d'excellentes. Il sembloit que la reine mère, qui venoit de le faire chancelier, l'eût choisi comme un homme propre à contenir tous les partis. Il eût été en effet une digue au torrent des désordres, si cette princesse eût eu quelque autorité.

Assemblée de Fontainebleau.

Quelque puissants que fussent les Guises, ils n'osoient pas tout prendre sur eux-mêmes : car ils se défioient de Catherine de Médici, et ils savoient que le chancelier ne sacrifieroit pas son devoir à leur ambition. C'est pourquoi le roi convoqua à Fontainebleau les princes du sang, les principaux seigneurs, les ministres et plusieurs

évêques, pour délibérer sur les moyens de rétablir le repos dans l'état.

1560. Cette assemblée se tint au mois d'Août. On eut la précaution d'augmenter considérablement la garde du roi, et de faire venir des troupes à Fontainebleau et aux environs. Le connétable de Montmorenci y vint accompagné de huit cents chevaux : car alors la magnificence des grands consistoit sur-tout à marcher avec une suite nombreuse de gens armés. Cette magnificence coûtera cher au royaume.

Résultat de cette assemblée. Il falloit que les Huguenots connussent leurs forces, puisque dans une assemblée qui se tenoit comme au milieu d'un camp Coligni osa présenter une requête pour demander la liberté de conscience, et se plaindre encore des nouvelles précautions qu'on avoit prises, comme d'une défiance injurieuse à la nation. Le résultat de toutes les délibérations fut de suspendre l'exécution des édits sanglans portés contre les Calvinistes, de convoquer les états généraux, et de tenir un concile de la nation, si le pape en refusoit un général : car le Concile de Trente, qui avoit été rompu, lorsque Chas

Quint s'enfuit d'Inspruck, étoit encore suspendu. Cette résolution des Français fut cause que Pie IV le fit rouvrir au commencement de 1562.

Le prince de Condé, non plus que son frère, n'étoit point venu à l'assemblée de Fontainebleau. Il avoit embrassé ouvertement le Calvinisme : on le soupçonnoit d'être le chef caché de quelques révoltes qu'il y avoit eu, et d'avoir voulu se rendre maître de plusieurs villes. Cependant il sut se rendre aux états d'Orléans, avec la même confiance qu'il avoit montrée lors de la conspiration d'Amboise. Il n'eût tenu qu'à lui de venir à la tête d'une armée : il voulut n'être suivi que de ses domestiques, comptant sur la parole du roi, qui l'assuroit qu'il auroit toute sa liberté, et qu'il pourroit se retirer quand il le jugeroit à propos. Il fut condamné à mort, et le roi de Navarre fut retenu prisonnier. On dressa l'arrêt : mais il n'étoit pas encore signé lorsque François II tomba malade. Dans cette conjoncture, la reine mère, sur les conseils du chancelier, en suspendit l'exécution, malgré les instances du duc de Guise.

Condé, arrêté et condamné dans les états d'Orléans.

1560. La mort de François II lui rend la liberté.

La mort du roi rendit la liberté au pr de Condé. Peu de temps après, un arrê conseil le déclara innocent, et le du Guise fut obligé de désavouer tout ce avoit été fait contre lui.

1560.

Le gouvernement, toujours plus dégradé par les factions, dégénère en anarchie.

Charles IX, frère de François, m sur le trône. Il étoit dans sa onzième an Après un gouvernement aussi foible celui du dernier roi, une minorité ne voit qu'enhardir encore les factions. Guises, à qui leur nièce, Marie Stua reine de France et d'Écosse, ne don plus de crédit, songeoient à se soutenir d'autres moyens. Le prince de Cond respiroit que la vengeance. Le roi de Nav par sa foiblesse et son irrésolution, don tour-à-tour de l'espérance et de la méfi à tous les partis. Catherine de Médicis, la politique étoit d'entretenir les divis pour commander, produisit les mê effets. Enfin le jeune roi n'étoit entouré de factieux, et le gouvernement dégéné en anarchie par les nouvelles mesures prenoit chaque parti.

On n'accorda pas à la reine mère le t de régente par ménagement pour le ro

Navarre : cependant elle en eut toute l'autorité. Le duc et le cardinal de Guise continuèrent de prendre place au conseil; à la vérité, ils y eurent moins d'influence, parceque les princes du sang y entrèrent comme eux. D'ailleurs le connétable de Montmorenci, que Catherine venoit de rappeler, y formoit un troisième parti. Je vous laisse à penser ce qu'on doit attendre d'un conseil où les membres ont des intérêts contraires, et où personne, excepté le chancelier, ne s'intéressoit au bien de l'état.

Les baillis d'épée perdent l'administration de la justice.

On commença néanmoins par un acte de modération. Car les prisonniers pour cause de religion furent élargis et rétablis dans leurs biens, et on accorda une amnistie générale. Quant aux états d'Orléans, ils produisirent peu d'effet. Je remarquerai seulement qu'ils achevèrent de séparer tout-à-fait la robe et l'épée, car ils ôtèrent l'administration de la justice aux baillis d'épée, qui avoient encore des jurisdictions dans les provinces. Depuis cette époque, les magistrats de tous les tribunaux comme ceux des parlemens, ont toujours été des hommes de robe longue. Ce réglement fut

sur-tout l'ouvrage du chancelier qui noissoit l'incapacité des gens de robe co c'est-à-dire, des hommes d'épée. En e il falloit que la noblesse militaire fût ignorante, pour être dépouillée sous un vernement aussi foible.

Causes qui encouroient à produire des guerres civiles.

J'ai dit que les Huguenots n'auroien eu de chefs, et ne se seroient pas révo s'il n'y avoit pas eu des factions à la c et que les grands, mécontens du gouv ment, n'auroient pas soulevé le peuple n'y avoit pas eu des Huguenots persé dans le royaume.

En effet, les Français n'avoient ja connu cette liberté, pour laquelle les G et les Romains prenoient si facilemer armes. Les seigneurs avoient voulu se n tenir dans l'indépendance des rois, être les tyrans du peuple. Ayant été su gués peu-à-peu, tout le royaume enfin soumis; et depuis Louis XI, la puiss royale ne trouvoit plus de résistance. princes du sang se seroient donc cou sous le joug des Guises, s'ils n'avoient vu, dans les Huguenots persécutés, des prêts à servir leur ambition. Les héréti

crurent prendre les armes pour défendre leur religion et leur vie. Ils ne se proposoient point de se rendre indépendans : mais le fanatisme produisit des guerres plus terribles que n'auroit fait l'amour de la liberté. Ainsi il ne faudroit pas chercher la cause des troubles dans les seules factions de la cour, ou dans l'établissement seul du calvinisme en France : elle est dans ces deux choses à-la-fois, et encore dans la conduite inconsidérée du gouvernement sous François Ier et sous Henri II. Cette observation se confirmera, en jetant un coup-d'œil sur les Pays-Bas.

Les Pays-Bas, qui avoient fait partie de la France, en avoient été séparés.

Les Pays-Bas avoient fait partie de la France. Les ducs et les comtes profitèrent, comme ailleurs, de la foiblesse des rois de la seconde race, pour se rendre indépendans. Sous la troisième, ces provinces parurent étrangères, à mesure qu'elles se gouvernèrent, sans prendre part à ce qui se passoit dans le reste du royaume. Enfin elles s'en séparèrent tout-à fait, lorsque, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, elles passèrent sous la domination de la maison d'Autriche.

Les souverains n'y avoient pas une autorité absolue.

Les souverains n'y jouissoient pas d autorité absolue. L'usage de convoque états s'y étoit conservé; et le peuple sembloit avec la noblesse pour délil sur les principales affaires, et pour r les subsides. D'ailleurs, il y avoit des qui étoient proprement des républi sous la protection du prince.

L'*interim* de Charles-Quint y commence les désordres.

Les Pays-Bas se soulevèrent contre ximilien. Ils furent soumis sous Philip Beau son fils, parce qu'ils trouvèrent e un père qu'ils chérissoient. Charles-Q lui-même sentit le besoin de les mén jusqu'au temps où il se crut maîtr Allemagne. Son *interim* y commenç désordres, et son fils va les achever.

Le caractère des Flamands ne les portoit pas à la révolte.

Trois à quatre cents villes, plus d mille gros bourgs, et une population breuse, rendoient les Pays-Bas très-floris Les habitans étoient propres à l'agr ture, au commerce, à la navigation pendant les dernières guerres, une p étoit devenue d'excellens soldats. O peuple laborieux, et qui vit dans l'aisa aime le gouvernement qui fait sa pr rité; il craint les révolutions : il n

soulève pas, à moins qu'on ne l'y force. Il n'étoit donc pas bien difficile de savoir comment il falloit gouverner des Flamands pour en faire de bons sujets : mais Philippe en voulut faire des esclaves.

Ces peuples avoient des privilèges, qui bornoient l'autorité du souverain.

Tous ces peuples avoient de grands privilèges, et le roi d'Espagne n'avoit pas les mêmes droits sur chacun d'eux. Sa souveraineté sur Groningue, par exemple, se bornoit à recevoir chaque année un tribut de six mille écus, et à tenir, dans cette province, un lieutenant pour prendre connoissance des causes civiles, laissant d'ailleurs les causes criminelles aux magistrats du pays, sur lesquels il n'avoit point d'autorité. Plus ou moins puissant dans les autres provinces, il les possédoit à différens titres, et n'étoit absolu nulle part.

Dans le Brabant, les lois fondamentales étoient que le prince ne pouvoit autoriser à juger en matière civile ou criminelle, autrement que par les lois et les formes du pays ; qu'il ne pouvoit mettre aucun nouvel impôt, sous quelque nom, sous quelque prétexte que ce fût, qu'il ne lui étoit point permis de donner les emplois à des étran-

gers, d'assembler les états hors du pays, d'augmenter le clergé, ou de lui accorder de nouveaux biens. Enfin, il étoit arrêté, que, sur aucune de ces choses, il ne feroit pas le moindre changement sans le consentement de trois ordres des états; et que s'il entreprenoit, par artifice ou par violence, d'enfreindre quelques-uns de ces privilèges, le peuple seroit délié du serment de fidélité, et pourroit prendre tel parti qu'il jugeroit convenable.

Comment Philippe II eût pu accroître son autorité.

Il y avoit un moyen lent pour acquérir une plus grande autorité : c'étoit de respecter les privilèges, de convoquer les états, de ne rien faire qu'avec leur consentement. Par-là Philippe eût gagné la confiance, et obtenu tous les jours de nouveaux droits. Le peuple abandonne volontiers les soins du gouvernement à un souverain qu'il aime. Vous en avez déjà vu la preuve : dans la suite, les Hollandais vous en donneront encore un exemple.

1559. Il emploie d'autres moyens.

Lorsque Philippe quitta les Pays-Bas, Paul IV venoit d'y créer, à sa sollicitation, treize nouveaux évêchés. Ce pape crut que la vigilance d'un plus grand nombre d'évê-

ques, arrêteroit les progrès de l'hérésie, et le roi d'Espagne s'imagina que, plus il prendroit de moyens pour contenir les peuples dans l'obéissance à l'église, plus il les soumettroit à sa propre autorité : car tout prouve que ce prince ne vouloit faire régner tyranniquement la religion, que pour régner tyranniquement lui-même. Mais ses précautions produisirent des effets tout contraires. Ce ne fut pas sans chagrin que l'ancien clergé se vit dépouiller en partie par le nouveau : le peuple regarda tous ces évêques comme autant d'inquisiteurs : il craignit au moins qu'on ne voulût par-là prendre des mesures, pour établir ensuite l'inquisition, et ce n'étoit pas sans fondement. Il est temps de vous donner une idée de ce tribunal ecclésiastique, afin que, jugeant combien il étoit contraire aux privilèges des Flamands, vous puissiez comprendre pourquoi il le redoutoit par-dessus tout.

Établissement de l'inquisition.

Ce tribunal, comme vous l'avez vu, fut d'abord établi contre les Albigeois. On le nomma inquisition, parce que le devoir des inquisiteurs étoit de rechercher, de juger et de punir ceux qui étoient coupables ou

soupçonnés d'hérésie. Les papes chargèrei de ce *saint office* les frères prêcheurs, q avoient alors tout le zèle qu'ont toujou les ordres dans leur naissance; et les é ques furent assez foibles ou assez ignoran pour se laisser dépouiller d'un droit q n'appartenoit qu'à eux, s'il est vrai qu' appartienne à l'église de brûler les hé tiques.

Dans ce temps-là, toute opinion contrai aux prétentions du saint siège, étoit trait comme hérétique par les papes. Il éto donc de leur intérêt d'établir par-tout t tribunal aussi redoutable. Ils n'eurent p beaucoup de peine à le faire reconnoître Italie; et en 1478, Ferdinand le Catholiq l'érigea en Espagne, pour achever d'exte miner les Juifs et les Maures.

Objet de ce tribunal.

L'objet de l'inquisition est déjà odie par lui-même : car rechercher sur de si ples soupçons, c'est répandre les délateu confondre l'innocent avec le coupable, jeter le trouble parmi les familles. Mais manière dont elle procède, est encore p odieuse. Je n'en parlerai que d'après M riana, qui, ayant écrit en Espagne, ne pe

s être soupçonné de l'avoir peinte avec
s couleurs trop noires.

Les inquisiteurs ont, dans les villes et ns les campagnes, des espions pour ob-ver tout ce qui se dit et tout ce qui se it. Les personnes qui sont arrêtées comme spectes ou coupables, ne connoissent ja-ais leurs accusateurs; on ne les confronte s avec les témoins; souvent elles ne sa-nt pas ce dont on les accuse. Elles n'ont nc aucun moyen de se défendre, ni de pousser la calomnie. Cependant après oir été tenues long-temps dans une prison, elles ont beaucoup souffert, elles sont îlées vives. La confiscation des biens, e prison perpétuelle et une note d'in-nie sont les moindres peines auxquelles puisse être condamné. Enfin l'inquisition t porter aux enfans la peine du crime pères, et ses jugemens flétrissent une nille à perpétuité. Si on vous eût laissé eviner où se trouve un pareil tribunal, s l'auriez été chercher parmi les na-is les plus barbares, et vous ne l'y iez pas trouvé. Voilà cependant com-nt les hommes pervertissent une religion

Comment il procède.

qui ne respire que la douceur et l'amour

Ce tribunal est odieux par sa nature.

Mariana parle de la prudence, de la modération, de la probité et de la solide piété des premiers inquisiteurs. On les choisit tels, selon lui, pour prévenir l'abus que d'autres auroient pu faire de leur pouvoir, et on fit des lois très-sages, pour les retenir dans les bornes de la justice et de la raison. On voit bien qu'il est obligé de parler ainsi car, par sa nature, l'inquisition est nécessairement hors des bornes de la justice et de la raison, et il est bien difficile d'imaginer qu'on ait pu choisir des inquisiteurs tels qu'il les suppose, ou faire des lois pour contenir ceux qui voudroient abuser de leur pouvoir. Ceux qui établissoient ce tribunal en étoient-ils capables?

Premier acte des inquisiteurs.

On vit bientôt ce que c'étoit que ce choix et ces lois. Les inquisiteurs commencèrent par faire publier une déclaration, par laquelle ils offroient la grace à tous ceux qui viendroient d'eux-mêmes avouer leur faute. On dit, que dix-sept mille personnes vinrent avec confiance dans l'espérance d'obtenir l'absolution. Deux mille, Monseigneur, furent brûlées, et les autres ab

nappèrent que par la fuite. Voilà le premier cte de la prudence, de la modération, e la probité et de la solide piété de ce ribunal, dont la puissance s'accrut encore ans la suite. Certainement les Ithaciens 'avoient jamais été aussi cruels contre les Priscillianistes. Cependant S. Martin et S. Ambroise refusèrent de communiquer vec eux. Le pape Sirice et un concile de Turin les condamnèrent; et Ithace fut ui-même déposé et excommunié par l'é-lise (1).

Pourquoi ce tribunal s'établit sans obstacle en Espagne.

Ce tribunal s'établit sans obstacle, parce u'il ne sévissoit que contre les Juifs et les Maures, que les Espagnols haïssoient; et fut plus cruel qu'ailleurs, parce que peuple, devenu féroce par des guerres plusieurs siècles, aimoit à se baigner ans le sang des ennemis, qu'il avoit eu nt de peine à vaincre. On venoit en foule ces *Auto-da-fé*, à ces spectacles reli-ieux et sanguinaires, où l'on livroit aux mmes avec pompe jusqu'à des milliers

(1) Voyez Tillemont, tome 8 des Priscillianis-s, article 11 et suivans.

de victimes. Les Espagnols ne prévoyoien pas que ces feux s'allumeroient un jou pour eux.

Vœu de Philippe II.

Ils s'allumèrent en 1559 par les ordre de Philippe, qui apprit que le Calvinism pénétroit en Espagne, et s'y faisoit de partisans. Il s'y rendit par mer la mêm année. Mais ayant été assailli par une tem pête furieuse, il crut devoir son salut a vœu qu'il fit d'exterminer tous les héréti ques; et il ne douta pas que la providenc n'eût fait un miracle pour un *Auto-da-fé*

Auto-da-fé dont il goûte le spectacle.

Arrivé en Espagne, il s'empressa d'alle à Séville, où les inquisiteurs avoient ra massé des Protestans, pour lui donner u spectacle digne de lui. On en brûla treize tant hommes que femmes. Quelques jour aprés, vingt-huit gentils-hommes furen encore brûlés à Valladolid en sa présence Il voyoit de ses fenêtres ces malheureu dévorés par les flammes, il entendoit leur cris : bien loin d'en détourner la vue, o de montrer quelque reste de pitié, il pa toit sur eux ses regards avec une sorte d plaisir barbare. Malheur à ceux qui ne l partageoient pas : car des espions, répandu

armi le peuple, avoient ordre de faire arêter quiconque laisseroit échapper quelque igne de compassion. L'humanité étoit une érésie aux yeux de ce prince.

Jugement de l'inquisition contre des personnes qui avoient été attachées à Charles-Quint.

Constantin Ponce et Jean Égidius, deux hommes de mérite, étoient morts; le premier pendant qu'on lui faisoit son procés, le second après avoir été renvoyé absous: Ponce avoit été confesseur et prédicateur de Charles-Quint; Égidius, prédicateur de réputation, avoit été nommé par l'empereur à l'évêché de Tortose. Il seroit difficile de dire s'ils étoient coupables, ou si les inquisiteurs voulurent flétrir la mémoire de deux hommes, dont le crédit avoit excité leur jalousie. Ils en reprirent le procès, et firent brûler deux fantômes de paille habillés en prédicateurs. Enfin on arrêta Barthélemi Caranza, archevêque de Tolède. Il avoit assisté Charles-Quint dans les derniers momens de sa vie. Ce fut-là tout son crime : car l'empereur étoit soupçonné d'être mort avec quelque penchant pour la religion protestante. Ce prélat fut tenu en prison long-temps, et on lui confisqua son temporel.

Cruauté de Philippe, qui gouverne en inquisiteur.

Philippe ayant appris qu'il y avoi
Protestans dans un canton de la Cala
ordonna au vice-roi de Naples de faire
cher les troupes contre eux; et tous fu
passés au fil de l'épée, excepté qu
vingts, dont une partie fut brûlée, et l'a
pendue. Le duc de Savoie avoit voulu
vertir de la même manière des Calvini
qui habitoient dans ses montagnes, e
missionnaires avoient été défaits. Le
d'Espagne donna ordre au gouverneu
Milan de conduire des secours au
écrivant à celui-ci de n'épargner ni le
ni les cordes. Sa lettre finissoit par ces n
todos à las fuercas, todos à las fuer
Les tentatives qu'il fit plusieurs fois
introduire l'inquisition dans le royaum
Naples et dans le Milanès, ne firent
soulever les peuples; cependant il ne d
péra jamais de l'y établir un jour. Aus
cessa-t-il d'exhorter les papes à conju
avec tous les princes catholiques, l'ext
tion des hérétiques. J'ai rassemblé to
ces choses, afin de n'y plus revenir.

Il auroit dû prévoir la diffi-

Il n'est pas douteux que l'inquisitio
contribuât en Espagne à rendre l'aut

Philippe plus absolue : voilà pourquoi il loit l'établir dans tous ses états. Mais aisonnoit mal, parce qu'il ne savoit pas arquer la différence des circonstances. uroit dû observer que les Espagnols voient souffert l'érection de ce tribunal, parce qu'ils n'avoient pas prévu qu'il igeoit contre eux, et qu'ils n'y restoient mis, que parce que la terreur des *auto-da-* répandoit une méfiance générale, qui ne mettoit pas de concerter un soulèvement. n'en étoit pas de même des Napolitains, Milanais et des Flamands : ils ne pouient pas s'y méprendre ; et le clergé, qui mmençoit à connoître ses droits, s'oppot à l'inquisition, autant que les peuples. ilippe auroit donc dû prévoir que, plus feroit d'efforts, plus on lui résisteroit ; et e l'ombre même d'un inquisiteur excitoit des tumultes. Mais son despotisme reugle ne prévit rien.

culté d'établir l'inquisition hors de l'Espagne.

Le sang froid cruel du roi d'Espagne étoit nnu dans les Pays-Bas : la renommée exageroit, s'il étoit possible, et les Flamands croyoient, en quelque sorte, apercevoir la fumée des *auto-da-fé*. Marguerite,

Le cardinal Granvelle se rend odieux aux Flamands, qui craignoient déjà Philippe et l'inquisition.

duchesse de Parme, que ce roi avoit mée gouvernante, étoit aimée : il ne pas à elle que les peuples ne fussent reux, et que, par conséquent, son n'eût sur eux toute l'autorité que les p ont toujours sur leurs sujets, lorsqu' font le bonheur. Mais on lui avoit d pour premier ministre, Granvelle, évêque d'Arras, et quelque temps a cardinal. Cet homme naturellement le devint encore davantage, pour pl son maître; et, sans égard pour les l pour les privilèges, il voulut gouver despote.

Ils demandent qu'on retire les troupes espagnoles.

Après le traité de Cateau-Cambres Flamands avoient supplié le roi de r les troupes espagnoles, que la paix venoit de faire, rendoit inutiles. Ph les laissa, parce qu'il les jugea néces pour établir son autorité absolue, et aucune attention aux représentation états.

Philippe est forcé à y consentir.

Cette conduite parut suspecte et a les esprits. On fit encore des représenta à ce sujet, après le départ du roi; et tres entreprises du ministère donnèrer

autres plaintes. Granvelle affecta de ne s'en appercevoir : il éluda toutes les mandes des états ; et les peuples se re-rent aux impositions nécessaires pour tretien des troupes. Alors il fallut cé-, et les Espagnols partirent au commen-ient de 1561. Tel est souvent le despo-ne : il entreprend plus qu'il ne peut, e compromet ; cependant lorsqu'il est traint de s'arrêter, il perd toujours plus il n'a gagné par la violence.

La crainte de l'inquisition fait embrasser le luthéranisme aux Flamands.

es Flamands se réjouirent de ne plus : chez eux de troupes étrangères. Ils plaudissoient de la foiblesse que le vernement venoit de montrer. Ils n'en ient pas plus de confiance au roi ni au nistre : ils se sentoient seulement plus ardis : ils continuoient toujours de re-ter l'inquisition : les Protestans entre-oient parmi eux ces craintes ; et la con-te de Granvelle ne les confirmoit que p. Bientôt regardant la religion préten-e réformée comme un asyle contre le potisme, ils embrassèrent à l'envi la trine de Luther. Voilà le fruit des per-utions inconsidérées.

Ils le défendront avec fanatisme.

La défense de la religion mit dans les ame un fanatisme qui tiendra lieu de l'a mour de la liberté : car ils ne songeoien point encore à se soustraire à tout souverai Ils prendront de la confiance, en voyan jusques dans le conseil de la régente, d seigneurs du pays embrasser leurs intérêt C'est Guillaume de Nassau, prince d'O rangé, c'est le comte d'Egmont, le com de Horn, et plusieurs autres. La mauvai politique de Philippe a donc été la cau des progrès du luthéranisme dans les Pay Bas, du mécontentement des peuples, d des factions parmi les ministres. Nous ver rons bientôt les guerres qui naîtront de l

En Allemagne, Ferdinand est forcé à confirmer la paix de religion.

Pendant le court règne de François II l'Allemagne n'offre rien qui mérite d'êtr remarqué. On voit seulement les effor inutiles de l'empereur pour engager les Pro testans à reconnoître le concile de Trente qui alloit se rouvrir. Ferdinand I fut con traint d'abandonner ce dessein, et de con firmer la paix de religion de 1555. Il a temps de repasser en Angleterre pour obse ver Élisabeth, et avec elle les principal puissances de l'Europe.

CHAPITRE V.

Des principales puissances de l'Europe, depuis l'avénement d'Élisabeth au trône d'Angleterre, jusqu'à la paix de Vervins.

La mort de François II dissipe les projets du duc de Guise sur l'Angleterre.

Les Catholiques, ne reconnoissant point la légitimité d'Élisabeth, lui contestoient tout droit au trône, et le duc de Guise établissoit là-dessus ses projets d'ambition, songeant au crédit qu'il acquerroit si sa nièce, qui avoit réuni l'Écosse à la France, y réunissoit encore l'Angleterre. Il avoit, en conséquence, déterminé Henri II à faire prendre au dauphin et à la dauphine les titres que leur donnoient leurs droits reconnus par les Catholiques, et on n'attendoit plus que l'occasion pour les faire valoir. Mais la mort de François II dissipa tous les projets du duc de Guise, et en

même temps toutes les inquiétudes qu'i avoient pu donner à la reine Élisabeth.

Marie Stuart se prépare à retourner en Écosse.

Marie Stuart n'avoit presque plus d considération à la cour de France : ell étoit au contraire exposée aux dégoûts qu lui donnoit Catherine de Médicis. Cett reine se vengeoit sur elle du peu d'autorit qu'elle avoit eu pendant le règne de Fra çois II. Il fallut donc que Marie se pr parât à retourner en Écosse. Voyons qu étoit l'état de ce royaume.

Le calvinisme avoit, dès sa naissance, porté de nouveaux troubles en Écosse sous Jacques V, père de Marie.

En 1513, Jacques V monta sur le trô d'Écosse. Il avoit à peine deux ans, et l régence, qu'un prince du sang contest à la reine mère, produisit aussitôt de factions. Les troubles qui en naquiren durèrent pendant toute la minorité : i continuèrent même, après que le roi e pris les rênes du gouvernement ; et lo qu'il commençoit à se flatter de les v dissipés, le calvinisme, qui avoit pén en Écosse, jetoit de nouvelles semences d division, et préparoit de plus grands mau Le roi trouva des sujets désobéissans d les partisans de la nouvelle doctrine ; et noblesse qui faisoit la principale force de

parti, le traversa presque toujours dans ses desseins. Il mourut en 1542, du chagrin que lui donnoient toutes ces dissentions.

Après la mort de Jacques, Marie de Lorraine sa veuve, se saisit de la régence.

Marie Stuart, qu'il avoit eue de Marie de Lorraine, sœur des Guises, n'avoit alors que huit jours. Une seconde minorité réveilla toutes les factions, et en fit naître de nouvelles. Cependant, après quelques années de troubles, la reine-mère se saisit de la régence avec les secours que Henri II lui envoya, et la jeune reine, destinée au dauphin, fut conduite en France en 1548.

Les Calvinistes d'Écosse conjurent la ruine des Catholiques, lorsqu'ils apprennent les persécutions que Marie, reine d'Angleterre, fait aux Protestans.

Lorsque la régente songeoit à ramener les novateurs, où du moins à refroidir leur faux zèle, en tenant avec eux une conduite modérée; la mort d'Édouard lui fit espérer, qu'étant privés de l'appui que l'Angleterre leur donnoit, ils se refroidiroient insensiblement d'eux-mêmes. Elle ne se fût peut-être pas trompée dans son attente, si Marie, fille de Henri VIII, eût été capable de quelque modération. Mais les Protestans, que cette reine chassa par la terreur des supplices, ayant cherché un asyle en Écosse, portèrent avec eux la haine qu'ils avoient conçue contre les Catholiques, et firent

craindre aux Écossais des persécution
ils n'étoient pas encore menacés. Al
comte d'Angus, le lord Lorne, son fi
comte de Morton et de Glencarne, e
sieurs autres formèrent une associ
qu'ils nommèrent la congrégation d
gneur, pour l'opposer à l'église rom
qu'ils nommoient la congrégation de
La formule de cette association étoi
çue en ces termes : « Nous apperc
» de la rage infernale avec laquelle
» par l'organe de ses suppôts, les
» christs de nos jours, cherche à ren
» et à détruire l'évangile de Jésus-C
» et l'assemblée de ses fidelles, nou
» sommes crus obligés de prendre
» fense de la cause de notre maître,
» jusqu'au péril de notre vie, certa
» triompher en lui. Nous promettons
» en présence de la majesté divine
» cette congrégation, qu'avec le s
» de la grace, nous consacrerons cor
» ment nos soins, notre pouvoir, no
» et nos jours à conserver, à étendre
» blir la parole sacrée du Très-Hau
» congrégation. Nous ferons tous nos

pour rassembler des pasteurs fidelles, qui puissent administrer les consolations du saint évangile, et les sacremens à son peuple dans toute leur pureté. Nous nous engageons à soutenir ces pasteurs, à pourvoir à leur subsistance, à les défendre, ainsi que toute cette congrégation en général et chacun de ses membres en particulier, de toute notre puissance, contre Satan et contre toute autorité impie, qui entreprendroit de tyranniser, ou de troubler ladite congrégation. Nous nous unissons à elle, de même qu'à la parole divine : nous détestons, nous abandonnons la congrégation de Satan, ses superstitions, ses abominations et ses pratiques d'idolâtrie. Nous nous déclarons ouvertement ses ennemis par cette promesse sincère, faite devant Dieu, que nous déposons ici, signée de notre main, à Edimbourg, le 3 décembre 1557 ».

Marie de Lorraine est trop foible pour combattre le fanatisme qui passe d'Angleterre en Écosse.

Vous voyez que ces enthousiastes ne se bornent pas à demander l'exercice de leur religion ; ils conjurent la ruine des Catholiques. Ils sont prêts à prendre les armes pour prévenir les persécutions qu'on fait.

ailleurs contre les Protestans, jugeant qu'
seront exterminés, s'ils n'exterminei
Par ce qu'ils disent de la congrégation
Seigneur, ils se croient envoyés de Di
pour extirper la *congrégation de Sata*
Malheureusement ils se voyoient soute
par la plus grande partie du peuple, et i
osoient déjà donner des réglemens sur
manière de prier. La régente éprouva q
les autres princes avoient donné au fa
tisme des forces auxquelles elle ne pouv
plus opposer de barrière. La conduite m
dérée qu'elle tenoit avec ces enthousiast
ne les rassuroit pas. Ils n'attribuoient
modération qu'à son impuissance, et ils
geoient qu'elle n'attendoit que le mom
de pouvoir sévir impunément, persuad
qu'elle devoit persécuter, puisqu'elle ét
Catholique. Or ce fanatisme devoit p
duire en Écosse des désordres d'autant pl
grands, que les peuples y étoient plus
roces qu'ailleurs, et presqu'encore sa
vages.

A l'avénement d'Elisabeth, les Protestans Écossais se flattent de trouver une protection dans cette reine.

L'avénement d'Élisabeth donna une n
velle hardiesse aux protestans Écossais, c
ils se flattèrent que cette reine ne leur re

seroit pas des secours. Dans ce siècle, le prince le plus sage avoit d'autant plus de peine à se bien conduire, que tout ce qui se faisoit de mal dans les états des autres, influoit nécessairement dans les siens. La congrégation du Seigneur osa demander à la régente et au parlement l'extinction de l'idolâtrie; c'est ainsi qu'elle désignoit l'église romaine.

Jean Knox allume encore leur fanatisme. Il les arme, et les grands sont à leur tête.

Marie de Lorraine temporisoit, lorsque Jean Knox arriva de Genève, avec tout le fanatisme de la secte de Calvin. Aux déclamations de ce forcené, le peuple devint furieux, brisa les images, renversa les autels, enleva les vases sacrés, pilla, détruisit plusieurs monastères. La régente fut obligée de prendre les armes: mais il fallut bientôt négocier, parce que les grands, qui vouloient faire servir l'enthousiasme du peuple à leur ambition, s'étoient mis à la tête des rebelles dont le parti croissoit tous les jours.

L'accommodement ne pouvoit pas être durable. Les rebelles connoissoient trop les châtimens qu'ils méritoient, pour se reposer sur un traité auquel ils avoient forcé l'au-

torité légitime. Les chefs prenoient don de nouvelles mesures. Ils continuoient d'e citer le peuple, ils lui faisoient de nou veaux sujets de crainte, ils lui offroient l pillage des églises et des monastères; Knox, avec ses déclamations grossières e extravagantes, n'étoit que trop propre à m muer des esprits ignorans et féroces.

Ils publient un acte, par lequel ils ôtent la régence à Marie de Lorraine, et ordonnent aux troupes françaises de sortir du royaume.

Sur ces entrefaites, le mariage du dau phin avec Marie Stuart, et la mort d Henri II, qui arriva l'année suivante, fou nirent aux chefs des factieux de nouveau prétextes pour animer encore le peuple. I lui représentèrent la puissance des Guis en France, et l'usage qu'ils en faisoien contre les Calvinistes; ils lui firent crain les secours qu'ils enverroient à la régen et ils le firent si bien entrer dans tou leurs vues, qu'ils osèrent, de leur propr autorité, publier un acte, par lequel il ôtoient la régence à Marie de Lorraine et ordonnoient aux troupes françaises d sortir du royaume.

Elisabeth lui donne des secours.

Leur confiance se fondoit principalemen sur les secours qu'ils demandoient à l reine d'Angleterre, et qu'ils se flattoien

l'obtenir. En effet, les intérêts d'Élisabeth ne s'accordoient que trop avec les leurs. Le titre de reine d'Angleterre que Marie Stuart avoit pris, découvroit assez les desseins que les Guises se proposoient d'exécuter, après avoir subjugué l'Écosse. Elle voyoit que les Catholiques, mécontens de son gouvernement, n'attendoient que l'occasion pour se déclarer en faveur de sa rivale. Elle jugea donc qu'elle assuroit sa couronne, si elle entretenoit les troubles en Écosse; et ses troupes marchèrent. Elles mirent le siège devant Leith, où les Français s'étoient renfermés.

Dans ces circonstances, la tempête dispersa une flotte qui conduisoit le marquis d'Elbœuf, et la régente mourut. Cette princesse, dit M. Hume, joignoit aux talens qui étoient comme héréditaires dans sa maison, une modération et des vertus qu'on ne remarquoit pas dans les autres princes de son sang. Après ces deux événemens, les Français ne pouvant plus se maintenir en Écosse, les ministres de France et d'Angleterre signèrent à Édimbourg un traité, qui portoit que les troupes françaises éva-

Traité conclu à Édimbourg avec les rebelles.

cueroient incessamment l'Écosse, que
çois et Marie cesseroient de prendre l
de roi et de reine d'Angleterre; et
accorderoient une amnistie générale
tout le passé. Ils réglèrent aussi la
que le parlement auroit au gouverneme
Élisabeth sut si bien se conduire dans cet
conjoncture, qu'elle conserva plus d'auto
rité sur les Écossais, qu'elle n'en laissoit
Marie même.

Ils abolissent dans un parlement la religion catholique.

Les chefs de la congrégation se trou
voient maîtres du royaume. Ils convoqu
rent un parlement, dans lequel on conclu
la ruine entière de la religion catholique
Bientôt les Protestans sévirent avec fureu
ils abolirent la messe, établirent leu
ministres, pillèrent les monastères et l
églises, et se saisirent des biens du cler
L'avarice jointe au fanatisme, produisi
par-tout un brigandage, qu'aucune puis
sance ne pouvoit réprimer. Cependant Fra
çois et Marie refusoient de ratifier le trait
d'Édimbourg, et de reconnoître un parl
ment qui s'étoit assemblé sans leur ave
C'est dans ces circonstances, que le roi d
France étant mort, Marie se vit forcée

retourner dans un royaume, où ses sujets étoient les ennemis de son autorité et de sa religion. Elle quitta le titre de reine d'Angleterre : mais quelques instances que fissent auprès d'elle les ministres d'Élisabeth, elle refusa de renoncer aux droits qu'elle avoit à cette couronne.

Marie Stuart arrive en Écosse.

Elle fut conduite en Écosse par ses oncles le duc d'Aumale, le grand-prieur et le marquis d'Elbœuf. Elle avoit à peine dix-neuf ans. Si ses graces séduisantes et les charmes de son esprit étoient sans force dans un climat presque sauvage, l'éclat de sa beauté frappa les yeux de ces peuples brutaux ; et ses manières humaines, affables, bienfaisantes, touchèrent ces ames féroces : elle eût été adorée par des hommes, elle captiva quelque temps les Écossais.

Sa présence paroît calmer le fanatisme ; mais ce n'est que pour un moment.

La vue de cette princesse aimable produisit donc au moins un calme passager. Voulant en profiter pour rétablir l'ordre, elle eut la sagesse de donner sa confiance à des ministres agréables à la nation. Mais l'enchantement se dissipa bien vîte. Les fanatiques sortirent comme d'un songe : ils se

réveillèrent en pensant que la reine
catholique. Ils lui avoient accordé co
une faveur d'avoir une messe dans sa
pelle; et cependant ils se demando
Souffrirons-nous cette idolâtrie? un idc
n'est-il pas digne de mort? peut-il cons
quelque autorité dans l'état? Le clergé
tendu réformé osoit faire des prières
sa conversion. Il lui déclaroit ouverte
qu'il espéroit de lui voir bientôt ab
ses erreurs; et il lui demandoit de pay
vœux et ses prières par une augment
de biens. Elle tenta vainement d'ad
le caractère brutal de Jean Knox.
descendit jusqu'à le prier, s'il trouvoit
que chose à reprendre dans sa conduit
l'en avertir en particulier, et de ne pa
vilir dans ses sermons aux yeux du pe
Il lui répondit que si elle vouloit ve
l'église, elle y entendroit l'évangile
vérité; et il ne cessa jamais d'invec
contre elle, ni de soulever les esprit
des discours séditieux. Tout étoit un
de scandale dans cette jeune princesse
enjouement, sa parure, ses amusemei
plus innocens. On la contrarioit, e

t, dans tous ses goûts. Quelques orne-
ıs, que les femmes portoient sur leurs
its, parurent à ces réformateurs, aussi
ndes que rigides, comme une vanité
inelle, qui devoit attirer la colère du
sur tout le royaume.

ns appui, n'ayant que des revenus médiocres, entourée de factions, au ıu d'une noblesse séditieuse, d'un peuperstitieux, et d'un clergé insolent, ie sentit combien il étoit de son intérêt e en bonne intelligence avec Élisabeth, ıvoit plus d'autorité qu'elle en Écosse. ; la politique sembloit donner d'autres eils à la reine d'Angleterre. Pouvoit-e lier avec une princesse qui avoit des s sur sa couronne, et qui l'avoit dé- ; si ouvertement? ne seroit-ce pas en- ir les Catholiques, qui la desiroient on trône, à tramer quelque conspira- contre le gouvernement présent? et oit-elle contribuer à lui procurer un e tranquille, sans s'exposer à troubler même son propre repos? Malheureuse- t le caractère d'Élisabeth n'entroit que dans les vues de sa politique, et sa pru-

Elle recherche l'amitié d'Élisabeth, qui est son ennemie par politique et par jalousie.

dence servoit à voiler d'autres motifs qu'el
n'avouoit pas, mais qu'elle cachoit m
Avec le génie d'un homme, elle avoit tout
les petitesses d'une femme : elle étoit arti
cieuse, fausse, coquette, impérieuse et j
louse. C'est pourquoi, autant elle montr
de courage et de prudence avec les mini
tres des autres princes, autant elle laiss
voir de frivolité avec l'ambassadeur d
Marie. Elle lui faisoit des questions sur l
figure de cette princesse, sur sa taille, s
la couleur de ses cheveux : elle lui demand
qui des deux jouoit mieux du clavecin
elle poussa même l'indiscrétion jusqu'à l
demander laquelle étoit la plus belle. El
paroissoit tous les jours avec de nouvell
parures, avec de nouveaux habits : tant
vêtue à l'anglaise, tantôt à l'italienne, ta
tôt à la française, elle sembloit voulo
passer pour la plus belle femme de chaq
nation, et on eût dit qu'elle ne voyoit
ministre écossais que pour traiter avec l
des droits aux graces et à la beauté. A
reste, son inquiétude n'étoit pas sans fo
dement : car, à cet égard, Marie avoit to
l'avantage. Il étoit aisé de s'apperceve

dépendamment de toute raison politi-
Élisabeth seroit toujours l'ennemie de
ne d'Écosse; et que ses démonstrations
itié ne seroient jamais que fausseté et
mulation.

Elle négocie avec elle sans succès.

larie cependant, qui vouloit compter
cette amitié, parce qu'enfin elle en
t besoin, lui fit proposer de la cimenter,
a reconnoissant pour son héritière à la
onne d'Angleterre. Vous pouvez juger
tte proposition fut agréée. Élisabeth
ndit que Marie, refusant de ratifier
ité d'Édimbourg, paroissoit assez dans
ssein de ne pas attendre que la suc-
on fût ouverte, et que dans cette con-
ture, elle n'auroit pas l'imprudence de
lonner de nouveaux partisans en An-
rre, en la montrant aux Anglais, com-
devant être un jour leur reine. Elle
a cependant, que, si Marie vouloit
er le traité, elle offroit de l'expliquer,
ôter tout soupçon qu'elle voulût l'ex-
de sa succession. Alors la reine d'É-
consentit à renoncer à toutes préten-
actuelles sur la couronne d'Angleterre,
ru qu'Élisabeth lui en assurât l'héri-

tage. Cette dernière proposition étoit si juste qu'Élisabeth ne pouvoit s'y refuser, sans mettre le tort de son côté : elle prit donc le parti de laisser traîner cette affaire, jusqu'à ce qu'enfin on n'en parlât plus.

Combien Élisabeth étoit jalouse de son autorité.

Élisabeth ne craignoit rien tant que d'être exposée à partager son autorité, jusques-là qu'elle auroit pris ombrage, non seulement d'un mari, mais encore de ses propres enfans. Elle paroissoit haïr d'avance quiconque pouvoit lui succéder : elle paroissoit même vouloir empêcher que ceux qui avoient quelque droit au trône, pussent avoir des descendans. Le comte Hartfort ayant épousé secrètement Catherine Gray, sœur cadette de l'infortunée Jeanne, elle les fit enfermer dans la tour de Londres, et ne rendit la liberté au comte qu'après la mort de sa femme. Avec ce caractère, elle étoit bien éloignée de désigner pour son héritière une princesse, que beaucoup d'Anglais désiroient de voir sur le trône.

C'est pourquoi elle se résolut à vivre dans le célibat, sans néanmoins ôter toute espérance à ceux qui aspiroient à sa main.

Quoiqu'elle ne paroisse pas avoir été fort sensible à l'amour, elle se déclara ouvertement pour le célibat, par la crainte de perdre son autorité. Cependant elle n'é-

s fâchée qu'on imaginât qu'elle ne per-
teroit pas dans cette résolution. Elle lais-
t volontiers concevoir des espérances aux
nces étrangers, et aux grands du royau-
, qui aspiroient à sa main; les ména-
nt toujours, ne s'engageant jamais, et
retenant par ce moyen dans ses inté-
s. Sa politique s'accordoit en cela par-
tement avec sa coquetterie. Cependant
elles qu'aient été les petitesses de cette
ne, elle ne les eût pas eues, si elle n'eût
s été femme; et vous verrez qu'en chan-
ant de sexe, elle eût été un grand hom-
e. Marie Stuart n'étoit pas un grand hom-
e: mais elle n'avoit pas, comme Élisabeth,
utes les petitesses de son sexe, peut-être
rce qu'elle étoit plus sûre d'en avoir
utes les graces.

Les circonstances étoient bien différentes sur ces deux princesses. Tandis que Marie, veloppée dans une suite d'événemens fu-stes, n'a rien à se reprocher et s'attend aque jour à de nouveaux malheurs, tout vient favorable à la reine d'Angleterre. rivale impuissante est au moment d'être primée par des sujets rebelles; les Guises

Dans des circonstances bien différentes de celles de Marie Stuart, elle fait de grandes choses.

qu'elle avoit redoutés, ne peuvent plus r
entreprendre, depuis qu'ils ont perdu
France une partie de leur autorité. Elle
voit aucun sujet d'inquiétude ni au deh
ni au dedans; et le calme est dans ses ét
pendant que des orages s'élèvent tout aut
d'elle. Dans cette situation heureuse, (
se fit un plan de ne rien entreprendre té
rairement, et de s'occuper du bonheur
ses peuples. « Elle acquitta une partie (
» dettes immenses de la couronne : elle
» des réglemens sur la monnoie, que
» prédécesseurs avoient considérablem
» altérée : elle remplit ses arsenaux d'arm
» qu'elle fit venir d'Allemagne et d'aut
» endroits : elle engagea la noblesse à s
» procurer à son exemple : elle introdu
» dans ses états l'art de faire la poudre,
» de fondre des canons de cuivre ; elle f
» tifia ses frontières du côté de l'Écos
» fit de fréquentes revues de ses milices,
» favorisa l'agriculture, en favorisant l'
» portation des grains. Elle releva le co
» merce et la navigation : elle augme
» si considérablement la marine de
» royaume, par les vaisseaux qu'elle fit co

» truire à ses frais, et par ceux qu'elle en-
» gagea les négocians à faire construire à
» leurs dépens, qu'elle fut regardée à juste
» titre comme la restauratrice de la puissan-
» ce et de la gloire maritime de l'Angle-
» terre, et comme la souveraine des mers du
» nord. Loin que son économie naturelle
» fût un obstacle à ces grandes entreprises,
» elle lui assuroit au contraire les moyens de
» les exécuter avec plus de certitude. Enfin,
» l'Europe entière admira dans la conduite
» de cette princesse, tout ce que des projets
» bien conçus, dirigés prudemment et sui-
» vis avec constance, peuvent produire
» d'avantageux à une nation ». Dans ce tableau, que fait Mr. Hume, Élisabeth n'est plus une petite coquette, occupée de sa personne et de sa parure, c'est un roi digne du trône.

Triumvirat, en France, au commencement du règne de Charles IX. 1562.

Un triumvirat s'étoit formé en France. Le duc de Guise, le connétable de Montmorenci, et le maréchal de S. André : ces trois hommes qui avoient fait auparavant à la cour trois partis contraires, jurèrent au commencement du règne de Charles IX, de ne plus séparer leurs intérêts et de s'unir

pour la défense de l'ancienne religion. (motif étoit, dans le connétable seul, l'el d'un zèle sincère : car autrement il aur penché à prendre le parti du prince de C dé, dans lequel étoient Coligni et Dande ses neveux.

Catherine de Médicis, qui crsint les triumvirs, veut s'attacher le roi de Navarre.

Catherine de Médicis, à qui ce triu virat donnoit de l'inquiétude, craignit (le roi de Navarre ne s'y joignît encore, co me il en étoit vivement sollicité. Afin d(retenir, elle le flatta de traiter plus favo blement les Huguenots. Cependant elle tint pas, ou du moins elle ne put teni parole : car au mois de juillet, il parut édit qui interdisoit toute assemblée aux C vinistes.

1562.

Colloque de Poissi.

Voyant alors qu'on tramoit pour dimin son autorité, elle s'attacha le roi de Nava et l'amiral, en faisant convoquer une semblée à Poissi, dans laquelle les Cat liques et les Protestans devoient discuter points controversés, et chercher les moy de se réunir. Les plus sages s'opposoien ce dessein, parce qu'ils en prévoyoient vénement : mais le cardinal de Lorra l'approuva, comptant que ce seroit

on de faire briller son éloquence. Cette
blée s'ouvrit le 9 de septembre, en
ıce du roi, de la reine et des princes 1562.
ıg : c'est ce qu'on nomme *le colloque*
issi. Théodore de Bèze y parla pour
ıguenots. On disputa, et les deux partis
ıarèrent, chacun avec la confiance
r vaincu.

colloque de Poissi parut avoir converti Conversion du roi de Navarre, qui s'unit aux triumvirs.
ne de Bourbon. Il est au moins certain
sollicité par le légat qui le flattoit de
titution du royaume de Navarre, il
à la communion romaine, et s'unit
ımvirat. Jaloux d'ailleurs du mérite
frère, il voyoit qu'il ne joueroit ja-
ıue le second rôle dans le parti des
ıistes ; et il crut qu'en qualité de pre-
rince du sang, il seroit plus considéré
le parti qui suivoit le roi, ou que le
ivoit. Jeanne d'Albret, qui avoit
:t impatiemment le huguenotisme de
ıari, parce qu'elle ne vouloit pas,
elle, perdre le peu qui lui restoit, se
ıuenote quand le roi de Navarre se fit
ique, et devint huguenote très-opi-

Alors Catherine passe dans le parti des Huguenots, et fait donner un édit en leur faveur.

La reine vit que l'union du roi de
aux triumvirs, alloit lui enlever le
torité qu'elle conservoit encore. Elle
donc sa religion à ses intérêts, et
dans le parti des Huguenots, elle
quer l'édit de juillet, et en fit de
autre qu'on appela l'édit de janvier
leur permettoit les assemblées et
1562. exercices de leur religion, jusqu'à
concile général eût décidé sur l
contestés.

Philippe II désapprouve cet édit.

Dès que Philippe II eut appris c
velle, il se hâta d'écrire au pape,
Navarre, à Catherine de Médicis
les princes catholiques, pour téme
douleur qu'il en ressentoit. Il les e
à prendre les armes, afin de porter l
coup au parti protestant, et il offr
part tous les secours qu'on jugeroi
saires.

Les chefs des deux partis se retirent de la cour.

Antoine de Bourbon, sollicité pa
et par l'ambassadeur d'Espagne,
offroient toujours l'appât du roya
Navarre, pressa la reine d'éloigr
cour les Colignis à qui elle paroissoi
sa confiance. Elle y consentit, à c

que le cardinal de Lorraine, le duc de Guise et le maréchal de S. André, se retireroient dans leurs terres. La condition fut acceptée parce que ces seigneurs comptoient trouver l'occasion de revenir, et que d'ailleurs ils laissoient auprès de Charles IX, le roi de Navarre et le connétable de Montmorenci, qui veilleroient sur leurs intérêts.

La cour étoit alors à Monceaux, près de Meaux; et Condé, voyant la retraite de ses ennemis, vint à Paris dans l'espérance de s'en rendre maître. Le roi de Navarre fut effrayé du projet de son frère, et n'osant s'y opposer tout seul, il invita le duc de Guise et le connétable à s'avancer avec des troupes et à se joindre à lui. Le duc étant arrivé à Vassi, petite ville de Champagne, ses gens en vinrent aux mains avec les Huguenots, qui tenoient leur prêche dans une grange: il y fut lui-même blessé, et ce fut là le commencement de la guerre civile.

Commencement de la guerre civile.

Le prince de Condé sortit alors de Paris, s'empara d'Orléans, dont il fit sa place d'armes: mais les triumvirs se rendirent maîtres de la personne du roi, et le conduisirent à Paris, malgré la résistance de

Condé, à la sollicitation de Catherine, arme contre les triumvirs, qui se sont saisis de la personne du roi.

la reine, qui représentoit que cette violen autoriseroit les rebelles, et romproit tout les mesures qu'elle avoit prises, pour ram ner les esprits par la douceur. C'est qu'el se voyoit désormais sans autorité : aus écrivit-elle plusieurs lettres au prince d Condé, pour l'inviter à la délivrer, elle le roi, de la dépendance où ils étoient. C motif fut en effet celui que publia Cond dans ses manifestes, où il représenta le r et la reine, comme en captivité sous la pui sance des Guises. Aussitôt les Huguenot prirent les armes dans toutes les province ils pillèrent les églises ; ils se saisirent d plusieurs villes : et le soulèvement fut gén ral. Il y eut en différentes parties du roya me jusqu'à quatorze armées, qui laissoie par-tout des traces de leur cruauté. Le sa des citoyens, les autels renversés, les tem ples ruinés, les villes pillées, les campa gnes dévastées étoient les marques auxque les on reconnoissoit les lieux par où el avoient passé.

Il obtient des secours d'Elisabeth, à qui il livre le Havre

Cependant les royalistes avoient re des secours de troupes et d'argent du r d'Espagne, du pape, de Côme duc d

Florence, et de la république de Venise. Condé, hors d'état de résister à tant de forces, eut recours à la reine d'Angleterre : maître de la plus grande partie de la Normandie, il offrit de lui livrer le Hâvre-de-Grace, si elle vouloit lui donner cent mille écus, et envoyer six mille hommes pour défendre cette place, Dieppe et Rouen. Ces propositions étoient trop avantageuses pour n'être pas acceptées. Le Hâvre dédommageoit Élisabeth de la perte de Calais : il lui importoit d'ailleurs de s'opposer à l'agrandissement des Guises, et d'humilier en France les Catholiques, afin de s'assurer mieux de leur obéissance en Angleterre.

Les royalistes reprirent plusieurs villes. Rouen, entre autres, fut enlevée d'assaut, et coûta la vie au roi de Navarre, qui mourut de ses blessures. Mais Condé, ayant reçu un secours des Protestans, que Dandelot lui amena d'Allemagne, s'avança jusqu'à Paris, dont il attaqua les faubourgs. Repoussé par le duc de Guise, il fut suivi par les Catholiques, et joint près de Dreux, lorsqu'il alloit en Normandie, dans le dessein de s'unir aux Anglais. L'action fut

Bataille de Dreux, où Condé et le connétable sont faits prisonniers.

vive, la perte à-peu-près égale des de côtés; le champ de bataille resta aux ro listes : le maréchal de S. André perdit vie, et les deux généraux furent faits p sonniers, c'est-à-dire, le connétable et prince de Condé.

Le duc de Guise assassiné par Poltrot.

L'amiral rassembla les débris de l'a mée, trouva de nouvelles ressources, repr presque toute la Normandie, pourvut à défense de la ville d'Orléans, dont le dc de Guise forma le siège. La place étoit fo pressée, lorsqu'un gentil-homme calvinis nommé Poltrot, crut servir sa religion, assassinant le duc de Guise. On accu Coligni et Bèze, d'avoir excité la fureur ce malheureux; mais ce fut sans preu Jamais on n'a rien remarqué dans le conduite, qui puisse les faire soupçonn avec quelque fondement. Il est seuleme vrai que cet assassinat trouva parmi l huguenots des fanatiques qui l'approu rent. Voilà le premier crime de cette esp ce, et ce ne sera pas le dernier (1).

1563.

(1) L'année suivante on découvrit à Rome a conjuration qui fait bien voir ce que pouvoit al

La perte que les Catholiques venoient de faire, fit penser à la paix. Montmorenci et Condé la desiroient, pour recouvrer la liberté; et Catherine pour reprendre une puissance que les Guises ne paroissoient plus en état de lui disputer. Le traité qui fut fait, rendit la liberté aux deux généraux, et permit, avec quelques restrictions, l'exercice de la religion prétendue réformée. Alors les Catholiques et les Huguenots s'étant réunis sous les ordres du connétable et du prince de Condé, firent le

Les deux parties ayant fait la paix reprennent le Hâvre.

fanatisme. Le comte Antoine Canossa et cinq autres personnes de distinction, connurent, par des révélations célestes, que le successeur de Pie V seroit le monarque du monde, et qu'il établiroit par-tout la seule religion catholique. Afin donc de hâter cet événement, ces visionnaires conçurent l'assassinat du pape, bien persuadés sans doute qu'ils obtiendroient chacun des principautés, comme s'ils eussent été les neveux de celui qui leur étoit prédit. On les mit à la question; on les interrogea séparément; et ils répondirent tous de la même manière, que le seul motif de leur conjuration avoit été le desir de voir une seule religion sous un pape souverain du monde. On ne put pas leur arracher autre chose.

siège du Hâvre, et enlevèrent cette pl
aux Anglais. Coligni et Dandelot,
avoient montré de l'éloignement pou
paix, ne prirent point de part à cette
treprise. La tranquillité fut enfin réta
dans le royaume, malgré les efforts de l'
bassadeur d'Espagne, qui tenta d'excite
nouveaux troubles.

Fin du concile de Trente.

1563

Le concile de Trente, qui s'étoit rouv
au mois de Janvier 1562, finit cette an
le 4 de décembre. On ne le publia pas
France, soit par la crainte de soulever
Protestans, soit par d'autres raisons
subsistent encore, et qui en ont empê
la publication jusqu'à ce jour. Il renfer
plusieurs articles de discipline qu'on au
peine à concilier avec la jurisdiction
princes et des magistrats, ainsi qu'avec
libertés de l'église gallicane. D'ailleur
est approuvé pour la doctrine, et recu
dans toute la catholicité.

Élisabeth fait la paix avec la France.

Le Hâvre avoit fait peu de résistan
parce que de plus de six mille hommes
garnison avoit été réduite par la pes
quinze cents en état de servir, et que de
veaux secours partis d'Angleterre, ay

ls retenus par les vents, n'arrivèrent que
rsque la place venoit de capituler. Pour
comble de malheur, les troupes Anglaises
portèrent la peste à Londres, où elle enleva
ingt mille personnes. Élisabeth dont, en
cette occasion, la prévoyance et l'activité s'é- 1564.
ient démenties, fit sa paix avec la France.

L'Écosse attiroit alors son attention. Elle Elle donne de fausses marques d'amitié à Marie Stuart.
ignoroit pas que les Guises offroient Marie
tous les princes qui pouvoient servir leur
mbition et causer des troubles en Angle-
rre : c'est pourquoi elle affecta de répon-
re au desir que Marie avoit d'être bien
vec elle. Ces deux reines s'écrivoient toutes
s semaines, avec les plus tendres expres-
ons, comme deux sœurs qui s'aiment.
lisabeth répétoit souvent à Marie, com-
en elle desiroit de la voir mariée avec un
igneur Anglais, parce que c'étoit le seul
oyen de cimenter l'union entre les deux
oyaumes. Elle offroit même, dans ce cas-là,
e l'appeler à sa succession : mais ce n'étoit
ue dissimulation de sa part. Elle vouloit
ulement gagner du temps, et elle se ré-
acta, lorsqu'elle vit que ses offres alloient
re acceptées.

La reine d'Écosse épouse le lord Darnley.

Marie étoit depuis deux ans le jouet des artifices de cette reine, lorsqu'elle consentit à prendre pour époux, celui que son conseil et les vœux de la nation lui désignoient. C'étoit le lord Darnley, fils du comte de Lenox. Il étoit né et avoit été élevé en Angleterre, où son père s'étoit fixé depuis qu'une faction l'avoit chassé d'Écosse. Proche parent de Marie, il avoit, après elle, plus de droit qu'aucun autre à la couronne d'Angleterre.

Élisabeth, qui avoit paru approuver ce mariage, veut l'empêcher.

Élisabeth eût mieux aimé que Marie fût restée veuve : mais elle se voyoit au moins délivrée de l'inquiétude d'une alliance étrangère. C'est pourquoi elle parut d'abord approuver ce mariage. Cependant lorsqu'il fut sur le point d'être conclu, elle envoya ordre à Darnley de revenir en Angleterre, sous peine de désobéissance : elle fit mettre à la tour la mère et le frère de ce seigneur : elle fit saisir tous les biens de la maison de Lenox : elle se plaignit, protesta, menaça sans pouvoir donner aucune raison plausible de son mécontentement. En effet elle ne pouvoit pas avouer ses petites jalousies, ni le dessein perfide d'

à la révolte les Écossais, qui désap-
oient ce mariage, et que sa conduite
oit assurer de sa ptotection.

olitique parut d'abord avoir tout le qu'elle en avoit espéré. Knox et s ministres de la réforme prétendue en chaire que le nouveau roi étoit que, quoiqu'il donnât toutes les dé-ations du contraire. Ils ameutoient opulace d'Édimbourg, lorsque plu-es principaux de la noblesse s'étant és à Sterling, sous le prétexte spé-e la religion, jurèrent de prendre les ontre leur souveraine, et demandè-la reine d'Angleterre des secours eur promit.

Sa conduite enhardit les mécontens à se révolter.

1565.

e, instruite de leur conspiration, les ner de venir rendre compte de leur e. Elle avoit levé des troupes pour 'exécution de ses ordres. Cependant lles, déjà au nombre de mille che-ntoient de soulever le peuple. Mais n n'étoit pas disposée à la révolte. moit, elle aimoit la reine; et comme ige étoit en général approuvé, elle ssoit pas tromper aux vues intéres-

Ils sont forcés à se retirer en Angleterre.

sées des seigneurs mécontens. Pour
par l'armée royale, forte de dix-huit
hommes, ils abandonnèrent l'Écosse,
réfugièrent en Angleterre.

Élisabeth les désavoue, quoiqu'elle leur eût promis des secours.

Élisabeth, trompée dans son attent
désavoua hautement. Elle engagea mê
chefs, par des assurances secrètes de s
tection, à convenir devant les amb
deurs de France et d'Espagne, qu'ell
voit aucune part à leur révolte; et dès q
eut cet aveu, elle les chassa de sa pré
comme des traîtres et des scélérats q
avoit en horreur.

Le cardinal de Lorraine empêche Marie de traiter les rebelles avec clémence.

Les rebelles fugitifs, bannis et sa
pui, eurent recours à la clémence d
souveraine. Marie naturellement n'étc
portée à la rigueur. Elle croyoit mêm
pardonnant, s'attacher des sujets, d
religion lui faisoit des ennemis. Elle
dans ces dispositions, lorsqu'un amb
deur qui vint de France, lui appor
conseils violens du cardinal de Lorr

Alors l'entrevue de Bayonne et d'autres circonstances, effrayoient les Huguenots de France.

La paix accordée aux Huguenots
roissoit à Coligni qu'un piége pour l
sarmer, afin de les accabler ensuite
surement. La conduite de Catheri

Médicis ne confirmoit que trop ces soupçons. Sous prétexte de remédier aux abus causés par les dernières guerres, elle parcouroit le royaume avec le roi : mais on conjecturoit que son dessein étoit d'observer dans chaque province les moyens d'exterminer à-la-fois tout le parti protestant. Ce dessein, aussi extravagant que barbare, parut vraisemblable, lorsqu'on la vit se rendre à Bayonne, où se trouvèrent le reine d'Espagne sa fille, et le duc d'Albe. On connoissoit trop le plan que Philippe s'étoit fait, et l'ame atroce du duc d'Albe, pour ne pas attendre de cette entrevue les projets les plus sanguinaires; et l'événement prouvera qu'on ne se trompoit pas. 1565.

Dans de pareilles circonstances, le cardinal de Lorraine étoit bien éloigné d'approuver le plan de modération que Marie s'étoit fait; et cette princesse étoit de son côté d'autant plus portée à se prêter aux vues de son oncle, que la conduite qu'elle avoit tenue jusqu'alors, n'avoit point diminué l'emportement avec lequel les ministres protestans déclamoient contre elle. C'est pourquoi, se déterminant à faire faire le procès

Marie convoque un parlement pour juger les rebelles.

aux seigneurs bannis, elle convoqua le parlement à Édimbourg. Leur crime étoit manifeste, leur condamnation paroissoit inévitable : mais un événement imprévu et terrible les déroba à la rigueur des lois, et causa la perte de Marie.

1565.

Mais elle va devenir criminelle.

Un trône est toujours environné de précipices pour une jeune personne qui ne veille pas assez sur ses démarches : il ne faut qu'un faux pas. Combien donc ne devez-vous pas trembler pour Marie, qui règne dans des temps plus difficiles qu'aucun de ceux dont l'histoire ait conservé le souvenir ! Cette princesse aimable, pour qui vous vous intéressez, irréprochable jusqu'à ce moment, et même digne d'éloges à bien des égards, va devenir criminelle.

Caractère de Henri son mari.

Henri, c'étoit le nom que portoit Darnley depuis qu'il étoit sur le trône, Henri, dis-je, avoit tous les agrémens extérieurs, capables de séduire une jeune pesonne. Marie, dans les premiers transports de son amour, lui avoit donné le titre de roi : elle joignoit son nom au sien dans tous les actes publics, et elle ne croyoit jamais assez faire pour l'élévation d'un époux qu'elle aimoit

C'étoit une imprudence : elle le sentit, lorsqu'elle découvrit dans ce prince un homme insolent, violent, irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs, et qui, gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faisoit pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve ; il en fut indigné, et quoique ses vices fussent l'unique raison du refroidissement de la reine, il supposa qu'elle avoit d'autres motifs, et il médita sa vengeance.

La reine d'Écosse accorde imprudemment trop de confiance à David Rizzio.

Il y avoit alors à la cour un musicien, nommé David Rizzio. Il étoit venu à la suite de l'ambassadeur du duc de Savoie ; et Marie, qui l'avoit d'abord retenu pour compléter sa musique, l'avoit fait ensuite secrétaire des dépêches françaises. Cet homme avoit la figure contre lui : mais il avoit un esprit au-dessus de sa naissance et de son éducation. Il gagna la confiance de sa maîtresse, il devint le canal de toutes les graces. Sa fortune auroit suffi seule, pour exciter la jalousie et la haine des grands, et il y ajouta l'insolence et l'avidité. Quoiqu'il fût absurde de reprocher autre chose à la reine, que trop de confiance donnée

imprudemment à un étranger sans naissance, on supposa des crimes qui n'existoient pas. Rizzio passoit pour être pensionnaire du pape, et il invitoit à punir sévèrement tous ceux qui avoient eu part à la dernière révolte. C'en fut assez pour réunir contre lui les seigneurs et les ministres protestans. Alors s'accréditèrent toutes les fables qu'on répandoit sur la reine et sur le favori; et Henri jaloux crut avoir trouvé sa victime.

Henri fait assassiner Rizzio.

Marie soupoit en particulier avec le comte d'Argile, sa sœur naturelle, Rizzio et quelques autres personnes. Le roi entra tout-à-coup, suivi du lord Ruthven, de Georges Douglas, et de plusieurs autres assassins armés. Effrayée à cet aspect, elle veut en vain défendre Rizzio qu'on menace. Il est frappé, lorsqu'il imploroit la protection de sa maîtresse, qu'il serroit dans ses bras. On l'arrache, on l'entraîne dans l'antichambre, on le perce de cinquante-six coups. Le choix de ce moment étoit d'autant plus cruel, qu'il mettoit en danger la vie de la reine, qui étoit dans le septième mois de sa grossesse.

Marie ne respire que la vengeance.

Je ne pleurerai plus, dit Marie, en es-

tuyant promptement ses larmes : je ne songerai qu'à me venger. Cet attentat contre son autorité, contre sa vie, contre son honneur, changea tout-à-coup son caractère : elle prit une ame artificieuse, fausse et perfide, résolue à s'abandonner aveuglément à tout moyen de vengeance.

Elle pardonne à tous, et regagne la confiance de son mari pour se venger sur lui.

Cependant le roi la retint prisonnière dans son palais, et les seigneurs bannis revinrent. Marie leur pardonna : le dernier outrage qu'elle avoit reçu, parut avoir effacé le souvenir de leur crime. Ils furent rétablis dans leurs biens et dans leurs dignités ; et Murrai, un des principaux, quoique son frère naturel, fut même reçu avec toutes les démonstrations d'une amitié tendre. Mais, lorsque les assassins de Rizzio sollicitèrent aussi leur grace, elle éluda sur ce qu'étant environnée de gardes, tout ce qu'elle signeroit seroit nul. Ils furent bientôt contraints de s'enfuir en Angleterre, où ils vécurent dans l'indigence et dans l'opprobre. Cependant la reine n'ayant pas tardé à regagner la confiance de son mari, recouvra sa liberté ; et quelque temps après, le comte de Bothwel, nouveau favori de

cette princesse, sollicita leur retour et tint. Il vouloit fortifier son parti, en s' chant les conjurés ; et la reine consent pardonner à tout le monde, pourvu qu se vengeât sur Henri.

Mais lorsqu'elle lui a fait faire des démarches qui le rendent méprisable, elle s'en sépare. Elle accouche d'un fils.

Personne n'ignoroit que le roi n'eût mé, ordonné et conduit le meurtre de zio : les circonstances de l'assassinat suites, et un écrit, par lequel il avoit torisé les conjurés, en étoient autan preuves certaines. La reine l'engagea à une déclaration publique, par laquel assuroit n'avoir eu aucune part à ce cr et désavouoit toute intelligence avec meurtriers. Lorsque par ce moyen ell eut enlevé la confiance de tous les part l'eut rendu l'objet du mépris universel, ne cacha plus sa haine, ni son indigna elle se sépara de lui, elle l'humilia, fit une joie de le rendre méprisable populace même. Elle accoucha sur ce faites, et la naissance d'un fils, objet ressant pour la nation, devoit assurer le et l'autorité de Marie.

Effet que produit sur Elisabeth la nouvelle de ces couches.

L'ambassadeur dépêché pour porter nouvelle à la cour de Londres, arriva

qu'Élisabeth paroissoit au milieu d'une fête avec toute sa gaieté. Frappée tout-à-coup, elle tomba dans une profonde mélancolie, laissant échapper ces mots : *La reine d'Écosse est mère, et je ne suis qu'une plante stérile !* Mais le lendemain ayant repris sa dissimulation ordinaire, elle affecta de la gaie, et montra l'intérêt le plus tendre pour Marie.

Les Anglais demandent qu'Élisabeth se marie, ou règle la succession.

Il sembloit que toute l'Angleterre dît avec Élisabeth : *La reine d'Écosse est mère, et notre reine n'est qu'une plante stérile !* car tout le public demandoit qu'elle réglât la succession. Le parlement qui s'ouvrit alors, alloit même délibérer sur cette affaire, lorsqu'elle fit défense d'aller plus avant, assurant qu'elle étoit dans l'intention de se marier, et que la déclaration d'un successeur entraîneroit de trop grands dangers pour sa personne : on compta peu sur ses promesses désavouées par l'éloignement qu'elle montroit pour le mariage. On murmura hautement : on demanda si la défense de délibérer sur un objet aussi important, ne violoit pas les libertés et les privilèges des chambres : quelques-uns, plus emportés

dirent qu'Élisabeth sacrifioit à ses craintes les intérêts de la nation; que son ambition étoit seulement de gouverner, sans se mettre en peine de ce qui pouvoit arriver après elle, et que par ses sentimens, elle se montroit plutôt la marâtre que la mère de son peuple. La reine, informée de ce soulèvement, révoqua la défense qu'elle avoit faite, et rendit aux chambres la liberté
1567. des délibérations. Cette condescendance ayant calmé les esprits, elle se hâta de rompre le parlement.

Les vœux d'un grand nombre se déclaroient pour Marie.

Elle s'étoit dérobée aux instances de la nation: mais il n'étoit pas facile d'éluder toujours une demande aussi bien fondée. Les partisans de Marie se multiplioient, et leur zèle croissoit depuis la naissance de son fils. Il y en avoit jusque dans la cour même. La plupart des grands seigneurs étoient convaincus de la nécessité de la nommer héritière: les Catholiques se déclaroient pour elle, et même les Protestans, si on excepte les plus fanatiques. On ne parloit que de la modération et de la bienfaisance de cette princesse: et on ne regardoit ses fautes, que comme des erreurs de

jeunesse et d'inexpérience. Mais toutes ces préventions favorables se dissipèrent par la conduite que tint Marie; car nous sommes au moment de ses crimes.

Caractère de Bothwel.

Bothwel, avec une grande naissance, étoit sans talens. Il n'avoit acquis de la considération, qu'en se déclarant ouvertement pour le parti catholique. Sans mœurs, sans conduite, accablé de dettes, les entreprises désespérées paroissoient son unique ressource. Il étoit digne, en un mot, de la confiance de Marie, puisqu'alors elle méditoit les desseins les plus noirs, oubliant son caractère, sa gloire, sa réputation et son honneur.

Il assassine Henri, et Marie l'épouse.

L'assassinat du roi fut l'effet de sa foiblesse pour ce monstre. On ne douta pas qu'il n'en fût l'auteur: on ne douta pas non plus qu'il ne l'eût commis, après l'avoir projeté avec elle: la combinaison de toutes les circonstances en étoit la preuve. Elle fit rendre une sentence qui le déclara innocent, mais si à la hâte, si inconsidérément, que la procédure même confirma l'opinion générale. Alors elle affronta le public: elle ne connut plus de pudeur: elle redoubla de

confiance pour Bothwel : elle vécut a
lui dans la plus grande familiarité : en
ne craignant pas d'exposer sa couronne e
vie pour un homme, à qui elle avoit fai
sacrifice de sa réputation, elle l'épousa
ce mariage, flétrissant par lui-même, le
encore par toutes les circonstances qui l'
compagnèrent. C'est ainsi que cette mall
reuse princesse, d'abord imprudente a
Rizzio, et ensuite criminelle avec Bothv
se précipite par son inconsidération d'aby
en abyme. En vain les menaces de la nat
s'opposoient à ce mariage; en vain Élisab
et les Guises mêmes avoient fait ce qu
avoient pu pour l'empêcher; Marie, d
son ivresse, étoit devenue insensible à
crainte, aux conseils et au mépris.

Soulèvement des Écossais. Marie, prisonnière.

Pendant que cette nouvelle porte c
l'étranger l'horreur qu'elle inspire, l'Éc
se soulève, Bothwel s'enfuit, traînant a
lui ses crimes, ses remords, et march
vers la fin malheureuse qui l'attend. Ma
sans secours, reste prisonnière. Ses suj
devenus ses ennemis, sont des ames féro
fanatiques, dont l'enthousiasme s'allu
encore par le scandale : et cependant

ır sa défense, que sa jeunesse, sa
, ses graces, ses larmes, et je ne puis
uter son innocence.

ès avoir été traînée en prison, à les insultes de la populace, elle ·cée de signer son abdication. Son proclamé roi : on donna la régence ·ai, et on résolut de procéder contre ec la dernière rigueur.

Elle est forcée à signer son abdication.

qu'Élisabeth cessa de voir une ri- ins cette reine infortunée, sa jalousie ·e à d'autres sentimens. Elle réflé- ır les revers, qui menaçoient les dans ces temps de troubles et de s, et elle s'attendrit sur le sort de

Élisabeth s'attendrit sur son sort, et veut lui procurer la liberté.

Se flattant de trouver les moyens ifier l'Écosse, elle offrit sa médiation n ambassadeur. Elle l'avoit chargé ·lques conseils pour Marie, auprès ıelle il ne put pas avoir d'accès; et de ·nter aux confédérés, que, quoi- désapprouvât la conduite de leur elle jugeoit leur révolution inique, raire aux principes de tout bon gou- ıent; que les prières, les conseils, nontrances, sont les seules armes

dont les sujets puissent légitimemei servir; et que, lorsque ces moyens ne i sissent pas, c'est du ciel qu'ils doiven tendre le retour de leur maître à la ju Elle oublioit qu'elle-même auparavan avoit encouragés à la révolte. A ces re sentations, son ambassadeur avoit c de joindre les menaces: mais enfin tou efforts furent inutiles. Elle ne put rie gner sur des hommes qui avoient trop fait pour reculer.

Un parti se forme en faveur de Marie.

Cependant il étoit bien difficile que les chefs fussent également contens forme que prenoit le gouvernement, qu'ils ne pouvoient pas y avoir tou même part. La jalousie les divisa d et parut pouvoir plus en faveur de la que la protection d'Élisabeth. Marie leurs commençoit à paroître moins pable depuis la fuite de Bothwel, regardoit comme le premier auteur d crimes; et ce favori n'étant plus à c dre, les seigneurs mécontens songe qu'ils pouvoient s'étayer du nom de reine.

Le peuple, après les momens don

indignation, ne sentoit plus que les infortunes de cette princesse : il gémissoit de voir dans les fers celle qu'il avoit aimée sur le trône; et les Catholiques sur-tout desiroient une nouvelle révolution en sa faveur. On se plaignoit donc assez généralement de la rigueur avec laquelle elle étoit traitée. Alors plusieurs seigneurs s'assemblèrent, pour concerter les moyens de la servir.

Elle est délivrée : mais son parti est vaincu, et elle fuit en Angleterre. 1568.

Sur ces entrefaites, George Douglas la délivra et la conduisit à Hamilton, où elle fit en peu de jours une armée de six mille hommes. Élisabeth, qui en est instruite, se propose de lui envoyer des secours, mais elle ne le peut pas assez tôt. Les troupes de Marie sont défaites par le régent : elle fuit avec très-peu de suite : arrivée sur les frontières d'Angleterre, elle balance : enfin elle n'a pas d'autre ressource. Comptant donc sur la générosité dont Élisabeth lui a donné des preuves, elle se livre à sa rivale.

Élisabeth refuse de la voir, jusqu'à ce qu'elle se soit justifiée, à quoi Marie consent.

Élisabeth ayant Marie en sa puissance, croyoit délivrée de l'inquiétude que lui donnoient l'Écosse et les droits de cette princesse. Elle trouvoit des inconvéniens à prendre les armes pour la rétablir, et elle

n'en trouvoit point à protéger la rége
car Murrai ne pouvoit avoir d'autres
rêts que les siens. Elle jugea donc qu
devoit s'assurer de Marie, et ne poin
clarer encore si elle employeroit ses f
pour ou contre elle. Ainsi se bornant à
surer de son amitié, elle refusa de la
jusqu'à ce qu'elle se fût justifiée du me
de Henri. Marie répondit, les larmes
yeux, qu'elle la prenoit volontiers pou
bitre. Sa situation étoit embarrassante,
sentoit bien que la raison qu'apportoit
sabeth, n'étoit qu'un prétexte : mais
sentoit aussi qu'en s'y refusant, elle avo
indirectement son crime.

Murrai, régent d'Écosse, vient à Londres.

Dès qu'Élisabeth eut le consentemen
quel elle s'étoit attendu, elle dépêcha
régent d'Écosse, et lui enjoignit d'env
quelqu'un à Londres pour rendre con
de sa conduite : Murrai fut choqué
ordre donné en souveraine : cependa
vint lui-même avec quelques autres, croy
devoir ménager la reine d'Angleterre. D
leurs il jugeoit de ses vues, par l'int
qu'elle avoit à le soutenir ; et il prévo
bien qu'elle ne lui seroit pas contraire.

Marie pouvoit faire les mêmes réflexions, son embarras en croissoit d'autant plus. Elle voulut alors retirer le consentement l'elle avoit donné, se fondant avec raison r ce qu'étant reine, des sujets rebelles ne uvoient pas la citer devant un souverain ranger; et elle demanda qu'Élisabeth la tablît, ou lui permît de passer en France. ependant il fallut céder, quoiqu'avec ré- gnance : car sa situation donnoit trop vantage à la reine d'Angleterre, qui ailleurs coloroit ses démarches de tous les hors de l'amitié.

Marie veut retirer son consentement.

On produisit donc, d'un côté les accusa- ons; de l'autre on ne répondit pas, ou on pondit mal. Marie étoit si séduisante, elle avoit convaincu de son innocence s ceux qui l'approchoient : il ne lui étoit aussi facile de se justifier devant un tri- nal, où elle ne paroissoit pas et qui eût é fâché de la trouver innocente.

On confère sur les accusations.

Après que les conférences eurent été rom- pues, Murrai retourna en Écosse, et Marie emanda encore ou des secours, ou la per- ission de se retirer en France. Comme elle oit venue en Angleterre de son propre

Les conférences ayant été rompues, Marie demande inutilement des secours, ou la permission de se retirer en France.

autres, le prince d'Orange, le comte d
mont et le comte de Horn.

Ils lui demandent la liberté de conscience.

En 1566, le comte de Bréderode e
comte de Nassau, frère du prince d'Ora
accompagnés de quatre cents hommes pi
que tous de la noblesse, se présentèr
devant la régente, et lui demandèrent
liberté de conscience avec la suppression
l'inquisition. Elle répondit qu'elle en écri
au roi d'Espagne, et en attendant elle
suspendre l'exécution des édits jusqu'à n
vel ordre. Elle prit ce parti modéré, mal
les conseils du comte de Barlémont, qui
disoit de ne pas se mettre en peine de
gueux ameutés.

Ligue des gueux.

Ce propos injurieux donna un nom à c
ligue, et un nom est quelque chose,
tout quand il rappelle une offense. Bréde
mit une besace sur ses épaules, et but d
une écuelle de bois. Tous burent à son ex
ple dans la même écuelle : tous crièrent
vent les gueux ; tous jurèrent de sacri
leur vie à la défense de la patrie. Cette li
devint célèbre; et le devint peut-être p
que si elle eût pris tout autre nom.

Soulèvement

Marguerite ne put plus contenir le

conscience, que demandoient les Fla- ne suit pas les conseils.
nds. Ils répondirent qu'on pouvoit la
accorder, parce qu'autrement le roi
'église couroient risque de perdre les
s-Bas. Je ne vous demande pas, dit
ippe, si je le puis, mais si j'y suis obligé;
rsqu'ils eurent répondu qu'ils ne pen-
t pas que ce fût une obligation, il se
genoux, et tendant les mains au ciel:
us prie, mon Dieu, dit-il, de m'entre-
dans la résolution où je suis de n'être
ouverain, plutôt que d'avoir des sujets
us méconnoissent.

voyage du comte d'Egmont fut donc Cependant l'entrevue de Bayonne effrayoit les Flamands, que Marguerite cherchoit en vain à ramener.
e, et cependant l'entrevue de Bayonne
dit la terreur en Flandre comme en
e. Marguerite, forcée d'obéir aux or-
e son frère, chercha toutes les voies
ıceur : mais il n'y en avoit point pour
ttre au despotisme des peuples jaloux
rs privilèges. Elle n'étoit point aidée
ı conseil : car les seigneurs de la nation
ilippe y avoit fait entrer, dans la vue
es attacher, parloient ouvertement
toute entreprise qui tendoit à détruire
n gouvernement : tels étoient entre

sageoit, demanda et obtint la perm. de se retirer. Elle partit, après avoir tenté pour persuader à son frère pl modération. Elle fut regrettée de to Flamands.

Cruauté du duc d'Albe.

Philippe étoit bien éloigné de désappr la sévérité de son ministre; car il se re voit lui-même dans cette ame cruelle. L d'Albe sévit donc avec la dernière rig Sans égard pour les privilèges de la na il traita de criminel quiconque osoit p de privilège; et il établit un conseil te qu'on nomma pour cette raison *le co de sang*. On prétend que dans le cours mois, deux mille personnes furent mi prison, et trente mille s'enfuirent da pays étrangers. Cependant le prince range qui s'étoit retiré en Allemagne, citoit les peuples à la révolte, et ram des forces pour venir à leur secours.

La terreur qu'elles répandent en France, cause le soulèvement des Huguenots.

Les Huguenots de France ne voy pas sans inquiétude l'oppression où é ceux des Pays-Bas. Ils craignoient pou mêmes un pareil sort; les soupçons qu fait naître l'entrevue de Bayonne se r velèrent; et la conduite du duc d'Alb

Pays-Bas, fut une des causes qui hâta la guerre civile en France.

Le prince de Condé avoit alors de nouveaux sujets de mécontentement; car la reine ne lui avoit pas donné l'autorité qu'elle lui avoit promise, lors de la paix de 1563. Il se ligua donc avec Coligni. Le projet fut formé d'enlever Charles IX, qui étoit à Monceaux. Il échoua; et le roi, qui s'échappa qu'avec peine, se retira dans sa capitale. Condé est à leur tête.

Condé s'étoit rendu maître de plusieurs places aux environs de Paris: mais les troupes qui étoient dans la ville, se trouvant supérieures aux siennes, le connétable sortit, lui présenta la bataille dans la plaine de S. Denis, et fut blessé mortellement. Cette action ne fut pas décisive; et chaque parti s'attribua la victoire. Bataille de S. Denis. 1567.

L'année suivante la paix se fit, et fut bientôt rompue. Condé et Coligni, qu'on avoit voulu enlever, reprirent les armes. La Rochelle leur ouvrit ses portes, et ils y reçurent un secours de la reine de Navarre, qui leur amena son fils Henri, prince de Béarn, âgé de quinze ans. Cette guerre se La reine de Navarre amène son fils à la Rochelle.

voit, demanda et obtint la permission de se retirer. Elle partit, après avoir tout tenté pour persuader à son frère plus de modération. Elle fut regrettée de tous les Flamands.

Philippe étoit bien éloigné de désapprouver la sévérité de son ministre; car il se retrouvoit lui-même dans cette ame cruelle. Le duc d'Albe sévit donc avec la dernière rigueur. Sans égard pour les privilèges de la nation, il traita de criminel quiconque osoit parler de privilège; et il établit un conseil terrible qu'on nomma pour cette raison *le conseil de sang*. On prétend que dans le cours d'un mois, deux mille personnes furent mises en prison, et trente mille s'enfuirent dans les pays étrangers. Cependant le prince d'Orange qui s'étoit retiré en Allemagne, sollicitoit les peuples à la révolte, et ramassoit des forces pour venir à leur secours.

Les Huguenots de France ne voyoient pas sans inquiétude l'oppression où étoient ceux des Pays-Bas. Ils craignoient pour eux mêmes un pareil sort: les soupçons qu'avoit fait naître l'entrevue de Bayonne se renouvelèrent, et la conduite du duc d'Albe dans

ecours aux Hugenots, et Philippe à les IX. Le roi d'Espagne regardoit les bles de France comme son affaire, se sant de la Flandre sur le duc d'Albe, lequel il avoit mis toute sa confiance. s, par ses secours comme par ses con-, il n'a fait que du mal à la France, savoir en tirer aucun avantage. En pprouvant toujours la paix, et en exhor-toujours à la dernière rigueur, il n'a is employé assez de forces, ni pour nir le parti qu'il paroissoit favoriser, ur acquérir quelque chose lui-même. ndant il me semble qu'en ne faisant e qu'il falloit pour faire durer les trou-en France, il n'en faisoit pas assez les faire finir dans les Pays-Bas.

de Philippe II, dans cette dernière guerre.

isabeth se conduisoit avec plus de sa-. Comme un de ses principaux soins de tenir ses sujets catholiques dans uissance de former quelque conspira-elle devoit prendre des mesures pour ôter tout espoir de secours de la part ilippe et de Charles IX. Il étoit donc n intérêt d'entretenir les troubles en ce et dans les Pays-Bas, et elle rem-

Conduite d'Élisabeth avec les Huguenots et avec les Flamands.

plissoit son objet, en empêchant seul[ement] que les Protestans ne fussent tout-à-fa[it] opprimés : elle n'avoit donc garde de fair[e] pour eux tout ce qu'ils demandoient. Ell[e] les soutenoit en France, parce qu'elle n[e] craignoit pas Charles IX : mais elle s[e] contentoit d'observer les Pays-Bas, sa[ns] se déclarer encore ; parce que les vast[es] et paisibles états, où Philippe étoit ab[so]lu, le rendoient redoutable. Elle gagnoi[t] cependant à tous ces troubles ; car l[es] Flamands, qu'elle accueilloit, cherchoie[nt] un asyle en Angleterre, où ils appor[-] toient les manufactures, le commerce e[t] l'industrie.

Elle se saisit d'une somme que Philippe envoyoit au duc d'Albe.

Quoiqu'elle fût attentive à ne point four[-]nir de prétexte au roi d'Espagne, elle s[e] permit néanmoins un coup hardi. Des vais[-]seaux qui avoient été attaqués par des cor[-]saires, s'étant réfugiés dans ses ports, elle apprit qu'ils portoient quatre cent mill[e] écus au duc d'Albe, et que cette somm[e] avoit été prêtée par les Génois. Elle s'em[-]para de cet argent, en déclarant qu'ell[e] l'empruntoit elle-même. Le duc d'Albe, qui en avoit besoin pour payer ses troupes,

des secours aux Hugenots, et Philippe à Charles IX. Le roi d'Espagne regardoit les troubles de France comme son affaire, se reposant de la Flandre sur le duc d'Albe, dans lequel il avoit mis toute sa confiance. Mais, par ses secours comme par ses conseils, il n'a fait que du mal à la France, sans savoir en tirer aucun avantage. En désapprouvant toujours la paix, et en exhortant toujours à la dernière rigueur, il n'a jamais employé assez de forces, ni pour soutenir le parti qu'il paroissoit favoriser, ni pour acquérir quelque chose lui-même. Cependant il me semble qu'en ne faisant que ce qu'il falloit pour faire durer les troubles en France, il n'en faisoit pas assez pour les faire finir dans les Pays-Bas.

de Philippe II, dans cette dernière guerre.

Élisabeth se conduisoit avec plus de sagesse. Comme un de ses principaux soins étoit de tenir ses sujets catholiques dans l'impuissance de former quelque conspiration, elle devoit prendre des mesures pour leur ôter tout espoir de secours de la part de Philippe et de Charles IX. Il étoit donc de son intérêt d'entretenir les troubles en France et dans les Pays-Bas, et elle rem-

Conduite d'Élisabeth avec les Huguenots et avec les Flamands.

propose un bill pour rectifier la liturgie.

de la chambre des communes, propos bills pour rectifier la liturgie. Il voulo tout proscrire le signe de la croix da baptême. Un autre demanda la suppres des génuflexions, qui se font en recev les sacremens. Ils prétendoient que c'étoit des cérémonies superstitieuses.

La chambre des communes demande la permission de délibérer su. ce bill.

Les courtisans rejetèrent ces bills, d sant que le parlement ne pouvoit se mê des cérémonies de religion, sans entr prendre sur la suprématie de la reine, sur la prérogative royale dont la supr matie faisoit partie. Un nommé Pisto scandalisé de leur retenue, s'éleva cont eux. Il soutint que ces questions regardoi le salut des ames, et que, par conséquent prérogatives royales, ainsi que les royaum n'étoient rien en comparaison. Il fut a prouvé de la chambre des communes. C pendant craignant de se mêler d'une affai d'état; elle arrêta qu'on présenteroit u requête à la reine, pour lui demander permission d'aller en avant sur ces bills.

Élisabeth défend à Stricland de reparoître au parlement; ce qui

Élisabeth, aussi jalouse de la supréma que des autres droits de sa couronne, man Stricland, et lui défendit de reparoître à

chambre des communes. Cet acte d'autorité sur le représentant d'une partie des citoyens, souleva les esprits. On se plaignit que les libertés étoient violées : on remarqua que, si cet exemple n'étoit pas dangereux sous un gouvernement aussi juste que celui de la reine, il le deviendroit sous ses successeurs, parce qu'ils s'en feroient un droit. On ajouta même que, quels que fussent les privilèges de la couronne, ils n'étoient pas sans limites, et que le souverain ne pouvoit ni faire ni abroger des lois de sa seule autorité.

soulève les esprits.

La hardiesse de ces discours parut étrange, parce qu'il y avoit long-temps que de pareilles vérités ne se faisoient plus entendre. Les courtisans raisonnèrent sur des principes bien différens, et les contestations furent vives : mais parce que plus on s'échauffoit, moins il étoit possible de rien décider, on convint de suspendre quelque temps toutes délibérations.

Après bien des contestations, on suspend toute délibération.

Élisabeth, en faisant une tentative hardie, ne se compromettoit pas, parce qu'elle savoit céder à propos, pour reprendre bientôt plus d'autorité. Elle saisit le moment

Élisabeth profite de ce moment pour permettre à Sirioland de retourner au parlement.

où l'on ne délibéroit pas, pour rem
Stricland la permission de siéger dan
parlement. Elle parut, par cette démar
regarder le silence des communes, com
un acte d'obéissance dont elle vouloit l
récompenser. Elle fit dire ensuite par
chambre haute, qui entra dans ses vu
qu'elle avoit examiné les articles de
forme : que son intention étoit de les p
blier, comme chef de l'église anglicane
et qu'elle ne permettoit pas de les discut
Cette conduite adroite et ferme fit insen
blement oublier tous ces bills.

Quelques membres disent que le droit d'accorder des privilèges exclusifs, est une partie de la prérogative.

Robert Bell ayant ensuite ouvert
avis contre un privilège exclusif, accor
à une société de marchands, Élisabeth
voya ordre de passer rapidement sur ce
matière, et d'éviter les longs discours. L
membres de la chambre-basse comprire
qu'elle trouvoit mauvais qu'on eût ag
cette question. C'est pourquoi quelques-u
établirent le droit d'accorder des privilèg
comme faisant partie de la prérogati
royale. Ils attestèrent, pour le prouver,
registres des autres parlemens; c'est-à-di
qu'ils autorisèrent un abus, parce qu'il

it déjà eu des exemples. Sur de pa-
rincipes trop ordinaires, ils conclu-
ue, demander si la reine pouvoit user
droit, c'étoit mettre en doute si elle
reine ; et que l'avis de Bell étoit un
at contre son autorité. Ils avertirent
la chambre d'user de plus de circons-
n, et de ne pas forcer Élisabeth à dé-
toute sa puissance.

discours déplurent ; mais, trop inti- D'autres traitent ces discours de flatteries ; mais enfin tous se soumettent.
pour les désapprouver hautement, la
re des communes déclara qu'elle
jamais eu d'autre intention que de
ce sujet de très-humbles remon-
s à sa majesté. Cependant un des
res eut le courage de représenter ces
rs comme le langage d'une lâche adu-
il soutint qu'ils étoient injurieux à
mbre, et il recommanda de songer
oyens de conserver la liberté de la
et tous les privilèges du parlement.
Bell, qui avoit été mandé par le con-
vint avec une contenance si abattue,
épandit une terreur générale, et on
la plus qu'avec beaucoup de réserve.
e il n'étoit pas possible de voir où

finissoit la prérogative, qui s'étendoit gré du souverain, on craignoit toujours paroître vouloir lui opposer une digue. C alloit comme en tâtonnant dans les tén bres : on avoit peur à chaque question q les moins timides proposoient : on se d mandoit : Pouvons-nous l'agiter ? la rei n'en sera-t-elle pas offensée ? On prenoit grands détours ; on faisoit de longs préa bules ; on louoit sur-tout le gouvernemen et souvent on ne paroissoit parler que po éviter de dire son avis.

C'est dans ce parlement que la reine achève de rendre son autorité tout-à-fait absolue.

Vous voyez que l'autorité souveraine parvenue à son comble, étoit tout-à-fait a solue. Les fonctions des parlemens se bo noient à diriger les manufactures de cui et les fabriques de toile, à veiller à la co servation des faisans et des perdrix, à fai réparer les ponts et chaussées, à punir l vagabonds et les mendians, et à mainte la police dans la campagne. Leurs pl beaux privilèges étoient d'accorder des s sides, de juger la noblesse, quand il plaisoit pas à la reine de nommer une co mission, et d'être l'instrument dont e pouvoit se servir toutes les fois qu'elle

it pas paroître agir de sa seule au-

isabeth étoit si persuadée que sa pré- Elle agissoit et parloit, comme bien convaincue que sa prérogative n'avoit pas de bornes.
ive n'avoit point de bornes, qu'elle
it d'audacieux et de téméraires ceux
oient agité ces questions que j'ai rap-
s. Elle menaçoit quiconque auroit à
ir la même présomption ; et elle trou-
l'on manquoit d'obéissance et de fidé-
rsqu'on osoit seulement proposer des
trances. Bien loin de faire un mys-
s maximes despotiques qu'elle adop-
lle les montroit, sans détour et avec
ir, dans tous ses discours, et dans
ses dépêches au parlement.

endant elle faisoit quelquefois un Quoiqu'elle abusât quelquefois de son pouvoir, elle étoit aimée.
is usage de son pouvoir. Le privi-
u'elle conserva si despotiquement,
été accordé en faveur de quatre
sans, et entraînoit la ruine totale de
u huit mille sujets industrieux. Ce
pas même là le seul exemple de cet
ui se multiplioit tous les jours : elle
oit de ce moyen ruineux pour son
; parce qu'en vendant ces privilèges,
itoit de demander trop souvent des

subsides qui l'auroient forcée à ménag
parlement. Cependant le despotisme de
gouvernement n'empêchoit pas qu'elle
fût adorée. C'est qu'on s'y étoit accouti
peu-à-peu, et que, ne conservant au
souvenir du passé, on ne connoissoit
l'administration présente. Au reste,
abus près dont je viens de parler, elle u
sagement de sa puissance; et il me pa
hors de doute, que si elle eût eu mo
d'autorité, l'Angleterre auroit été déchi
par des guerres civiles.

Vous avez été étonné, en voyant les r
tières sur lesquelles ce parlement si sou
a montré quelques restes de liberté. Il f
vous en faire voir la cause, afin de vous p
parer aux révolutions des règnes suiva

Toute la résistance du dernier parlement venoit des Puritains, dont le fanatisme sera funeste à l'Angleterre.

Pendant que le luthéranisme s'établis
en Angleterre, il se forma une secte d'
thousiastes, qui trouvoient qu'on ne réf
moit point assez. Dans leurs ravissem
et dans leurs extases, ils se croyoient se
capables de purger le culte de tout ce qu
nommoient idolâtrie; et ils avoient pri
nom de Puritains. Leur principe étoit
n'avoir rien de commun avec l'église

haine. En conséquence, ils condamnoient utes les cérémonies en usage, et ils re-rdoient comme autant d'objets de scan-le, la simarre, le rochet, le surplis, l'é-le, le bonnet carré, en un mot, tous les temens des prêtres et des évêques. Ils uloient même encore supprimer tout l'or-e épiscopal. Ils ne pouvoient donc pas prouver Élisabeth, qui, jugeant l'appareil cessaire pour conserver la religion parmi peuple, ne s'éloignoit du culte de l'église ue le moins qu'il lui étoit possible. Or ce nt ces Puritains qui proposoient de cor-ger la liturgie, et c'est leur fanatisme i donnoit au parlement une apparence liberté. Persuadés que la réforme qu'ils ginent, regarde le salut des ames, ils nt prêts à sacrifier leur vie pour l'éta-ir. Ils seront, par conséquent, peu disposés reconnoître la suprématie des souverains. leur résisteront : ils prêcheront qu'il ne nt pas leur obéir sur ce qui concerne le te. Pour appuyer sur des principes leur trine séditieuse, ils examineront la pré-gative royale : ils chercheront ce qu'elle été dans différens temps : ils traiteront

d'abus et d'usurpation toute autorité q
les contrariera ; et ils réclameront l'a
cienne liberté. Nous verrons cette sect
changer tout-à-fait le gouvernement d
l'Angleterre.

Pie V oit le projet er l'empire a Méditerra- aux Turcs.

Lorsqu'Élisabeth achevoit de vaincre l
derniers efforts d'une liberté expirante,
se formoit en Italie une ligue contre l
Turcs, qui continuoient la guerre cont
les Chrétiens. Selim II, fils du célèbre S
liman, régnoit alors sur eux. L'ame de cet
ligue étoit Pie V, pontife altier, ambitieu
remuant, sévère, cruel même. Sous lui,
tribunal de l'inquisition devint en Ital
plus sanguinaire qu'il ne l'avoit été : il
menta les troubles en France : il tenta
soulever l'Irlande contre la reine d'Ang
terre : il donna la fameuse bulle *In cœ
Domini*, qui se publie à Rome tous l
ans le jeudi saint, et qui excommunie to
prince qui exige des ecclésiastiques quelq
contribution, sous quelque nom que
puisse être. Bien éloigné de la modérati
que demandoient les temps malheure
de l'église, il avoit de grandes qualités, q
auroient été mieux sur un trône que sur

aint siège. Riche et puissant par son économie, il pouvoit fournir aux grands projets qu'il formoit, et donner des secours à ses alliés. Il se proposa d'ôter aux Turcs l'empire de la Méditerranée.

Les Vénitiens et Philippe entrent dans ses vues. Bataille de Lépante.

De toutes les puissances, les Vénitiens et le roi d'Espagne furent les seuls qui entrèrent dans ses vues, parce que c'étoit celles qui intéressoient davantage au succès de ce projet, et Philippe pouvoit donner de grands secours. La flotte fut composée de deux cent vingt galères, de six grosses galéasses, de vingt-cinq vaisseaux, et de plusieurs autres navires. D. Juan, ou Jean, fils naturel de Charles-Quint, la commandoit. Sous lui étoit Marc-Antoine Colonne, général nommé par le pape, qui avoit fourni la sixième partie de l'armement. Les Vénitiens avoient donné le commandement de leurs forces à Veniero et à Barbarigo. Cette flotte rencontra, près du golfe de Lépante, celle des ennemis, beaucoup plus considérable. Les généraux turcs n'étoient pas d'accord. Le conseil qu'un d'eux donna d'éviter l'action, eût rendu inutile l'armement des chrétiens. Il ne fut pas suivi; et les Turcs

furent entièrement défaits. Leurs fo
maritimes en ont été si affoiblies,
1571. depuis ils n'ont plus été redoutables
mers

D. Juan se fit par cette victoire un
célèbre dans toute la chrétienté. Il pa
en 1573, en Afrique, et prit Tunis : l
les Espagnols reperdirent cette conq
l'année suivante. Pie V étoit mort en 1
la ligue ne subsistoit plus, et les opérat
mal concertées ne pouvoient pas avoi
mêmes succès.

Dans ce même temps la cour de France ne s'applique qu'à dissiper les craintes des Huguenots.

L'Angleterre étoit tranquille, sous
torité absolue d'Élisabeth, et les arme
Chrétiens venoient d'abattre la puiss
maritime des Turcs, lorsque le fanat
méditoit en France des conjurations ino
et telles que les langues n'ont pas
pression pour tracer l'horreur qu'elle
pirent.

La paix de 1570 n'avoit pas rassur
Huguenots : plus elle leur étoit favora
plus ils craignoient les pièges d'une
perfide. Henri, Condé, et l'amiral qui
voit de père à ces princes, se tenoient
gnés, et veilloient dans la méfiance : l

ıseil du roi ne négligeoit rien pour dis-
les soupçons : il observoit scrupuleu-
ıt la tolérance : il sévissoit contre les
›liques, qui tentoient de l'enfreindre :
ınoit des emplois à la noblesse pro-
te, il la combloit de graces; et il dé-
t que le roi, convaincu de la difficulté
ıtraindre les consciences, étoit déter-
à laisser à chacun le libre exercice
religion.

ıuvrit une négociation avec la reine Elle ouvre une négociation avec Élisabeth.
;leterre, et lui proposa d'épouser le
Anjou. C'étoit encore un artifice pour
ıder aux Huguenots qu'il ne conservoit
ı même antipathie contre eux. Éli-
. trouvoit aussi son intérêt à se prêter
ɜ négociation. Car Philippe ne pou-
re qu'inquiété de la voir au moment
lier avec la France; et les partisans
ırie, en Écosse et en Angleterre, de-
en être intimidés. Les deux cours
ınt donc se rapprocher; les difficultés
ınirent : on offrit, on céda de part et
ɜ : le mariage parut sur le point de
:lure. Mais on ne s'étoit si fort avan-
e parce qu'on voyoit que l'article de

la religion pouvoit toujours être un obstacl invincible.

Elle feint de vouloir déclarer la guerre à l'Espagne.

Ces artifices ne furent pas les seuls. Cha les dit qu'il vouloit déclarer la guerre au roi d'Espagne. Il parut le prouver, en faisant un traité avec Élisabeth, en permettant au comte de Nassau de lever des troupes en France, et en lui promettant de porter ses armes dans les Pays-Bas. Il ajouta même que l'amiral étoit seul capable de conduire cette guerre : enfin il offri Marguerite sa sœur en mariage au prince de Béarn.

Charles IX donne sa sœur Marguerite à Henri, et c'est alors qu'on égorge les Huguenots.

Il n'étoit plus possible de conserver de soupçons. Pouvoit-on croire que Charle dont on connoissoit le caractère emporté seroit capable de dissimuler jusqu'à c point? La principale noblesse protestan

1572. se rendit donc à Paris, pour se trouver au noces de Henri. Elle se firent le 18 du mo d'Août; et la nuit du 23 au 24, jour de Barthélemi, les Huguenots furent égorgé On n'épargna ni enfans, ni femmes e ceintes. Les Catholiques dans ce désord exercèrent leur vengeance, les uns sur l autres. Sept cents maisons furent pillé

Le massacre dura plusieurs jours, et le roi lui-même, de ses fenêtres tira, dit-on, sur ses sujets. Coligni fut assassiné des premiers. Henri et Condé ne sauvèrent leur vie, qu'en faisant abjuration. La reine de Navarre étoit morte quelque temps auparavant, et on a soupçonné qu'elle avoit été empoisonnée.

De pareils ordres sanguinaires avoient été expédiés dans les provinces. On obéit à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Troies, à Bourges, à Lyon, à Toulouse et dans d'autres villes. Mais il y eut des gouverneurs qui se refusèrent à cette cruauté. Tels furent les comtes de Tendes et de Charni ; le vicomte d'Orte, S. Heran, la Guiche, Tanegui le Veneur, Maudelot, de Gordes, etc.

C'est le duc de Guise, fils du dernier mort, qui fut chargé d'exécuter dans la capitale ce projet, que Catherine de Médicis et le conseil avoient formé de sang-froid. Cet événement confirma que, dans l'entrevue de Bayonne, il avoit été résolu d'exterminer les Huguenots de façon ou d'autre. Il ne seroit pas possible d'assurer le nombre des personnes qui périrent dans le

royaume. Les mémoires de Sulli le j
à plus de soixante-dix mille, et Pé
cent mille.

Consternation de la cour de Londres à cette nouvelle.

Charles, pour se justifier dans le
étrangères, fit publier qu'il avoit
prévenir une conjuration des Hug
comme s'il eût été possible que tou
qui avoient été massacrés, eussent co
et que dans cette supposition absu
chefs se fussent livrés sans précauti
nélon, alors ambassadeur en Angl
eut honte d'être Français, quand il
forcé de présenter à la reine cette t
monstrueuse comme un acte de pru
Lorsqu'il vint à l'audience, il trouv
la cour vêtue de deuil : le silence e
curité ajoutoient à ce triste appareil :
regard ne se tourna sur lui : il parv
qu'à la reine, sans qu'on fit aucu
vement à son approche : Élisabeth
son étonnement, sans laisser voir to
indignation, bláma le conseil de I
et plaignit le roi.

Joie de Philippe.

Mais à Madrid, lorsque la nouv
ce massacre y fut portée, on conn
la première fois que Philippe étoit s

à la joie. Il n'en avoit donné aucun signe en apprenant la victoire de Lépante : mais sa gravité ne put cacher la satisfaction qu'éprouvoit son ame, en se représentant le sang répandu de tant de citoyens. Il fit des présens au courier; il écrivit à Charles pour le féliciter : il se réjouit avec ses courtisans: il se réjouit en public; et il exigea des corps qu'ils vinssent lui faire compliment.

A ce massacre, Elisabeth jugeant ce qu'elle doit attendre de Charles et de Philippe, songe à leur donner de l'occupation chez eux.

Élisabeth vit alors le fondement qu'elle pouvoit faire sur l'alliance de Charles. Elle vit ce qu'elle pouvoit attendre de ce prince et de Philippe, si jamais ils étoient assez maîtres chez eux, pour tenter de protéger les Catholiques d'Angleterre. Elle prit donc les mesures les plus sages, pour prévenir les attentats dont elle étoit menacée. Cependant elle feignit de croire aux protestations d'amitié, que la France ne cessoit de lui faire : elle parut même se prêter à la proposition qu'on lui fit d'épouser le duc d'Alençon, troisième frère de Charles : il n'étoit plus question du duc d'Anjou. Elle triomphoit sur-tout, lorsque la coquetterie entroit pour quelque chose dans la politique, et d'ailleurs elle étoit flattée de penser

qu'un prince, plus jeune qu'elle de vi
cinq ans, soupiroit pour ses attraits : car
ques dans sa vieillesse elle eut la mani
se croire belle.

La S. Barthélemi, qui ne pouvoit être utile à la religion,

Il est bien étrange qu'on ait ima
d'égorger en une nuit tous les Huguen
qui étoient en France ; et quand on les
égorgés, n'en restoit-il pas en Allema
n'en restoit-il pas dans les Pays-Bas e
Angleterre? Que gagnoit donc la reli
à ce massacre? Mais le fanatisme est
jours aveugle, et ceux qui le dirigen
songent pas à la religion.

Rend les Huguenots plus puissans que jamais.

La S. Barthélemi chassa du roya
une quantité de Huguenots, qui se
vèrent en Angleterre, en Allemagn
dans la Suisse, où ils excitèrent l'indi
tion des Protestans. Ceux qui ne pu
pas s'enfuir, cherchèrent un asyle
quelques citadelles. Mautauban, Cast
Nîmes et la Rochelle, formèrent une
fédération. Ce parti, qu'on croyoit a
exterminé, eut bientôt dix-huit mille h
mes sur pied, et se vit maître d'environ
villes, châteaux ou forteresses. La nobl
d'Angleterre offrit de lever vingt-d

mille hommes d'infanterie, et quatre mille chevaux, de les conduire en France, et de les y entretenir pendant six mois. Mais Élisabeth, qui n'approuvoit pas cette espèce de croisade, contint cette ardeur indiscrète. En Allemagne, au contraire, les princes protestans permirent de lever des troupes chez eux.

1573. La guerre civile recommence pour la quatrième fois. Le duc d'Anjou fait le siège de la Rochelle. Mais son armée y périt presque toute entière; car, soit dans les assauts, soit par les maladies, il perdit plus de vingt-quatre mille hommes. La place capitula cependant, parce qu'on fit aux Huguenots les propositions les plus avantageuses, et le traité fut tout à leur avantage. Ce prince partit ensuite pour la Pologne : il venoit d'en être élu roi.

L'armée du duc d'Anjou se ruine devant la Rochelle, qui capitule.

Le duc de Guise, avec les talens de son père, et des manières aussi séduisantes, avoit encore plus d'ambition. Son ame, formée parmi les troubles, en étoit devenue plus audacieuse. La foiblesse qu'il voyoit dans le gouvernement, et le sentiment de sa supériorité, sembloient lui applanir le

Catherine de Médicis s'unit au duc de Guise et au cardinal de Lorraine.

chemin même du trône. Il s'étoit fait une grande réputation dans les dernières guerres, et sa puissance mettoit la cour dans la nécessité de le ménager. Catherine de Médicis, qui cherchoit toujours des appuis, s'unit avec lui et avec le cardinal de Lorraine, parce qu'elle prévit la mort de Charles, qui étoit tombé malade.

1574. Parti des mécontens ou des politiques. Mort de Charles IX.

Cette démarche fit naître un nouveau parti, qu'on nomma *les mécontens* ou *les politiques;* parce qu'il se proposoit de réformer l'état, en abattant la puissance des Guises. Le maréchal, duc de Montmorenci, qui en étoit le chef, mit à la tête le duc d'Alençon. Cette conspiration ayant été découverte, les maréchaux de Montmorenci et de Cossé furent mis à la Bastille, et le duc d'Alençon avec le roi de Navarre, furent renfermés dans le château de Vincennes. Le prince de Condé, qui s'évada, se retira en Allemagne. La guerre continuoit, et les Huguenots
1574. se battoient en désespérés, lorsque Charles mourut. Ce prince ne manquoit pas d'esprit. Amiot, son précepteur, lui avoit donné des connoissances et du goût pour les lettres : mais naturellement violent, emporté

ce même, il ne parut sur le trône que r être l'instrument de la vengeance et l'ambition de ceux qui l'entouroient. Il nma sa mère régente, jusqu'au retour duc d'Anjou son héritier : car il ne laissa d'enfant légitime.

Henri III se repentit alors d'avoir accepté couronne de Pologne. Il eut quelque ne à s'échapper, parce que les Polonais gardoient à vue. Il revint par Vienne, nise et Turin. L'empereur Maximilien , fils de Ferdinand, les Vénitiens et le c de Savoie, lui conseillèrent d'accorder e amnistie générale, et de ne plus faire guerre aux Huguenots. Cette conduite t fait espérer un gouvernement tout dif- rent de celui de son frère. Les peuples, i se flattent sur les plus légères apparen- s, en auroient auguré d'autant plus favo- blement, que ce prince montoit sur le ône avec une sorte de réputation, parce u'il s'étoit trouvé à la tête des armées, qui oient remporté des victoires. Il y a donc u de présumer que la modération eût tabli le calme. Elle étoit d'autant plus cessaire, que les Huguenots, dans une

Henri III revient de Pologne. Raisons qu'il avoit d'user de modération.

assemblée tenue en Rouergue, venoient de reconnoître pour chef, Condé, qui levoit alors des troupes en Allemagne; que le maréchal d'Anville, frère de Montmorenci, s'étoit déclaré chef des mécontens; qu'il avoit pris sur lui de convoquer les états de Languedoc, province dont il étoit gouverneur, et qu'il traitoit pour faire alliance avec les Huguenots. Henri avoit encore une autre raison : c'est qu'il haïssoit secrètement les Guises, et qu'il vouloit les abaisser. Il ne falloit donc pas soulever contre lui-même, le parti auquel ils étoient odieux.

Il fait la guerre aux Huguenots.

Le seul acte de modération qu'il se permit, fut de rendre la liberté à son frère, au duc d'Alençon, et au roi de Navarre. D'ailleurs, à peine fut-il arrivé, qu'il fit marcher des troupes contre les Huguenots du Dauphiné, du Languedoc, de la Guienne et du Poitou : mais d'Anville recevoit des secours du roi d'Espagne et du duc de Savoie, et commençoit à devenir redoutable.

Il demande la paix, et il ne l'obtient qu'en dictant la loi.

Alors Henri fit des propositions de paix qu'on méprisa. Il n'a pas su saisir le moment de s'attacher les rebelles, et ils veulent actuellement lui donner la loi. Sur ce

ıtes, l'évasion du duc d'Alençon un chef aux mécontens ; et Condé d'Allemagne des secours aux Hu-s. Cependant le roi peut à peine ıbler vingt mille hommes. Il fallut la liberté aux maréchaux de Mont-ci et de Cossé, et les prier d'em-le crédit qu'ils avoient sur le duc çon, pour obtenir de lui une trève de is. Le roi la paya cent soixante mille u'il donna aux Allemands, levés par ce de Condé. Il accorda de plus six le sûreté aux Huguenots et aux mé-s, et il permit le libre exercice de la n protestante.

dant cette trève, le roi de Navarre)pa de la cour : il déclara que son tion avoit été forcée, se mit à la tête ıguenots, et eut sur-le-champ un ar-e trente mille hommes. Cependant : il n'avoit point d'argent, il écouta positions que la reine lui fit faire : il des conditions encore plus avanta-que celles de la trève, et ce fut la ème paix générale conclue avec les nots.

1576. Le roi de Navarre se met à la tête des Huguenots, et obtient des conditions encore plus avantageuses.

La ligue se forme. Les Catholiques murmurèrent des vilèges qu'on venoit d'accorder aux l tiques. Le duc de Guise excita ces mu res : les magistrats de Péronne et la blesse de Picardie, formèrent une l pour la destruction du calvinisme. exemple fut suivi dans plusieurs provi et les Huguenots furent attaqués dans rentes villes. Le duc de Guise, chef de ligue, qu'on nomma sainte, y fit entr roi d'Espagne.

Henri, forcé par les états de Blois, devient chef de la ligue. Ces troubles se passoient lorsque H tint les états à Blois. Tous les députés ét catholiques, ou même engagés pour la part dans la ligue. Ils demandèrent a de ne souffrir qu'une seule religion. I donc arrêté qu'on révoqueroit les privil accordés aux Huguenots, et qu'on leu 1577. clareroit la guerre. Henri, trop foible avoir une volonté, fut contraint d'en dans la sainte ligue, et il ne lui resta d tres ressources, que de s'en déclarer le c afin que le duc de Guise ne le fût pas ne parût pas l'être.

Nouvelle paix dont les conditions sont moins La guerre recommence donc, et fini même année par une paix moins favor

ux Protestans que la précédente. Les Catholiques néanmoins se plaignirent encore. l n'étoit donc pas possible d'éteindre la aine qui séparoit les deux partis, et la ituation du roi se trouvoit telle, qu'il n'éoit plus en son pouvoir ni de tolérer, ni de ersécuter.

favorables aux Huguenots.

Les traités violés si souvent, ne permettoient pas de compter sur une paix durable. L'animosité qui s'étoit accrue, avoit fait les Français deux peuples ennemis : le fanatisme les armoit pour leur ruine réciproque; et dans le temps même qu'on signoit la paix, chaque parti eût cru manquer de prudence, s'il ne se fût pas préparé pour une nouvelle guerre.

Mais les deux partis traitoient de mauvaise foi et avec défiance.

Entre ces deux partis, le roi n'étoit rien. Pour être quelque chose en apparence, il donnoit son nom à la ligue, et il n'étoit qu'un instrument du duc de Guise. Cependant il s'endormoit dans l'oisiveté, dans les plaisirs, dans la débauche même. Il dissipoit ses finances avec ses *mignons*, jeunes débauchés, qui le gouvernoient. Il faisoit presque regretter les brigandages de la guerre, par les impôts dont il fouloit son

Entre ces deux partis, Henri, qui n'étoit rien, s'abandonnoit à ses plaisirs.

peuple en temps de paix ; il perdoit tous les jours l'affection de ses sujets, et se rendoit méprisable à toute l'Europe. Catherine de Médicis put voir alors combien il lui étoit impossible de commander en divisant. Il eût fallu d'autres talens que les siens pour régner sur deux hommes, tels que le duc de Guise et le roi de Navarre, qui partageoient toute la France. La paix se rompit encore, elle se renoua ; et les troubles subsistèrent toujours quelque part jusqu'en 1584, que la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Elisabeth médioit la France par de feintes négociations, et donnoit des secours aux Huguenots.

Élisabeth voyoit avec inquiétude l'agrandissement du duc de Guise : elle craignoit encore l'alliance qu'il avoit faite avec Philippe, qu'elle regardoit comme son ennemi. Cependant elle ne vouloit pas rompre ouvertement avec la cour de France : elle se prêtoit toujours à la négociation de son mariage avec le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou ; et elle s'y prêtoit d'autant plus volontiers, que Henri III, jaloux de son frère, auroit été fâché de la voir réussir. Mais en même temps, elle ne refusoit pas tout secours aux Huguenots ; car

l'étoit en partie avec son argent, que Condé avoit levé des troupes en Allemagne.

Elle eût voulu secourir encore les Protestans des Pays-Bas. Elle les eût secourus, si elle l'eût pu, sans se compromettre avec le roi d'Espagne, que l'état de foiblesse où elle voyoit ces peuples, lui faisoit une loi de ménager. Le duc d'Albe cependant avoit déjà bien avancé le moment où elle pourroit se conduire avec moins de circonspection. On s'étoit soulevé de tous côtés : la Hollande et la Zélande avoient secoué le joug : le prince d'Orange avoit eu des avantages en plusieurs occasions ; et Philippe avoit rappelé le duc d'Albe en 1573, rejetant les mauvais succès sur la conduite de ce général. Il ne pouvoit pourtant lui reprocher que la sévérité qu'il avoit conseillée lui-même. Le duc d'Albe se vantoit d'avoir fait périr, par la main du bourreau, dix-huit mille personnes dans le cours de cinq ans. De ce nombre étoient le comte d'Egmont et le comte de Horn.

Le duc d'Albe avoit avancé le moment où elle pourroit donner des secours aux Flamands sans se compromettre.

Réquesens, d'un caractère modéré, fut envoyé dans les Pays-Bas : mais la modé-

La Hollande et la Zélande lui offrent la souveraineté.

ration ne pouvoit plus rien sur des peuples qui avoient en horreur la domination espagnole. La guerre continua. Cependant les peuples de Hollande et de Zélande, craignant de succomber, demandèrent des secours à la reine d'Angleterre, et lui offrirent la souveraineté de leur pays. Ils suivoient en cela les conseils du prince d'Orange même.

Elle la refuse, et offre sa médiation.

Élisabeth, trop sage pour avoir l'ambition des conquêtes, se contentoit de maintenir la tranquillité dans ses états. Elle n'eut garde d'accepter une souveraineté qui l'exposoit à une guerre avec l'Espagne, ne pouvant pas d'ailleurs attendre de grands secours de la part de ces deux provinces. Elle répondit avec reconnoissance, elle offrit sa médiation, et ouvrit une négociation avec la cour de Madrid.

Pacification de Gand, ou traité des provinces qui s'unissent pour la défense de la liberté.

Sur ces entrefaites, Réquesens mourut. Alors les troupes espagnoles, sans paie et sans chef, se portèrent aux derniers excès. Anvers et Mastricht ayant été pillés, et les autres villes étant menacées de l'être, toutes les provinces, excepté le Luxembourg, s'unirent pour repousser les violences, et ap-

pelèrent à leur secours le prince d'Orange et les Hollandais. Elles firent un traité, connu sous le nom de pacification de Gand, par lequel elles arrêtèrent l'expulsion des troupes étrangères, et le rétablissement de la liberté.

D. Juan viole le traité qu'il a ratifié ; et Élisabeth donne des secours aux Flamands.

D. Juan, envoyé par le roi d'Espagne, trouva les états maîtres du gouvernement, et son autorité ne fut reconnue, que parce qu'il ratifia le traité de Gand, au nom de Philippe, et qu'il renvoya les troupes espagnoles. Il viola bientôt tous ses engagemens, se saisit de Namur, et fit revenir les troupes, quoiqu'il fût assez difficile de dompter ces peuples par la force. On prétend qu'il projetoit encore d'épouser la reine d'Écosse, et de conquérir l'Angleterre. Mais Élisabeth lui donna de l'occupation dans les Pays-Bas : car, voyant toutes les provinces en état, par leur union, de faire une vigoureuse résistance, elle ne craignit plus de s'allier avec elles, et de leur donner des secours. Elle négocia même en cette occasion si adroitement avec la cour de Madrid, qu'elle mit Philippe dans la nécessité de dissimuler son ressentiment.

1577. Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas.

D. Juan mourut en 1577. On a soupçonné Philippe de l'avoir fait empoisonner, parce qu'il en redoutoit l'ambition : on a dit aussi que le prince d'Orange avoit eu l'art de le rendre suspect au roi d'Espagne. Quoi qu'il en soit, les Provinces-Unies eurent à se défendre contre un bien plus grand homme. C'est Alexandre Farnèse, duc de Parme, fils d'Ottavio. Ce prince étoit dans les Pays-Bas, où il avoit amené des troupes d'Italie, et il en prit le gouvernement. Fait pour la guerre, pour le cabinet, pour les négociations, il avoit l'art, peu connu dans son siècle, d'employer la clémence à propos. Il recouvra des provinces : il reprit la supériorité sur les rebelles : mais enfin les choses étoient trop désespérées, et il ne put empêcher l'union d'Utrecht.

Association des sept provinces.

Sept provinces, Gueldre et Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Overissel et Groningue, signèrent, le 23 janvier 1579, une association, qui est l'époque du commencement de la République des Provinces-Unies. Le prince d'Orange en fut déclaré chef, sous le nom de stathouder.

Il y avoit alors deux princes qui tentoient

de se faire des souverainetés dans les Pays-Bas. Le premier étoit Mathias, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II. Les seigneurs du Brabant, jaloux du prince d'Orange, l'avoient appelé, et lui avoient donné le gouvernement de leur province : mais il n'avoit déjà plus d'autorité. Le second étoit le duc d'Anjou, qui fut proclamé duc de Brabant et comte de Flandre. Il n'eut pas plus de succès. Ambitieux, sans talens, il ne se contenta pas de l'autorité limitée que les états lui avoient confiée : il voulut gouverner en despote des peuples qui s'étoient donnés librement; et il fut contraint de revenir en France, où il mourut peu de temps après. Le prince d'Orange, dont Philippe avoit mis la tête à prix, fut assassiné par Balthasar Gérard, franc-comtois, que le fanatisme arma, plutôt que la récompense offerte. Maurice son fils, âgé de dix-huit ans, lui succéda dans le stathoudérat, et fut grand comme lui. Nulle part la guerre ne se fit avec plus de fureur que dans les Pays-Bas, ni avec plus d'habileté.

tentent de se faire des souverainetés dans les Pays-Bas.

1583.

1584. Le prince d'Orange, premier stathouder, est assassiné. Maurice son fils, lui succède.

Pendant que le fanatisme des peuples,

Avantageuse situation d'Eli-

Élisabeth au milieu des troubles de l'Europe.

l'ambition des grands, et l'imprudence des souverains troubloient l'Europe, Élisabeth maintenoit la tranquillité dans ses états, par sa prudence et par sa fermeté. Elle ne craignoit rien d'aucune puissance étrangère : elle étoit à l'abri de toute insulte de la part de l'Écosse, où les Protestans, qu'elle avoit rendus supérieurs, étoient ses alliés : Henri III, trop foible pour régner dans ses propres états, ne pouvoit être un ennemi redoutable : le duc de Guise, qui commandoit à ce roi, trouvoit dans les Huguenots un parti, qu'un chef habile rendoit puissant : Philippe enfin, épuisoit ses vastes états pour soumettre des peuples que le désespoir armoit ; il devoit au moins s'écouler bien du temps avant qu'il pût former quelqu'entreprise sur l'Angleterre, et encore toute entreprise de cette espèce étoit bien hasardeuse. Dans le cas d'une guerre, Élisabeth se voyoit de grandes ressources dans la confiance et dans l'amour de ses sujets. Par son économie, elle avoit non seulement remboursé les emprunts qu'elle avoit faits au commencement de son règne, elle avoit encore acquitté toutes les dettes de la cou-

bonne, quoique contractées sous les règnes précédens. Cette conduite établissoit si bien son crédit, qu'elle pouvoit, sans user de violence, disposer de la bourse de ses sujets: fonds de richesses bien plus solide que les trésors que Philippe tiroit des Indes. Nous en verrons la preuve.

Elle est cependant forcée à sévir contre le fanatisme.

Cependant les haines de religion étoient en Angleterre comme ailleurs une semence de désordres. Les excommunications de la cour de Rome, qui relevoient les sujets du serment de fidélité, suffisoient pour faire prendre les armes aux Catholiques, et des missionnaires enthousiastes leur prêchoient continuellement la révolte en croyant prêcher la religion. Il fallut donc sévir: la multitude des sectes, animées à se détruire, forçoit l'autorité; et un souverain qui embrassoit un parti, étoit dans la nécessité de déclarer la guerre à l'autre: il falloit obéir au préjugé dominant, qui regardoit comme peu attaché à une secte, quiconque ne faisoit pas tous ses efforts pour exterminer les sectes contraires.

Elle use d'abord de modération.

Élisabeth employa donc les châtimens. Cependant elle eut d'abord la prudence de

ne pas porter au désespoir par des persécutions trop violentes. Elle n'exigeoit de serment de suprématie que de ceux qui devoient y être soumis par leurs places, ou par le ministère public dont ils étoient chargés. Elle toléroit même l'exercice de la religion catholique dans les maisons particulières, lorsque ceux qui la professoient, ne cherchoient point à troubler l'état. Mais elle traitoit les Puritains avec plus de rigueur, parce qu'ils s'arrogeoient des droits étranges, tant en matières civiles qu'en matières de religion. En 1581, le parlement voyant les séditions que les Catholiques tentoient d'exciter, décerna des peines contre eux. Ces peines néanmoins n'étoient encore que des amendes ou des flétrissures. Mais un autre parlement, tenu en 1584, décerna la peine de mort contre les jésuites et tous les prêtres catholiques qui paroîtroient en Angleterre : la religion catholique ne fut donc plus tolérée, et ce fut le commencement d'une persécution violente. Cependant il n'y eut point de guerres civiles; parce que l'attention et la fermeté d'Élisabeth prévenoient ou faisoient

Le parlement l'autorise à plus de violence.

échouer les conspirations. Le parlement, qui voulut se reposer sur elle de la tranquillité du royaume, l'autorisa à nommer des commissaires pour faire le procès à quiconque prétendroit à la couronne, ou trameroit quelque soulèvement. Elle créa aussitôt une commission ecclésiastique; tribunal redoutable, qui ne fut soumis à aucune loi: c'étoit une vraie inquisition, établie encore plus contre les Puritains, que contre les Catholiques. Tel étoit le malheur des temps: les Protestans avoient en horreur l'inquisition, et ils établissoient parmi eux un tribunal semblable.

Les persécutions, qui bouleversoient les autres états, troubloient si peu le repos de l'Angleterre, qu'Élisabeth osa s'engager dans une guerre ouverte avec le roi d'Espagne: elle trouva même encore des ressources, pour donner des secours d'argent aux Huguenots de France.

Mais les persécutions ne causent point de séditions.

Les États-Généraux, c'est ainsi qu'on nomme la république de Hollande ou des Provinces-Unies, se trouvèrent fort affoiblis, par la seule mort de Guillaume, prince d'Orange. Le duc de Parme avoit

Les état-généraux offrent la souveraineté de leurs provinces à Henri III, et puis à Élisabeth.

eu de grands avantages sur eux, et voyoient au moment de retomber so domination d'Espagne. Ayant donc b d'un secours étranger, ils offrirent la verainеté de leurs provinces d'abord à de France, et ensuite à la reine d'A terre.

Après avoir vu combien Henri III éloigné de pouvoir accepter une pa offre, nous verrons quelle fut la ré d'Élisabeth, et le parti qu'elle prit.

Le duc de Guise aspire au trône.

La mort du duc d'Anjou, arrivé 1584, laissoit le roi de Navarre hé présomptif de la couronne, parce Henri n'avoit point d'enfant. Le du Guise forma le projet de l'exclure du t pour s'y placer lui-même. La religio

1585. servit de prétexte, et il renouvela la dans laquelle il fit entrer Philippe pape Grégoire XIII. Il persuada mêm cardinal de Bourbon, oncle du roi de varre, de s'en déclarer le chef, lui off la couronne, comme à l'héritier légit Il y eut alors trois partis; celui de gueurs, celui des protestans, et celu roi, le plus foible de tous.

Timide, inappliqué, irrésolu, dissipateur, Henri étoit méprisé de ses sujets, autant qu'un prince l'ait jamais été. Il eut le secret, dans ces temps superstitieux, de se rendre méprisable, même par les pratiques de dévotion qu'il affectoit pour persuader son attachement à la religion: c'est qu'on ne pouvoit pas les concilier avec les mœurs dissolues qu'on lui connoissoit. Je crois cependant, comme on l'a dit, qu'elles étoient sincères: mais je crois aussi qu'il n'avoit aucune idée de la vraie piété. Il passa donc pour hypocrite; et comme on le craignoit aussi peu qu'on le respectoit, les prédicateurs déclamèrent en chaire contre lui et soulevèrent le peuple.

Les prédicateurs déclament contre Henri III, qui se rend tous les jours plus méprisable.

Son royaume lui échappoit: car les ligueurs lui faisoient la guerre, ainsi qu'au roi de Navarre. Il se joint à eux, en signant le traité de Némours, par lequel il s'engage à ne souffrir que la religion catholique. En conséquence, il ne donne que six mois aux Huguenots pour se convertir, ou pour sortir de France. La guerre s'allume dans la plupart des provinces.

Henri III est forcé de se joindre aux ligueurs.

Sur ces entrefaites, Sixte-Quint qui suc-

Le roi de Na-

varre appelle au futur concile, d'une bulle de Sixte-Quint.

cède à Grégoire XIII, désapprouve la li gue, et en même temps il la favorise puisqu'il excommunie le roi de Navarre e le prince de Condé. Le roi de Navarre e appelle au concile général, et fait affich son acte d'appel aux portes du vatican.

Ligue des seize.

1586.

1587.

Trois curés de Paris, quelques docteu et des bourgeois forment une nouvelle li gue, en faveur du duc de Guise. Ils parta gent entre eux les seize quartiers de cet capitale, et ils sont au moment de se sais de la bastille, de l'arsenal, du temple, d palais du louvre et de la personne du ro Le duc d'Épernon arrive pour faire échou leur projet : mais cette ligue subsiste so le nom de la ligue des seize.

Le roi de Navarre défait les ligueurs à Coutras.

Le roi de Navarre défait, près de Cou tras en Saintonge, le duc de Joyeuse, q est assassiné, lorsqu'il veut se rendre pri sonnier. *Il n'y a que des guerres de reli gion*, dit Mr. le président Hénault, e *l'on voit de semblables meurtres. Le du de Guise périt ainsi devant Orléans, l prince de Condé à Jarnac, le maréch de S. André à Dreux, et le connétable d Montmorenci à S. Denis.*

Le duc de Guise défait les Allemands, qui venoient au secours des Huguenots, et le roi de Navarre n'a pas pu profiter de la victoire de Coutras. La religion qui faisoit prendre les armes, ne tenoit pas lieu de solde : chacun retournoit donc chez soi après un certain temps; et le vainqueur, à qui l'argent manquoit, étoit forcé de finir la campagne, lorsqu'il auroit pu compter sur de nouveaux succès. Cette manière de faire la guerre la rendoit, à la longue, plus destructive. Ajoutons à cela que Henri III, qui combattoit à regret pour les ligueurs, ralentissoit à dessein les opérations. Il auroit trop craint le duc de Guise, si le parti des Huguenots eût été tout-à-fait ruiné: c'est ainsi que tout contribuoit à faire durer les désordres et les calamités.

Mais les Allemands, qui viennent à son secours, sont défaits par le duc de Guise, et il ne peut tirer parti de la victoire.

La conduite du roi n'étoit pas si adroite, qu'on ne démêlât ses vues. La ligue des seize fit plus: elle l'accusa d'avoir appelé les Allemands au secours du roi de Navarre. A cette occasion, toutes les provinces s'empressèrent de lever de nouvelles troupes pour le duc de Guise.

La ligue des seize accuse Henri III d'avoir appelé les Allemands au secours des Huguenots.

Le roi revient à Paris, après avoir contri-

On l'insulte publiquement.

bué à chasser les Allemands. Il y voit cre tre le mépris pour sa personne, et l'entho siasme pour le duc de Guise, qu'on regard comme le sauveur de la France. C'est pu bliquement, c'est dans les chaires qu'o l'insulte, et la Sorbonne décide qu'on peu ôter le gouvernement aux princes, qu'o ne trouve pas tels qu'il faut, comme l'ad ministration au tuteur, qu'on a pour sus pect. Le roi intimidé osa à peine faire un réprimande à ces prêtres ignorans, fanati ques et rebelles.

1588. On lui demande de se déclarer ouvertement pour la ligue.

Toujours plus hardis, le duc de Guise e les principaux chefs de la révolte, lu adressèrent un mémoire, par lequel ils lu demandèrent de se déclarer plus ouverte ment pour la ligue, de publier le concil de Trente, d'établir l'inquisition, et d leur livrer des places de sûreté. On lui en joignoit encore de fournir aux frais de l guerre, et de faire saisir les biens des Hu guenots. *Beau plan qui mettoit la re gion catholique en sûreté dans le royau me*, dit le père Daniel, *et y détruise l'hérésie.* Il n'est pas vrai que l'hérésie e été détruite. Mais on parloit ainsi dans l

mps de la ligue, afin de porter les peu-
es à la révolte. Cependant vous ne seriez
n aujourd'hui, Monseigneur, si l'esprit
ditieux qui se trouve dans cette histoire,
i les rois sont bassement flattés, n'eût été
primé par les vertus de Henri IV.

Il veut montrer de la fermeté, et il est sur le point d'être enlevé.

Le roi feint d'approuver tout ce qu'on
i propose. Cependant les insultes conti-
uelles des seize réveillent un moment son
urage timide, ou du moins sa colère, et
menace de les faire pendre : mais il est
r le point lui-même d'être enlevé par cette
:tion. Peu de temps après, le duc de
ise arrive pour la soutenir, et ose se pré-
ıter à Henri III, qui lui avoit défendu
venir à Paris.

Forcé à s'enfuir, il se retire à Chartres, où il signe l'édit de réunion.

Henri fait entrer pour sa sûreté des trou-
; dans la ville, et les distribue dans diffé-
ıs quartiers. Les factieux répandent que
st un corps de Huguenots, qui va se ren-
: maître de la capitale. A ce bruit, les
ets les plus fidèles se joignent à eux : tout
peuple prend les armes : on tend les
aînes dans les rues : des barricades s'é-
ent par-tout : les soldats renfermés ne
avent plus se réunir : on tire sur eux du

haut des maisons : on les assomme avec des pavés : le roi s'enfuit à Chartres : le duc de Guise est maître de Paris : toutes les villes se déclarent pour l'un ou l'autre parti : on est au moment de voir une guerre civile entre les Catholiques même : enfin pour la prévenir, Henri est obligé de signer l'édit de réunion. Plus honteux que le traité de Némours, cet acte tendoit sur-tout à exclure du trône le roi de Navarre. Le prince de Condé étoit mort de poison à S. Jean d'Angeli; et Charlotte de la Trémouille, sa femme, qui fut accusée de l'avoir empoisonné, accoucha quelque mois après d'un fils, qui sera le père du grand Condé.

Il fait assassiner, aux états de Blois, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, et il rend les rebelles encore plus audacieux.

1589.

Les états se tinrent à Blois. Le roi y fit assassiner le duc de Guise et le cardinal de Lorraine son frère : mais n'ayant pris aucunes mesures pour établir son autorité, la ligue en devient encore plus redoutable. Elle a pour chef le duc de Mayenne, autre frère du duc de Guise. Les prédicateurs déclament contre Henri : les confesseurs refusent l'absolution à ceux qui le reconnoissent pour souverain : la Sorbonne dé-

les sujets du serment de fidélité : le parlement de Paris, qui reste seul fidèle, est conduit à la Bastille : les ligueurs forment un autre parlement : et on fait le procès à Henri de Valois, ci-devant roi de France et de Pologne.

Le roi, qui dans cette situation n'avoit pas seulement une armée, se jette entre les bras du roi de Navarre. Il est bientôt en état de faire le siège de Paris, et cette ville ne paroît pas pouvoir lui résister. Mais Six-Quint, à qui il a demandé inutilement absolution pour le meurtre du cardinal de Lorraine, l'a excommunié, et le fanatisme, allumé plus que jamais, arme un scélérat qui poignarde Henri. C'est un moine dominicain, nommé Jacques Clément. J'ai passé rapidement sur ces temps d'horreur, puisqu'enfin j'étois obligé d'en parler, et je reviens à l'Angleterre.

Il est poignardé.

1589.

Les ministres d'Élisabeth furent partagés sur la réponse qu'elle devoit faire à la proposition des États-Généraux. Les plus circonspects conseilloient de la rejeter. Ils lui représentoient, que si jusqu'alors elle avoit donné quelques secours aux Flamands,

Une partie du conseil d'Élisabeth lui conseilloit de refuser la souveraineté des Provinces-Unies, et de ne point se mêler de la guerre des Pays-Bas.

elle avoit moins paru vouloir les so
à la domination espagnole, que d
l'oppression sous laquelle ils gémi
et qu'elle s'étoit assez justifiée au
Philippe, en l'invitant à les trai
plus de douceur, et en lui faisant voi
avoit dû prendre des mesures co
projets de D. Juan, dont l'ambiti
été suspecte à ce monarque mêm
marquoient combien il étoit dang
donner un pareil exemple au roi d'E
qui fomentoit déjà sourdement les
d'Angleterre, et qui désormais se
torisé à les protéger ouvertement.
gnoient enfin sa puissance, qui s'
core accrue depuis quelques ann
l'acquisition qu'il avoit faite du
en 1580, ajoutoit à ses anciens
royaume opulent, plusieurs po
dans les Indes orientales, de r
forces navales, et toutes les riche
grand commerce.

Une autre partie lui conseilloit d'accepter la souveraineté.

Les autres ministres trouvoient
traire de l'imprudence à laisser su
les Pays-Bas. Ils prévoyoient qu
que Philippe les auroit subjugués

croit ses armes contre l'Angleterre : le regardant comme l'ennemi caché d'Élisabeth, et jugeant que, quelque ménagement qu'on gardât avec lui, la religion et les mécontentemens qu'il avoit déjà reçus, lui fourniroient toujours assez de prétextes. Ils conseilloient donc d'accepter les offres des États-Généraux.

Élisabeth ne suivit ni l'un ni l'autre de ces conseils opposés, et prit un parti plus sage. Elle refusa la souveraineté, qui auroit pu l'engager à défendre ces provinces de tout son pouvoir; et qui, par conséquent, pouvoit dans la suite porter dommage à son royaume. Mais ne voulant pas abandonner des peuples, dont les intérêts lui paroissoient si liés aux siens, elle fit alliance avec eux. Par ce moyen, elle ne fut obligée qu'à remplir les engagemens du traité qu'elle contracta : elle se réserva de faire à son choix, plus ou moins, suivant les conjonctures : elle se fit chérir des Flamands, par l'idée qu'elle leur donna de sa modération : elle fit prendre un nouvel essor à leur amour pour la liberté : elle les força par les secours qu'elle leur accordoit, et

Elle la refuse, et s'allie des états-généraux.

par ceux qu'elle pouvoit ajouter d
suite, à chercher de nouvelles ress
dans leur courage; et elle put déjà se
de trouver un jour en eux des alliés
sans. Si les choses réussissoient ainsi
certain que cette alliance, fondée su
térêt commun, valoit mieux pour
gleterre que l'acquisition de plusieu
vinces.

Elle leur envoie des secours.

Cette conduite est on ne peut pa
sage : mais malheureusement les ro
quelquefois des favoris, et une rei
quette court bien risque de ne les c
que sur les agrémens. Or le comte d
cester, qui eut le commandement
troupes destinées à cette guerre, n
qu'un favori aimable, dont le courage
capacité ne répondirent point à la conf
d'Élisabéth. Les Flamands qui con
soient la faveur où il étoit auprès d'e
reçurent avec les mêmes respects qu
eût été leur souverain. Il ne conserv
long-temps la considération, qu'il ne d
qu'à sa qualité de favori. Bientôt de
odieux par ses hauteurs, et méprisabl
sa conduite, il força la reine d'Angle

le rappeller, et les états donnèrent le ommandement au jeune Maurice, digne dversaire du duc de Parme.

Élisabeth porta la guerre en Amérique, arce que c'étoit le pays où Philippe avoit e plus de richesses et le moins de forces. Elle jugea d'ailleurs, que dans l'espoir d'une ortune, aussi grande que facile et rapide, es Anglais entreroient volontiers dans ses ues, et feroïent les frais des armemens. n effet ils équipèrent une flotte de vingt aisseaux. François Drake en fut l'amiral, t Christophe Carlisle eut le commandement des troupes de terre. Elle portoit deux nille trois cents volontaires, sans compter es matelots.

Elle porte la guerre en Amérique.

Drake étoit alors le plus grand homme le mer. Il s'étoit déjà enrichi par ses piraeries, en attaquant les Espagnols dans les laces les plus fortes qu'ils eussent au nouveau monde; et en 1577, il avoit tenté d'y aire une nouvelle expédition avec le conentement d'Élisabeth. Il partit avec cinq aisseaux, gagna la mer pacifique par le étroit de Magellan, et fit de riches prises ur les Espagnols, qui ne l'attendoient pas.

Expérience de Drake, qui a le commandement de la flotte.

Craignant ensuite d'être pris, s'il retourn
par le même chemin, il fit voile aux Ind
orientales, et revint par le cap de Bonn
Espérance. Il est le premier commanda
en chef qui ait fait le tour du globe : c
Magellan, dont le vaisseau avoit fait
même trajet, mourut dans son passage.

Les succès engagent les Anglais à former de nouvelles entreprises sur l'Amérique.

La flotte dont on lui donna le comma
dement à la fin de 1585, eut encore
grands succès. Il surprit S. Jago près
Cap-Verd : il se rendit maître de S. D
mingue et de Carthagène : en revenant,
brûla quelques villes sur les côtes de
1586. Floride : enfin il rapporta de si gran
richesses, et fit si bien connoître la f
blesse des Espagnols dans ces contré
qu'il anima la cupidité des Anglais p
ces sortes d'entreprises. C'étoit donc là
guerre qui se faisoit aux frais de Philip
et qui enrichissoit l'Angleterre.

Mais Marie Stuart donnoit de l'inquiétude à Élisabeth.

Les plus grandes inquiétudes d'Élisab
venoient de Marie Stuart. Elle se sentoit s
vent chanceler sur son trône, depuis qu'
la retenoit prisonnière. Cette princes
éclairée par ses malheurs, n'avoit plus q
des vertus. Elle avoit étouffé tous ces s

mens criminels, que la jeunesse, l'inexrience, et le concours funeste de plurs circonstances avoient mis dans une e où ils étoient étrangers. Son esprit, sa ison, la dignité de sa conduite et sa odestie, permettoient à peine de croire 'elle eût jamais été coupable. Son crime it devenu un problême, et elle méritoit 'on la crût innocente.

Cette façon de penser, qui gagnoit tous jours, sur-tout parmi les Catholiques, doit Élisabeth odieuse, et faisoit regarr comme une injustice l'oppression de rie. Toute l'Europe paroissoit scandaée : la France et l'Espagne ne cessoient demander la délivrance de cette prinse : elle menaçoient même quelquefois : pérance d'épouser une reine d'Écosse, i avoit des droits sur l'Angleterre, faisoit Marie de nouveaux partisans parmi les inces étrangers et parmi les grands du yaume ; et elle avoit tout l'esprit et toute dresse nécessaires pour mouvoir de sa ison tous ceux qui vouloient s'intéresser à sort. Ce furent là les causes de plusieurs nspirations : la première se fit en 1569.

Toute l'Europe s'intéressoit au sort de cette princesse, et ce fut la cause de plusieurs conspirations.

Norfolk, qui aspire à la main de Marie, est enfermé dans la tour.

Le duc de Norfolk, le plus grand
gneur d'Angleterre par sa naissance,
sa fortune et par son crédit, joignit à
avantages une conduite sage et génére
qui le rendoit cher tout-à-la-fois aux
tholiques et aux Protestans. Comme il é
encore d'un âge proportionné à celui d
reine d'Écosse, il parut si convenable
les unir, que ses amis et ceux de Ma
pensèrent en même temps à ce mari
Trop vertueux pour vouloir susciter
révolte, Norfolk ne se prêta d'abord à
vues, que dans l'espérance d'avoir l'a
ment d'Élisabeth. C'étoient des choses
ficiles à concilier; car il eût fallu que c
reine eût rétabli la réputation de Ma
et lui eût rendu la liberté et la couron
Si jusqu'alors elle avoit montré de la ré
gnance pour tous les mariages propos
cette princesse, elle devoit en avoir enc
davantage. Il crut donc devoir lui faire
sorte de violence, en faisant approuver
desseins à la plus haute noblesse. Plusie
grands se déclarèrent pour lui : Leicest
qui fut du nombre, écrivit lui-mêm
Marie une lettre, qui fut signée des p

ınes du premier rang. La réponse favo-
ɔle qu'elle fit, donna de nouvelles espé-
ıces à Norfolk; et il en conçut de plus
ındes encore, lorsque les rois de France
d'Espagne, qu'on avoit consultés secré-
ıent, eurent approuvé cette entreprise.
ı proposa d'enlever Marie : mais Nor-
k s'y opposa, soit qu'il ne voulût pas
e la cause d'une révolte, soit qu'il crai-
ıt que cette princesse, devenue libre, ne
ıt les yeux sur un autre. L'entreprise
ıs laquelle il s'étoit engagé, étoit difficile
ır un homme vertueux : car s'il ne pou-
t pas renoncer à l'ambition d'épouser la
ne d'Écosse, il ne pouvoit pas non plus
ındre sur lui d'y réussir par toutes
ɪtes de voies. Pendant qu'il hésite, et
'il ne fait les choses qu'à demi, William
cil, ministre actif et vigilant, découvre
ıte la trame de ce complot. Norfolk est
fermé dans la tour : plusieurs seigneurs
ıt gardés à vue, ou mis aux arrêts dans
ırs maisons : Marie est transférée dans
lieu plus sûr que celui où elle étoit; et
ıdant quelque temps, on interdit tout
ɛès auprès d'elle.

Soulèvement dans le nord, Élisabeth rend la liberté à Norfolk.

Sur ces entrefaites, une révolte s'éleva dans le nord. Les comtes de Northumberland et de Westmoreland, qui en étoient les chefs, avoient communiqué leur plan à Marie : ils étoient soutenus par le duc d'Albe; et les Catholiques, qui étoient en grand nombre dans ces provinces, se joignoient à eux. Elle fut dissipée : on sévit si cruellement contre les séditieux, qu'au moins huit cents personnes périrent par la main du bourreau. Mais Élisabeth rendit la liberté à Norfolk, qui du fond de sa prison, avoit sollicité ses amis et ses parens sans à prendre les armes pour elle. Elle exigea seulement qu'il renonçât au mariage de la reine d'Écosse, et qu'il gardât jusqu'à nouvel ordre les arrêts dans sa maison.

Pour prévenir les conspirations, Élisabeth feignoit de vouloir rétablir Marie sur le trône.

Pour prévenir de pareilles conspirations, Élisabeth paroissoit s'intéresser au sort de Marie : elle entretenoit avec elle une correspondance d'amitié : elle négocioit avec les Écossais pour la rétablir sur le trône. Mais ce n'étoit qu'un artifice, et il ne lui étoit pas difficile de faire échouer tous les projets qu'elle feignoit d'adopter. La reine d'Écosse, forcée à dissimuler avec elle,

moignoit la plus grande confiance, et
atroit cependant dans tous les desseins
ue formoient ses partisans pour lui rendre
a liberté.

. En 1571, le duc d'Albe ouvrit une
égociation avec elle; et la trouvant bien
onvaincue de la perfidie d'Élisabeth, il la
t entrer dans une conspiration qu'il tra-
oit, par le moyen d'un marchand floren-
n. Lodolfi, c'est le nom de ce marchand,
roissoit avoir tout disposé pour susciter
ne révolte en Angleterre, et pour faciliter
débarquement des troupes qui devoient
re transportées des Pays-Bas. Le pape et
roi d'Espagne approuvoient ce complot,
le duc de Norfolk consentoit à se mettre
la tête des mécontens. Ce seigneur ju-
oit qu'il avoit perdu sans retour la faveur
la reine : il voyoit avec chagrin qu'on
lui laissoit qu'une liberté fort restreinte.
dépit se joignit donc à l'ambition, et il
ouffa ses premiers remords, à mesure
'il ouvrit son ame à de nouveaux senti-
ens; faisant des efforts pour déguiser son
rime, et ne se croyant pas rebelle pour
ouloir rendre la liberté à Marie, et l'é-

Le duc d'Albe trame une nouvelle conspiration, qui coûte la vie à Norfolk.

pouser avec le consentement même
sabeth. Cecil découvrit encore cette
piration ; et Norfolk, quoiqu'il se dé
d'avoir eu l'intention d'attenter à l'au
de la reine, reconnut l'équité de la sen
qui le condamnoit, et mourut avec f
té. Les communes demandèrent qu'
encore le procès à la reine d'Écosse
n'eût été plus odieux que d'y cons
car enfin cette princesse étoit autor
tout entreprendre pour s'affranchir
prison où elle étoit retenue contre
justice.

1586. Autre conspiration encore découverte.

Des fanatiques formèrent une conspiration quelques années après. proposoient d'assassiner Élisabeth, délivrer la reine d'Écosse. Ils n'av point d'hommes de nom à leur tête : c dant pleins de confiance, ils voulurent muniquer leur projet à Marie : mais lettres ayant été interceptées, on se des chefs, et on les exécuta.

Une commission juge Marie, et la condamne à perdre la tête.

Élisabeth n'hésita plus. Comme l mande que les communes lui avoient la flattoit de l'aveu de la nation ; nomma quarante commissaires, aux

le donna le pouvoir d'interroger, de juger
arie : pouvoir qu'elle n'avoit pas elle-
ême. Les révoltes auxquelles les perséc-
tions portoient les Catholiques, et la
erre ouverte alors avec l'Espagne, la
terminèrent à fouler toutes les lois de
quité, plutôt que de laisssr vivre une
isonnière, qui lui donnoit tous les jours
plus grandes inquiétudes. Marie fut 1586.
ndamnée à perdre la tête.

Voilà ce qu'Élisabeth attendoit : mais elle
doutoit le dernier pas qui lui restoit à
ire, lorsqu'elle considéroit la honte dont
le alloit se couvrir. Elle se flatta de sauver
gloire par sa duplicité : elle affecta la
lus grande répugnance : elle donna des
arques de la compassion la plus tendre :
le rejeta les sollicitations de ses courtisans
de ses ministres. Cependant elle convoqua
parlement, bien assurée que ce corps,
ui lui étoit toujours dévoué, suivroit les
npressions des courtisans et des ministres.
n effet, il demanda l'exécution de la sen-
nce contre Marie.

Un parlement demande l'exécution de cette sentence.

Élisabeth feignit encore : elle se plai-
noit même de la violence qu'on lui faisoit.

Élisabeth feint de s'y refuser, mais elle desi-

roit qu'on vainquît sa répugnance.

Cependant les courtisans, trop adroits ne pas démêler ses vrais sentimens ; ses plaintes, ne cherchoient qu'à di des scrupules sur lesquels elle ne de doit qu'à s'aveugler. Elle consentit d'a à rendre publique la requête que le p ment lui avoit présentée.

Le jeune roi d'Écosse sollicitoit vive pour sa mère, et les puissances étran se joignoient à lui. Élisabeth, qui v paroître mépriser les menaces, moi alors plus de sincérité, et juroit la per Marie. Mais aussitôt que ses ministr pressoient, elle reprenoit sa duplicit sembloit demander qu'on vainquit sa gnance. Ils ne négligèrent rien pou prouver que la tranquillité de l'Angle ne pouvoit se concilier avec la vie d reine d'Écosse.

Bruit qu'elle fait courir à cet effet.

Cependant on dit qu'une flotte espag est arrivée au havre de Milford ; qu Écossais ont fait une irruption ; qu armée, conduite par le duc de Guis débarqué dans la province de Sussex, le nord se soulève ; que Marie, écha de sa prison, a rassemblé des troupes ;

y a une nouvelle conspiration pour assassiner la reine; et que même elle est assassinée. Ce sont des bruits qu'Élisabeth faisoit répandre elle-même, afin que le cri de la nation demandât la mort de la reine d'Écosse. Alors elle signa l'ordre, chargea 1587.
Davison, secrétaire d'état, d'y faire apposer les sceaux; voulant, disoit-elle, qu'il fût prêt, si l'on tentoit de délivrer Marie.

Davison avoit obéi, lorsque le lendemain Ses ministres vont en avant.
lle lui ordonna de suspendre, et le réprinanda de sa précipitation. Inquiet sur le parti qu'il devoit prendre, il consulta les autres ministres, qui lui conseillèrent d'aller en avant, et qui lui promirent de le justifier et de prendre tout sur eux.

Marie apprit sa sentence, et n'en fut Marie Stuart apprend sa sentence.
point troublée. Elle écrivit à la reine d'Angleterre, avec autant de modération que de dignité, sans se plaindre, sans se permettre un mot, par lequel elle parût vouloir écarter la mort. Elle demandoit que son corps fût porté en France; qu'on laissât jouir ses gens de ce qu'elle leur légueroit; qu'on leur permît de se retirer où ils jugeroient à propos; que son exécution fût publique, et

qu'elle eût pour témoins ses anciens do
tiques, afin qu'on ne noircît pas sa
moire, en lui supposant des foiblesses
elle ne se croyoit pas capable. Elle vo
obtenir ces grâces d'Élisabeth, et la
juroit de ne la pas renvoyer à ses mini
Elle n'en reçut point de réponse.

On lui dit de se préparer à la mort pour le lendemain.

Les comtes de Kent et Shrewsbu
transportèrent au château de Fotherin
dans le comté de Northampton, où étoit
rie, et lui dirent de se préparer à la
pour le lendemain matin à huit he
Elle répondit sans émotion, et même
un sourire naturel, qu'elle n'auroit pa
que la reine, sa sœur, eût consenti à l
cution d'une sentence prononcée contr
personne, qui n'étoit soumise ni aux
ni à la juridiction de l'Angleterre :
qu'enfin elle bénissoit le moment qui
terminer ses malheurs.

Sa fermeté et son sang froid.

Lorsqu'elle se vit libre, elle hât
souper, et se mit à table avec sa gai
sa douceur ordinaires; disant qu'elle
besoin de prendre un peu de nourr
de peur que l'accablement du corps
posât l'ame à quelque foiblesse : ell

à la santé de tous ses gens qu'elle avoit fait venir, et elle voulut qu'ils bussent avec elle. Ils se précipitèrent à ses genoux, lui demandant pardon des négligences qu'ils avoient commises : elle leur demanda pardon elle-même des mortifications qu'elle avoit pu leur donner. Ils fondoient en larmes, et elle les consoloit.

Elle fit apporter l'inventaire de son mobilier : elle mit à côté de chaque article le nom de celui pour qui elle en disposoit. Elle distribua de l'argent à quelques-uns, proportionnant les récompenses au grade et au mérite : enfin elle écrivit au roi de France et au duc de Guise, son cousin, pour les leur recommander.

Elle se mit ensuite au lit, dormit quelques heures, passa le reste de la nuit en prières, pénétrée des sentimens de sa religion, et heureuse de pouvoir penser qu'on eût été moins ardent à sa perte, si elle n'eût pas été catholique.

Le matin, quand on vint la prendre, le sort de ses gens après elle, fut son unique inquiétude. On la rassura à cet égard : mais elle ne put cacher son indignation au refus

qu'on lui fit de les avoir pour témoins de ses derniers sentimens. *Je suis cousine de votre reine*, s'écria-t-elle, *descendue comme elle de Henri VII, veuve d'un roi de France, et reine d'Écosse.* Sa fermeté sembloit rendre le refus encore plus odieux. On consentit donc qu'elle fût accompagnée d'un petit nombre de ses domestiques. Elle fit choix de quatre hommes et de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher Melvil, dit-elle à un d'eux. Tu vas voir le terme lent et desiré de mes malheurs. Publie que je suis morte inébranlable dans ma religion, et que je demande au ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils qu'il se souvienne de sa mère. Adieu, encore une fois, mon cher Melvil, ajouta-t-elle en l'embrassant; ta maîtresse, ta reine se recommande à tes prières ».

Sa mort. On la conduisit dans une salle, où l'on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Les spectateurs, qui la remplissoient, furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, belle encore. Leur ame touchée à la vue des charmes, des grâces et de la

douceur de toute sa figure, se pénétroit de respect, en considérant l'air de dignité répandu sur toute sa personne. Ils admiroient le courage intrépide avec lequel elle avançoit au supplice : ils se rappeloient l'enchaînement malheureux des circonstances de sa vie; et ce n'étoit que gémissemens de toutes parts. Elle se tourna du côté de ses domestiques, en mettant le doigt sur la bouche, pour leur faire signe de garder le silence. Elle leur donna sa bénédiction, leur dit de prier pour elle, et tendit sa tête sans montrer la moindre frayeur. Ainsi mourut Marie Stuart, dans la quarante-sixième année de son âge, et dans la dix-neuvième de sa détention en Angleterre. 1587.

A cette nouvelle, Élisabeth frappée de surprise, resta stupide, sans parole, sans mouvement. Après quelque temps vinrent les regrets, les gémissemens, les larmes. Furieuse contre tous ceux de son conseil, elle les chassa de sa présence. Ils étoient coupables, disoit-elle, de la mort de sa chère sœur : ils l'avoient fait périr contre son intention, qui leur étoit bien connue. C'est ainsi qu'avec une dissimulation gros- Faux regrets d'Élisabeth.

sière, elle feignoit une douleur qui l'
soit elle-même, et la rendoit plus odi
Davison, victime de cette feinte, fut
traint de se feindre coupable lui-mên
fut jugé comme tel : il n'osa se défen
et fut condamné à une amende, qui le r
Il vécut dans la misère. Élisabeth lui d
dans la suite quelques légers secours,
me par grâce.

Philippe faisoit alors des préparatifs contre l'Angleterre.

Philippe projetoit alors la conquêt
l'Angleterre. Les préparatifs qu'il fa
paroissoient formidables : c'étoit une
composée de cent cinquante vaisse
portant seize cents pièces de cano
fonte, et mille cinquante de fer, m
de huit mille matelots et de vingt mill
dats, sans compter les volontaires. On
encore préparé des bateaux plats pour t
porter trente-cinq mille hommes que l
de Parme avoit rassemblés dans les
Bas. Il devoit les commander, et c'ét
de vieilles troupes, conduites par d'exc
capitaines. Que pouvoit opposer Élisab
tant de forces ? Une marine bien foibl
soldats qu'une longue paix ne rendoi
propres à la guerre, des capitaines pe

imentés. Il ne falloit que deux victoires
'ennemi ; une sur mer assuroit la des-
te, une autre sur terre achevoit la
quête.

Cependant Alexandre Farnèse désap-
uvoit avec raison le plan du roi d'Es-
gne. Il vouloit qu'avant tout, on se ren-
maître de quelques places maritimes
ns les Pays-Bas : il voyoit les risques que
iroit l'armée navale, si elle étoit assaillie
la tempête, sans avoir de ports où se
irer. Mais Philippe, au lieu d'écouter
s conseils aussi prudens, donna le nom
Invincible à sa flotte, ou s'applaudit de
qu'on le lui donnoit, et fit mettre à la
ile.

Il ne suit pas les conseils d'Alexandre Farnèse, et sa flotte, qu'il nomme *invincible*, est ruinée.

1588.

Les vents, les flots et les Anglais ruinè-
at la plus grande partie de cette flotte;
le reste, en fort mauvais état, revint en
pagne. Presque tout le royaume fut en
uil pour cet armement, qui avoit épuisé
s revenus et ses forces. Il faut admirer,
sent les historiens, la fermeté de Phi-
ppe, qui, ayant appris cette nouvelle,
t froidement : *Je ne les avois pas en-
yés combattre les vents et les flots.* Je

l'admirerois, peut-être, s'il n'avoit pas c
l'imprudence de rejeter les conseils du du
de Parme. Je dis *peut-être*, parce que j
ne vois pas que le courage d'un souverai
consiste à se montrer insensible, lorsqu
ses sujets périssent pour lui; sur-tout, s'
n'a pas prévu qu'il y a des vents et des flo
sur l'océan. Pendant que ses génér
gagnoient la bataille de S. Quentin, il ét
dans sa tente entre deux moines, avec l
quels il demandoit la victoire au ciel;
il n'en sortit qu'après s'être assuré de l'e
tière défaite des Français. Un prince q
veille avec tant de prudence sur lui,
volontiers téméraire, quand il n'expose q
ses soldats; et lorsqu'il fait des pertes,
fermeté apparente n'est que le masq
d'une ame vaine, qui ne veut pas avou
ses torts.

Il réussissoit mieux à soulever l'Irlande contre l'Angleterre.

Philippe réussissoit mieux dans les ten
tives qu'il formoit pour soulever l'Irlan
Aussi la chose étoit-elle facile : car si d'
côté cette province n'avoit jamais pu
couer tout-à-fait le joug, de l'autre les r
d'Angleterre n'y avoient jamais eu que p
d'autorité.

Irlande, qui cultivoit les sciences du
ıs de Charlemagne, étoit devenue tout-
t barbare, pendant que les autres peu-
se poliçoient. Ce fut l'effet de la con-
que tinrent les Anglais pour y con-
r leur domination.

Le gouvernement des Anglais avoit rendu barbares les peuples de cette île.

nt qu'ils furent occupés des guerres
ance, dont les succès mêmes auroient
é à leur désavantage, ils négligèrent
ıde, province fertile, qui, par sa situa-
levoit contribuer à leur puissance. Ils
cèrent même à la révolte par la ty-
e qu'ils ne cessèrent d'y exercer; ayant
ırs refusé de l'associer aux lois de
leterre, et ayant donné pour paie aux
ts qu'ils y envoyoient, la liberté d'y
à discrétion. Les Irlandais, réduits au
poir, abandonnèrent les villes, cher-
nt dans leurs bois et dans leurs ma-
n asyle contre l'inhumanité de leurs
es, et n'en sortirent plus que comme
êtes féroces, animées par la vengeance
lestruction de leurs ennemis.

mprudence des rois d'Angleterre ac-
ɛncore ces maux. Trop foibles pour
ettre cette île, ils en abandonnèrent

la conquête à tous ceux qui furent en é
de lever des troupes. Plusieurs aventuri
s'y formèrent donc des principautés : m
voulant s'attacher leurs sujets, ils reno
cèrent bientôt à tous les usages de le
patrie : ils se firent barbares, et l'Angl
terre eut en eux de nouveaux ennemis.

Sans prendre part aux questions qui troubloient l'église, les Irlandais haïssoient la réforme, parce qu'ils haïssoient les Anglais.

Trop ignorans pour être curieux, l
Irlandais ne prirent point de part aux qu
tions qui s'agitèrent dans le cours du s
zième siècle. Attachés à leur religion, qu'i
nommoient catholique, et qu'ils avoie
défigurée par des pratiques bizarres et s
perstitieuses, ils craignirent la réforme q
le gouvernement d'Angleterre vouloit é
blir, et ils conçurent une nouvelle hai
contre les Anglais; haine d'autant plus vi
lente, qu'elle se cachoit à eux-mêmes so
le zèle de la religion. Si nous ajoutons q
dans leurs révoltes ils ne pouvoient atte
dre des secours que des papes et des princ
catholiques, nous aurons les raisons q
les ont conservés à l'église, pour être t
jour mieux instruits.

Elisabeth n'avoit pas assez de troupes pour les soumettre.

Comme l'Irlande coûtoit beaucoup pl
à l'Angleterre qu'elle ne rapportoit, Elis

lle n'y entretenoit qu'un corps de mille hommes, qu'elle portoit à deux mille dans s cas extraordinaires. Ses revenus et son nomie ne lui permettoient peut-être pas lus faire davantage. Mais de si petites rces ne faisoient qu'irriter les Irlandais, t les enhardir à la révolte. Les soulève- ns furent continuels pendant tout le gne d'Élisabeth.

En 1580, Philippe fit passer, pour la mière fois, un corps de troupes en Ir- de. C'étoient sept cents Espagnols ou liens, qui venoient conquérir cette île nom de Grégoire XIII; et ce pape en loit faire un royaume pour son neveu n-Compagno. Le roi d'Espagne conti- d'y fomenter l'esprit de révolte, et guerre devint la plus onéreuse pour abeth. Cependant, sur la fin de son né, elle y eut des succès, qui firent au- er la fin des troubles.

Philippe leur envoyoit des secours pour les entretenir dans la révolte.

Depuis la défaite de la flotte Invincible, puissance de Philippe continua de s'af- blir : il parut n'en conserver que pour ser ses ennemis, et pour s'épuiser en- e plus lui-même, quoiqu'il eût de plus

Mais sa puissance s'affoiblissoit, et cependant il se flattoit encore de disposer de la France.

grandes ressources qu'aucun d'eux. En un mot, il faisoit le malheur de l'Europe, sans en tirer aucun avantage. Cependant il ne pouvoit renoncer aux espérances que les divisions de la France lui avoient fait concevoir. Il regardoit déjà ce royaume comme à lui ; ou du moins il ne doutoit pas qu'il n'amenât les choses au point d'en pouvoir disposer.

Il est vrai que Henri IV trouvoit de grands obstacles ; mais il les surmonte.

En effet Henri IV avoit les plus grands obstacles à surmonter. Son armée ayant été affoiblie par la retraite des seigneurs, qui ne vouloient pas reconnoître un roi protestant, il avoit été obligé de lever le siège de Paris. Il s'étoit retiré en Normandie avec sept mille hommes, et le duc de Mayenne l'y avoit suivi à la tête de trente mille. Tout paroît donc assurer sa perte ; mais son courage lui reste. Les victoires d'Arques et d'Ivri, qui font une révolution dans les esprits, préparent les peuples à reconnoître
1589. leur roi. Tous font des vœux pour lui, tous demandent au ciel de lever les obstacles qui lui ferment le chemin du trône, et c'est dans ces circonstances que Henri couronne
Vainqueur, il abjure. 1594. ses succès par son abjuration.

Rome veut encore résister; mais les Tout se soumet.
nçais aiment un roi qu'ils estiment. Les
les lui ouvrent leurs portes : il est maître
Paris, sans répandre une goutte de
g : enfin tout se soumet, jusqu'au duc 1596.
Mayenne, qui fut depuis un sujet fidelle.
L'année précédente le roi avoit déclaré Perte que font les Espagnols.
guerre à l'Espagne. Le duc de Parme
it mort en 1592 : la puissance des Pro-
ces-Unies s'étoit affermie par les succès
comte Maurice; et, devenues redou-
les à l'Espagne, elles étoient en état d'y
ter la guerre. En effet leur flotte com-
ée avec celle des Anglais, battit la flotte
agnole à la vue de Cadix, et cette place
prise et pillée. La perte des Espagnols 1596.
cette occasion fut estimée à vingt mil-
ns de ducats, et la guerre des Pays-Bas
avoit consumé cinq cent soixante-quatre
llions, de l'aveu de Philippe. Après tant
désastres, ce prince, songeant aux em-
rras qu'il pouvoit laisser à son fils, encore
me, fit des propositions de paix à Henri.
La France avoit besoin de repos. La dif- Paix de Vervins.
ulté étoit de combiner ses intérêts avec
ux de l'Angleterre et des Provinces-

Unies, ses alliées : car Philippe refusoit de traiter avec la Hollande, comme avec un état indépendant; et Élisabeth ne vouloit pas abandonner cette république. Ces deux puissances s'opposoient donc à la paix. Cependant les raisons solides de Henri, et la franchise avec laquelle il les exposoit, ayant écarté ou diminué ces obstacles, il conclut à Vervins un traité particulier, par lequel il recouvra toutes les places dont l'Espagne s'étoit emparée pendant les guerres civiles.

1598. Philippe mourut quelques mois après, la même année.

Jugement sur Philippe.

On a représenté ce prince comme un grand politique, qui, du fond de son cabinet, remuoit toute l'Europe : je ne conçois pas pourquoi on lui fait cet honneur. En effet qu'a-t-il remué ? la France? Elle se remuoit assez toute seule. Il a fomenté les factions, il a sur-tout voulu soutenir la ligue : mais, sans autorité dans les partis pour lesquels il se déclaroit, il croyoit les faire mouvoir, et il n'étoit que l'instrument dont ils se servoient. Il a troublé le Milanez et le royaume de Naples avec l'inquisition qu'il ne lui a pas été possible d'y établir

remué les Pays-Bas, si mal-adroite-
nt qu'il en a perdu plusieurs provinces.
fait passer quelques secours en Irlande,
a remué des rebelles qui se remuoient
lui depuis long-temps. Il n'a pas pu
ser le moindre soulèvement en Angle-
e. Enfin, souvent humilié par des en-
is qu'il paroissoit devoir écraser, il n'a
ué l'Espagne que pour la ruiner. Elle
: la première puissance de l'Europe,
que Charles-Quint la lui céda : il ne
aisse plus que l'ambition de l'être en-
, et une politique artificieuse qui trou-
a ses voisins, et qui ne la relevera pas
-même. Philippe n'a été qu'une ame
lle, un esprit faux et brouillon.

LIVRE DOUZIÈME

CHAPITRE PREMIE

De Henri IV, jusqu'à la paix Vervins.

Un prince doit étudier la vie de Henri IV pour apprendre à régner.

J'AVOIS mérité vos reproches pour n'a dit qu'un mot de Philopémen, que saviez être un grand homme. Cepend Monseigneur, j'ai passé rapidement Henri IV, dont la mémoire doit vous chère à bien des titres, et qui est un princes des plus accomplis qu'il y ait ja eu. Je ne sais si vous pensez à m'en des reproches : mais je dois le suppose vous laisserai néanmoins beaucoup de ses à desirer, afin, qu'étant forcé d'étu un jour par vous-même la vie de ce g

homme, vous soyez, s'il est possible, plus porté à l'imiter. Une curiosité stérile n'est pas ce qu'on exige de vous. Ce seroit peu de savoir ce qu'a fait Henri IV ; il faut lui ressembler.

Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, descendoit de S. Louis.

La branche des Bourbons remonte à un des plus grands rois : car Antoine, père de Henri, descendoit de Robert comte de Clermont, cinquième fils de S. Louis. Antoine avoit épousé Jeanne d'Albret, fille et héritière de Henri d'Albret roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Ce Henri d'Albret étoit fils de Jean, sur qui Ferdinand le Catholique avoit envahi la haute Navarre. Il ne conserva que la basse, qui est en-deçà des Pyrénées, petite province peu fertile : mais il avoit encore les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, et plusieurs autres domaines.

Sa naissance.

Antoine commandoit en Picardie une armée contre Charles-Quint, et c'est dans son camp que Jeanne sentit, pour la première fois, remuer dans son sein un enfant, que le ciel destinoit à bien des traverses, comme pour faire paroître avec plus d'éclat

les vertus dont il vouloit le combler. Jeanne étoit au neuvième mois de sa grossesse, lorsqu'elle revint à Pau, auprès de Henri d'Albret, son père, qui vouloit recueillir lui-même le fruit qu'elle portoit, et en faire
1553. l'objet de ses soins. Elle arriva le 4 décembre 1553, et le 13 elle accoucha heureusement d'un fils.

Son éducation. Cet enfant ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains, que celles de son grand père. Henri d'Albret le fit élever dans le château de Courasse, situé dans les montagnes de Béarn. Là, vêtu et nourri comme les enfans du pays, courant dans les montagnes, et grimpant comme eux sur les rochers, il ne voyoit rien qui lui fit soupçonner qu'il fût prince, et il se formoit pour être un grand roi. La Gaucherie, son premier précepteur, cultiva son esprit par des lectures et par des entretiens. Assez sage pour abandonner ce fatras d'études, imaginé dans des siècles barbares, et plus fait pour dégoûter que pour instruire, il songea surtout à jeter dans l'ame de son élève des semences de vertu. Après la mort de la Gau-
1566. cherie, Henri fut confié à Florent Chrétien.

C'étoit encore un homme de mérite : mais comme il étoit huguenot, il entra volontiers dans les vues de la reine de Navarre, qui ayant embrassé le calvinisme depuis quelques années, vouloit que son fils fût élevé dans cette fausse religion.

A l'âge de quinze ans, il voyoit en capitaine expérimenté. 1569.

Henri n'avoit que quinze ans, lorsque sa mère le conduisit à la Rochelle, et le mit à la tête des Huguenots. A cet âge il remarqua les fautes de Condé et de Coligni ; c'étoient cependant deux grands capitaines. A la journée de Jarnac, il jugea imprudent d'engager une action, et quelques jours auparavant il avoit conseillé d'attaquer le duc d'Anjou, dans un moment qui en effet eût été favorable. Pendant la bataille de Moncontour, l'amiral ne voulant pas exposer ce jeune prince, dont il connoissoit l'ardeur, le mit à l'écart sur une colline avec une garde de quatre mille chevaux. L'avant-garde du duc d'Anjou fut enfoncée; et si le corps de réserve eût donné tout-à-coup, il achevoit la victoire. Henri qui vouloit alors fondre sur l'ennemi, et qui en fut empêché, s'écria : *nous perdons la bataille.* On la perdit, et ce ne fut pas la

faute de ce nouveau Philopémen, qui voyoit en grand capitaine.

Prisonnier à la cour de Charles IX, il est exposé à des périls, et il n'échappe pas à tous.

Les jeux étranges et funestes qui suivirent ses noces, le retinrent en quelque sorte dans les fers, et l'exposèrent à de nouveaux périls, contre lesquels il ne fut jamais bien en garde. Il eut des foiblesses qu'on pardonne à son âge, mais qui ne s'excusent pas quand elles durent au-delà; car je ne dois pas vous cacher ses défauts.

Il ne faut pas craindre pour lui ceux qu'on peut éviter avec une conduite prudente et courageuse.

Fait pour échapper à tous les pièges, qu'on évite avec de la prudence et du courage, il se conduisit parfaitement bien au milieu des ennemis qu'il savoit conjurer sa perte. Cependant il se trouvoit dans une situation bien délicate. Il lui importoit de conserver l'estime du public, et de montrer tous les jours de nouvelles vertus, pour se faire estimer tous les jours davantage. Mais ses vertus étoient injurieuses à une cour corrompue: elles faisoient ombrage à l'ambition des Guises: elles attisoient la haine de Catherine de Médicis: elles allumoient la jalousie dans l'ame lâche et fausse du duc d'Alençon, et dans celle du duc d'Anjou, qui, tout aussi foible, n'avoit qu'une répu-

tion dérobée : enfin elles excitoient les fu-
urs d'un roi cruel. Cependant ce n'étoient
s là les ennemis les plus dangereux pour
nri : car il sut se mettre à l'abri de leurs
ips. Il eut l'art de ménager tout-à-la-fois
cour et les Huguenots ; et malgré la haine
i divisoit ces deux partis, il continua
tre cher à l'un, sans être suspect à l'autre.
Mais enfin Henri étoit jeune, et l'appât
plaisir le fit tomber dans des pièges, dont
ie connoissoit pas encore le danger. Ca-
erine de Médicis avoit toujours autour
elle plusieurs demoiselles jeunes, jolies
coquettes. Par leur moyen elle découvroit
s secrets que la passion ne sait pas cacher
ce qu'on aime : elle démêloit les pensées
les desseins des courtisans : elle semoit
rmi eux la défiance, la jalousie, la di-
sion ; et l'amour préparoit, au milieu des
tes, les guerres qui devoient désoler la
rance. Tels étoient les ressorts secrets de
politique de cette reine.

Il faut craindre les plaisirs avec lesquels Catherine de Médicis tendoit des pièges et tramoit des intrigues.

Henri aima donc, et quelques années de
our dans cette cour efféminée lui firent
ntracter des habitudes, qui répandront
elques taches sur sa gloire, et qui feront

Henri fut donc sensible à l'amour, et le fut pour toute sa vie : mais il aima toujours ses devoirs ; c'est-

à-dire, les fatigues, les périls et la gloire.

le malheur de sa vie. Cependant sa
mière éducation sur les rochers de B
lui avoit fait un tempérament, que l'a
même ne pouvoit pas énerver. C'est
quoi les plaisirs qu'il aimoit, n'avoier
assez de prise sur lui pour le fixer : i
échappoit toutes les fois que ses d
l'appeloient à la fatigue et aux péril
l'a vu dans les camps se confondre par
soldats, se coucher sur la paille comm
fouir avec eux la terre, et se nourr
même pain. Lorsqu'il assiégeoit une p
il visitoit les travaux jour et nuit : il d
soit lui-même les batteries : il marqu
lieu où l'on devoit ouvrir une mine : il t
les tranchées ; et souvent corrigeant le
tes de ses ingénieurs, il diminuoit le
abrégeoit le travail, et gagnoit plu
jours. Dans les batailles, il s'exposoit
me ses soldats ; et son panache blan
montroit le chemin de l'honneur et
victoire. Il étoit toujours au milieu d
sards ; mais il y étoit avec un sang f
qui faisoit son salut et celui de ses tro
Il voyoit tout, il veilloit sur tout,
ordres venoient toujours à propos,

u'il ne s'engageoit pas comme un téméraire ui, entraîné par un faux desir de gloire, a devant lui, et ne voit pas à côté. Ses sol-ats trembloient souvent pour lui, mais ils e craignoient jamais pour eux. Il croyoit eur devoir donner l'exemple, jugeant que on sort étoit de vaincre ou de mourir, et u'il ne pourroit faire un jour le bonheur de a France, qu'après avoir échappé aux plus rands dangers.

« Il a signalé son courage héroïque, re- marque Péréfixe, en quatre ou cinq ba- tailles rangées, en plus de cent combats fort sanglans, et en deux cents sièges de places. Avant que la mort de Henri III l'eût appelé à la couronne, il eut à sou- tenir sept guerres, qu'il termina heu- reusement par sept traités de paix; et dans ces guerres, il se vit à diverses fois et en divers lieux, quarante-cinq armées sur les bras, n'ayant rien de bien assuré que sa propre vertu pour supporter un si grand fardeau ». Jamais la valeur t les talens militaires n'ont été mis à tant épreuves; et Henri avoit encore à com- attre des troupes aguerries et fanati-

Jamais capitaine n'en a donné tant de preuves.

ques, commandées par des capitaines périmentés.

Cependant il ne lui auroit pas suffi d'avoir tous les talens militaires.

Cependant, s'il n'avoit eu que les quali d'un grand général, peut-être n'eût-il jam été roi de France. Car on dompte difficil ment le fanatisme avec des victoires ; dans ces sortes de guerres les chefs peuv être défaits, mais ils ne manquent jam de soldats. Henri avoit encore d'autres tal et d'autres vertus.

Son activité et sa prévoyance, pouvoient sans doute beaucoup.

D'un jugement sûr, il démêloit les d seins des ennemis, il en connoissoit le f et le foible ; il prévoyoit ce qu'ils devoi faire, ce qu'ils feroient et ce qu'ils ne roient pas ; il les surprenoit, et n'étoit mais surpris. Il exécutoit avec tant promptitude, que le duc de Parme le c paroit à un aigle, qui fond tout-à-coup on ne l'attend pas. Son activité parois le multiplier. C'est lui qui concertoit entreprises ; c'est lui qui les conduisoit se trouvoit par-tout, il veilloit sur tout il trouvoit peu d'obstacles qu'il n'eût vus, et qu'il ne surmontât. *Invia vir nulla est via*, c'étoit sa devise.

Mais ses autres vertus.

Juste, vrai, exact observateur de sa

bole, franc, d'un accès facile, généreux, bienfaisant, clément, et père du peuple, il falloit enfin qu'il gagnât le cœur de ses sujets. Il sut même gagner ses ennemis, plus habile à réunir pour lui les esprits divisés, que Catherine de Médicis n'étoit habile à semer les divisions. On a dit qu'il a conquis son royaume : cela est vrai, si on n'a égard qu'aux sièges et aux combats. Ce qui est plus vrai encore, c'est qu'il a dû sa couronne à ses vertus plus qu'à ses armes. Ses talens militaires, qui le mettent à côté des plus grands capitaines, ne sont pas ce qu'il y a de grand en lui. Plus vous étudierez la vie de Henri, Monseigneur, plus vous serez convaincu que je n'exagère pas. Mais je ne puis vous en donner qu'une légère esquisse; il faudroit une autre plume pour achever ce tableau. Je vais mettre sous vos yeux les principales circonstances, dans lesquelles il s'est trouvé enveloppé : vous verrez par-là comment tout conspiroit à sa ruine, et vous jugerez mieux de sa conduite.

voient davantage, et il leur dut la couronne.

Henri III étant monté sur le trône en 1574, épousa, l'année suivante, Louise de Lorraine. La maison de Guise en devint

Henri aimoit le duc de Guise, parce qu'il l'estimoit.

plus puissante. Cependant Henri, c'est a
que je nommerai toujours notre Phil
men, notre Aristide, notre Thémisto
notre Épaminondas, car il est tout c
Monseigneur : cependant, dis-je, Henr
timoit le duc de Guise, et en étoit esti
Ce sentiment avoit rapproché ces deu
vaux ; ils vivoient dans une étroite fa
liarité, et ils s'aimoient : car si les gra
ames peuvent avoir des intérêts contra
elles ne savent pas haïr.

Mais il ne pouvoit aimer le duc d'Alençon, qu'il mepriſoit.

Henri ne haïssoit pas le frère du
connu sous les noms de duc d'Alençc
de duc d'Anjou : mais comme il ne pou
pas l'estimer, il se sentoit repoussé, et
trouvoit plus à son aise, en s'éloignan

Marguerite sa femme, tâchoit de l'en rapprocher.

lui. Marguerite, sa femme, cherc
pourtant à le rapprocher de son fr
qu'elle aimoit passionnément. Cette re
qui ne pouvoit vivre sans intrigues, vou
par cette union se faire un parti puissa
la cour.

Mais toute union offensoit Catherine de Médicis.

Toute union faisoit ombrage à Cathe
de Médicis. Elle travailloit donc à divi
inspirant de la jalousie au roi contr
reine, et se servant de la coquetteri

es femmes, pour tendre ses filets à de eunes princes, trop faits pour s'y prendre. 'est ainsi que cette marâtre répandoit la liscorde, faisoit le malheur de ses enfans, elui de la France, et souffloit sur les Valois un poison qui devoit les exterminer.

Sur ces entrefaites, le roi étant tombé dangereusement malade, crut avoir été empoisonné par le duc d'Alençon. Un soupçon de cette espèce étoit l'effet des défiances que la reine mère donnoit à ses fils. Le roi ne douta point. Il fit venir Henri : il lui conseilla, il lui ordonna même de faire périr le duc d'Alençon; l'assurant que s'il ne le prévenoit, il en seroit lui-même la victime. *Les favoris du roi, qui avoient la même opinion que leur maître*, dit Péréfixe, *sacrifioient déjà ce prince à leur vengeance, par des regards meurtriers.* En effet, tout étoit contre lui, et rien ne le défendoit; parce qu'il étoit généralement haï et méprisé. La vertu de Henri veilla sur ses jours. Cet Aristide eut horreur du forfait qu'on lui commandoit; et quoique la mort du duc d'Alençon, lorsque le roi étoit mourant, parût le placer sur le trône, il ne

Générosité de Henri envers le duc d'Alençon. 1574.

songea qu'à dissiper les soupçons odi
qu'on avoit formés.

1576.
Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontens.

Le roi recouvra la santé : mais il c
serva toute sa haine contre son frère. I
fit un plaisir de l'exposer au mépris des c
tisans, ne songeant pas qu'il se rendoit
prisable lui-même ; et il montra sa hair
ouvertement, que les favoris, à ce qu'on
tend, osèrent former le projet d'assass
le duc d'Alençon. Ce fut dans cette circ
tance que ce prince s'évada, et se mit
tête des mécontens et des Huguenots.

Catherine s'en applaudit, et attend avec impatience, que Henri quitte aussi la cour.

La reine mère s'applaudissoit des trou
qu'elle faisoit naître. Comme elle craig
de perdre toute autorité, parce que
fils paroissoit vouloir prendre connoiss
des affaires, elle ne cherchoit qu'à lui
citer des embarras, afin que ce princ
dolent ne pût pas se passer d'elle. Son
principal étoit d'animer tous les p
Avec ce caractère elle étoit charmée d
vasion du duc d'Alençon ; et elle atten
avec impatience celle du roi de Navar

Quoique l'amour [illegible], il s'échappe, et les H[illegible] reconnoissent pour chef.

L'amour retenoit Henri enchainé
près de madame de Sauves : la g
brisa ses fers. Il étoit à craindre qu

Huguenots ne s'accoutumassent à ne voir à leur tête que le prince de Condé ou le duc d'Alençon. Henri s'échappa avant qu'on eût commencé les hostilités. On négocioit même alors de part et d'autre, et la paix fut bientôt faite. Le traité fut favorable aux Huguenots. Condé eut le gouvernement de Picardie. On donna le duché d'Anjou au duc d'Alençon. Henri, qui n'obtint rien de la cour, acquit l'estime et l'amour des Huguenots, qui le reconnurent pour chef. 1576.

Pour suivre l'histoire de Henri IV, il faut connoître Rosny.

Mais vous ne pourriez pas suivre l'histoire de Henri dans les détails les plus intéressans et les plus instructifs, si je ne vous faisois pas connoître le marquis de Rosny, ami de ce roi.

Rosny, ayant été présenté à Henri par son père, part pour Paris.

Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, d'une maison des plus anciennes et des plus illustres, n'avoit qu'onze ans, lorsqu'au commencement de 1572, il fut présenté à la reine de Navarre et à Henri. Son père, qui le présenta, lui avoit donné une excellente éducation; et voyant en lui les germes de vertus, il crut faire un vrai présent au roi de Navarre, en lui donnant

son fils, et assurer une fortune à son fils, en lui obtenant la protection de ce prince. Si les Huguenots n'évitèrent pas les pièges qu'on leur tendoit, ce ne fut pas la faute de cet homme sage. Il ne cessa jusqu'au dernier moment de faire voir combien on devoit peu compter sur une cour perfide, dont les desseins étoient d'autant plus suspects, qu'elle promettoit davantage. Mais enfin voyant le départ de Henri, et voulant que son fils courût la même fortune, il le fit aussi partir pour Paris.

Dangers que court Rosny pendant le massacre de la S. Barthélemi.

A trois heures du matin, le jour de S. Barthélemi, Rosny ayant été réveillé au bruit des cloches, et des cris du peuple, son gouverneur et son valet-de-chambre sortirent pour apprendre le sujet de cette alarme; ils ne revinrent point, et on n'a jamais su ce qu'ils étoient devenus. Cet enfant, resté seul avec son hôte, qui étoit huguenot, et qui le pressoit d'aller à la messe, eut le courage de chercher son salut, en affrontant le danger qui le menaçoit. Ayant pris sa robe d'écolier et un gros livre sous son bras, il essaya de se sauver au collège de Bourgogne, dont le principal étoit son ami.

trouva trois corps-de-garde sur son chemin. Dès le premier, il fut arrêté et rudoyé, et on ne le laissa passer qu'après avoir remarqué le livre qu'il portoit; car il se trouva par hasard que c'étoit des heures. Il passa les deux autres avec le même bonheur. On crioit de toute part, *tue, tue, Huguenot*; on enfonçoit les portes; on pilloit les maisons; on égorgeoit hommes, femmes, enfans. Néanmoins sans se déceler par aucun signe de frayeur, il arriva au collège de Bourgogne, où le principal le tint caché pendant trois jours. Après ce temps, un édit qui défendoit de tuer davantage, ayant été publié, le massacre diminua, sans cesser tout-à-fait, et il y eut un peu plus de sûreté pour les Huguenots: Rosny put alors donner de ses nouvelles à son père, qui étoit fort en peine; et conformément aux ordres qu'il en reçut, il continua ses études à Paris, et s'attacha de plus en plus au roi de Navarre, qu'il n'abandonna jamais dans les plus grandes adversités.

Il quitta Paris, pour suivre Henri en 1576. Ce fut alors que la ligue, s'étant formée, força le roi à rompre la paix, et à se

Lorsque Henri s'échappa de la cour, il quitta Paris pour le suivre.

déclarer chef de faction. Les Hugue attaqués tout-à-la-fois, en Dauphiné Languedoc, en Guienne, en Poitou, f des pertes considérables. Si les Catholi avoient suivi ces premiers avantages vigueur, ils en auroient pu avoir de grands encore : mais le roi craignoit la grande puissance de la ligue ; et la r mère avoit besoin d'une nouvelle paix, semer de nouvelles divisions.

Sensible à l'amour, Rosny plaît à Henri par ce foible : mais il lui plaît encore plus par ses vertus.

L'année d'après que le traité eut ét gné, Catherine fit un voyage en Guie sous prétexte de conduire sa fille Mar rite au roi de Navarre. Les cours des re et de Henri s'étant réunies à Auch, i fut plus question que de jeux, de plaisi d'amours. Rosny, jeune encore, eut con les autres des foiblesses, qui contribuè sans doute à le rendre cher au roi de varre. Mais elles ne durèrent pas, avoit d'ailleurs des qualités que ce pri savoit discerner, et dont il recueillera fruits : c'étoient un grand jugement, grand courage et une probité parfaite.

1578.

Intrigue de Catherine et de Marguerite parmi les fêtes.

Les deux reines avoient chacune leu cadron. C'est ainsi que Henri nommoi

suite de jolies femmes, qu'elles avoient avec elles ; et il convenoit que ce corps de troupes étoit bien redoutable. En effet, Catherine sema la division entre lui, le prince de Condé, M. de Turenne, et les principaux chefs Huguenots, et Marguerite se servit contre elle des mêmes armes. Non seulement elle prit dans les filets de ses filles plusieurs des gentils-hommes de la cour de sa mère : elle s'avisa encore d'inspirer elle-même de l'amour à Pibrac, qui en avoit toute la confiance. C'étoit un magistrat de 50 ans, qui avoit été ambassadeur au concile de Trente, et qui, dans toutes les affaires où il avoit été employé, avoit montré autant de sagesse que de talent. Marguerite se fit un plaisir malin de faire succomber cet homme grave. Pibrac le fit plus que ce qu'elle voulut ; et Catherine, qui n'avoit pas prévu une passion aussi folle dans une tête aussi sage, se laissa conduire par son confident, qui se laissoit mener par Marguerite. Sa négociation ne réussit donc pas aussi bien qu'elle se l'étoit promis ; et les deux cours se séparèrent un peu plus aigries qu'auparavant.

Henri n'aimoit pas Marguerite. Il la gardoit plutôt comme sœur du roi, comme sa femme ; et il se proposoit de fa rompre un jour son mariage, où il y a des nullités. Marguerite ne l'aimoit pas vantage ; et si elle l'avoit servi, c'étoit coquetterie et par goût pour l'intrigue.

Une millerie inconsidérée fait perdre la Réole à Henri.

Pendant que les cours étoient à Au Henri perdit la Réole par une imprude Il avoit donné le gouvernement de c place importante à Ussac, gentil-hon fort considéré dans le parti Huguenot ce capitaine, quoique vieux et fort l devint amoureux d'une des filles de la r mère. Les jeunes courtisans en firent plaisanteries ; et Henri, jeune aussi, n ménagea pas davantage. Ussac, offensé railleries de son maître, oublia son dev et livra la Réole aux Catholiques. V une leçon pour les princes, Monseigne s'il n'est pas facile d'imiter les vertu Henri, il faut au moins éviter ses faut

Guerre des amoureux. 1579.

Une nouvelle guerre civile, qu'on nom la guerre des amoureux, fut l'effet des in gues que l'amour avoit conduites, pend que les cours n'avoient paru occupées qu

fêtes. Elle se fit dans le même esprit, et voici comment on se provoquoit souvent au combat : *Allons, cavaliers, un coup de pistolet pour l'amour de nos maîtresses. Des hommes, qui marchent sous les drapeaux de Mars et de l'Amour, pourroient-ils se retirer, sans avoir donné un coup d'épée?* L'esprit de ce temps n'étoit qu'un mélange d'hypocrisie, de fanatisme, de galanterie et de cruauté.

Il fallut encore négocier. Coutras ayant été choisi pour le lieu des conférences, Catherine, Marguerite, le duc d'Anjou, Henri et sa sœur la princesse de Navarre, s'y rendirent. Tout s'y passa, comme à l'ordinaire, en intrigues galantes : car c'étoit toujours là le grand ressort de la guerre et de la paix. On avoit fait une trève pour Coutras et une lieue et demie à la ronde. La reine mère n'avoit pas voulu l'étendre plus loin; assurant qu'avant qu'une trève générale eût été publiée dans tout le royaume, elle auroit conclu la paix, ou qu'elle en auroit ôté toute espérance. Il arriva par cet arrangement, que ceux qui vivoient ensemble à Coutras parmi les plaisirs, s'égorgeoient, Conférences de Coutras.

lorsqu'ils se rencontroient à une lieu demie de cette ville. On étoit quelque obligé de nommer des experts, et de co ter en quelque sorte les pas, pour savoi les hostilités commises étoient une infr tion à la trève, et si les choses qu'on s' levoit réciproquement, étoient de bo prise.

On fait la paix.

Personne ne desiroit plus la paix qu duc d'Anjou, parce qu'il avoit besoin les deux partis lui donnassent des secc pour son entreprise des Pays-Bas. Il s' ploya donc vivement, et elle se fit, en co quence des conférences qui se tinrent à Fl

1580.

Elle fut presque aussi funeste que la gue par les impôts dont le roi chargeoit le p ple, et par la violence avec laquelle il autorisoit la levée.

Pendant cette paix, Henri commençoit à s'endormir dans les plaisirs.

Elle parut menacer la France d'un grand malheur : car Henri commença s'endormir dans le repos, et les plaisirs chaînoient déjà ses vertus. Il avoua lui-mê que, s'il n'eût été réveillé au bruit de t d'ennemis qui conjuroient sa perte, l'a veté l'eût peut-être enseveli dans un c de la Guienne. Combien de circonstan

ombien de revers même il faut rassembler pour former un grand homme; puisque Henri, avec toutes les dispositions de l'esprit, de l'ame et du corps, n'étoit pas grand encore! Je tremble, Monseigneur, quand j'y pense: car des états aussi petits, aussi tranquilles et aussi soumis que ceux de Parme, ne donnent de puissance, que ce qu'il en faut précisément pour s'endormir.

Il se réveille au bruit de ses ennemis réunis, et se fait un parti puissant. 1585.

r. Henri se réveilla, lorsqu'après la mort du duc d'Anjou, ses ennemis armèrent pour exclure du trône. Il ne s'endormira plus. Cinq princes du sang embrassèrent son parti: le duc de Montpensier, gouverneur du Poitou, avec son fils le prince de Dombes; le prince de Condé, qui tenoit une partie du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois; le comte de Soissons, et le prince de Conti, son frère. Tous ces princes étoient catholiques, excepté le prince de Condé. Le Maréchal d'Anville Montmorenci, gouverneur du Languedoc, se déclara encore pour lui, ainsi que Lesdiguières, qui, de simple gentilhomme, étoit devenu comme souverain du Dauphiné. Parmi les seigneurs Huguenots, qui fortifièrent son parti, les principaux

étoient Claude de la Trémouille, duc Thouars, très-puissant en Poitou et en B tagne ; Henri de la Tour, vicomte de T renne ; Chatillon, fils de l'amiral Colig René, chef de la maison de Rohan ; Rosny, qu'il ne faut pas oublier, fut premiers à se rendre auprès de son mai Il apporta quarante mille francs. Le ro Navarre et toute sa cour ensemble n'auro pas pu faire une pareille somme ; ce prouve bien qu'il avoit mal employé les nées de paix. D'habiles négociateurs, c savoit choisir ceux qu'il employoit, obtinrent encore des secours d'Élisabet des princes Protestans d'Allemagne. En mot, il se disposa si bien et si prompten à la défense, que la ligue, qui croyoit voir l'écraser, se trouva trop foible p exécuter les grands projets qu'elle avoit més. Il ne se fit point d'exploit consid ble, pendant les années 1585 et 1586.

Suspension d'armes, pendant laquelle Catherine cherche inutilement à semer la division dans le parti de Henri.

La reine mère ayant offert sa médiat il y eut une suspension d'armes, pen laquelle cette princesse se rendit à S. E près de Cognac, pour conférer avec H ou plutôt pour chercher l'occasion

désunir d'avec les chefs de son parti. Il démêla ses desseins, et les fit échouer. Mais que demandez-vous, dit la reine, après bien des conférences inutiles? Rien de tout cela, répondit Henri, en regardant les filles qu'elle avoit à sa suite. Faut-il que la peine que j'ai prise ne produise aucun fruit, dit-elle une autre fois? et m'en retournerai-je sans avoir obtenu le repos que je desire? Madame, répliqua le roi de Navarre, je n'en suis pas cause : ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit; c'est vous qui ne voulez pas que je couche dans le mien. La peine que vous prenez, vous plaît et vous nourrit; le repos est le plus grand ennemi de votre vie.

Les cours des deux rois passèrent le reste de l'hiver en festins et en danses. Car la misère publique ne pouvoit arrêter ce goût contagieux que Catherine avoit répandu; et l'austérité de la prétendue réforme n'en garantissoit pas même les Huguenots.

Au printemps, la guerre recommença, et devint vive, sur-tout à la fin de la campagne. Plus de vingt-cinq mille Allemands furent défaits par le duc de Guise, parce

Bataille de Coutras. 1587.

pour sa sœur et pour ce prince, servi prétexte au voyage de Béarn.

Il se brouille avec le comte de Soissons qui, en recherchant son alliance, ne songeoit qu'à l'abandonner.

Cependant le comte de Soissons n'é pas sincèrement attaché à Henri. Persu que ce prince ne pouvoit manquer de comber sous les efforts du pape, du d'Espagne et de la ligue, il ne songeo s'allier avec lui que dans l'espérance s'approprier un jour les biens de la ma de Navarre; et il se proposoit de se ret à la cour de France aussitôt que le mari auroit été conclu. De pareils sentim brouillèrent bientôt ces deux princes, mariage ne se fit pas.

1588. Circonstances qui l'appellent au trône.

La mort du prince de Condé, qui arr l'année suivante, répandit la consterna parmi les Huguenots, et les divisa enco parce qu'elle alluma l'ambition des ch Mais les barricades de Paris, la fuite roi et le meurtre des Guises faisoient v de plus grands désordres parmi les Cat liques. Je passe rapidement sur ces tem malheureux; et, sans m'arrêter sur l'att tat qui trancha les jours du dernier Valois, je viens au moment où Henri appelé au trône.

Il étoit sans doute avantageux pour enri d'avoir été appelé au secours du der- ier roi; moins parce qu'il se voyoit aux ortes de Paris, maître de plusieurs places t à la tête d'une armée, que parce qu'il voit eu occasion de se faire connoître da- antage des Catholiques. Ses vertus lui rent des partisans parmi ceux qui lui au- oient été contraires; et il lui eût fallu bien u temps pour se mettre dans une position ssi favorable, si, à la mort du dernier alois, il se fût trouvé confiné dans le éarn. Tout étoit néanmoins dans la con- sion la plus grande : il le voyoit lui- ême, et il sentoit qu'il avoit besoin beaucoup de prudence. Il n'en man- era pas.

Les Huguenots ne balancèrent pas à le connoître : mais c'étoit la moindre partie ses forces. Cet exemple fut suivi dans premier moment par un nombre assez nsidérable de seigneurs et de gentils- ommes catholiques. Les uns s'attachèrent lui sincèrement et sans rien exiger, tels ue le maréchal d'Aumont, Givri et Hu- ières; d'autres ne firent cette première

Obstacles qui l'en éloignoient. Les seigneurs catholiques songeoient à l'abandonner, ou à se vendre cher.

démarche, que parce qu'ils n'avoien
eu le temps de concerter encore leur
sures. Le scrupule qu'ils se faisoien
vouloient se faire de servir un roi hu
not, leur servoit de prétexte pour se ve
cher. Quelques-uns demandoient mêm
provinces en souveraineté. Le maréch
Biron, par exemple, demanda le Péri

Un refus devoit naturellement l'in
et cependant il étoit dangereux de lu
corder sa demande, puisque c'eût été
hardir les autres seigneurs, et se m
dans la nécessité de leur en accorde
tant. Quel étoit dans ce siècle le princ
n'eût pas usé de dissimulation, et tout
mis pour ne rien tenir? Henri, franc
bonne foi, refusa, et sut cependant s'
cher Biron. Ce maréchal jura même
pas permettre qu'aucune province fû
mais démembrée. Il fit plus : Sanci
amené au feu roi des Suisses, qui, étan
cantons catholiques, refusoient de p
les armes pour un prince huguenot : I
se joignit à lui pour les engager au se
de Henri.

Le comte de Soissons avec les Suisses. J'ai déjà dit que le duc d'Éperno

autres seigneurs abandonnèrent le roi. autres princes du sang et une partie de la noblesse, remuent pour empêcher qu'il ne soit reconnu.
es princes du sang ne lui donnoient
s moins d'embarras. Il y en avoit six
lors, un vieux cardinal de Bourbon, le
rdinal de Vendôme, le comte de Sois-
ons, le prince de Conti, le duc de Mont-
ensier et le prince de Dombes, son fils.
ous avoient des prétentions. Le comte de
oissons, brouillé avec Henri, intriguoit,
ur-tout pour empêcher qu'il ne fût recon-
u, s'il ne se faisoit catholique. La résolu-
on en fut même prise par une partie de
noblesse; et François d'O, surintendant
es finances, chez qui elle s'étoit assem-
ée, eut la hardiesse de le déclarer au roi.
enri répondit avec autant de fermeté que
douceur; témoignant qu'il desiroit de
conserver, mais qu'il ne craignoit pas
les perdre. Il fut reconnu dans une as-
mblée plus nombreuse, qui se tint chez
rançois de Luxembourg, duc de Pinei,
dont le résultat fut que Henri protége-
it l'exercice de la religion catholique
ns ses terres, qu'il s'en feroit instruire
i-même, et qu'il ne donneroit pas les em-
ois aux Huguenots. Cette assemblée crut

devoir députer vers le pape, pour lui agréer les motifs de son obéissance roi légitime.

Les gouverneurs des provinces songent à se rendre souverains et indépendans.

Il étoit encore bien difficile au r conserver les provinces qui paroiss soumises : car les gouverneurs, n'imagi pas comment il se dégageroit de tou obstacles dont il étoit enveloppé, croy prévoir le moment où la France allo diviser en une multitude de principa et chacun songeoit à se rendre souv dans sa province. Tels étoient le mar de Montmorenci en Languedoc, et L guières en Dauphiné.

Turenne s'applique à le rendre suspect aux Huguenots, qu'il flatte du vain projet de se gouverner en république.

Turenne remuoit de son côté. Il proj de faire une seule république de toute églises réformées du royaume : il vo les mettre sous la protection de l'élec Palatin, pour en obtenir des secours; comptoit en être le chef, avec le titr lieutenant-général de cet électeur. Ma ne montroit en cela que de mauvais seins et peu de jugement, comme le ren quoit Henri. En effet, rien n'étoit plus mérique que de prétendre gouverner les mêmes lois les églises des Huguen

parses dans la France et séparées par des glises catholiques. Le roi n'appréhendoit onc pas cette association. Il craignoit eulement que les projets chimériques de urenne ne fissent illusion aux Hugueots. En effet, ils n'en voyoient pas, comme ui, l'impossibilité. Les plus ambitieux, ui ne demandoient que des troubles, feignoient d'en croire l'exécution facile : ils entraînoient les plus simples dans leur sentiment, et ils les portoient à la révolte, en faisant prévoir que Henri se convertiroit tôt ou tard, et les abandonneroit. C'est ainsi que tout faisoit obstacle au roi de France, jusqu'aux projets chimériques de es ennemis.

Heureusement ses ennemis n'avoient pas oins de peine à se concilier, tant leurs ntérêts se croisoient et se contrarioient. Le ape n'avoit garde d'entrer sincèrement ans toutes les vues du roi d'Espagne. Il ne le trouvoit déjà que trop puissant; et l prévoyoit bien, disoit Rosny, que, si ce rince s'agrandissoit encore, il n'en seroit ientôt lui-même que le chapelain. Il étoit onc de son intérêt de reconnoître Henri,

D'un autre côté, les ennemis de Henri ne pouvoient pas agir de concert. Le pape n'avoit garde d'entrer dans toutes les vues du roi d'Espagne.

s'il se faisoit catholique, plutôt que de souffrir que la France tombât sous la domination de la maison d'Autriche.

Philippe, incapable de suivre un plan, se contrarioit lui-même dans ses projets.

Le roi d'Espagne, à qui la révolte des Pays-Bas ne permettoit pas d'employer assez de forces pour conquérir la France, n'avoit point de dessein arrêté. Se trouvant d'ailleurs mieux dans un cabinet qu'à la tête d'une armée, il attendoit beaucoup plus de sa politique artificieuse que du sort des armes ; et il se proposoit de prendre son parti, suivant les conjonctures. S'il ne pouvoit pas être roi de France lui-même, il vouloit disposer de cette couronne en faveur d'un seigneur qui épouseroit sa fille, ou anéantir cette puissance, en partageant le royaume entre tous les grands qui pouvoient former des prétentions ; ou enfin s'accommoder avec Henri, si ce roi vouloit lui céder quelques provinces. Dans cette vue, il entretenoit la division parmi les chefs, donnant à tous de grandes espérances et de foibles secours, et se flattant que les désordres viendroient au point, qu'il donneroit la loi. Mais en roulant dans sa tête un si grand nombre de projets, les

nesures qu'il prenoit dans un temps, renversoient celles qu'il avoit prises dans un autre ; et il ressembloit lui seul à plusieurs alliés, qui ne peuvent pas s'accorder. Le grand art de la politique, est de savoir d'abord prendre le bon parti, et ensuite de s'y tenir toujours, sans jamais s'en écarter. Ce sera l'art de Henri.

Il donnoit de la méfiance aux chefs de la ligue.

Les artifices, les plus fins dans les commencemens, deviennent grossiers, lorsqu'ils se répètent ; parce qu'en trompant, on ouvre enfin les yeux à ceux qu'on trompe. Le roi d'Espagne ne donna donc que de la méfiance. Les chefs de la ligue connurent qu'il ne vouloit contribuer à affermir aucun d'eux en particulier ; et de leur côté, ils songèrent à se servir de lui, sans lui laisser prendre trop d'autorité.

Les chefs eux mêmes avoient des intérêts contraires.

Les principaux chefs qui paroîtront à la tête de la ligue, sont les ducs de Mayenne, de Némours, son frère utérin, de Lorraine, de Savoie, de Mercœur de la maison de Lorraine, et de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné à Blois. Mais ils étoient en général si divisés, qu'on doit moins les regarder comme une ligue, que comme

des chefs qui se font chacun des intér
séparés.

Les gentils-hommes aussi desunis, changeoient de vues au gré des conjonctures, et souvent au gré des galanteries.

Les gentils-hommes, qui, sans être au puissans pour faire un parti, étoient moins assez nécessaires pour faire val leurs services, avoient encore leurs in rêts particuliers, et changeoient de vi suivant les conjonctures. Toujours au n ment de quitter un chef pour un aut chacun d'eux formoit les plus grands p jets sur les plus petites espérances. l femmes sur-tout, nourrissoient cette inc titude dans les esprits, car la galante continuoit toujours; et l'amour, cherch par des intrigues à fortifier tour-à-t chaque parti, semoit la méfiance pa ceux-mêmes qui paroissoient suivre seul chef.

Les villes avoient aussi leurs intérêts à part, et pensoient à se gouverner en républiques.

Si les grands avoient chacun leurs in rêts, les principales villes avoient aussi leurs. Plusieurs se flattoient de trou pendant les troubles l'occasion de se g verner en républiques. C'est le gouver ment que les seize vouloient établir à Pa mais ils n'étoient pas les plus forts, et autres citoyens demandoient un roi.

Vous n'avez point vu dans l'histoire, de situation semblable à celle où vous voyez la France. Quelle que fût l'anarchie des fiefs, il y avoit au moins des lois et des droits convenus : actuellement tout est prétention, méfiance, intérêt contraire. En peu d'années cependant le génie de Henri rétablira l'ordre et la paix. Cela est plus étonnant que les conquêtes de tous les héros de l'antiquité. Tâchons d'en démêler les causes.

En peu d'années Henri rétablira l'ordre et la paix.

L'excès même des désordres amènera la paix. Les peuples, accablés de misère, se lasseront enfin d'une guerre civile, qui interrompt tout commerce, et qui les expose continuellement au pillage des soldats. Ils reviendront de l'erreur où ils étoient, de pouvoir former des républiques ; ils regarderont avec mépris, avec haine, cette multitude de souverains imaginaires, qui, entreprenant d'élever leurs trônes sur les malheurs publics, se renversent mutuellement : et ils chercheront un roi qui puisse enfin leur faire goûter le repos. S'ils le trouvent, les chefs de la ligue, sortant de leur illusion, connoîtront combien il leur est impossible à tous de se concilier, et à chacun en par-

Circonstances qui amèneront ce moment désiré.

ticulier de dominer : alors ils ne chercheront plus qu'à se soumettre ; et les uns après les autres ils saisiront le moment favorable pour se faire un mérite de leur obéissance, et obtenir de meilleures conditions. C'est ainsi que cette ligue formidable se dissoudra peu-à-peu.

C'est dans les qualités de Henri et de Mayenne qu'il faut prévoir l'événement.

La ligue a de plus grandes forces, si on compte les hommes : mais ce n'est pas ainsi qu'il faut juger : il ne faut considérer que Henri et Mayenne. Celui qui saura le mieux se concilier les esprits dans son parti, et se faire estimer dans le parti contraire : celui, en un mot, qui aura le plus de vertus, vaincra infailliblement.

Mayenne avec du mérite, avoit dans l'ame et dans le corps une pesanteur qui le privoit de grâces et de ressorts.

Quoique le duc de Mayenne eût du mérite, il avoit un défaut capital pour un capitaine : je veux dire une ame lente dans un corps massif, auquel il falloit beaucoup de nourriture et de sommeil. Cette pesanteur, que ses courtisans appeloient gravité, lui ôtoit toutes les grâces de la figure, rendoit inutiles les ressources de son esprit, et ne lui permettoit pas d'avoir cet extérieur affable qui attache. Sixte-Quint, qui avoit trop d'esprit pour faire cas de la ligue qu'il

protégeoit, prédit qu'elle ne manqueroit pas de succomber : car, disoit-il, le Béarnois, c'est ainsi qu'il nommoit Henri, est moins de temps au lit que Mayenne à table.

Ce n'est pas seulement par son activité que Henri devoit vaincre, c'est encore par le concours heureux de plusieurs autres qualités, c'est-à-dire, une belle figure, un esprit prompt, agréable et facile ; une ame humaine et généreuse, une clémence qui pardonnoit, sans conserver aucun ressentiment, une estime sincère et tendre pour les hommes de mérite, le don de les récompenser avec un mot ingénieux et flatteur, et sur-tout une probité à toute épreuve. Il étoit impossible de ne pas l'aimer quand on avoit quelque part à sa familiarité, ou seulement quand on le connoissoit. Sa probité étoit si connue, que, lorsqu'il marchoit à Paris avec son prédécesseur, les villes des environs, qui capitulèrent, ne voulurent pour sûreté que sa parole, méprisant les écrits, les sermens et les ôtages du dernier des Valois. Transportez-vous donc aux temps où les peuples seront las de la guerre, et vous jugerez que tous les vœux se tour-

Henri, au contraire, joignoit à une activité surprenante toutes les qualités qui attirent l'estime et l'amour.

neront sur Henri. Si, comme votre pl
sophie vous l'apprend, les effets sont co
nus dans les causes, je viens de vous f
en abrégé l'histoire de ce grand prince
qu'à la paix de Vervins. Après cette e
sition, nous pourrons passer rapiden
sur les événemens principaux.

Mayenne fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon.

Après la mort du dernier Valois, le
de Mayenne fit proclamer roi, sous le r
de Charles X, le vieux cardinal de Bourl
que Henri tenoit prisonnier à Tours. I
réserva la qualité de lieutenant-général
royaume, n'osant prendre la couronne
même : car le roi d'Espagne et les au
chefs de la ligue s'accordoient à ne la
mettre sur sa tête, quoiqu'ils ne sussent
trop ce qu'ils en vouloient faire; le peu
en général, vouloit un Bourbon.

1590. Situation difficile d'où Henri sort par une retraite.

L'année suivante, Mayenne marcha
secours de Rouen, que le roi menaçoit
Henri, forcé de se retirer à Dieppe, se
enveloppé d'une armée trois fois plus n
breuse que la sienne. Déjà les chefs d
ligue se disputoient d'un œil jaloux les
pouilles de ce prince, et publioient qu'i
pouvoit leur échapper qu'en sautant dan

ner. En effet on lui conseilloit de s'embarquer, pour se retirer à la Rochelle, ou pour aller demander des secours à la reine Élisabeth. Cette démarche eût porté coup à sa réputation, et, par conséquent à ses affaires. Henri ne suivit donc que les conseils de son courage, et vainquit.

Il reçut alors un renfort de quatre mille hommes, qu'Élisabeth lui envoya, avec vingt-deux mille livres sterling pour prévenir la désertion des troupes suisses et allemandes. Cette somme étoit si considérable pour lui, remarque Mr. Hume, qu'il avoua ne s'être jamais vu autant d'argent. Ainsi, pendant que la ligue avoit presque toujours des troupes entretenues par l'Espagne et par le pape, Henri étoit hors d'état de soudoyer les siennes. Souvent il se voyoit obligé d'en licencier une partie, et de congédier les gentils-hommes, qui avoient besoin de retourner chez eux pour amasser quelque argent. Mais il étoit sûr de les voir revenir, aussitôt qu'ils le pouvoient : car ils sacrifioient volontiers pour lui leur fortune et leur vie.

Il reçoit d'Élisabeth un secours d'hommes et d'argent.

C'est ainsi qu'il fit la guerre pendant trois

Il n'avoit que peu de troupes

qu'il ne pouvoit pas même soudoyer.

ou quatre ans, n'ayant jamais que douze ou quinze mille hommes de trou et n'étant pas encore assez riche pou tenir toujours sous ses drapeaux. I son activité se communiquoit à ses pitaines et à ses soldats, tandis qu lenteur de Mayenne étoit contagieuse le parti contraire. Or il est naturel qu petite armée qui vole, pour ainsi c fasse plus qu'une grande qui se meut samment.

Sa prévoyance et sa franchise.

La connoissance des hommes et des faires donnoit encore un grand avanta Henri. Il connoissoit parfaitement le ca tère de tous les chefs de la ligue: il n'ign pas les obstacles qu'ils se faisoient mutu ment, il jugeoit de leurs projets et de l moyens; et en leur faisant la guerre négocioit avec eux; mais en grand h me, sans artifice et sans finesse.

Sa générosité après la victoire.

Dans la journée d'Ivri, où la déroute ligueurs fut complète, son cri de vic fut: *épargnez, sauvez les Franç* arrêta la fureur des soldats: il trait prisonniers avec humanité: non seule il fit quartier aux Suisses, qu'il po

illler en pièces ; mais il leur rendit leurs nseignes, et les renvoya chez eux, où ces raves gens allèrent célébrer la générosité le leur vainqueur. Cette action lui attacha s cantons catholiques.

Henri fit ensuite le siège de Paris. Bientôt maître des faubourgs, il pouvoit réduire r famine cette ville, où il y avoit deux ent trente mille habitans. La misère y oit si grande, que plusieurs sautant par-essus les murailles, préféroient de mourir r le fer des assiégeans. Mais le roi, qu'ils voient offensé, veilloit sur leurs jours : oi qu'on pût lui représenter, il ne pouvoit efuser de tendre les bras à ceux qui avoient ecours à sa clémence. Il permettoit même e donner quelques secours de vivres aux siégés. Les soldats leur en vendoient, et s capitaines en envoyoient à leurs amis et ux dames. Un assaut eût vraisemblable-ent emporté cette place : Henri ne voulut as le donner. C'eût été livrer le peuple à la reur des soldats, et il aimoit mieux vain-re par son humanité, que par des armes anglantées du sang de ses sujets. Il pré-oyoit que tôt ou tard il vaincroit par cette

Siège de Paris.

voie; et c'est le fanatisme des moines qui retardoit ce moment.

Le duc de Parme le fait lever.

Cependant le duc de Parme vient au secours des assiégés ; et le roi lève le siège pour marcher à lui avec toutes ses forces. Mais Farnèse prend si bien ses mesures, qu'il évite le combat, se rend maître de Lagni-sur-Marne, fait descendre des vivres par la rivière, met l'abondance dans Paris, et se retire. Ce fut la fin de la campagne.

1590.

L'année suivante n'offre pas d'événemens considérables. Comme on manquoit de fonds de part et d'autre, on pouvoit rarement former de grandes entreprises. Les armées qui entroient en campagne, se séparoient au bout de deux ou trois mois, pour se rassembler quelque temps après, et la guerre ne se faisoit que par intervalles.

Siège de Rouen : retraite de Henri.

En 1592, le roi fut obligé de lever le siège de Rouen. Forcé de marcher contre le duc de Parme, qui l'arrête toujours au milieu de ses succès, il alla lui-même avec quatre ou cinq cents chevaux pour reconnoître l'armée ennemie : il l'arrêta longtemps par deux ou trois charges vigoureuses : et il fit une belle retraite. Cependant,

ut besoin de sa présence d'esprit et de
'aleur, pour sortir du mauvais pas où il
it engagé trop témérairement. Curieux
avoir ce qu'en pensoit Farnèse, il lui
vit. La retraite est belle en effet, répon-
e duc; mais pour moi, je ne me mets ja-
s en lieu, d'où je sois obligé de me retirer.
ritique est d'un homme d'esprit : il fut
tant lui-même bientôt dans la nécessité
ire une belle retraite. Il la fit, et mé-
l'admiration de Henri. Au reste, il est
semblable qu'il eût été battu, si Biron
ait son devoir. Il ne le fit pas à dessein,
e qu'il croyoit trouver son intérêt à faire
r la guerre. Si en temps de paix, les rois
noient aux grands généraux de la con-
ation à proportion des services qu'ils
ient rendus, ils préviendroient souvent
ortes d'infidélités.

Retraite du duc de Parme.

e cardinal de Bourbon étoit mort en
, et depuis ce temps, la jalousie avoit
tiplié de plus en plus les divisions parmi
gueurs. Il s'en étoit aussi formé dans le
i du roi; et elles auroient été funestes, si
rince ne les eût étouffées dans leur nais-
e, ou n'en eût au moins arrêté les progrès.

Les divisions se multiplient après la mort du cardinal de Bourbon.

Tiers-parti, qui prétend tout concilier.

Au milieu de ce chaos d'intérêts, qu croisoient et se heurtoient confusémen se forme un tiers-parti, qui se proposoi pacifier le royaume, et de contenter to monde; c'est-à-dire, le Pape, le roi d' pagne, le comte de Soissons, les duc Savoie, de Lorraine, de Mayenne, de Gu de Mercœur, d'Aumale, d'Elbœuf, de mours, de Nevers : des gouverneurs, généraux, des évêques, en un mot, t ceux qui étoient assez puissans pour for des prétentions. Le cardinal de Vendô alors nommé cardinal de Bourbon, étoit des chefs de ce parti, composé tout-à-la- de ligueurs et de royalistes, au nombre près de cent personnes, qui, sans pou s'accorder entre elles, entreprenoient fo ment de tout concilier. Tant de pacifi teurs étoient si différens par le caractè par l'esprit, par les connoissances, par vues, par les intérêts et par la religio qu'il eût été difficile d'en trouver deux, eussent entièrement adopté le même pl Tout ce qu'on pouvoit juger, c'est que le projets ne tendoient qu'à partager le roya me entre plusieurs puissances, et à ne lais

lenri que le nom de roi avec fort peu utorité.

lenri étoit bien éloigné d'entrer en né- iation avec ceux du tiers-parti. Il jugeoit ce seroit les forcer à se réunir pour pter un plan, leur donner de la consi- ation, et fomenter une faction, qui pour- se fortifier tous les jours. D'ailleurs, il voyoit dans leurs desseins, que des chi- res contraires à sa puissance et à sa gloire. pendant, fatigué des projets qu'on ne ces- t de publier ou de lui présenter, il con- ta Rosny, sans s'ouvrir encore sur ce qu'il nsoit lui-même.

Henri refuse d'entrer en négociation avec ce tiers-parti.

Rosny avoit déjà fait les mêmes réflexions. convinrent donc qu'il falloit temporiser, er de prudence, gagner les moins obsti- s, entretenir la division parmi les autres, sur-tout continuer d'avoir des succès à guerre. Ils considéroient les villes qui voient conservé la liberté de disposer elles-mêmes, telles que Paris, Toulouse, ix, Arles, Lyon, Riom, Poitiers, Or- ans, Troies, Rheims, Amiens, Abbe- ille et autres, où l'autorité des chefs étoit imitée par des factions puissantes: ils jugè-

Plan sage de Henri et de Rosny.

rent qu'il ne seroit pas impossible de l
gner ; et que la chose deviendroit pl
cile à mesure que les armes du roi
droient plus d'ascendant. Ils conclure
fin, qu'en négociant avec chacun en pa
lier, ils viendroient à bout de dissoudr
gue et le tiers-parti. En effet, cette cor
devoit augmenter la méfiance et la ja
qui divisoient déjà les ligueurs. On pc
donc prévoir que les choses viendroie
point, que plusieurs ne croiroient pc
s'assurer une fortune, qu'en se jetant
les bras du roi ; et que les plus ambit
pour peu qu'ils fussent habiles, ser
les premiers à traiter, puisque ce ser
moyen d'obtenir de meilleures condi

Impuissance de Mayenne.

Mayenne, déconcerté par la con
sage du roi, voyoit qu'il lui devenoit
les jours plus difficile de mouvoir à so
le vaste et monstrueux corps de la l
Poussé comme par des vents contra
auxquels il cédoit tour-à-tour, il ne
voit tenir de route certaine. Il décou
des écueils de toutes parts, il se voyoit
du naufrage, et il sentoit le gouvernai
échapper des mains.

es ligueurs ne s'accordoient que sur une e chose : ils demandoient tous un roi. llut donc obéir à cette impulsion, et enne convoqua les états à Paris. Ja- : assemblée ne fut plus tumultueuse. avis, les projets, les délibérations res- ɔloient à ceux qui la composoient : ils nt contraires, absurdes, ridicules. Le 'Espagne, qui se proposoit de donner lle Isabelle au roi qui seroit élu, offroit états de grands secours d'hommes et gent. Mais il promettoit beaucoup, et oit peu. Il n'avoit plus de grands capi- es. Le duc de Parme étoit mort ; et rice de Nassau, qui défendoit la liberté Provinces-Unies, faisoit une diversion rable à Henri. D'ailleurs Philippe, en tant le mariage de sa fille avec le nou- roi, se faisoit une ennemi de Mayen- qui, étant marié, se seroit vu exclus du e.

Etat de Paris, où tout se passe en tumulte.

1593.

'ependant, si les états élisoient un roi avec eu du Pape, de Philippe et des puissan- étrangères, il étoit à craindre que les ples ne le reconnussent, dans l'espé- ce de trouver le repos sous ce nouveau

Un roi qu'ils auroient élu, pouvoit devenir redoutable.

chef. Dès-lors ce prince paroissoit des droits légitimes : il devenoit redou il préparoit au moins de nouveaux tro et on ne voyoit plus quelle seroit la fi guerre.

Il étoit difficile qu'ils s'accordassent sur le choix.

Il étoit difficile à la vérité, que t chefs, qui vouloient au moins parta royaume entre eux, s'accordassent choix d'un maître ; et quand enfin l grand nombre des suffrages se seroit sur un sujet, il y a lieu de croire que l veau roi auroit été bien foible.

Pour embarrasser encore leurs délibérations, Henri leur propose de conférer avec eux.

Dans cette confusion des choses, ne vouloit que gagner du temps pou cuter à propos un projet qu'il médit qui devoit donner le repos à la Fra voulut donc embarrasser par de nou obstacles les délibérations des états ; e cette vue, il leur fit proposer de l voyer des députés pour conférer avec

Les conférences se tiennent à Suresne, entre les Catholiques des deux partis.

Mayenne y donna les mains, par cette proposition suspendoit l'effet de jets du roi d'Espagne. D'un autre comme il redoutoit le génie du roi, i lut empêcher qu'on ne conférât avec l il suscita des docteurs qui assurèrent

pouvoit pas conférer avec un hérétique, fut donc arrêté que les Catholiques des ux partis confére roient ensemble ; les nférences se tinrent à Surenne, malgré le at qui n'y voyoit rien d'avantageux pour ligue.

Cependant à Paris et dans les principales les, les peuples demandoient en tumulte liberté du commerce ; et les chefs furent cés à députer à Henri pour l'obtenir. us voici donc au temps où les Français it las de la guerre. L'assemblée des états leur rend encore plus insupportable, ce qu'elle les flatte de la paix. Il n'est ic pas douteux que Henri, dont ils esti- nt le courage, et dont ils aiment les ver- , ne réunisse tous les vœux, s'il se con- tit. Tout se dispose en sa faveur : le fa- tisme, qui séduit les esprits, est le seul stacle qui lui reste.

Les peuples sont las de la guerre, et leurs vœux se portent sur Henri.

Il y avoit déjà quelque temps que ce ince songeoit à se convertir : car, au mi- u de ses occupations, il avoit trouvé des omens de loisir pour s'instruire. Mais il igissoit de faire cette démarche à propos; rce qu'un changement de religion, s'il

Ils désirent sa conversion, et les Huguenots même la jugent nécessaire.

paroissoit suspect, aliénoit les Huguenots, sans lui attacher les Catholiques. Si c'étoit assez pour lui que sa conversion fût sincère, il falloit, pour le repos de la France, qu'on n'en doutât pas. Jusqu'alors il avoit eu bien de la peine à se ménager entre les deux partis, dont l'un le sollicitoit continuellement à changer, et l'autre craignoit toujours qu'il ne changeât. Heureusement les calamités publiques avoient presque réuni à cet égard tous les esprits dans une même façon de penser, et il n'y avoit plus que les chefs de la ligue qui craignissent de le voir rentrer dans le sein de l'église. D'ailleurs tous les Catholiques le desiroient : ils attendoient ce moment avec impatience; et les Huguenots même, si l'on en excepte les plus enthousiastes, jugeant sa conversion nécessaire et raisonnable, reconnoissoient qu'on peut se sauver dans la communion romaine. La profession de la religion catholique, lui disoit Rosny, feroit bien à vos affaires; et si vous alliez à la messe, vous porteriez à la ligue un coup dont elle ne se releveroit pas. Cependant vous vous attendez bien que moi, qui

suis huguenot, je ne vous conseillerai pas de changer de religion : c'est à vous à suivre là-dessus les mouvemens de votre conscience. Mais que feriez-vous, si vous étiez à ma place, lui demanda le roi? La question eût été embarrassante pour un homme de moins d'esprit que Rosny. Sire, répondit-il, votre majesté sait bien que je ne lui donne jamais de conseil, que sur les choses que j'ai méditées long-temps. Or je n'ai jamais pensé à ce que je ferois, pour devenir roi de France.

Le roi, ayant pris sa résolution, se hâta de la faire connoître aux députés de la ligue, qui conféroient à Surenne. Aussitôt quantité d'ecclésiastiques vinrent le trouver à l'envi, pour avoir part à la gloire de sa conversion déjà faite. Il voulut, pour la forme, qu'ils s'assemblassent avec des ministres protestans. Ils discutèrent en sa présence les points controversés; et comme il lui importoit de se les attacher, il souffrit volontiers qu'ils s'attribuassent tout le mérite de sa conversion. Il abjura dans l'église de S. Denis, au mois de juillet. Tout le peuple de Paris, qui étoit venu en foule à

Il abjure. 1593.

cette cérémonie, reporta la joie dans la capitale.

Mayenne rompt les états.

Cependant, à la première nouvelle du dessein de Henri, les Espagnols et le légat avoient pressé l'élection d'un roi; et ils proposoient de nommer un seigneur français, qui épouseroit l'infante Isabelle. Le parlement fit à ce sujet des remontrances, et déclara nul tout ce qui seroit fait contre les lois du royaume. Cependant on insista, on proposa le duc de Guise : mais Mayenne, qui auroit mieux aimé faire sa paix avec le roi que d'obéir à son neveu, rompit les états, peu après que Henri eut fait son abjuration. Il sembla que les députés n'étoient venus à Paris que pour être plus à portée de connoître leur légitime souverain, et pour répandre ensuite dans les provinces l'estime qu'ils avoient conçue de sa personne.

Le pape refuse d'absoudre Henri.

La ligue n'avoit plus de prétexte que dans le refus que le pape faisoit de l'absolution : motif qui fit peu d'impression sur les peuples; parce que la bonne foi connue de Henri ne permettoit pas de former le moindre soupçon sur aucune de ses démarches.

lome fut donc forcée à céder quand elle it la ligue tendre à sa fin; c'est-à-dire, 1 1595.

Meaux, Aix, Lyon, Orléans et Bour- s furent les premières villes qui rentrè- nt sous l'obéissance du roi. Paris suivit t exemple le 22 de mars. Brissac, qui en ɔit gouverneur, et Belin, à qui Mayenne noit d'ôter ce gouvernement, en ouvri- nt les portes. Henri, à la tête de sept ille hommes, fit son entrée avec la même anquillité que s'il en eût toujours été le aître. Il y avoit cependant encore quatre t cinq mille Espagnols de garnison, et dix douze mille factieux : mais le calme et paix régnoient par-tout : les boutiques oient ouvertes, et les artisans se mêloient milièrement avec les soldats. Cette con- ance du peuple étoit le triomphe des ver- ıs de Henri.

Les villes rentrent sous l'obéissance du roi.

1594.

Les troupes espagnoles sortirent le jour nême. Le roi, qui leur avoit donné un sauf- onduit, les regardoit passer d'une fenêtre, eur rendoit le salut, et leur disoit : *Recommandez-moi bien à votre maître; allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y reve-*

Il ne reste plus à soumettre que Mayenne dans le gouvernement de Bourgogne, et Mercœur dans celui de Bretagne.

nez plus. Rosny avoit alors déjà nég
pour la réduction de la ville de Rouen.
lars-Brancas, brave capitaine, qui l'a
défendue contre Henri, la lui remit. Bie
toutes les villes et tous les gouverneu
hâtèrent de conclure leurs traités, et
1594. fin de l'année il ne resta plus de la l
que Mayenne, qui s'étoit retiré dans
gouvernement de Bourgogne, et Merc
qui étoit toujours cantonné dans celu
Bretagne. Toute l'Europe fut étonné
cette prompte révolution : cependant H
et Rosny l'avoient prévue.

Henri déclare la guerre à l'Espagne. C'étoit une démarche trop précipitée.

Les Espagnols, qui avoient donné
secours à la ligue, continuoient de sou
le duc de Mayenne; ils armoient m
des assassins contre la vie du roi. Ture
alors duc de Bouillon, par son mar
avec Charlotte de la Marck, héritièr
Bouillon et de Sedan, proposa de déc
la guerre à Philippe. La chose fut déb
long-temps dans les conseils, et par
problématique, que le roi fut plusi
mois avant de se décider : Rosny s'op
toujours à cette déclaration. Il jugeoit
doute que, dans la situation où étoit en

e royaume, il ne falloit pas mettre Phi-
ppe dans la nécessité d'employer toutes
s forces; que lorsqu'il se seroit ruiné in-
nsiblement par les secours qu'il donnoit
i duc de Mayenne, on seroit toujours à
mps de lui déclarer la guerre; et que,
r conséquent, il étoit plus sage de tem-
riser, et d'attendre que la fin de la guerre
vile, qui soumettoit toutes les provinces,
rmât toute entrée aux troupes d'Espagne.
e roi approuvoit ce conseil prudent. Mais
fut entraîné malgré lui, comptant sur
s grandes diversions que promettoient
Angleterre et la Hollande; sur les projets
i duc de Bouillon, qui devoit infaillible-
ent se rendre maître de Luxembourg et
s principales villes de cette province, et
r ceux de Sanci, qui se faisoit fort d'en-
ger les Suisses à conquérir la Franche-
omté. La guerre fut donc déclarée au
ois de janvier 1595. L'événement prou- 1595.
era que Rosny avoit raison. En général,
l est imprudent de s'engager dans une en-
reprise, lorsqu'on peut moins la soutenir
ar ses propres forces, que par les secours
ue promettent et que ne donnent pas

toujours les puissances étrangères. Il falloit sur-tout considérer que l'Angleterre et la Hollande, en conseillant cette guerre, ne songeoient qu'à leurs propres intérêts. Aussi ne firent-elles pas autant qu'elles avoient promis.

Préparatifs de Philippe.

Velasco, connétable de Castille, levoit des troupes dans la Lombardie, et le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, rassembloit aussi toutes ses forces. Quand je devrois perdre la Flandre et le Milanès, marchez, leur écrivoit Philippe, et réprimez la témérité du prince de Béarn. C'est ainsi qu'il parloit.

On invite Henri à porter ses armes du côté de la Franche-Comté.

Le connétable de Montmorenci étoit en Dauphiné avec quatre à cinq mille hommes, et il en avoit chassé toutes les troupes du duc de Savoie, qui avoit profité des troubles de la ligue pour s'agrandir aux dépens de la France. Le maréchal de Biron, fils de celui dont j'ai déjà parlé, ayant soumis plusieurs villes en Bourgogne, faisoit le siège du château de Dijon et de celui de Talan, peu distant de cette ville. Or ces deux généraux, informés des préparatifs du connétable de Castille, pressoient le roi

le venir à leur secours; le premier, parce qu'en effet il se trouvoit trop foible pour résister seul aux Espagnols; et le second, parce qu'il auroit été contraint de lever ces deux sièges; ce qu'il regardoit comme un détrissure à sa gloire.

Henri avoit pris à son service six mille hommes, que le duc de Lorraine avoit licenciés. Ce corps s'étoit rendu maître de Vesoul, et couroit la Franche-Comté. Le roi considéra donc que, s'il réunissoit toutes ses troupes à celles qu'il mèneroit avec lui, il auroit une armée assez forte pour faire les conquêtes de ce côté-là. Mais il falloit s'éloigner de la Picardie et de la Champagne; ce que Rosny n'approuvoit pas, et à quoi le roi ne se déterminoit lui-même qu'avec répugnance. En effet, il importoit bien plus de défendre ces provinces, que de conquérir dans d'autres. Cependant Sanci, qui avoit alors beaucoup de crédit, joignit ses instances à celles de Biron, et le chancelier de Chiverni fit agir Gabrielle d'Étrées qui étoit aimée. Vous voyez que l'amour va faire une faute.

Rosny n'est pas de cet avis: Henri a peine à le suivre.

Henri vit, pour la première fois, en 1590,

Mais la belle Gabrielle l'y détermine.

la belle Gabrielle, c'est ainsi qu'on l'
loit (1). Mais alors tout entier à ses aff
qui ne permettoient point de distractio
préféra la gloire, sans renoncer à l'amo
bientôt l'amour saisit les premiers mo
de repos que la gloire lui avoit proc
Ce fut donc la belle Gabrielle qui d
mina le roi. On lui avoit persuadé
seroit facile de conquérir la Franche-C
pour César son fils, qu'elle avoit e
Henri, ou que Henri croyoit avoi
d'elle.

Avant de partir pour la Bourgogne, le roi pourvoit à la défense de la Picardie, et à l'administration des affaires.

Avant de partir, le roi chargea
défense des frontières de Picardie, Ne
S. Pol, Bouillon et Villars, donna
commandement en chef à Nevers, da
cas où ils réuniroient leurs forces. Il é
encore un conseil à Paris pour l'adm
tration des affaires et des finances,

(1) Dès le commencement de ses amour
le roi, elle fut mariée à M. de Liancourt. C
riage ayant été déclaré nul, elle porta le n
marquise de Monceaux, et ensuite celui d
chesse de Beaufort. Mais on lui a conserv
de belle Gabrielle.

l'instruire de tout ce qui se passeroit, et pour recevoir et faire exécuter ses ordres : il fit entrer Rosny, sous prétexte qu'ayant la confiance du prince de Conti, chef du conseil, il seroit propre à faire agréer à ce prince les résolutions qu'on prendroit. Henri, forcé à ménager la jalousie des ministres qu'il avoit trouvés en place, et l'inquiétude des Catholiques, qui auroient craint de voir les affaires entre les mains d'un Huguenot, n'osoit presque employer Rosny, que les lumières et la probité lui rendoient nécessaire; et lorsqu'il vouloit le consulter, il étoit obligé de se cacher de sa cour.

Les ennemis avoient passé la Saône.

Le connétable de Castille étoit descendu en Franche-Comté, où il avoit repris Vesoul et quelques autres petites places ; il avoit ensuite passé la Saône à Gray, et il continuoit de s'avancer ; mais avec tant de lenteur, qu'il sembloit que l'approche du roi lui fît craindre de s'engager trop avant.

Henri marche avec trois cents chevaux pour les reconnoître.

Henri étant arrivé à Dijon, visita les ouvrages, fit de nouvelles dispositions pour hâter la prise des deux châteaux ; et marchant ensuite avec trois cents chevaux ou environ, afin de reconnoître lui-même l'en-

nemi, il donna rendez-vous à ses troupes à Fontaine-Française.

Action de Fontaine-Française.

Il avoit passé la rivière de Vigenne, et il étudioit le pays pour y prendre ses avantages : lorsque le marquis de Mirebeau, qu'il avoit envoyé en avant avec cinquante ou soixante cavaliers, revint en désordre. Il avoit été chargé brusquement par un gros de trois ou quatre cents chevaux, et il ne lui avoit pas été possible de reconnoître l'armée ennemie. Biron, qui venoit d'arriver, se chargea d'en apporter des nouvelles. A peine eut-il fait mille pas avec trois cents chevaux, qu'il en apperçut environ soixante sur une colline. Il les chassa, et découvrit toute l'armée marchant en ordre de bataille, et précédée de quatre cents chevaux, que six cents suivoient de près. Toute cette cavalerie, au lieu de charger Biron, se sépara en deux corps, se portant sur sa droite et sur sa gauche, pour reconnoître ce qui étoit derrière lui. Le maréchal qui pénétra leur dessein, partagea sa petite troupe en trois ; et faisant ferme au lieu où il étoit, il envoya Mirebeau sur sa droite, et le baron de Lux sur sa gauche. Le combat s'en

ea ; mais il fallut céder au nombre. La raite se fit en désordre : cent chevaux, oyés pour la faciliter, furent encore culés ; et tous furent ensemble poussés jusau roi, qui n'avoit que trois cents chevaux. Cependant dix-huit cents, encouragés le succès, tomboient sur lui.

Henri donna la moitié de sa troupe au c de la Trémouille ; et se mettant à la e de l'autre, il appela les principaux offirs, et leur cria : *à moi, messieurs, et tes comme vous m'allez voir faire.* Si sa gue fut courte, son action fut aussi pte que la parole, et les ennemis furent nversés. Biron, qui, quoique blessé d'un up de sabre à la tête, et d'un coup de nce dans le bas-ventre, avoit rallié cent ngt chevaux, survint pour achever la route.

Sur ces entrefaites, huit cents chevaux ant arrivés au roi, l'Espagnol étonné crut oir toute l'armée française, et ne songea us qu'à la retraite. Il étoit singulier de oir un petit corps de cavalerie poursuivre tte grosse armée, la harceler, et la forcer repasser la Saône. Cette action se passa à 1595.

Fontaine-Française. Je m'y suis arrêté, parce qu'il falloit bien vous donner au moins un exemple de la valeur et du sang froid du prince de Béarn, pour parler comme Philippe.

Cependant Henri manquoit en Picardie, où il faisoit des pertes : et dans son conseil, qui reconnoissoit ma[illegible]

Jusqu'ici vous ne voyez pas que l'amour ait de grands torts. Mais, Monseigneur, c'est que Henri ne se trouvoit pas où il étoit plus nécessaire; et malgré la gloire dont il venoit de se couvrir, il reconnut lui-même qu'il avoit fait une faute. Tout alloit mal dans le conseil. Rosny avoit été obligé de se retirer, car on ne lui communiquoit d'important, et on lui cachoit tout qu'on se méfioit de lui, à cause de ses lu mières, de son zèle et de sa probité. E Picardie, Nevers et Bouillon ne purent ja mais s'accorder; et il en coûta au roi l Catelet, Dourlens, Cambray, Ardres Calais, et beaucoup de braves gens, entr autres Humières et Villars.

Mayenne se soumet.

Cependant toute la Bourgogne étoit sou mise, et Mayenne désespéré, songeoit à s retirer en pays étranger; lorsque le roi l tendit les bras, et lui offrit des condition très-avantageuses. Ils se conduisoit ain

ntre l'avis de son conseil, persuadé qu'a-
c de la générosité on s'attache tous les
jets, et on gagne jusqu'aux plus rebelles.
ayenne ayant accepté, vint à Monceaux
luer le roi. Henri, qui étoit dans le parc,
reçut avec sa franchise, l'embrassa, le
it par la main, et le promena à grands
s, lui montrant tout, et l'entretenant des
mbellissemens qu'il vouloit faire à cette
aison. Puis, s'adressant à Rosny : Si je le
omène long-temps, lui dit-il, me voilà
gé de tous les maux qu'il nous a faits :
Mayenne traînoit difficilement son corps
rd, dont une attaque de sciatique retar-
it encore les mouvemens. Convenez, lui
le roi, que je vais un peu trop vîte. Il
vrai, sire, que je suis tout hors d'ha-
ne, et j'ai cru que votre majesté alloit me
r sans y penser. Touchez-là, reprit Henri
n air ouvert et riant, et souvenez-vous
e c'est tout le mal que vous recevrez de
i. Allez vous reposer ; et il l'embrassa.
ayenne eut besoin d'un cheval pour re-
ner au château.

La soumission du chef de la ligue pouvoit
user le roi d'avoir porté ses principales

forces en Bourgogne. Cependant lui-
il ne se croyoit pas justifié. Mais si, pe
fendre la Picardie et la Champagne,
négligé de donner des secours au conn
de Montmorenci et au maréchal de I
Velasco et Mayenne réunis auroient
jeter dans de nouveaux embarras. Lag
faute étoit d'avoir déclaré la guerre,
qu'il ne paroissoit pas possible de fair
de tous côtés.

Mauvais état des finances.

Il y avoit une si grande dissipatic
deniers de l'état, qu'à la mort du de
roi, la couronne devoit près de trois
millions. Les surintendans, habiles :
ment dans l'art d'embrouiller les fina
s'en étoient rendus maîtres, et s'enr
soient en pillant le peuple et volant l
Tel étoit François d'O, que Henri trou
place, et qu'il fut contraint d'y laisser,
ménager un parti considérable qui l
tenoit.

Henri forme un conseil de finances, et n'en est pas mieux servi.

Après la mort de ce surintendan
forma un conseil des finances ; parce
jugea qu'il seroit mieux servi par plu
personnes, qui veilleroient les unes s
autres. On prétend que Gabrielle l

prendre ce parti, afin d'écarter de la surintendance Sanci, quelle n'aimoit pas. Il y eut tout-à-la-fois huit intendans et neuf surintendans des finances, et les choses en allèrent encore plus mal : car, chacun d'eux s'en reposant sur ses collègues, aucun ne faisoit la charge; ou s'ils travailloient, ils n'avançoient point, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder : tous ne paroissoient occupés que du soin de grossir leurs appointemens. Si Henri avoit besoin d'argent pour quelque entreprise, il ne recevoit que des réponses embarrassées et contradictoires, dans lesquelles il ne démêloit que la difficulté ou même l'impossibilité de trouver des fonds. Cependant il avoit de violens soupçons des dissipations qui se faisoient. Voulant dont savoir si la diminution de ses revenus venoit de la pauvreté du peuple, ou de la mauvaise foi des gens de finance, ou enfin de leur ignorance, il résolut de convoquer les trois ordres de l'état, et de mettre dans son conseil un honnête homme éclairé, qui prît une connoissance exacte des finances, et qui l'avertît de tout ce qui se passeroit.

Il projette de mettre Rosny à

Il jeta pour cela les yeux sur Rosny. Ce-

la tête des finances.

pendant parce qu'il craignoit d'offenser ceux du conseil, s'il leur montroit sa méfiance, il vouloit le charger successivement de plusieurs affaires auprès d'eux, afin qu'il pût se ménager leur amitié : croyant qu'ils ne manqueroient pas de lui donner quelques louanges, et se proposant de saisir cette occasion pour le faire entrer dans le conseil sans qu'ils osassent s'y opposer. Rosny qui trouvoit de la fausseté dans le personnage qu'il falloit jouer, refusa de se déclarer ouvertement ami, avec le dessein d'espionner et de desservir en secret. Voulez-vous donc que je donne des batailles pour vous, lui dit Henri ? Hé bien ! n'en parlons plus ; je vous emploierai à autre chose.

Le roi presqu'en colère vint chez Gabrielle, à laquelle il conta cette conversation. Il faut rendre justice à cette belle : elle lui dit qu'il avoit tort, et approuva les scrupules de Rosny. Henri prit donc son parti

1596. et mit Rosny dans les finances. Pour vous faire juger combien il avoit besoin de la probité et des lumières de cet homme, il faut que je vous rapporte ce qu'il lui écrivoit d'Amiens, le 15 avril 1596.

« Je vous veux bien dire l'état où je me trouve réduit, qui est tel que je suis fort proche des ennemis, et n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes déchirées; mes pourpoints troués au coude ; ma marmite est souvent renversée ; et depuis deux jours je dîne et je soupe chez les uns et les autres : mes pourvoyeurs disent n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. Partant, jugez si je mérite d'être ainsi traité, et si je dois plus long-temps souffrir que les financiers et trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables friandes et bien servies ; que ma maison soit pleine de nécessités, et les leurs de richesse et d'opulence ».

Pour prendre connoissance des abus des finances, Rosny desire de visiter quelques généralités.

Rosny desiroit de visiter, avant la tenue des états, cinq ou six généralités, afin de connoître plus particulièrement la nature des revenus dans chacune, les améliorations qui se pouvoient faire, l'ordre qu'on avoit suivi jusqu'alors, et les abus qu'il falloit

corriger. Ces connoissances étoient né saires pour traiter avec les états des moy de fournir aux besoins du royaume. Il mandoit encore le pouvoir de suspendre officiers dans chaque lieu, et d'en comm tre d'autres en leur place ; parce qu'il é nécessaire qu'il pût récompenser ceux lui découvriroient les monopoles, et p ceux qui les voudroient cacher. Le roi, approuva beaucoup ce projet, lui défe d'en parler à personne ; et lui dit qu'il loit s'en ouvrir avec les principaux du seil, comme d'un dessein auquel il a pensé de lui-même ; ajoutant que dans pérance d'être choisis pour cette com sion, ils ne manqueroient pas d'y do les mains.

Henri nomme dix commissions à cet effet.

La chose réussit comme il l'avoit pr Aussitôt dix commissions en blanc fu dressées par ceux-mêmes qui se flatte d'être employés. Ainsi ils n'avoient oublié, et les pouvoirs étoient les plus ples. De tous ceux-là néanmoins un seu choisi. Quatre commissions pour qu généralités, furent remplies du nom Rosny, et les autres furent données à qu

autres personnes. Malgré les obstacles de toute espèce qu'on mit dans les provinces aux recherches de Rosny, et les calomnies dont en son absence on voulut le noircir auprès du roi, il découvrit bien des abus, et par l'ordre qu'il mit, il rapporta cinq cent mille écus. Les autres commissaires firent des voyages inutiles, excepté Caumartin qui revint avec deux cent mille livres.

1596. Assemblée des notables tenue à Rouen, pour remédier aux désordres des finances

L'assemblée projetée se tint à Rouen, et le roi y prononça un discours qu'il avoit sûrement fait : car on y voit son ame, son esprit et ses expressions. Je ne puis rien ajouter à cet éloge : lisez-le, Monseigneur, dans Péréfixe, et méditez-le.

Comme on n'avoit pas eu le temps de convoquer tous ceux qui étoient dans l'usage de venir aux états, il ne s'y trouva que des ecclésiastiques, des magistrats, des gens de finance et peu de noblesse. Les députés ne voulurent pas être distingués en trois ordres; ce qui fit que les gentils-hommes, en petit nombre et confondus, eurent peu d'autorité. Cette assemblée prit le titre d'assemblée de Notables.

Conseil de raison imaginé par les notables.

Les Notables se proposant, conformé-

ment aux vues du roi, de remédier aux désordres des finances, imaginèrent un conseil de raison, dont les membres seroient nommés par l'assemblée, et dans la suite, par les cours souveraines. Ils estimèrent les revenus de l'état à trente millions, et ils en offroient la moitié au roi pour l'entretien de sa maison, des places, des troupes, des ambassadeurs, et de tout ce qui est relatif à la guerre et aux négociations; réservant l'autre moitié au conseil de raison, pour le paiement des pensions, des rentes et des dettes de l'état, sans que ce conseil fût obligé de rendre aucun compte. Mais on ne porta les revenus à trente millions, que parce que l'on comptoit beaucoup sur un impôt d'un sou pour livre, qu'on mit sur toutes les marchandises et denrées, le blé seul excepté.

Leurs propositions scandalisent tout le conseil du roi.

Ces propositions révoltèrent tout le conseil du roi. Il n'eut qu'un cri contre ce partage, par lequel le conseil de raison paroissoit vouloir s'arroger une partie de la souveraineté. Rosny qui écoutoit les déclamations des autres, et qui admiroit la chaleur de leur zèle, dit avec un froid ironique,

qu'il étoit de leur avis, et que tout le monde avoit apporté de si bonnes raisons, qu'il n'y pouvoit rien ajouter. Sur cela le roi congédia son conseil, avec ordre de se rassembler le lendemain, disant que la chose étoit assez importante pour mériter d'être méditée plus long-temps.

Rosny conseille à Henri de les accepter.

Ayant ensuite fait venir Rosny: Pourquoi, lui demanda-t-il, n'êtes-vous pas de l'avis des autres? C'est, répondit ce ministre, que les prétentions des Notables sont chimériques, et que, par conséquent, rien n'est plus ridicule que le ton avec lequel votre conseil les rejette. Il lui conseilla de les agréer, soit pour tenir la parole qu'il avoit donnée à l'ouverture de l'assemblée, soit pour se faire un mérite auprès des Notables, qui n'ignoroient pas qu'il avoit cette condescendance contre l'avis de tout son conseil. Il jugeoit que ce conseil de raison ne subsisteroit pas trois mois, parce qu'il prévoyoit l'ignorance et les divisions de ceux qui le composeroient. En effet chacun se piqueroit de soutenir ses intérêts et ceux de sa province, et cependant il n'y auroit parmi eux personne qui eût ni assez d'au-

torité, ni assez de connoissances pour concilier les esprits et les desseins, sur-tout dans des temps aussi difficiles que ceux où l'on se trouvoit. Il remarquoit qu'il leur seroit impossible d'évaluer les revenus du royaume, sans tomber dans beaucoup d'erreurs ; que cependant ce seroit à eux à faire cette estimation, et, par conséquent, au roi à choisir les parties qui lui conviendroient, pour faire les quinze millions qu'on lui destinoit. Il assuroit que les recherches, qu'il avoit faites dans quatre généralités, le mettoient en état de donner au roi des éclaircissemens pour bien faire son choix ; que les revenus qu'il lui conseilleroit de choisir, augmenteroient d'un tiers avant qu'il fût peu ; que la levée en seroit facile sans oppression, et qu'au contraire, ceux qui resteroient au conseil de raison, iroient toujours en diminuant, seroient difficiles à percevoir, et attireroient les plaintes du peuple.

Succès de cet avis.

Henri étoit trop éclairé pour ne pas sentir la justesse de toutes ces réflexions. Le conseil de raison fut donc établi. Mais à peine subsista-t-il trois mois. Ceux qui le

composoient, connurent à l'épreuve combien ils s'étoient trompés ; et se trouvant dans des embarras d'où ils ne pouvoient sortir, ils vinrent supplier le roi de se charger lui-même de tous ses revenus.

1597. Amiens surpris par les Espagnols. Henri le reprend.

L'année suivante les Espagnols surprirent Amiens. Quelqu'importante que fût cette place, il n'y avoit point de garnison. C'est une condescendance que le roi avoit eue pour les bourgeois, qui croyoient pouvoir se défendre eux-mêmes. La grande difficulté étoit de trouver des fonds, pour faire le siège de cette ville. Rosny les trouva malgré les traverses du conseil des finances. Les troupes furent toujours bien payées, et l'armée ne manqua de rien. Le reste dépendoit de la conduite et du courage du roi. Amiens fut donc repris. Henri montrant Biron qui s'étoit signalé à ce siège, disoit : Messieurs, voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis et à mes ennemis.

Mercœur se soumet. Édit de Nantes. Paix de Vervins.

Mercœur, qui étoit encore cantonné en Bretagne, se soumit enfin, et obtint des conditions avantageuses, en donnant sa fille unique à César, fils de Gabrielle et de Henri. La même année, le roi voulant éta-

1598.

Il eût préféré les hasards de la guerre, comme plus conformes aux habitudes qu'il avoit contractées.

Je ne suis pas en peine d'arracher t semences de guerre, disoit-il à Rosny : désormais il me faudra vaquer à la ju aux lois, à la discipline, à l'agricul au commerce, aux finances, au sou ment des peuples, et à tout ce qui fait rir les états. Je l'avoue, accoutumé dè fance aux fatigues, je me sens qu éloignement pour ces occupations séd res ; j'aimerois mieux vêtir un harnoi me voir encore parmi les hasards des bats ; et je me trouverois plus mal à aise en temps de paix, qu'en temps de g si je ne comptois pas sur vous et sur ques autres, tels que Bellievre, Vill Silleri, etc.

Comment Henri formoit des desirs, et se proposoit d'en former un jour des desseins.

Ambitieux de la vraie gloire, il vo malgré sa répugnance pour les occupa sédentaires, être grand dans la paix : plus difficile que de l'être dans la gu sur-tout quand la paix, sans avoir e étouffé tout esprit de dissentions, ne l voir de toutes parts que confusion, déso et ruines. Lorsqu'il étoit le plus loi trône, il ne désiroit d'y monter, que p qu'il desiroit de faire le bonheur des

; et parmi ses méditations, il formoit
lées les plus relevées. Rosny, avec le-
il s'entretenoit à ce sujet, deux jours
s la bataille d'Ivri, fut étonné, et parut
pprouver des pensées dont le succès
: bien au-dessus des moyens de Henri.
on ami ! lui dit le roi, je vois bien que
: confondez mes desirs avec mes des-
s: il ne faut pas cependant les confondre.
)eut desirer et desirer sans bornes, pour-
u'on n'entreprenne rien témérairement.
uis donc vous répondre que mes desirs
eviendront des desseins, que lorsque je
rrai me flatter de réussir. J'attendrai
irconstances, je les ferai naître, si je
; je méditerai, je consulterai, je pren-
toutes les mesures nécessaires, j'étu-
i les obstacles, je chercherai les moyens
: surmonter, je ne hasarderai rien; et
ltant toujours les rapports de ma po-
avec tout ce qui m'environne, je n'en-
ndrai jamais au-delà de mes forces.
ieu de présumer que, si je me conduis
rconspection, sans rien précipiter,
rop entreprendre à-la-fois, je pourrai
projets en projets, quoique, jusqu'à

présent, je n'aie encore été que de
en desirs.

Il ne faut pas perdre de vue cette
rence entre les desirs et les dessei
Henri : car autrement on seroit expo
critiquer, comme un homme qui se
de projets chimériques.

Ses desseins sur l'agriculture et sur le commerce;

La paix avec l'Espagne le mettoit
une situation à pouvoir former des des
Il en avoit plusieurs.

1°. Faire fleurir l'agriculture, les
factures, et le commerce. Pour cela, il
que les laboureurs, les artisans et les
merçans pussent se flatter de jouir
sécurité des fruits de leurs travaux
leur industrie. Il se proposoit donc d
ôter l'appréhension, où ils sont en gé
de voir augmenter les impôts à prop
de leur aisance. Il vouloit les défendr
tre les soldats, trop accoutumés depui
de guerres à piller les bourgeois des vi
les gens de la campagne: il vouloit les g
tir des extorsions et des violences de
qui seroient capables d'abuser de son n
vouloit enfin les protéger contre les seig
puissans qui les avoient vexés jusqu'a

. Faire des réglemens pour l'admi- Sur l'administration de la justice;
ation de la justice, afin qu'elle se
ît également à tous, sans être dis-
lieuse pour l'état, ni pour les parti-
:rs.

'. Marquer la subordination, en fixant Sur la subordination des citoyens;
listinctions et les honneurs suivant la
sance et le mérite; en sorte que chaque
lition fût considérée à proportion de son
té; que tous les citoyens, les plus petits
me les plus grands, fussent également
égés par les lois; et que n'entreprenant
it les uns sur les autres, chacun se tînt
place.

:°. Accoutumer les gens de guerre à une Sur les gens de guerre;
:ipline exacte : et afin de leur ôter tout
texte d'user de violence, et tout sujet
mécontentement, ne leur faire jamais
endre la paie, et les récompenser cha-
a suivant ses services.

5°. Rétablir les fortifications des places Sur les moyens de défendre le royaume;
ntières, et remplir les arsenaux d'armes
toute espèce.

6°. Soumettre les ecclésiastiques à l'ob- Sur le clergé;
:vation des canons, mettre un frein à leur
idité, détruire leur luxe, éteindre parmi

eux tout faux zèle, tout fanatisme, et forcer à prêcher d'exemple.

Sur les moyens d'éteindre l'esprit de faction;

7°. Achever d'arracher jusqu'au ge des dissentions. Car les ligueurs étoient tôt domptés que dissipés. Les Français ac tumés à voir des révolutions, ne les c gnoient plus; beaucoup même en desiro dans l'espérance de changer leur fortu et la tranquillité publique leur étoit odie Ainsi, quoique personne n'osât remuer ou tement, plusieurs étoient impatiens de muer, et n'attendoient que des nouveau

Sur les finances.

8°. Enfin corriger tous les abus en i tière de finances, recouvrer les ferme les domaines aliénés, les mettre en l ordre, les ménager, et mesurer la dépe sur la recette; non seulement afin de n trouver jamais dans la nécessité de met de nouveaux impôts, mais encore afin pouvoir décharger les peuples des taille de toute imposition personnelle.

Il desiroit de former une ligue pour abaisser la maison d'Autriche.

C'est ainsi que les desseins du roi e brassoient la justice, la milice, la police les finances. Il est évident que l'exécuti auroit établi la tranquillité dans l'état, f fleurir tous les arts utiles, et assuré le bo

heur des peuples sur de solides fondemens. Mais il falloit encore affoiblir les ennemis du royaume, afin de leur ôter la puissance et la volonté d'en troubler le repos par leurs intrigues. Dans cette vue, Henri méditoit de former une ligue avec les puissances qui appréhendoient de tomber sous la tyrannie de la maison d'Autriche, ou qui pouvoient s'élever en l'abaissant.

Précautions qu'il falloit prendre à cet effet.

Ce dessein demandoit de grands préparatifs; par conséquent beaucoup de temps, et encore plus de prudence. Il n'y auroit eu que du danger à se hâter, avant d'avoir pris toutes ses mesures. Il falloit donc que le royaume, devenu tranquille et florissant, mît le roi en état d'agir avec toutes ses forces, sans craindre de s'épuiser, et que les négociations dirigées par les intérêts de toutes les puissances, l'assurassent de pouvoir régler tous les mouvemens du corps des ligués.

Il desiroit de former une république de toutes les puissances de l'Europe.

L'état des choses, en 1598, ne laissoit voir que des difficultés dans l'exécution de ce projet. Cependant ce n'étoit pas là le terme des desirs de Henri. Voulant assurer la tranquillité en Europe, comme dans ses

propres états, il ne croyoit pas faire assez en abaissant la maison d'Autriche, s'il ne prenoit des mesures pour l'agrandissement de toute autre puissance, et il desiroit de faire une république de tous les peuples chrétiens de l'Europe.

Au premier coup-d'œil, ce desir ne paroissoit pas pouvoir devenir un dessein.

Au premier coup-d'œil, il paroît chimérique de penser que ce desir puisse jamais devenir un dessein. Comment concilier tant d'intérêts contraires ? Comment étouffer des haines nourries par plusieurs siècles de guerre ? La différence des religions, que le fanatisme armoit les unes contre les autres, étoit seule un obstacle qu'il ne paroissoit pas possible de surmonter. Mais, Monseigneur, ne nous hâtons pas de juger. Voyons quelle idée Henri se formoit de cette république, les mesures qu'il se proposoit pour la former, et par quels degrés il devoit en amener à-peu-près l'exécution.

Il divisoit l'Europe en quinze dominations.

Il divisoit l'Europe en quinze dominations : cinq électives, les états du pape, l'empire, la Pologne, la Bohême et la Hongrie : six héréditaires, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède et la Lombardie, dont on devoit

un royaume pour la maison de Sa-
: et quatre républiques, Venise avec le
de seigneurie ; une autre qu'il nom-
ducale, composée des états de Gênes,
Iantoue, de Parme, de Modène, de
ıes, de la Mirandole, de Final, de
aco, etc. : la confédérée, qui étoit celle
Suisses, et la provinciale, formée des
ept provinces des Pays-Bas.

en convaincu que la puissance ne croît
ı proportion de l'étendue des états, et
ı s'épuise en voulant conserver des
nces éloignées toujours difficiles à dé-
:e, Henri renonçoit à tous les droits
maison sur l'Italie, à toutes conquêtes
elles ; et ne songeant point à reculer
ornes de ses états, il ne vouloit avoir,
la république, que l'autorité que les
idérés lui accorderoient à la pluralité
voix. Or il ne craignoit pas que ses
pussent paroître suspectes, car sa fran-
et sa probité étoient reconnues.

Il renonçoit à tout agrandissement.

ınme les puissances héréditaires sont
; qui peuvent suivre avec plus de faci-
es projets d'agrandissement, il étoit
rtant de les contenir, afin qu'aucune

Il forçoit toutes les puissances héréditaires à y renoncer.

d'elles ne pût s'élever au-dessus des autres. Il devoit donc être arrêté qu'on n'ajouteroit rien à leurs états, et qu'elles resteroient telles qu'elles étoient. L'exemple de modération, que leur donnoit Henri, soutenu de l'intérêt commun de toutes les autres puissances, paroissoit mettre un frein suffisant à leur avidité.

Il dépouilloit la maison d'Autriche, pour former les dominations électives et les républiques.

Mais on projetoit de grands changemens, par rapport aux dominations électives, et aux républiques : car, soit pour les former, soit pour les accroître, la maison d'Autriche devoit être dépouillée de tout ce qu'elle possédoit hors de l'Espagne. Elle devoit l'être du royaume de Naples, en faveur du pape ; de la Sicile, destinée aux Vénitiens ; de la Lombardie, dont on faisoit un nouveau royaume héréditaire pour les ducs de Savoie ; de la Hongrie et de la Bohème, auxquelles on devoit ajouter l'Autriche, la Carinthie, la Croatie, la Carniole, etc., pour en faire deux états puissans ; du Tirol, de l'Alsace et de la Franche-Comté, qu'on se proposoit de joindre à la république confédérée des Suisses, et des dix provinces qu'Alexandre Farnèse avoit

conservées aux Espagnols dans les Pays-Bas, et qu'on projetoit d'unir aux États-Généraux.

Ces états électifs et républicains, assez puissans par leur union pour empêcher l'agrandissement des autres, étoient tous de nature à ne pouvoir jamais s'agrandir. Des limites certaines, marquées entre les quinze dominations, paroissoient devoir prévenir tout sujet de guerre; et s'il naissoit encore quelques différends, ils devoient être jugés dans des conseils établis à cette fin.

Ces puissances une fois formées ne pourroient plus rien acquérir.

Quant à ce qui regarde le culte, Henri eût voulu que la république chrétienne n'eût professé que la religion catholique. Mais considérant les progrès du luthéranisme et de la prétendue réforme, il les trouvoit si bien établis, qu'il ne croyoit pas pouvoir tenter de les détruire sans exposer l'état et l'église même à de grands maux; et il se proposoit de chercher quelque tempérament, pour porter ces trois religions principales à se tolérer. Dans les pays où elles formoient trois partis puissans, il vouloit qu'elles fussent toutes trois également permises: mais de ceux où il n'y en avoit alors qu'une,

Il vouloit porter les trois religions à se tolérer.

il excluoit absolument les deux autres. Le luthéranisme et le calvinisme, par exemple, n'auroient pu être introduits ni en Espagne ni en Italie.

Ces desirs devoient porter Henri à de grandes choses, surtout aidé de Rosny, qu'il faut connoître plus particulièrement.

Vous concevez qu'en 1598 la plupart de ces projets n'étoient encore que des desirs, et c'est ainsi que nous les devons considérer nous-mêmes, tant que Henri n'en pourra pas tenter l'exécution. Nous prévoyons cependant que, s'il ne fait pas tout ce qu'il desire, il fera certainement de grandes choses : car ses desirs le mettent au moins dans le bon chemin. Peu capable de s'égarer dans la route qu'il vouloit s'ouvrir, il fut encore assez heureux pour trouver un excellent guide dans Rosny. Il faut que je vous fasse connoître plus particulièrement ce grand ministre : car vous jugeriez mal des projets que je viens d'exposer, si vous ne connoissiez pas également le caractère et l'esprit des deux hommes qui les méditoient ensemble.

Education de Rosny.

Henri, ayant découvert de bonne heure des dispositions dans le jeune Rosny, lui fit abandonner toutes ses études de collège; et, voulant qu'il fut élevé comme lui-même,

il chargea Chrétien de l'instruire dans l'histoire et dans les mathématiques. Depuis douze ans jusqu'à seize, Rosny apprit sous ce maître à lire avec réflexion, à faire des extraits de ses lectures, et à contracter toutes les bonnes habitudes de l'ame et de l'esprit. Chrétien a donc eu la gloire de former deux grands hommes. C'est qu'il a eu du mérite lui-même : mais vous conviendrez aussi qu'il a eu du bonheur.

A seize ans, il prend le parti des armes, et achève lui-même son éducation.

A l'âge de seize ans, Rosny prit le parti des armes; et quoique d'une ancienne famille, alliée même de la maison des Bourbons, il ne servit d'abord qu'en qualité de soldat, apprenant à obéir pour commander un jour. Il faisoit alors un journal des choses qu'il observoit, il y joignoit des réflexions de Henri et de quelques autres personnes instruites, il continuoit ses extraits dans les momens qu'il pouvoit donner à la lecture, et il se formoit insensiblement à la guerre et à toutes les parties du gouvernement.

Fortune que Henri lui fait.

Depuis 1577 jusqu'en 1596, il servit le roi sans recevoir aucune récompense, soit parce que, dans cet intervalle, Henri pouvoit peu par lui-même, soit parce qu'il n'osoit

pas faire pour Rosny tout ce qu'il auroit desiré. Dans la suite, il le fit surintendant des finances, grand-voyer particulier de France, voyer de Paris, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Poitou, surintendant des fortifications et bâtimens, gouverneur de Mante et de Jargeau, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, gouverneur de la Bastille, duc et pair, son principal ministre, et il l'enrichit. Mais pour juger Rosny, il faut moins considérer les places qu'il a remplies, que la manière dont il s'est élevé.

Sagesse avec laquelle Henri se conduisit à cet égard.

Sous les rois Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, François II, Charles IX, et Henri III, les emplois et les dignités s'acquéroient par l'intrigue : quelquefois on les accumuloit tout-à-coup sur un homme, qui n'avoit d'autre titre que trop de complaisance pour les vices du prince; et un courtisan pouvoit aspirer à la plus grande fortune, pourvu qu'il *n'eût ni honneur ni humeur.* A mesure que Henri IV fut plus maître de dispenser les charges de l'état, il se fit une loi de les donner au mérite, qu'il savoit discerner.

Il n'avança donc Rosny que parce qu'il le connoissoit. Il l'éprouvoit avant de l'employer; et quoiqu'il le comblât de confiance et de faveurs, sa confiance et ses faveurs ne furent jamais précipitées. Aussi trouvá-t-il toujours en lui un ministre qui remplit toute son attente.

Les mémoires de Rosny sont rédigés d'après les conversations qu'il avoit eues avec le roi.

Nous avons des mémoires de Rosny sur les desseins de Henri. Il les avoit rédigés d'après ses conversations avec le roi, et il y avoit joint ses propres réflexions. Rien n'est plus sage. Tout est prévu, tout est préparé; de sorte que des entreprises qui paroissoient chimériques, deviennent simples et faciles. Je serois trop long, si je voulois entrer dans des détails: mais pour vous faire voir dans quel esprit Rosny traitoit les affaires de gouvernement, je vais rapporter quelques-unes de ses maximes. Je les choisirai parmi un grand nombre toutes excellentes, que vous trouverez dans ses mémoires.

I.

Maximes qu'on y trouve.

Quelque habile qu'on soit, on aura difficilement des succès, si on ne rapporte pas

toutes ses opérations à un but fixe et déterminé, si on ne sait pas les conduire sans précipitation et par degrés jusqu'au terme qu'on médite, et si on ne sait pas prévoir et saisir le moment d'agir à propos.

2.

Il est très-dangereux de juger vaguement de l'avenir : car s'il arrive dans les entreprises des cas inopinés, on pourra bien n'avoir pas la liberté d'agir, ni même le pouvoir de délibérer.

3.

Il faut bien connoître les lieux, les temps, les personnes, les caractères, les esprits : et on doit moins considérer ce que feront les hommes, en supposant qu'ils se conduiront bien, que ce qu'ils feront, en supposant en eux les passions qu'on leur connoît.

4.

L'ambition conseille mal sur toutes ces choses. Comme elle nous cache les obstacles, elle nous engage témérairement; et il arrive que nous échouons, ou que nous sommes dans l'impuissance de soutenir nos pre-

miers succès. Charles VIII, Louis XII, François Ier, Charles-Quint, Philippe II, en sont des exemples.

5.

Mais trop de circonspection ne conseille pas mieux. Alors on ne voit que les inconvéniens dont on est menacé; on redoute jusqu'aux plus petits; on ne porte pas la vue plus loin; on s'aveugle sur les moyens de les éviter. En un mot, on ne voit que le présent, et on ne se prépare pas des avantages dans l'avenir.

6.

Lorsqu'on forme des projets, il ne faut donc ni trop se flatter, ni trop désespérer. Le succès en paroît-il assuré? il y faut chercher et trouver des difficultés, afin de n'être pas arrêté par des cas inopinés. Paroît-il incertain? il faut employer toutes les ressources de son esprit, pour applanir d'avance les obstacles. Car l'homme prudent ne se décourage jamais, et ne laisse jamais rien au hasard, lorsqu'il a le temps de concerter ses démarches.

7.

L'ignorance, la vanité, la prospérité, la pusillanimité, la paresse, les dissipations, les plaisirs sont les écueils des entreprises. Voilà où vont échouer d'âge en âge ceux qui gouvernent : ils ne songent point à s'instruire par les naufrages des autres : ils se brisent tous au même écueil et par la même imprudence : et nous voyons des débris de toutes parts. Que leurs fautes soient donc des leçons pour nous; et que les expériences du passé nous apprennent à nous conduire dans l'avenir. Mais observons sur-tout la différence des circonstances : car il n'est pas toujours sûr que ce qui a réussi, doive réussir encore.

8.

L'administration est toujours mauvaise lorsque les affaires sont examinées tumultuairement, conduites inconsidérément, entreprises sans avoir pourvu à tout.

9.

Mais de quelque précaution qu'il fai

our ne rien précipiter, il est certain
pire de toutes les résolutions est de
rendre aucune. Il est donc quelque-
écessaire de laisser quelque chose au
l.

10.

vos ennemis ne vous préviennent
. Tout le péril est souvent dans le
ement. Quand les conjonctures sont
ntes, ce n'est pas le moment de dé-
r : il faut agir, et s'attendre à trouver
son courage de quoi surmonter les
les qu'on n'a pas eu le temps de
ir.

11.

e vos alliés, sans méfiance, comptent
rs sur vous; et que vos ennemis ne
nt pas vous refuser leur estime.

12.

yez donc franc, vrai, sincère. Que
ngagemens soient inviolables. Exercez-
à toutes les vertus : ayez l'ambition
e aimé et considéré. Que ce sentiment

les intrigues, les factions, les vues, le
ractère de ceux qui ont le plus d'influe
leur esprit, leurs talens, leurs dessei
leurs jalousies, etc. Sachez comment o
délibère, comment on prend des rés
tions, comment on est capable de les
tenir. D'après cela vous choisirez vos all
et vous saurez de quelle manière vous
vez négocier avec eux.

18.

Mais si vous voulez donner du pri
votre alliance, il faut valoir par vous-
me; et il faut savoir ce que vous pou
tout seul, si vous voulez juger de ce que v
pourrez avec le secours de vos alliés.

19.

Étudiez donc vos provinces. Voye
quoi elles sont propres par le sol, par la
tuation, par l'industrie des habitans. C
noissez le caractère de vos sujets, le
mœurs, leurs vertus, leurs vices. Démê
les particuliers qui se distinguent dans
différentes classes. Punissez, récompens

Employez, après avoir éprouvé. Encouragez les talens, le mérite, la naissance ; distribuez les emplois avec discernement. Faites le cens de votre peuple.

20.

Pour avoir observé une fois, on ne peut pas se flatter d'avoir tout vu. Tout change d'ailleurs ; et, quand on supposeroit que rien n'eût échappé, il faudroit, par conséquent, observer encore. Quelque sage que soit le plan que vous vous serez fait, il sera dangereux de s'obstiner à le suivre, lorsque les circonstances ne seront plus entièrement les mêmes. Changez-le donc, ou modifiez-le, à mesure que vous observerez des changemens ; dussiez-vous abandonner tous vos anciens projets, pour en former de nouveaux.

21.

Ne changez cependant qu'avec raison. Ne passez pas légèrement de dessein en dessein. Souvent ce qui paroît difficile, et qu'on abandonne, devient facile avec le temps; et on se trouve des ressources qu'on n'avoit pas prévues.

22.

C'est sur-tout l'état mobile des ch
qu'il faut étudier, afin de n'être jai
surpris lorsque les changemens surv
nent : alors, soit que le temps amène
avantages ou des abus, vous pourrez
cueillir les uns et remédier aux autres.

23.

Il est beau de se faire le plan le plus
fait, pourvu qu'on mette une différe
comme Henri, entre les desirs et les
seins. Desirez donc le plus grand bien; n
ne tentez que ce que vous pouvez exéc
Car plus les entreprises sont grandes,
il est honteux de s'y être engagé inco
dérément. En se compromettant de la s
on ruine sa réputation; on perd par co
quent de son autorité, et il arrive q
trouve, jusques dans les plus petits proj
des difficultés qu'on ne peut vaincre.

24.

Quand la corruption est parvenue à

certain point, la vie d'un homme, quelqu'habile qu'il soit, ne suffit par pour corriger tous les abus. Considérez donc ce que vous pouvez; faites-le, et mettez vos successeurs en état de faire davantage.

25.

Le gouvernement est bon, lorsqu'il n'y a point d'hommes ni de champs inutiles: il est moins bon, à proportion qu'il y a plus d'hommes désœuvrés, et de champs incultes.

Ces maximes font connoître comment Henri se proposoit d'arriver à son but.

Ces maximes, Monseigneur, ne sont pas dans les mémoires de Rosny avec les mêmes expressions ni avec le même ordre; mais l'esprit s'y trouve, et il se trouve encore dans sa conduire et dans celle de Henri. Vous pouvez juger par-là qu'ils ont prévu l'un et l'autre les difficultés que nous pourrions faire contre les grands projets de Henri; et que ce n'est pas sans fondement, qu'ils ont eu quelque espérance de réussir. Connoissant donc le but auquel ils ont rapporté toutes leurs opérations, il ne le faut pas perdre de vue, si vous voulez

bien juger des dernières années de ce règne. C'est une chose qui mérite d'être observée, qu'un plan d'administration bien fait et bien suivi : les exemples n'en sont pas communs dans l'histoire.

Conversation de Henri avec Rosny, sur le choix de sa femme.

Il n'y a qu'un défaut dans nos desseins, disoit le roi, en causant sur ce sujet avec Rosny, et je perds courage quand j'y pense. C'est que je ne sais pas quel sera mon successeur. Je crains qu'au lieu de m'imiter, il ne ruine tout ce que j'aurai fait. Je vois déjà les prétentions des princes du sang, et les factions qui renaissent. Des enfans m'ôteroient toutes ces craintes. Je pourrois former des élèves dignes du trône : je m'en flatterois au moins. Mais je n'en ai point, et j'ai une femme qui ne m'en donnera pas. Il est vrai que mon mariage est nul : il sera bientôt déclaré tel. Cependant je ne serai guère plus avancé : car je tomberai dans l'embarras d'avoir à choisir une autre femme. Si j'en prends une qui ne soit pas féconde, je me serai marié inutilement, et si elle n'est pas aimable, je me serai marié pour mon malheur. Je voudrois sept choses dans une femme : de la beauté,

de la chasteté, de la complaisance, de l'esprit, de la fécondité, de la naissance et de grands états. Mais, mon ami, je crois que cette femme n'est pas encore née : voyons ce qui peut me convenir, parcourons ensemble toute l'Europe, ou plutôt je vais la parcourir tout seul, car j'y ai plus pensé que vous. Il parcourut donc, et le résultat fut que sa femme n'étoit pas encore née.

Sire, répondit Rosny, tout ce que je puis conclure de vos discours, c'est que vous ne trouvez point de femme, et que cependant vous voulez vous marier : deux choses assez difficiles à concilier. Mais, puisque parmi ce que vous connoissez, vous ne trouvez rien qui vous puisse convenir, je vous conseillerois de faire publier que toutes les jolies filles de votre royaume eussent à se rendre à Paris. Vous mettriez à part celles dont la figure vous plairoit davantage. Vous les confieriez à des femmes prudentes, qui observeroient leur humeur, leur caractère, leur esprit; et sur leur rapport vous en choisiriez une. Car pour moi je ne vois pas qu'il soit bien nécessaire que votre femme ait de la naissance et des états; et je crois

que vous devez être content, si elle belle, aimable et féconde.

Or, dit le roi, puisque vous ne deman que ces trois conditions, laissons votre semblée de filles, qui me fait rire, et qu feroit rire d'autres. J'ai trouvé ce qu'il faut. Je connois une personne belle, aima et féconde; et vous la connoissez aussi *faut que je ne la connoisse pas aussi b que votre majesté; car je ne la devine* Rosny soupçonnoit bien cependant que toit Gabrielle. Vous la devineriez, si v vouliez, reprit Henri; et vous faites l bécille, parce que vous voulez que je nomme. Hé bien! c'est ma maîtresse. n'est pas que je pense à l'épouser; mai voudrois savoir ce que vous en diriez. *dirois, sire, que vous auriez peu d'ég à ce que vous devez à votre personn à votre état.* Mais encore, quels sont inconvéniens qui suivroient ce mariage? je veux que vous me parliez librem puisque je vous ai choisi pour me dire vérités.

Outre que vous vous exposeriez à ê blâmé de tout le monde, répondit Ros

vous repentir vous-même, lorsque l'il-
ɔn dissipée vous laisseroit voir votre
:e, je ne vois pas comment vous régle-
les droits de vos enfans. Le premier,
que né dans un double adultère, pen-
devoir être votre successeur, parce
l est l'aîné. Le second, qui va naître
s un simple adultère, se croira plus
:ime, et voudra se placer lui-même sur
ône. Cependant l'un et l'autre seront
tés de bâtards par les enfans qui naî-
ɪt après votre mariage. Or je n'imagine
comment vous préviendrez les troubles
produiront de pareilles prétentions; et
ous y laisserai penser, avant de vous
lire davantage. Ce ne sera pas trop mal
, répartit le roi; car vous en avez assez
pour la première fois. Je vous promets
ne point faire part de notre conversa-
ı à ma maîtresse, de peur de vous mettre
l avec elle. Quoiqu'elle vous aime et vous
me encore davantage, elle a toujours
ɛlque scrupule sur le traitement que vous
conseilleriez de faire à ses enfans. Elle
dit quelquefois que vous préférez mes
ts et ma gloire, à mes plaisirs et à ma

personne même : en quoi elle a raison et vous aussi.

Si cette conversation laisse entrevoir dans Henri des foiblesses qui contribuèrent à ses malheurs, et qui, par conséquent, doivent être mises sous vos yeux, elle fait respecter en lui l'amour qu'il montre pour la vérité. Il remporte au moins une sorte de victoire sur ses passions, puisqu'il permet à un ministre fidelle de les combattre, et qu'il l'en chérit davantage.

Il fait une promesse de mariage à Henriette d'Entragues, et il épouse Marie de Médicis.

Cependant Gabrielle parloit et se conduisoit, comme si elle eût été assurée d'être bientôt reine, lorsque sa mort dissipa les appréhensions de ceux qui s'intéressoient véritablement au roi. Henri eut à peine recouvré sa liberté, qu'il s'engagea de nouveau; et Henriette d'Entragues, dont il devint amoureux, lui arracha une promesse de mariage. Honteux de montrer cette nouvelle foiblesse à Rosny, il ne put jamais prendre sur lui de la cacher à un homme vrai, dont les conseils lui étoient nécessaires. Il la lui montra donc avec une sorte de confusion, et Rosny lui parla avec franchise. Sur ces entrefaites, son mariage avec Mar-

1599.

ueritte de Valois ayant été déclaré nul, épousa Marie de Médicis. Nous n'aurons ue trop occasion de parler de cette femme t de cette maîtresse, et Henri nous prouera que, plus on a de passion pour ce sexe angereux, moins on est heureux dans le hoix. Passons aux affaires d'état. 1600.

Il est impossible à un prince d'exécuter le grandes choses, lorsqu'il doit plusieurs ois ses revenus, et que ses sujets sont accalés sous le faix des impôts. Alors l'agriulture est à peine cultivée, le commerce anguit, l'industrie est éteinte; et le prince st d'autant plus impuissant, que ses peules sont plus misérables. Il faut donc commencer par acquitter les dettes de l'état, et par soulager les peuples. Il vouloit acquitter les dettes de l'état, et soulager les peuples

Les dettes avoient plusieurs causes. Henri en avoit lui-même contracté avec les puissances étrangères, qui lui avoient donné des secours; et avec les principaux chefs de la ligue, qu'il avoit achetés chèrement. Ses prédécesseurs en avoient fait de plus grandes à force de profusion; et le désordre des finances avoit mis au pillage les revenus de la couronne et les biens des sujets. Comme Les dettes de l'état avoient plusieurs causes.

huit cent trente mille ; Louis XII à sept millions six cent cinquante mille ; et François Ier. à quinze millions sept cent trente mille. Ce que ce dernier roi fit de plus mal, remarque Rosny qui désapprouvoit cet impôt, c'est qu'il donna l'exemple à ses successeurs de charger les peuples, sans alléguer d'autre raison, que *tel est notre bon plaisir.* En effet depuis on a toujours augmenté les anciennes impositions, et on en a imaginé de nouvelles. Vous croiriez peut-être que les revenus nets de la couronne s'en sont accrus. Il est cependant certain qu'ils ont été en diminuant d'un règne à l'autre, depuis François Ier. jusqu'à Henri III inclusivement. C'est que, *plus les potentats s'arrogent d'autorité, et entreprennent de faire des levées tortionnaires sur leurs sujets, plus ont-ils de desirs déréglés, et, par conséquent, s'engagent à des dépenses excessives*, ruineuses pour eux, comme pour leurs sujets. C'est une observation que Rosny faisoit faire à Henri.

Deux sortes de tailles, dont l'une est une source d'injustices.

Il y a deux sortes de tailles, en France : l'une réelle, l'autre personelle. La première se lève dans les généralités, dont on a fai

adastre ; et chacun sait ce qu'il doit, ce que les fonds de terre paient au pro- les uns des autres. Il n'en est pas de ne dans les généralités où il n'y a point adastre. Rien n'y est réglé, et ceux qui t chargés de la perception, taxent arbi- rement chaque particulier. C'est pour- i cette taille se nomme personnelle. Si s considérez combien cet impôt doit oc- ionner d'injustices, de fraudes et de ations, vous comprendrez pourquoi un desirs de Henri étoit de le supprimer ièrement.

Outre les tailles, il y avoit encore d'au- s impôts, nommés aides, gabelle, entrées, . Plusieurs gouverneurs et plusieurs nds en levoient eux-mêmes à leur profit. elquefois ils le faisoient de leur propre torité, d'autres fois en vertu des édits 'ils avoient surpris par intrigue. Il ne dé- ndit pas d'eux que cet abus ne subsistât us l'administration de Rosny. Le comte e Soissons tenta d'obtenir du roi une im- osition de quinze sous sur chaque ballot e toile, qui entroit dans le royaume, ou ui en sortoit ; disant qu'il n'en tireroit que

Abus dans les impôts.

dix mille écus, quoique Rosny pensât qu'
en produiroit près de trois cent mille. I
le même temps, des courtisans sollicito
pour obtenir plus de vingt autres édits,
à charge au peuple. Rosny alloit sortir
faire des remontrances sur de pare
vexations, lorsqu'il vit arriver che
mademoiselle d'Entragues, alors marq
de Verneuil, qui étoit du nombre de
téressés. Comme il ne lui cacha point
dessein : En vérité, lui dit-elle, le roi s
bien bon, s'il mécontentoit tant de
de qualité pour satisfaire vos fantaisie
à qui, ajouta-t-elle, voudriez-vous q
roi fît du bien, si ce n'est à ses paren
ses courtisans et à ses maîtresses? Mada
vous auriez raison, répondit Rosny,
roi prenoit cet argent dans sa bourse :
il n'y a nulle apparence qu'il veuille le p
dre dans celle des marchands, des artis
des laboureurs et des pasteurs. Ces gen
qui le font vivre et nous tous, ont a
d'un seul maître, et n'ont pas besoin de t
de courtisans, de princes et de maître

Il y avoit bien d'autres abus dans les i
positions. Nous nous bornerons pour le

au peu que je viens de dire, parce que
s pourrons traiter quelque jour cette
ière. Passons aux abus qui se commet-
ıt dans la levée des impôts.

uand on n'y employeroit que des per- Abus dans la levée des impôts.
ıes fidelles, le trop grand nombre est un
s, parce qu'il multiplie les frais sans
ssité : mais cette supposition n'est pas
s la nature. Il est au contraire certain
, plus il y aura de gens de finance, plus
aura d'hommes avides de s'enrichir. Ils
hardiront dans les malversations par
puissance où sera le gouvernement de
ler sur un si grand nombre : et l'exem-
entraînera même peu-à-peu ceux qui
seroient contentés d'un gain légitime.
ıcun fera ce qu'il verra faire. L'usage de
er deviendra insensiblement un droit,
ce qu'on raisonnera sur ce sujet comme
beaucoup d'autres, et l'honnête homme
passera que pour une dupe.

Les fermes, par exemple, ne rapportoient
s au roi la moitié de ce qu'elles coûtoient
peuple. Il y en avoit plusieurs raisons :
première, c'est que les fermiers, au lieu
percevoir par eux-mêmes les impôts, les

affermoient à un grand nombre d
fermiers, qui gagnoient sur eux, c
ils gagnoient eux-mêmes sur le prin
seconde, c'est que les fermes étoie
jours adjugées à la compagnie qui d
le plus aux courtisans, et, par conse
le moins au roi. Les grands, ceux-l
qui entroient au conseil, étoient int
dans les fermes : ils en partageoient l
fits; tous étoient financiers. La troi
qui est une conséquence de la second
que les fermiers du roi pouvoient co
tre impunément toutes sortes de vex
toujours sûrs de trouver des protecte
d'avoir pour eux le conseil des financ
obtenoient même des édits pour s'aut
à commettre impunément des extor
Enfin ils étoient obligés d'entretenir
milliers d'hommes aux portes des v
afin qu'on ne fraudât pas leurs droi
un plus grand nombre dans les campa
afin d'empêcher la contrebande.

Alors il n'y avoit point d'emploi da
finances qui ne pût enrichir celui qui
tenoit. Chacun en briguoit : le cour
faisoit un trafic de son crédit : il ne

t seulement pas : et cela s'appeloit
es affaires.

ay ayant fait défense aux sous-fer-
le payer aux fermiers, leur ordonna
communiquer les sous-baux, et d'en
oiturer le montant au trésor de l'é-
. Par ce moyen, il connut le produit
mes, les profits des fermiers et ceux
rtisans. Il mit ensuite les fermes à
re, et elles furent presque doublées.
us reste à considérer les abus dans
ière partie des finances, c'est-à-dire,
usage des revenus de l'état.

Avant Henri IV, la dissipation des revenus étoit l'effet de plusieurs abus, et en produisoit d'autres.

ı seulement les rois avoient aliéné
e tout leur domaine, ils avoient en-
ıgagé une partie des tailles, aides,
s et autres impositions. C'étoient les
du royaume, et des princes étran-
ui jouissoient de ces revenus. Cha-
ux affermoit sa partie à des compa-
lifférentes ; ce qui multiplioit les ré-
s et les vexations.

lettes de cette espèce que l'état avoit
ctées, montoient à cent cinquante
ıs, et en y joignant les autres, il de-
ux cent quatre-vingt-seize millions

six cent vingt mille deux cent cinqu
deux livres. Cependant les revenus de
en 1585, n'étoient que de vingt-t
vingt-quatre millions. Cet exposé fai
combien les deniers publics avoient é
administrés.

Il est vrai que les besoins de l'état a
mis dans la nécessité de contracter d
tes : il est vrai aussi que la plus grande
provenoit du peu d'économie des pré
seurs de Henri, de la prodigalité sur-to
dernier roi, des malversations du
tendant François d'O, et, après lu
celles du conseil des finances. Les
étoient au point que l'état devoit bea
plus qu'il n'avoit emprunté. Car,
les créanciers, les uns n'avoient prêté q
partie de la somme qu'ils prétendoien
être due; et d'autres n'avoient rien
Chacun profitant de la licence des te
se portoit pour créancier sur de faux
ou sur les plus légers. S'il étoit rejet
vendoit sa créance à vil prix à un me
du conseil, ou à un seigneur accrédit
dès-lors la dette étoit reconnue, et
payoit.

Il étoit d'autant plus difficile de remonter a source de ces abus, et de remédier à ıs, que le conseil s'étoit appliqué à mettre ıucoup de confusion dans les finances. ;toit un vrai chaos. On ne voyoit point rapport de la dépense à la recette. Les 'enus paroissoient toujours engagés d'a- ıce; et pour le courant d'une année, on ticipoit sur une autre ou sur plusieurs. r ce moyen, les auteurs de ce désordre tournoient à leur profit une partie des niers publics, et il falloit continuellement re de nouveaux emprunts.

La misère publique, qui croissoit avec désordre, devenoit un Pérou pour les ns de finance. Il est certain que le peu- e, appauvri par les guerres et par les im-)ts, étoit souvent dans l'impuissance de ıyer entièrement la taille. Il y avoit donc es non-valeurs inévitables. Mais sous ce rétexte, les receveurs, chargés de lever ette imposition, faisoient passer pour non- 'aleur des sommes qu'ils ne recevoient pas lans le temps, et dont ils se faisoient payer nsuite à leur profit. En 1598, il étoit dû ingt millions d'arrérages sur les tailles

de 1594, 1595, 1596. Le roi en fit une remise entière à ses sujets. Par cette générosité, il leur donna beaucoup plus de vingt millions; car il les délivra des frais qu'on n'auroit pas manqué de leur faire pour les forcer à payer.

Plan de Rosny pour remédier à ces abus.

Pour corriger les abus que je viens d'exposer, et beaucoup d'autres dont je ne parle pas, le plan de Rosny fut, 1°. de faire une recherche exacte de tous les revenus du royaume ; d'en découvrir l'origine et la nature, les frais qu'il en coûte pour la perception, la charge dont ils sont au peuple, l'utilité dont ils sont à l'état, et de faire ensuite des réglemens en conséquence.

2°. De faire un état bien circonstancié des domaines aliénés, des revenus engagés, des rentes constituées sur les tailles, gabelle, aides, etc., des gages et droits affectés aux offices de toute espèce, en un mot, de toutes les dettes, pour connoître ce qu'il convenoit de régler, de diminuer ou d'acquitter peu-à-peu suivant les circonstances.

3°. Enfin, de faire un dénombrement de tous les officiers employés dans la maison du roi, dans le militaire, dans l'adminis-

tration de la justice, dans la police et dans les finances; en remarquant ceux qui sont nécessaires, et ceux qu'on peut retrancher comme inutiles. Ce dernier objet n'étoit pas un des moins importans : car depuis François Ier, les rois, pour trouver promptement des fonds, avoient créé et vendu un grand nombre d'offices. La justice, la police et les finances n'en étoient pas mieux administrées; au contraire. Cependant tous ces nouveaux officiers étoient à charge à l'état, par les gages qu'on leur payoit, par les droits qu'ils exigeoient en exerçant leurs offices, enfin par les exemptions dont ils jouissoient, et dont le faix retomboit sur le peuple.

Difficultés dans l'exécution de son plan.

Pour exécuter ce plan, Rosny fut obligé de voir presque tout par lui-même, trouvant trop peu d'intelligence ou trop peu de probité dans ceux qu'il pouvoit employer. Engagé dans un travail immense, il avoit encore à vaincre les difficultés que faisoient naître ceux qui s'intéressoient aux désordres. Les princes, les ministres, les courtisans, les financiers, les gens de robe, toutes les sangsues du peuple s'élevoient

on fut obligé, par égard pour eux, de conserver bien des garnisons inutiles.

Sentimens du roi dans une maladie qui faisoit craindre pour sa vie.

Vers ce temps, le roi étant tombé dangereusement malade, disoit souvent à Rosny: *mon ami, je n'appréhende nullement la mort : vous le savez mieux que personne, m'ayant vu en tant de périls, dont je me fusse bien pu exempter. Mais je ne nierai pas que je n'aie regret de sortir de cette vie, sans avoir remis le royaume dans la splendeur que je m'étois proposée, et sans avoir témoigné à mes peuples, en les gouvernant bien et soulageant de tant de subsides, que je les aimois comme mes propres enfans.*

Les politiques d'Europe insèrent dans les traités de pacification, des articles qui laissent subsister des prétextes de guerre.

L'ambition aveugle souvent les princes sur leurs vrais intérêts. Au lieu de desirer la paix pour faire fleurir leurs états, ils ne la font d'ordinaire que forcés. En la signant, ils méditent une nouvelle guerre ; et s'ils ont inséré dans le traité quelque article, qui puisse un jour leur en fournir le prétexte, ils s'applaudissent. Depuis que cette politique règne en Europe, les différentes puissances n'ont travaillé qu'à s'épuiser réciproquement : toutes ont fait des pertes,

et elles ne se sont pas dédommagées par les avantages alternatifs qu'elles ont eus les unes sur les autres. Car en acquérant une nouvelle province, on ne recouvre pas les anciennes, qui sont véritablement perdues, si elles sont dépeuplées par la guerre, et par la misère qui la suit, et qui dure. Le traité de Vervins ne permit pas une longue paix.

Le traité de Vervins avoit été fait dans cet esprit.

Pendant les troubles de la ligue, le duc de Savoie s'étoit emparé du marquisat de Saluces. Il eût été facile aux députés du roi à Vervins d'obtenir la restitution de ce marquisat : mais ils n'insistèrent pas, soit par négligence, soit par des motifs qu'il seroit plus odieux de leur imputer, et dont on les a cependant soupçonnés, parce qu'ils avoient été ligueurs eux-mêmes, et attachés à la maison de Savoie. Cet article fut remis par le traité à l'arbitrage du pape.

Le duc de Savoie négocie pour ne pas rendre le marquisat de Saluces.

L'entremise du pape ayant été inutile, le duc de Savoie, qui se voyoit pressé, vint en France, sous prétexte de traiter lui-même avec le roi, et, dans le vrai, pour gagner du temps et pour intriguer : car il y avoit encore des ligueurs à la cour,

quoiqu'il n'y eût plus de ligue. Il paroît qu'il mit plusieurs personnes dans ses intérêts, et que dès-lors il débaucha le maréchal de Biron. Cependant il fut obligé de promettre qu'il restitueroit dans trois mois le marquisat de Saluces, ou qu'il donneroit en échange la Bresse et quelques autres terres.

Henri lui fait la guerre, quoique toute sa cour, Rosny excepté, s'opposât à cette entreprise.

1600. Les trois mois étant expirés, le duc de Savoie prit de nouveaux délais, pour manquer encore à sa parole, et le roi lui déclara la guerre. Rosny, qui avoit tout préparé, pressoit, et ne vouloit point perdre de temps: cependant toute la cour, pleine d'intrigans, s'opposoit à cette entreprise. Les uns étoient vendus au duc de Savoie et à l'Espagne: d'autres craignoient de nouveaux succès, qui devoient rendre l'autorité du roi plus absolue : quelques-uns étoient jaloux de Rosny, qui, comme grand-maître de l'artillerie, auroit la principale conduite de cette guerre, parce qu'il étoit très-vraisemblable que tout s'y passeroit en sièges: un grand nombre enfin vouloit la paix, parce qu'ils préféroient les plaisirs aux fatigues. Tout le monde chercha donc à dissuader

le roi. La marquise de Verneuil fit encore plus d'instances que les autres : Henri n'écouta que Rosny, et marcha.

Il importoit au duc de Savoie de temporiser, et à Henri de hâter.

On étoit au mois d'août. Il importoit au duc de Savoie de gagner l'hiver, afin que l'Espagne, dont les résolutions sont toujours lentes, eût le temps de lui envoyer des secours. Le retardement étoit au contraire ce qui pouvoit nuire le plus à la France : et il valoit mieux alors attaquer avec quatre mille hommes, que l'année suivante avec trente mille.

Conquête dans la Savoie.

Rosny fut obligé de revenir de Lyon à Paris, pour faire de nouveaux fonds, et pour hâter l'artillerie. Mais le roi continua sa marche, malgré les artifices dont on usa pour le retarder. Il donna une partie de ses troupes au maréchal de Biron, qu'il envoya dans la Bresse. Avec l'autre, il entra dans la Savoie. Chambéry lui ouvrit ses portes ; et Lesdiguières et Créqui soumirent toute cette province, à la réserve du château de Montmélian, de Charbonnière et du fort de S^te^. Catherine. La Bresse ne fit pas plus de résistance.

Le duc de

Alors le duc de Savoie redoubla les né-

Savoie intrigue pour retarder Henri.

gociations, ou plutôt les intrigues. Il offrit l'échange ou la restitution : tout parut d'accord : les ôtages furent envoyés de part et d'autre ; et le roi dépêcha courier sur courier, pour avertir Rosny de suspendre. *Sire*, lui répondit Rosny, *je supplie votre majesté de m'excuser, si je n'obéis pas à ses ordres : car je sais, à n'en pouvoir douter, que M. de Savoie ne veut que vous tromper, à quoi beaucoup de ceux qui sont auprès de vous, ne lui nuisent pas.* En effet, peu de jours après il reçut cette lettre du roi : *Mon ami, vous avez bien deviné : car M. de Savoie se moque de nous. Partant, venez en diligence, et n'oubliez rien de ce qui est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. Adieu.*

Prise de Montmélian.

Quand Rosny fut arrivé, on agita dans le conseil si on feroit le siège de Montmélian et des autres forts. C'étoit le sentiment de Rosny, de Lesdiguières et de Créqui, qui les connoissoient bien. Tous les autres s'y opposèrent, assurant que la saison étoit trop avancée, et qu'il ne seroit pas possible de s'en rendre maître avant l'hiver. Je vois bien qu'on veut en effet gagner l'hiver, ré-

pondit Rosny : mais je les aurai plutôt pris que je ne vous aurois accordés. Voilà le plan de Montmélian, voilà par où et comment je veux l'attaquer : disputez là-dessus : je vais tout disposer pour le siège. Le roi le laissa faire, et tout réussit, malgré la résistance des fortifications, des garnisons et du conseil.

La paix se fait.

Le duc de Savoie fut forcé de penser sérieusement à la paix; et la médiation du pape ayant été acceptée, les députés se rendirent à Lyon, où ils traitèrent avec le légat. La négociation traîna : elle se rompit même au moment qu'on paroissoit d'accord. Enfin Rosny la reprit lui-même, conclut le traité, et la paix se fit par un échange qu'on jugea avantageux à la France et au duc de Savoie. Elle fut signée au mois de janvier. Les traverses qu'essuie ce ministre en toute occasion, vous font voir combien les meilleurs sujets ont de peine à bien servir les meilleurs rois. Jugez donc à quoi sont exposés les peuples, quand un prince foible n'est entouré que de courtisans sans mérite et sans vertus. 1601.

L'Espagne et la

Sans être profond en politique, on peut,

France ne peut être amie. avec un peu de géographie, juger si deux puissances sont faites pour être amies ou ennemies. Il est, par exemple, bien évident, qu'indépendamment des guerres qui avoient semé la méfiance et la haine entre la France et l'Espagne, ces deux puissances, par la seule position de leurs états, ne pouvoient contracter d'alliance solide. Autant l'une ambitionnoit de subjuguer les Provinces-Unies, autant il importoit à l'autre d'en défendre la liberté. Réciproquement suspectes par des intérêts aussi contraires, elles auroient donc vainement tenté de s'unir: jamais elles n'auroient agi de concert, parce que chacune auroit toujours craint l'agrandissement de son allié. C'étoit le sentiment de Rosny. Mais Villeroi et Silleri ne cessoient de le combattre, trop prévenus peut-être pour l'Espagne, dont ils n'avoient que trop approuvé l'alliance dans les temps de la ligue. De ce que ces deux couronnes ont été ennemies, disoient-ils, ce n'est pas une raison pour qu'elles le soient encore. Qu'elles unissent leurs forces, elles donneront la loi à l'Europe. Il est donc de leur intérêt de les unir.

pendant depuis que Villeroi et Silleri ient ce mauvais raisonnement, qui t pas fait pour tromper Henri, les gnols n'avoient cessé d'agir sourde-, pour soulever les grands du royau- l'est qu'en effet de ce qu'ils avoient nemis de la France, c'étoit une raison qu'ils le fussent encore. On découvrit intrigues avec le maréchal de Biron, c de Bouillon, le comte d'Auvergne, nce de Joinville, etc. Ils firent l'im- ple pour empêcher la conclusion du avec le duc de Savoie; et n'ayant ussi, ils formèrent sur Marseille une prise, dont ils n'eurent que la honte. i dissimula : mais je jure, disoit-il, i j'ai une fois rétabli l'ordre dans mon ume, je leur ferai une guerre si ter-, qu'ils se repen[illegible]nt de m'avoir mis rmes à la main.

Les Espagnols intrigaoient pour soulever les grands du royaume.

e roi veillant à tout par lui-même, ut visiter sa frontière de Picardie : car oit sur-tout important de n'avoir rien indre de ce côté. Lorsqu'il étoit à Ca- Élisabeth se rendit à Douvres. Tous s auroient fort desiré de se voir; et ils

1601. Dans un voyage en Picardie, Henri apprend qu'Élisabeth a les mêmes desseins que lui, pour abaisser la maison d'Autriche.

ne purent, par les difficultés que les m
tres, de part et d'autre, trouvèrent da
cérémonial. Ils se visitèrent par leurs
bassadeurs.

Rosny passa sans titre en Anglete
comme par curiosité. Son voyage cepen
avoit un motif secret. Il s'agissoit d'a
des éclaircissemens sur une lettre, c
laquelle Élisabeth parloit de quelque gr
dessein, qu'elle ne pouvoit communic
qu'au roi. Cette reine ne cacha pas à Rc
qu'elle vouloit parler d'une ligue contr
maison d'Autriche, comme elle en a
déjà fait quelque ouverture en 1598,
elle lui demanda si les affaires du roi
permettoient de s'engager dans une pare
entreprise. Rosny lui répondit qu'il y a
encore bien des mesures à prendre; et
concertèrent ensemble le grand projet d
j'ai parlé. Henri fut enchanté d'appren
qu'Élisabeth entroit tout-à-fait dans
vues. Elle étoit absolue chez elle: elle a
eu de grands succès sur l'Espagne : auc
puissance n'étoit donc plus capable de
conder le roi.

Henri a la fol-
blesse de faire

Peu après le retour de Henri, la rei

cconcha d'un fils à Fontainebleau. Le roi, qui se proposoit de lui donner une bonne ducation et de bons exemples, eut la foilesse d'en faire tirer l'horoscope par la Rivière, son médecin. Les temps de troules sont favorables à ce préjugé ; comme lors toutes les fortunes sont chancelantes, hacun craint, chacun espère, et ces deux entimens rendent crédule. Il arrive encore ue ceux qui abusent de la crédulité des euples, peuvent souvent rencontrer, auant par raison que par hasard : car il suffit e juger de l'avenir d'après les circonsances présentes, et les caractères connus. 'astrologue gagne à tout cela. On ne haardoit pas beaucoup de prédire que le dauhin seroit d'un caractère tout différent de elui de son père, qu'il aimeroit ses opinions, et qu'il s'abandonneroit aussi à celles les autres, puisqu'il paroissoit devoir monter jeune sur le trône ; que sous son règne es Huguenots, qui n'avoient de protecteurs que Henri, seroient persécutés ; qu'il auroit des guerres ; que tous les bons établissemens seroient détruits ; et que Louis, étoit le nom du Dauphin, feroit beaucoup

tirer l'horoscope de son fils.

parler de lui dans la chrétienté. Donnant ensuite quelque chose au hasard, on pouvoit bien ajouter qu'il vivroit âge d'homme, qu'il régneroit plus long-temps que Henri, qu'il feroit de grandes choses, qu'il auroit de grands succès, qu'il auroit des enfans, et qu'après lui les choses empireroient encore. Voilà tout ce qui fut prédit. Henri en eut de l'inquiétude : cependant il auroit pu deviner tout cela aussi bien que son astrologue.

1602. Conspiration de Biron.

On découvrit l'année suivante une conspiration qu'on prévoyoit depuis quelque temps, sans l'avoir lue dans le ciel. Rosny en avoit eu de violens soupçons pendant les guerres de Savoie. Les principaux auteurs étoient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, et le comte d'Auvergne, frère utérin de la marquise de Verneuil.

Biron, brave, grand homme de guerre, comblé des bienfaits du roi, et toujours mécontent, avoit l'ambition d'être souverain, la folie de s'abandonner aux projets les plus chimériques, et l'imprudence de cacher mal ses desseins et ses intrigues. Il devoit épouser une fille du duc de Savoie,

laquelle le roi d'Espagne offroit de céder utes ses prétentions sur la Bourgogne ; comptant sur les armées que ces deux inces lui promettoient, et sur les grands ont il connoissoit l'inquiétude, il ne se oposoit pas moins que de diviser la France une multitude de souverainetés. C'est ndant la guerre de Savoie qu'il tramoit tte conspiration. Déconcerté par le traité paix, il en eut quelque repentir; et il avoua quelque chose au roi, qui lui par- nna.

Il renoua cependant, ou plutôt il continua s intrigues. Le roi sut qu'il jetoit des se- ences de sédition dans quelques provin- s, et qu'il avoit pour complices le duc Bouillon et le comte d'Auvergne : il en t des preuves de la main même de Biron. Ce maréchal étoit dans son gouverne- ent de Bourgogne, que Rosny avoit adroi- ment dégarni d'artillerie, d'armes et de unitions. Se voyant donc sans défense, comptant qu'on n'avoit pas de quoi le nvaincre, il obéit aux ordres qui le pres- ient de se rendre auprès du roi.

Henri, sans lui montrer combien il étoit

instruit, ne lui cacha pas qu'il avoit des soupçons; il lui offrit d'oublier tout, s'il vouloit lui-même ne rien cacher. N'ayant rien obtenu, il fit venir Rosny. Mon ami, lui dit-il, ce malheureux maréchal veut se perdre, je voudrois cependant lui pardonner, et lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié, et mon cœur ne peut se résoudre à faire du mal à un homme qui a du courage, qui m'a bien servi, et avec qui j'ai vécu familièrement. Voyez-le donc, arrachez-lui l'aveu de ses intrigues, et faites que je lui puisse pardonner.

Les efforts de Rosny ayant été inutiles, le roi en fit encore lui-même, tout aussi inutilement. Biron fut donc livré à la justice, et perdit la tête. Le comte d'Auvergne, qui avoit été arrêté, obtint sa grâce. Il offrit de découvrir les desseins des Espagnols, et de continuer ses intelligences avec eux, afin d'avertir de tout ce qu'ils pourroient entreprendre. D'ailleurs la marquise de Verneuil intercéda pour lui. Le duc de Bouillon s'échappa, et ne revint point. Quant aux autres complices, le roi feignit de ne les pas connoître : porté à la clé-

mence, il se flatta que le supplice du maréchal de Biron les contiendroit.

Franchise de Henri avec Rosny.

Peu de jours après l'exécution de ce maréchal, le roi étant venu trouver Rosny à l'arsenal : Vous voyez, lui dit-il, l'ingratitude de ceux à qui j'ai prodigué des honneurs et des richesses. Que n'ai-je pas fait pour le maréchal, pour le comte d'Auvergne et pour le duc de Bouillon ? Cependant ils n'ont cessé de remuer, jusques-là qu'ils se sont abandonnés aux projets les plus extravagans. Faut-il donc qu'il y ait des ames que les bienfaits mêmes ne puissent attacher à leurs devoirs ? Si je vous parle ainsi, ce n'est pas que je pense que vous avez besoin d'une leçon. Nous nous sommes assez éprouvés l'un et l'autre. Mais j'aurois des reproches à me faire, si je ne vous déclarois pas quelles sont mes intentions à votre égard, et je veux que vous me déclariez les vôtres avec la même franchise. Je vous estime, je vous aime, j'ai pour vous la plus grande confiance, je vous conserverai ces sentimens, je vous distinguerai en cela de tout autre, comme vous le méritez. Je veux vous élever à tous les honneurs ; mais je veux aussi que

votre fortune dépende de ma bienveillance; que vous soyez par moi tout ce que vous serez, et que vous ne desiriez rien au-delà de ce que le bien de mon royaume, ma gloire et ma sûreté me permettront de faire. Ne vous attendez donc pas que je vous confie de fortes places, où vous pourriez être quelque chose sans moi, et vous rendre redoutable en vous joignant aux Huguenots, ou à quelque autre faction. Vous n'êtes pas capable, je le sais, de former aucun desir qui puisse me faire prendre la moindre inquiétude. Mais un roi par son inconsidération, fait naître quelquefois une ambition déréglée dans l'ame des meilleurs sujets; et il est lui-même la première cause des crimes dont il les punit. Vous le savez; j'ai toujours été entouré d'ennemis, d'ingrats, d'amis infidelles; je le suis encore: cependant je deviens vieux, et ma défiance croît avec l'âge. Voilà mon ame: je vous la découvre avec franchise, afin de concerter ensemble une conduite qui écarte de nous tout ombrage et toute inquiétude. Distes-moi donc librement, si vous approuvez ma façon de penser.

Rosny ne put qu'applaudir, et applaudit sincèrement à la sagesse, à la prudence et à la franchise de Henri. Il lui témoigna combien il étoit sensible à sa confiance et à ses bienfaits. Il le supplia seulement de n'ajouter jamais foi aux calomnies et aux faux rapports. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je redoute les accusations, ni que je desire que votre majesté les rejette : car un prince sage ne doit pas mettre toute sa confiance dans un seul homme, et fermer absolument ses oreilles à tous les autres. Ce que je souhaite, c'est que vous me communiquiez les inquiétudes qu'on vous donnera contre moi, et que vous me jugiez toujours d'après ma conduite. Réponse de Rosny.

Henri rétablit les jésuites, qui avoient été bannis à l'occasion de Jean Chatel, fanatique qui avoit attenté à la vie du roi en 1594. On accusoit leur doctrine d'avoir armé ce misérable. Si c'est avec fondement, ce qui est aujourd'hui une question fort indifférente, on peut dire pour leur excuse, que leur doctrine étoit celle de beaucoup d'autres ; et qu'en ce cas, ils n'étoient pas les seuls qu'il auroit fallu bannir. Henri 1603. Henri rétablit les jésuites qui avoient été bannis.

leur pardonna, comme on pardonne à des ennemis qu'on redoute, et qu'on se flatte de gagner : mais ces corps ont un esprit qu'on ne gagne pas, ou qu'on ne gagne que pour le temps où l'on ne contrarie pas leurs intérêts.

Jean Chatel et Pierre Barrière, ont été les instrumens des conspirations qui se tramoient.

En 1593 Pierre Barrière avoit été exécuté pour le même crime. Il est vraisemblable que ces deux hommes étoient sans le savoir, l'instrument des conspirations qui se tramoient. Philippe II, qui avoit voulu faire empoisonner Élisabeth, fut vivement soupçonné de les avoir fait agir. Laissons ces horreurs.

A la mort d'Élisabeth, Rosny passe à Londres, sous prétexte de complimenter Jacques. 1603.

La même année du rétablissement des jésuites, le roi fit une grande perte par la mort d'Élisabeth. Il la regretta sincèrement, et parce qu'il lui avoit des obligations, et parce qu'il comptoit sur elle pour ses grands desseins. Jacques, fils de Marie Stuart, venoit de monter sur le trône sans obstacles. Le prétexte de le complimenter sur son avénement fournissoit une occasion de sonder son caractère, son esprit et ses vues; et de négocier en même temps avec les autres puissances, dont les ambassadeurs se trou-

veroient à Londres. Rosny, plus capable qu'aucun autre de remplir cet objet, et seul confident des desseins du roi, fut choisi : il partit malgré les affaires dont il étoit chargé, et qui paroissoient devoir souffrir de son absence. Il faut voir dans ses mémoires les instructions qui lui furent données, la conduite qu'il tint, et ses dépêches. Cela seul suffiroit pour donner une grande idée du roi et du ministre. Le fruit de cette négociation fut un traité d'alliance entre la France et l'Angleterre, tendant sur-tout à protéger les États-Généraux, et des ouvertures faites avec plusieurs puissances pour l'abaissement de la maison d'Autriche.

Le roi, dans son domestique, ne jouissoit pas du repos qu'il procuroit à ses sujets.

La France devenoit tous les jours plus calme et plus florissante. Le roi, adoré de ses peuples, étoit respecté et recherché par les puissances étrangères. Tout paroissoit répondre à ses desirs, et conspirer pour l'exécution de ses grands desseins. Mais pendant que ses vertus répandoient le bonheur autour de lui, et devenoient le plus solide appui de la tranquillité de l'Europe, il étoit malheureux lui-même dans son domestique.

La marquise de Verneuil l'amusoit quelquefois par son esprit : d'ailleurs elle étoit d'un caractère à lui donner bien des chagrins. Fière, haute, insolente, elle parloit de Marie de Médicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promesse de mariage dont j'ai parlé, elle se croyoit reine elle-même avec bien plus de droit, et regardoit ses enfans comme seuls légitimes.

Marie ne cessoit de se plaindre. Elle pouvoit se venger de sa rivale, en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes ses amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de sa femme. Mais lorsqu'il vouloit s'en rapprocher, il en étoit toujours repoussé par l'humeur qu'elle lui montroit, et par une froideur plus offensante encore.

S'il retournoit à la marquise, il éprouvoit d'autres peines. Le mépris qu'elle affectoit pour la reine, n'étoit pas la seule chose qui l'offensoit. Cette femme n'avoit pas même la complaisance d'écarter de chez elle des personnes suspectes, que le roi n'aimoit pas, et dont il savoit n'être pas aimé. Elle paroissoit dédaigner un cœur dont elle étoit

assurée. Elle le dédaignoit : elle étoit infidelle, et elle entretenoit, par d'Entragues et par le comte d'Auvergne, des intelligences avec l'Espagne. Tout cela étoit vrai, et Henri n'en avoit que trop de violens soupçons.

La Galigaï et Concini entretenoient ces troubles domestiques.

Marie avoit amené avec elle une Léonora Galigaï, fille de sa nourrice, et un Baptiste Concini, petit-fils d'un secrétaire du duc de Toscane : deux espèces également nées pour l'intrigue. Comme Léonora gouvernoit entièrement l'esprit de sa maîtresse, Concini l'épousa ; et ils songèrent à s'élever à la plus grande fortune, sans être difficiles sur les moyens. N'ignorant pas qu'ils étoient désagréables au roi, ils s'appliquèrent uniquement à gagner toute la confiance de la reine. Ils flattèrent sa jalousie, ils entretinrent son aigreur, ils lui inspirèrent tous les jours un nouvel éloignement pour son époux. Soutenus par la faveur de Marie, il semble que leur ambition devoit être satisfaite ; cependant ils cherchèrent à se faire encore de nouveaux appuis, par des intelligences avec l'Espagne. Le roi, qui n'ignoroit pas toutes ces intrigues, souffroit ces

deux créatures par égard pour sa femme, desirant, mais inutilement, qu'elle les renvoyât elle-même.

Ce prince, dont la sagesse et le courage avoient dissipé toutes les factions, les voit donc renaître dans son domestique. Qu'il aille chez sa femme ou chez sa maîtresse, il est entouré d'espions, qui ont intelligence avec ses ennemis; et il ne peut trouver le repos qu'il fait goûter à ses sujets. C'étoit sa faute, Monseigneur; s'il eût su vaincre ses passions, il eût été plus heureux; mais tous les partis que ses amours font naître et fomentent, troublent ses jours, et les abrégeront peut-être.

1604. Conspiration où entre l'Espagne.

Cependant d'Entragues et le comte d'Auvergne remuoient sourdement, et la marquise de Verneuil méditoit de se retirer en Espagne avec ses enfans. Les Espagnols continuoient sur le plan de Philippe II; c'est-à-dire, qu'ils saisissoient toutes les occasions de troubler, sans avoir de but fixe, sans prévoir s'ils en retireroient quelques avantages, et sans avoir même de moyens pour assurer leurs entreprises. Avec une conduite aussi inconsidérée, ils entroient au

hasard dans tous les projets, quelque absurdes qu'ils fussent. Or ils s'imaginoient qu'ayant les enfans de la marquise, ils pourroient se prévaloir de la promesse de mariage, pour élever des prétendans contre les fils légitimes du roi.

Trop grande clémence de Henri.

Leurs mesures, mal prises, furent bientôt déconcertées. D'Entragues, le comte d'Auvergne, et la marquise, ayant été arrêtés, Henri les remit au parlement, avec un Anglais, nommé Morgan, qui avoit été l'agent de la négociation. Comme les preuves ne parurent pas suffisantes contre la marquise, elle fut reléguée dans un couvent, avec un plus amplement informé; et le parlement condamna les autres à perdre la tête. Le roi, trop foible ou trop indulgent, commua la peine de mort du comte d'Auvergne et du père de la marquise, en une prison perpétuelle, et celle de Morgan, en un bannissement perpétuel. Peu de temps après il permit à d'Entragues de se retirer dans une de ses terres. Enfin il rappela la marquise, et la fit déclarer innocente.

1605.

Le duc de Bouillon remuoit sourde-

Toutes les conspirations n'étoient pas encore éteintes. Le duc de Bouillon, qui

ment pour soulever les Huguenots.

professoit toujours la religion prétendue réformée, n'avoit jamais renoncé au projet de se rendre chef des Huguenots. Il avoit trempé dans la conspiration du maréchal de Biron,, et dans celle du comte d'Auvergne; il entretenoit des correspondances avec l'Espagne : et il répandoit dans les provinces des hommes à lui, afin de porter les esprits à la révolte. Mais la circonspection avec laquelle il se conduisoit, n'avoit pas permis de se saisir d'aucun écrit de sa main, et il étoit difficile de le convaincre.

Cependant les Huguenots prenoient l'alarme dans la Guienne, le Querci, le Limousin, la Saintonge, l'Anjou, le Poitou et les autres provinces méridionales. Persuadés, par les émissaires du duc de Bouillon, que le roi vouloit les exterminer insensiblement, ils s'assembloient, ils cabaloient, ils faisoient des brigues, on n'entendoit que des murmures et des plaintes; les plus modérés faisoient tous les jours de nouvelles demandes pour leur sûreté, et présentoient continuellement des requêtes au roi.

Le roi les rassure en donnant le gouver-

Pour les rassurer, Henri avoit donné le gouvernement de Poitou à Rosny. En

ffet il ne pouvoit pas trouver un meilleur garant de la bonne volonté qu'il conservoit pour eux. Ce ministre, huguenot lui-même, devenant le dispensateur des graces que le roi auroit occasion de leur accorder, devoit gagner de plus en plus leur confiance. Henri n'étoit pas capable d'oublier les obligations qu'il avoit aux Huguenots; et quand il les auroit oubliées, il étoit trop sage, pour vouloir renouveler les désordres qu'il avoit dissipés. Rosny pouvoit donc facilement faire évanouir leurs craintes et leur persuader qu'ils n'avoient d'autre intérêt, que de rester inviolablement attachés à leur roi, de ne chercher d'autre protection que la sienne, et de mettre toute leur sûreté dans sa bienveillance et dans sa parole.

nement de Poitou à Rosny.

Les Huguenots avoient des députés à la cour pour y veiller à leurs intérêts. Voulant les changer, ils demandèrent la permission de s'assembler. Le roi la leur accorda, à condition que l'assemblée se tiendroit à Châtellerault; qu'un homme de qualité de leur religion y assisteroit en son nom; que les provinces n'y dé-

Il leur permet de s'assembler à Châtellerault.

puteroient chacune que deux perso
et qu'il ne s'y traiteroit que de la non
tion des députés pour résider à la

Ils montroient du mécontentement et de la défiance.

Par l'édit de Nantes, les Hugu
avoient obtenu des places de sûreté
paroissoient vouloir en obtenir de
velles: ils paroissoient même vouloir fo
une république. Ces bruits faisoient crai
cette assemblée. Mais cette répub
étoit une chimère, et un plus grand no
de places de sûreté n'auroit fait que di
leurs forces et les affoiblir: car ils n'aur
eu ni assez de troupes ni assez d'a
pour les défendre. Cependant ces p
qui montroient leur défiance et leur m
tentement, méritoient par cette seule r
l'attention du roi. D'ailleurs Henri
prenoit point d'inquiétude : il lui a
été trop facile de les soumettre, s'i
été forcé d'armer contre eux.

1605.

Rosny, qui se trouve à l'assemblée, dissipe leurs soupçons et les ramène à leur devoir.

Rosny fut choisi pour se trou
l'assemblée de Châtellerault. Son ad
à manier les esprits regagna tous les c
Les choses se passèrent comme on l'
desiré. Il ne resta plus de soupçons.
Huguenots rentrèrent entièrement

le devoir; et le roi, qui leur laissa les places de sûreté pour quatre nouvelles années, parut leur accorder cette grace à la considération de Rosny. Par-là il augmenta leur confiance pour son ministre, et il s'assuroit lui-même de leur fidélité.

Factieux punis.

Pendant cette assemblée le duc de Bouillon continuoit toujours ses pratiques. Le roi sut que les factieux avoient traité avec les Espagnols pour leur livrer Marseille, Toulon, Béziers, Narbonne et Leucate. Il marcha lui-même : tout fut déconcerté. Les plus coupables perdirent la tête et les autres se soumirent.

Rosny fait duc et pair.

Il ne restoit plus à réduire que le duc de Bouillon. Le roi arma, résolu de l'aller chercher à Sedan. Cependant il voulut auparavant, conformément au dessein qu'il formoit depuis long-temps, faire Rosny duc et pair; et saisissant cette occasion afin de faire voir aux Huguenots que, s'il attaquoit le duc de Bouillon, c'étoit uniquement pour punir un rebelle, il érigea la terre de Sulli en duché-pairie. C'est ainsi que par sa sagesse, ses bienfaits étoient tout-à-la-

fois une récompense et un acte de politique. Quoiqu'il ait comblé le duc de Sulli de confiance, d'honneurs et de richesses, rien n'est plus admirable que la prudence avec laquelle il a su lui donner à propos.

1605. Le duc de Bouillon est forcé à se soumettre.

Bouillon, voyant avancer le roi, se hâta de négocier. Il s'humilia devant lui : il le reçut dans Sedan, et il lui remit le château, pour le tenir avec une garnison pendant quatre ans. Tels furent les articles qu'on rendit publics : mais on étoit convenu que le roi rendroit le tout en peu de jours. Le duc soumis et rentré en grace, vint à la cour quelque temps après, et fut reçu avec distinction; l'ame de Henri ayant toujours pour maxime de gagner ses ennemis à force de bontés.

Henri n'imaginoit pas qu'il fût fait pour se reposer un jour.

Un roi qui veut gouverner lui-même, se tromperoit bien, s'il comptoit, comme Pyrrhus, sur un temps où il pourra dans le repos ne s'occuper que de ses plaisirs. Il faut n'être rien dans ce monde, et ne se mêler de rien, pour jouir de ce bonheur stupide : encore en sommes-nous retirés malgré nous-mêmes, par le choc et le frot-

lement de tout ce qui se meut autour de nous; et ce sont les momens les moins malheureux. Faits pour tenir plus ou moins à ce qui nous environne, nous ne trouverions que de l'ennui, si nous ne cherchions les plaisirs que dans un repos qui nous sépareroit de tout.

Henri étoit trop convaincu de cette vérité, pour s'abandonner aux illusions de Pyrrhus. Jeté dès sa jeunesse dans un chaos de tourbillons, heurté, poussé dans tous les sens, ce n'est qu'à force d'activité et de prudence, qu'il avoit peu-à-peu rétabli l'ordre et le calme. Tout étoit donc dans le repos; mais Henri ne se reposoit pas lui-même. Il savoit que les affaires surviennent continuellement les unes après les autres; et toute son attention étoit seulement qu'elles ne s'accumulassent pas. Ainsi bien loin d'envisager un temps où il seroit sans occupations, il s'en formoit toujours d'avance de nouvelles et de plus grandes; cependant avec la précaution sage d'aller par degrés, et de ne jamais trop entreprendre à-la-fois. Voilà le repos des grands hommes : de nouveaux projets sont le délassement de

Au contraire, les projets qui s'offroient toujours à son ame active, lui préparoient toujours de nouvelles occupations.

ceux qu'ils ont exécutés : l'action leur est nécessaire.

Il pensoit que pour étouffer jusqu'au germe des factions, il suffisoit de faire aimer le gouvernement.

Ayant enfin réduit tous les factieux par sa prudence, par son activité et par ses bienfaits, il ne voyoit plus qu'un reste d'humeur, qu'il pouvoit se flatter de détruire. Il comparoit les mauvais sujets à ces poisons que la médecine peut employer avec succès, et toute son application étoit de les rendre utiles. Il pensoit sur-tout que le plus sûr moyen de rendre les peuples meilleurs, c'est de leur faire aimer le gouvernement, en les rendant heureux. C'est pourquoi, dans les temps de tranquillité, il s'appliquoit plus que jamais à la police de son royaume.

Il s'appliquoit donc à faire fleurir l'agriculture et les arts ;

Il faisoit fleurir l'agriculture ; il favorisoit les arts et les lettres ; il établissoit des manufactures. Sa marine, qu'il avoit rétablie, protégeoit les vaisseaux marchands ; et le commerce intérieur devenoit tous les jours plus facile, parce que Henri rendoit les rivières navigables, qu'il bâtissoit des ponts et qu'il réparoit les chemins. Il commença le canal de Briare, pour communiquer de la Seine dans la Loire ; et il en vou-

loit faire un autre de l'Aude à la Garonne, pour joindre en quelque sorte les deux mers. Rien ne me paroît plus sage que les réglemens qu'il projetoit, pour corriger les longueurs, les formalités, les frais et tous les abus dans l'administration de la justice. Vous les trouverez dans les mémoires de Sulli.

Et les Français devenoient citoyens.

On eût dit que l'ame de Henri se multiplioit dans ses sujets. L'activité se répandoit par-tout : les peuples devenoient insensiblement appliqués, laborieux, industrieux. Les Français étoient enfin des citoyens, eux qui, quelques années auparavant, sans mœurs, sans patrie, vivoient de brigandages; tout le royaume bénissoit la main qui le gouvernoit.

S'il avoit quelquefois des vivacités avec Sulli, qui contrarioit ses goûts, il l'en aimoit davantage.

Cependant les courtisans et tous les intrigans de cour ne cessoient de calomnier le ministre, qui l'aidoit presque seul dans ses projets et dans ses établissemens. Le roi, que les calomnies ne ménageoient pas, consoloit Sulli, en lui rapportant les propos auxquels il étoit exposé lui-même, et le rassuroit par la confiance qu'il lui avoit donnée, et qu'il lui conservoit. Il naissoit

pourtant quelquefois entre eux de petites altercations : mais elles se dissipoient facilement, parce qu'elles n'avoient pour causes que les oppositions que Henri trouvoit dans son ministre. Sulli lui faisoit des remontrances assez vives, lorsqu'il n'approuvoit pas ses goûts. Le roi l'ayant un jour quitté avec humeur, parce qu'il avoit été contredit, vint le lendemain pour lui proposer des choses sur lesquelles il s'attendoit encore à de nouvelles contradictions. Sire, lui dit Sulli, apparemment que votre majesté a bien pensé à ce qu'elle veut, et je n'ai qu'à obéir. Je vois bien, reprit le roi, que vous êtes encore fâché d'hier : mais je ne le suis pas, moi. Embrassons-nous. Je veux me fâcher, je veux que vous le souffriez; et je veux que vous me contrariez, pour me fâcher encore. Car, si vous aviez plus de complaisance, vous me seriez peu attaché, et vous ne m'aimeriez guère. Nos dépits, lui disoit-il quelquefois, ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures.

Calomnie du jésuite Cotton, contre ce ministre.

Les jésuites voyoient avec chagrin à la tête des affaires un huguenot zélé pour le service du roi; ils auroient mieux aimé un

catholique intrigant. Il y avoit plusieurs provinces qui refusoient de le recevoir, et la ville de Poitiers avoit sur-tout fait de grandes difficultés. Le père Cotton, que le roi avoit pris pour confesseur, voulut lui faire entendre que toutes ces oppositions étoient l'ouvrage de Sulli, gouverneur de Poitou. Henri, ayant rejeté cette calomnie, qu'il reprochoit à ce jésuite de croire trop facilement; Dieu me garde, dit Cotton, de parler mal de ceux à qui votre majesté donne sa confiance. Mais enfin je suis en état de justifier ce que j'avance. Je le prouverai par des lettres de M. de Sulli. Je les ai vues, et je les ferai voir à votre majesté. Il fut pris au mot, et il promit de les apporter : il vouloit cependant être cru sur sa parole ; mais le roi demandoit les lettres, et Cotton vint le lendemain lui dire qu'elles avoient été brûlées par mégarde.

C'est ainsi qu'on hasardoit souvent des calomnies contre ce sage ministre, et quelques-unes laissoient quelquefois des nuages, qui duroient vingt-quatre heures. On imagina de nouveaux artifices.

Artifice qu'on emploie pour

Les princes, les jésuites, les ministres,

rendre Sulli suspect au roi, et qui eut quelque effet.

1604. les financiers, les brouillons, tous les courtisans en un mot, qui s'étoient toujours appliqués à le noircir, commencèrent à ne parler de lui qu'avec de grands éloges. Jusqu'alors il avoit paru sévère, dur, brutal même : tout-à-coup il étoit devenu doux, honnête, prévenant. On ne parloit plus que du grand nombre d'amis qu'il acquéroit tous les jours, de sa considération chez l'étranger, de son crédit parmi les huguenots, de son courage, de son esprit, de ses talens, de ses ressources, etc. Le roi, qui n'étoit pas en garde contre cet artifice, fut étonné de ce concert de louanges. Il ne comprenoit pas comment Sulli pouvoit avoir acquis tant de personnes de différens caractères, auparavant ses ennemis déclarés; il appréhenda d'avoir fait naître, par trop de faveur, l'ambition dans l'ame de son ministre; et il montra quelque inquiétude. Aussitôt on lui communiqua des libelles contre Sulli : c'étoient des calomnies hors de toute vraisemblance, et qui n'auroient fait aucune impression, si l'esprit du roi n'eût été préoccupé.

1605. Sulli, desirant d'éclaircir cette intrigue,

écrivit au roi, et en reçut une réponse, qui désavouoit toute inquiétude, et qui cependant en laissoit soupçonner. Mais comme on lui promettoit un éclaircissement à la première entrevue, il résolut d'attendre, et il attendit inutilement : car on ne lui parla de rien. Cependant Henri se trouvoit le plus embarrassé : il auroit voulu que Sulli eût parlé le premier, et Sulli s'obstinoit à se taire. Enfin le roi rompit le silence. Un jour que le surintendant le quittoit : vous n'avez rien de plus à me dire, lui dit-il; mais moi, il faut que je vous parle. Je ne puis souffrir le froid avec lequel nous vivons depuis un mois. Je vois que je me suis laissé prendre aux artifices de vos ennemis, qui sont les miens. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, ouvrez-moi le vôtre. Honteux d'avoir été trop crédule, il lui rendit toute sa confiance, et il ne fut plus possible aux courtisans de l'altérer. Il est difficile de choisir ses ministres; et quand on a bien choisi, il l'est encore plus de s'en tenir à son choix. Réfléchissez là-dessus, Monseigneur, et tenez-vous en garde contre les intrigues.

Henri avançoit par des négociations la révolution qu'il desiroit.

Plus tout florissoit au-dedans du royaume, plus le roi portoit son attention au-dehors. Il ménageoit ses anciens alliés, il en acquéroit de nouveaux ; il maintenoit la paix entre eux : devenu l'arbitre de leurs différends, il les unissoit de plus en plus ; et préparant de loin les conjonctures favorables à ses desseins, il avançoit insensiblement les temps qu'il desiroit. Une lettre
1605. que Sulli, étant à l'assemblée de Châtelleraut, écrivoit au roi au mois d'août, nous apprend où en étoient alors toutes ces négociations, dont le but étoit toujours le desir de former la république chrétienne. Il rappelle au roi les conversations qu'il avoit eues à ce sujet avec Élisabeth, lorsqu'il passa par ses ordres à Douvres. Il lui rappelle encore, qu'ayant été envoyé ambassadeur en Angleterre, il communiqua les intentions de sa majesté au roi Jacques, ainsi qu'aux députés du roi de Danemarck, de celui de Suède, des Vénitiens, du comte Maurice et des états-généraux ; que long-temps après son retour, il en fit part au landgrave de Hesse et au prince d'Anhalt, envoyés des protestans d'Allemagne auprès

du roi ; que dans la suite, il s'en ouvrit encore avec le député du duc de Savoie, et qu'il en dit même quelque chose au nonce. Or toutes ces puissances approuvoient les vues de Henri, et offroient de les favoriser.

Avec quelle sagesse il conduisoit ces négociations.

Pendant les années 1605 et les suivantes, les négociations continuèrent, toujours par l'entremise de Sulli : car les autres ministres n'étoient pas dans l'entière confidence du roi. Elles se faisoient avec beaucoup de précautions. Henri, qui ne s'ouvroit pas de tous ses desseins avec Villeroi et Silleri, n'avoit garde de les communiquer indifféremment à toutes les puissances, avec lesquelles il traitoit. Son plan de conduite étoit de ne les leur déclarer que les uns après les autres, et qu'autant que les circonstances seroient favorables à l'exécution. Il vouloit que le succès du premier dessein préparât le succès du second, et ainsi de suite ; en sorte qu'il fût toujours le maître de temporiser, ou même de s'arrêter, si des obstacles imprévus ne lui permettoient pas de continuer sans exposer son royaume. Car il avoit pour maxime, que les plus grands

projets déshonorent un prince, s'ils deviennent ruineux pour son peuple.

Elles devoient nécessairement produire quelque grande révolution.

Ainsi, quoique la république chrétienne fût le premier desir du roi, elle étoit cependant le dernier dessein qu'il devoit former. Il falloit bien des mesures et bien des préparatifs avant d'oser l'entreprendre : il falloit sur-tout que les puissances qui se seroient unies, sans porter leur vue si loin, se trouvassent trop engagées pour reculer. Mais quel que fût l'événement, il est au moins certain que Henri ne risquoit rien ; et que la circonspection avec laquelle il se conduisoit, devoit produire quelque chose d'utile et de grand. Il faut bien se souvenir qu'en se préparant à tout, on ne devoit tenter un dessein, qu'autant que celui qui le devoit précéder, se trouveroit exécuté, ou seroit sur le point de l'être.

Instructions données aux ambassadeurs.

Vous trouverez dans les mémoires de Sulli, les instructions données aux ambassadeurs qui furent envoyés aux États-Généraux et aux princes d'Allemagne. Ce sont des modèles. Ces ministres, avant de partir, conférèrent ensemble pour en bien saisir l'esprit, et reçurent du roi et de Sulli tous

es éclaircissemens, dont ils pouvoient avoir besoin. Rendus dans les cours où ils devoient négocier, ils se communiquoient réciproquement leurs observations; et chacun d'eux rendoit compte au roi de ce qu'il avoit fait. Par ce concert, un même esprit dirigeoit toutes leurs opérations.

Paroissant n'avoir d'autre objet que de renouveler les anciennes amitiés, alliances et confédérations, et s'en tenant d'abord à des propositions générales, sans montrer aucun dessein particulier, ils devoient ensuite, comme d'eux-mêmes, jeter dans la conversation quelques propos, pour sonder l'esprit et les intentions des différens princes : s'ouvrant plus ou moins, suivant qu'ils leur trouveroient des dispositions plus ou moins favorables, et ne hasardant rien sans de nouveaux ordres, lorsqu'ils les soupçonneroient tout-à-fait contraires aux vues du roi.

Dispositions où étoient les puissances de l'Europe.

L'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne avoient en général trop d'intérêt à l'abaissement de la maison d'Autriche, pour se refuser aux desseins de Henri. Les Vénitiens et le duc de Savoie s'étoient dé-

clarés. Les propositions qu'on vouloit faire aux Suisses, étoient si avantageuses, qu'on ne pouvoit présumer aucune résistance de leur part. Le pape, qui ne se déclaroit pas encore ouvertement, laissoit voir qu'il se joindroit à la ligue, aussitôt qu'il en verroit les premiers succès. Les rois de Danemarck et de Suède y étoient entrés. Enfin les peuples de Hongrie, de Bohême, de Moravie, et autres, las du joug de la maison d'Autriche, attendoient avec impatience les effets de cette association.

Au-dehors comme au-dedans du royaume, tout paroissoit préparer l'exécution des grands projets de Henri.

Quelque bon ordre que le roi eût mis dans ses états, il eût été trop foible pour une si grande entreprise, s'il eût été privé de tout secours étranger: mais aussi, avec un grand nombre d'alliés, il eût été foible encore, si son royaume n'eût pas été tranquille et puissant. Ce qui paroissoit lui répondre du succès, c'est que par les mesures qu'il avoit prises, tout, au dehors et au dedans, concouroit à ses desseins: il avoit d'ailleurs de grands fonds amassés dans le cours de plusieurs années, une grande provision d'armes et de munitions, d'excellens soldats, son nom, son courage et ses talens.

Toutes ces négociations, qui auroient éussi par la seule sagesse avec laquelle elles toient conduites, devinrent encore plus aciles par des circonstances, qui furent our le roi l'occasion d'une nouvelle gloire.

1606. Henri, médiateur, entre la république de Venise et le pape.

Le sénat de Venise avoit porté des décrets our empêcher que les ecclésiastiques n'acquissent peu-à-peu tous les biens de la république, et ne remplissent les villes et la campagne d'églises et de monastères. Dans le même temps on avoit arrêté deux scélérats, l'un chanoine, l'autre abbé; et on les avoit remis au juge laïc, pour leur faire leurs procès. Paul V, qui raisonnoit sur les principes de ses prédécesseurs, fulmina une excommunication contre le sénat qui refusoit de révoquer ses décrets, et de remettre les deux prisonniers entre les mains du nonce. On arma de part et d'autre, et toute l'Italie attendoit avec inquiétude la résolution que prendroient la France et l'Espagne. Philippe III eût voulu entretenir ou même accroître ces troubles : mais Henri s'étant porté pour médiateur, fit sentir au pape qu'il avoit été trop vîte et trop loin, et termina tout différend. Le sénat applaudit à la

1607.

sagesse du roi, toute l'Italie crut lui devoir son repos ; et le pape fut bien aise de pouvoir, en sauvant l'honneur du saint siège, lever une excommunication, dont il étoit plus embarrassé que les Vénitiens.

Arbitre entre les états-généraux et le roi d'Espagne, il fait conclure une trêve de douze ans.

Cette affaire étoit à peine finie, que les état-généraux et le roi d'Espagne eurent aussi besoin de la médiation de Henri.

L'archiduc Albert d'Autriche, successeur d'Alexandre Farnèse au gouvernement des Pays-Bas, avoit épousé Isabelle, fille de Philippe II, et en avoit eu pour dot la Bourgogne et les Pays-Bas, à condition que ces provinces retourneroient à l'Espagne, s'il n'avoit point d'enfans de sa femme. Comme les Hollandais ne craignoient rien tant que la domination espagnole, ce mariage fut pour eux une nouvelle raison de défendre courageusement leur liberté contre l'archiduc. Cette guerre, qui duroit encore, est sur-tout célèbre par la résistance d'Ostende, dont Albert ne se rendit maître qu'après trois ans de siège. Mais cette perte coûta moins aux Hollandais qu'aux Espagnols, qui en firent d'ailleurs beaucoup d'autres. On prévoyoit dès-lors qu'ils se-

roient bientôt contraints les uns et les autres de mettre bas les armes par épuisement, et que le roi de France deviendroit leur arbitre.

Henri, qui ne perdoit pas de vue ses desseins, et qui vouloit rendre les Espagnols moins difficiles, commença par faire une ligue offensive et défensive avec les États-Généraux, pour assurer le traité de paix qu'on méditoit. La négociation traîna. Le prince Maurice s'opposoit à la paix, parce qu'il prévoyoit qu'il perdroit de sa considération et de son autorité. Le roi d'Espagne vouloit traiter avec les Hollandais comme avec des sujets, et les Hollandais vouloient être reconnus pour libres et indépendans. Ces difficultés furent vaincues. On fit une trève de douze ans, et l'Espagne reconnut les Provinces-Unies pour libres et indépendantes. 1609.

Il avoit tout préparé pour ses grands desseins, lorsque la succession aux duchés de Clèves et de Juliers lui fournit l'occasion d'agir.

Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, étant mort peu de temps après la conclusion de ce traité, plusieurs princes prétendirent à sa succession. L'empereur Rodolphe II, qui évoqua la cause à son tribunal, fit mettre ces trois duchés en

séquestre, en attendant un jugement définitif. Comme on avoit lieu de craindre qu'il ne voulût s'en saisir pour quelqu'un de sa maison, l'électeur de Brandebourg et le comte Palatin de Neubourg, dont les droits paroissoient les mieux fondés, implorèrent la protection du roi.

Henri n'attendoit alors qu'une occasion, pour [illegible] ses grands desseins. Assuré [illegible] il avoit des fonds pour soutenir la guerre pendant trois ou quatre ans, sans mettre d'impôts; et si elle duroit davantage, ce qui n'étoit pas à présumer, Sulli répondoit de trouver des fonds extraordinaires, qui ne chargeroient point le peuple. Il employa donc tout l'hiver à ses préparatifs; et il pourvut au gouvernement du royaume, pour le temps qu'il seroit absent. Son dessein étoit de donner le titre de régente à la reine, et de former un conseil auquel il laisseroit ses instructions, et qui attendroit ses ordres dans les cas extraordinaires.

Il alloit ouvrir la campagne au printemps. Pendant que Lesdiguières, avec douze mille hommes de pied et deux mille

chevaux, se seroit joint aux troupes du pape, des Vénitiens et du duc de Savoie, il devoit lui-même, avec trente-six mille hommes de pied, et huit mille chevaux, marcher au secours des héritiers légitimes du duc de Clèves, qui avoient quarante mille hommes de pied et douze mille chevaux, et à qui le comte Maurice amenoit quinze mille hommes de pied et deux mille chevaux.

Les trois duchés ayant été remis à l'électeur de Brandebourg et au comte de Neubourg, les princes d'Allemagne, comme on en étoit convenu, devoient supplier le roi d'appuyer la requête qu'ils vouloient présenter à l'empereur, et par laquelle ils demandoient que l'élection du roi des Romains fût libre, et que les états et villes de l'empire rentrassent dans toutes leurs immunités. L'électeur de Bavière auroit été élu roi des Romains, et on auroit arrêté qu'à l'avenir la couronne impériale n'auroit jamais passé successivement sur deux têtes d'une même maison.

Lorsque toutes ces choses auroient été terminées, les états de Bohême et de Hon-

grie devoient aussi se mettre sous la protection du roi, et présenter une requête à l'Empereur, afin de recouvrer la liberté d'élire eux-mêmes leurs souverains, et d'obtenir qu'il réunît à ces deux royaumes les provinces qui en avoient autrefois fait partie.

Le roi ayant appuyé toutes ces demandes, par sa présence et par ses armées, seroit revenu du côté de Bâle et de Strasbourg, où les Suisses devoient le supplier de joindre à leur association toutes les provinces qui le désireroient, et particulièrement le Tirol, l'Alsace et la Franche-Comté.

Henri se rendoit ensuite dans le Piémont, où, après avoir assuré la Lombardie au duc de Savoie, il cédoit au pape et aux Vénitiens ses droits sur les royaumes de Naples et de Sicile. Enfin il formoit de la même manière la république provinciale, composée des dix-sept provinces et de quelques autres états.

La maison d'Autriche étoit sans force contre la ligue qui venoit de se former.

Toutes ces mesures avoient été concertées d'avance avec les puissances intéressées. Cependant la maison d'Autriche étoit

hors d'état de résister à cette ligue. Sans armées, elle n'avoit point de ressource en elle-même. Philippe III, inappliqué, se livroit à tous ceux qui le gouvernoient, et leur abandonnoit un soin dont ils s'acquittoient mal, pour s'oublier lui-même dans des plaisirs et dans des frivolités. Rodolphe II se piquoit d'être astronome, chymiste, soufloit, et vouloit faire de l'or. L'archiduc Albert, son frère, avoit quelqu'avantage sur eux, parce qu'il étoit au moins un prince médiocre.

Il y a donc tout lieu de présumer que la maison d'Autriche auroit été réduite à l'Espagne, comme on l'avoit projeté. Mais lorsque Henri alloit commencer cette grande entreprise, la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un de ses desirs. Je doute qu'il en eût jamais pu former le dessein avec quelque apparence de succès. Il paroît que le conseil qu'il vouloit établir, auroit été peu propre à maintenir la paix dans la chrétienté : car des puissances armées peuvent soutenir leurs prétentions par les armes; et, par conséquent, elles seront plus capables de se soumettre au jugement d'un

Cependant la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un des desirs de Henri.

tribunal. Il faudroit que la plus grande partie des ligués fût toujours disposée à protéger les arrêts qui seroient rendus. Il faudroit donc qu'il n'y eût jamais entr'eux ni division, ni jalousie, ni ambition. Si Henri eût formé cette république, il est au moins certain qu'elle n'auroit pas subsisté après lui.

Le public ne devinoit point les desseins de Henri.

Il faut que les négociations eussent été conduites avec bien du secret : car lorsque la campagne alloit s'ouvrir, le public ne formoit encore que des conjectures sur les desseins de Henri. Les grands de la cour, quoique les plus curieux, n'en pénétroient pas davantage. Ils voyoient confusément que la maison d'Autriche étoit menacée, mais ils ne pouvoient deviner ni le but que le roi se proposoit, ni les moyens qu'il s'étoit préparés ; et dans cette incertitude, ils paroissoient plutôt craindre que desirer des succès.

Le roi ne trouvoit plus d'obstacles que dans les intrigues de sa maîtresse et de sa femme, et de ses créatures qui leur étoient dévouées.

Ce n'étoit pas assez d'avoir acquis des alliés puissans, et d'avoir arraché toute semence de guerres civiles : le roi, pour être heureux, comme le lui disoit Sulli, et pour n'être point traversé dans ses entreprises, avoit encore besoin de n'être pas troublé

par des dissentions domestiques. Car les petites tracasseries, d'abord concentrées dans le palais, sont le germe des factions, qui tôt ou tard déchirent un royaume. Cependant la reine et la marquise de Verneuil, toujours animées l'une contre l'autre, continuoient de diviser la cour; et Henri ne savoit comment se démêler des querelles de ces deux femmes. S'il en eût été aimé, il eût eu de l'empire sur elles : mais l'ambition étoit le seul principe de leur jalousie et de leurs intrigues.

Non seulement la marquise de Verneuil n'aimoit pas le roi, elle en parloit même souvent avec peu d'égards. Ménageant encore moins la reine, elle en méprisoit les enfans, et elle mettoit les siens bien au-dessus. Enfin elle cherchoit un appui dans la maison de Lorraine, dans les Guises, et dans d'autres qui avoient été long-temps les ennemis déclarés de l'état.

La reine, qui fatiguoit le roi de ses plaintes, et qui ne cherchoit pas à lui plaire, se livroit tous les jours davantage à Concini et à Léonora. Ces deux domestiques, insolens par l'empire qu'ils avoient

sur leur maîtresse, osoient menacer, si le roi usoit de violence pour les chasser de la cour et du royaume.

Henri, qui s'entretenoit de ces choses avec Sulli, confident de tous ses secrets, eût voulu que cet homme sage eût persuadé à la marquise de Verneuil de prendre un autre ton et une autre conduite. Il eût desiré sur-tout que Sulli eût engagé la reine à montrer plus de douceur et de complaisance, et à renvoyer ce couple qui lui étoit désagréable. J'ai un pressentiment, disoit-il, que cet homme et cette femme causeront un jour de grands maux : car ils montrent des desseins bien au-dessus de leur condition. Cependant je ne veux pas user moi-même d'autorité contre eux, parce que je me verrois bientôt forcé à les traiter avec la dernière rigueur, ou condamné à vivre dans des appréhensions que je vous laisse à conjecturer.

Sulli se promettoit peu de succès dans cette négociation, dont le roi le chargeoit auprès de la reine et de la marquise de Verneuil. En effet, elle n'étoit pas de nature à réussir. Au contraire, les esprits s'aigrirent

encore ; et les brouilleries allèrent en croissant pendant les années 1608, 1609, et le commencement de 1610.

Il découvre une négociation avec l'Espagne.

En 1609, l'ambassadeur de France à Madrid se plaignit du peu de confiance que le roi montroit à son égard. Il avoit découvert qu'on traitoit d'une alliance entre les deux cours, par l'entremise de l'ambassadeur de Toscane, qui étoit à ce sujet en correspondance avec Concini et Léonora. Il parloit aussi d'autres personnes qui se mêloient de cette négociation, et qu'il ne nommoit pas, parce qu'il n'en avoit pas encore assez de certitude. Cependant aux propositions qu'elles faisoient, et à leur assurance, il ne pouvoit douter qu'elles ne fussent autorisées par le roi.

En cherchant les personnes que l'ambassadeur ne nommoit pas, Henri ne put s'empêcher de soupçonner la reine et Villeroi, qu'il savoit desirer l'alliance avec l'Espagne et désapprouver toutes les autres. Cependant il ne comprenoit pas comment on osoit traiter ainsi avec confiance, sans son aveu, et contre sa volonté connue. On compte apparemment, disoit-il, qu'il me

reste peu de jours à vivre. En effet le bruit court que je ne passerai pas ma cinquante-huitième année. C'est la prédiction, dit-on, d'une dévote qui étoit en France il y a peu de temps, et qui, par cette raison, conseilloit à ma femme de se faire couronner. La reine veut faire revenir cette dévote : mais je ne le souffrirai point, non plus que ce couronnement, auquel je vois qu'elle s'opiniâtrera à la sollicitation des Concini.

Il consent au couronnement de la reine, lorsque tout lui donnoit de l'inquiétude pour ses jours.

Les troupes étoient au rendez-vous sur la frontière de Champagne. Cependant Henri, cédant à l'obstination de la reine, consentit au couronnement, et retarda son départ. Ce fut à regret. Ce sacre, disoit-il à Sulli, sera cause de ma mort. Ils me tueront ; ils n'ont plus d'autre ressource, et je ne sortirai jamais de cette ville. En effet il n'avoit que trop éprouvé de quoi étoient capables l'Espagne et sa faction. Il voyoit des partis et des intrigues jusques dans son domestique. Il y avoit déjà eu plus de cinquante conspirations contre sa vie. Enfin on lui donnoit avis qu'il s'en tramoit une nouvelle. Ce n'est pas qu'on puisse accusser nommément qui que ce soit. L'horreur croîtroit

encore, si on pensoit à ceux sur qui les soupçons tomberoient. Mais au moins tout prouve que les inquiétudes du roi n'étoient pas sans fondement.

1610. Il est assassiné.

Le jeudi 13 mai, le couronnement de la reine s'étoit fait à S. Denis, et son entrée solemnelle devoit se faire le dimanche suivant. Le vendredi, Henri sortit pour aller à l'arsenal voir Sulli, qui étoit indisposé, et pour jeter en passant un coup-d'œil sur les apprêts qui se faisoient pour l'entrée. Il avoit à côté de lui le duc d'Épernon. Sur le devant du carrosse étoit Liancourt et Mirebeau; et aux portières Lavardin, Roquelaure Montbason et la Force. Le carrosse ayant été arrêté dans la rue de la Ferronnerie par un embarras de charrettes, les valets de pieds prirent par le charnier des Innocens; et François Ravaillac, qui le suivoit, saisissant le moment où personne ne l'empêchoit d'approcher, monta sur les rayons de la roue, et frappa le roi de deux coups de poignard, dont le second fut mortel. Il en porta encore un troisième, que Montbason reçut dans sa manche. Ainsi périt le meilleur des rois, pour qui tous les bons Fran-

çais auroient voulu répandre leur sang.

Cet attentat a été l'effet d'une conspiration.

Sulli ne doutoit pas que cet assassinat ne fût l'effet d'une conspiration. Péréfixe, dit qu'elle se tramoit depuis long-temps dans les pays étrangers; et ce qui paroît une preuve, c'est le soin qu'on a eu de faire disparoître l'original des interrogatoires. Cependant quelques-uns croient que Ravaillac n'avoit point de complices, parce qu'ils prétendent qu'il l'a déclaré lui-même, sans varier. Quand cela seroit, ce ne seroit pas une preuve qu'il n'y a pas eu de conspiration. Il faudroit seulement conclure que les conspirateurs n'ont pas été assez maladroits pour lui conseiller d'assassiner; et que, connoissant à quoi son fanatisme le pouvoit porter, ils se sont bornés à lui persuader que le roi armoit pour détruire la religion catholique. Or c'est le bruit qu'on faisoit courir. Au reste, quels ont été ces conspirateurs ? On l'ignore.

Éloge de Henri IV.

Combien de traverses, combien d'obstacles, combien de périls j'ai mis sous vos yeux, Monseigneur ! mais aussi quel courage, quelle prudence, quelle sagesse ! Il falloit toutes les vertus de Henri. Voyez les

factions qui l'enveloppent dès son enfance. Tout est parti, et chez les Huguenots et chez les Catholiques. Il faut vaincre ses ennemis; et, ce qui est plus difficile, il faut conserver des amis que l'ambition divise, et s'attacher des chefs qui craignent ses succès et son agrandissement. Il est appelé au trône : mais ses sujets le méconnoissent. Son courage, sa générosité, sa franchise les soumettent à sa grande ame : mais le royaume est ruiné; les factions durent encore, et les périls les suivent. Cependant tout fleurit bientôt, et Henri est au moment de donner la loi à l'Europe.

Forcé de bonne heure, par les circonstances, à ne jamais rien négliger, il s'étoit fait une habitude de tout prévoir, de tout observer, et d'être à tout. Le moment favorable ne pouvoit lui échapper, et son expérience lui avoit appris à se préparer de loin des succès. Sa vigilance rendoit ses ministres fidelles, exacts, actifs. Il leur donnoit ses ordres, et il les éclairoit. Il les suivoit dans les opérations, et il les dirigeoit. Les affaires qui se succédoient avec rapidité, se terminoient de même. Rien ne

languissoit; et les entreprises, qui se préparoient successivement par l'ordre avec lequel il savoit les conduire, devenoient plus faciles, lors même que devenant plus grandes, elles paroissoient devoir trouver plus d'obstacles. Quelles qu'aient été ses foiblesses, il faut lui rendre justice : jamais l'amour ne lui a fait négliger les soins du gouvernement. Encore faut-il convenir qu'après avoir été vingt-huit ans sans avoir de femme, il en prit une qu'il n'a pu aimer. Si Marie de Médicis eût été d'un autre caractère, Henri eût renoncé à toutes ses amours. Il l'assuroit, et il le pensoit au moins : car il étoit vrai. Ajoutons à ces éloges une observation de Péréfixe : c'est que la douceur avec laquelle il traita les Huguenots, en convertit plus de soixante mille. Il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, et dans la vingt-unième de son règne.

On a douté sans fondement des desseins de Henri.

Je ne dois pas finir, Monseigneur, sans vous avertir que les desseins de Henri paroissent si chimériques, que les meilleurs écrivains modernes les regardent comme des idées vaines, qui ne sont jamais entrées

dans la tête de ce prince. J'ai peur qu'ils n'en jugent eux-mêmes sur des notions trop vagues, et qu'ils ne se soient pas donné la peine d'étudier le plan que Henri s'étoit fait. Il faut ou que Henri ait eu ces desseins, ou que Sulli les lui ait attribués faussement, ou que les compilateurs des mémoires les aient imaginés. Il n'y a que la lecture des mémoires, et une lecture faite de suite et avec attention, qui puisse lever ces doutes. Mais les meilleurs écrivains se contentent quelquefois de parcourir. Comme ils aiment mieux écrire que lire, ils jugent avant d'avoir lu, et leur jugement n'en est pas plus sûr. Il me semble que les desseins de Henri n'ont rien de chimérique dans l'exposition que j'en ai faite. Cependant je n'ai rien dit que d'après Sulli, et je suis bien assuré de n'avoir pas parlé d'après ses seuls compilateurs. (1)

(1) On pourroit soupçonner que c'est après la bataille d'Ivri en 1590, que Henri communiqua pour la première fois des projets au duc de Sulli. Il falloit bien qu'il parlât de choses qui parussent chimériques, puisque, pour se justifier, il distingua entre ses desirs et ses desseins : mais

les compilateurs des mémoires ne disent point quel étoit alors le sujet de la conversation. Ils disent au contraire, qu'autant qu'ils peuvent le savoir, le roi ne s'ouvrit sur ses grands desseins qu'à son retour de la guerre de Savoie. En effet, c'est depuis ce temps qu'il paroît s'en être occupé plus sérieusement; et tous les mémoires où Sulli les expose, sont postérieurs à l'année 1600. Lorsque Henri avoit eu sur ce sujet une conversation avec Sulli, il le chargeoit de faire un mémoire où le plan de ses projets fût exposé dans tous ses détails. Nous en avons au moins huit, en forme de lettres adressées au roi par Sulli. On y trouve beaucoup de répétitions : mais on y voit aussi le développement et le progrès des idées et des négociations. Dans tous, la république chrétienne est le premier desir en intention et le dernier dessein en exécution. C'est le but auquel on rapportoit tout : mais Sulli remarque souvent que par les mesures que le roi prenoit, il seroit toujours le maître de s'arrêter où il voudroit, et de n'aller d'entreprises en entreprises qu'autant que les circonstances lui seroient favorables. Quand on doit se conduire avec autant de sagesse, il est permis de former des desseins même chimériques, à plus forte raison, est-il permis d'avoir pour but de tous ses desirs, un bien qu'on ne pourra peut-être jamais faire.

Henri rejeta lui-même l'idée de sa république chrétienne, la première fois qu'elle s'offrit à son esprit. Cependant il s'y arrêta dans la suite, persuadé que ses desirs devoient le mener à quelque

chose de grand. Mais les premières personnes, auxquelles il s'en ouvrit, crurent qu'il badinoit, ne pouvant imaginer qu'il eût véritablement de pareilles vues. Sulli, qui lui rappelle ces choses dans un de ses mémoires, convient en effet que les desseins de Henri doivent paroître extraordinaires ou mêmes extravagans ; et il dit souvent que pour en juger, il faut bien méditer la manière dont ils devoient être conduits. Le roi étoit si éloigné de rien précipiter, qu'en 1603 ses desseins n'étoient encore pour lui que des desirs; et jusqu'alors, il n'en avoit fait des ouvertures à quelques puissances, que dans la seule vue de sonder les esprits.

Outre les mémoires, dont j'ai parlé, il y a encore plusieurs conversations de Sulli avec le roi, celles qu'eut ce ministre avec la reine Élisabeth, les instructions qui lui furent données pour son ambassade auprès du roi Jacques, et les instructions des ambassadeurs envoyés depuis en Allemagne. Les desseins que j'ai attribués à Henri, sont encore répétés et développés dans toutes ces pièces. Je ne vois donc pas comment il pouvoit rester quelque doute.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE ONZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe depuis l'avénement de Charles-Quint à l'empire jusqu'au concile de Trente, pag. 1.

François I et Charles-Quint briguent l'empire. Celui-ci paroissoit un chef moins redoutable. Il est élu. Les électeurs lui font jurer une capitulation. Sujets de guerre entre François et Charles. Embarras de Léon X entre ces deux princes. L'un et l'autre recherchent Henri VIII, qui peut faire pencher la balance. Entrevue de François I et de Henri VIII. Charles-Quint gagne la confiance de Henri et de Wolsei. Troubles dans les états de Charles-Quint. Il tient une diète à Worms; il cède

l'Autriche à Ferdinand son frère. État des choses en 1524. Charles-Quint, occupé de ses affaires pendant que François est à ses plaisirs, forme une ligue de toutes les puissances. La confiance que François donne à sa mère est funeste à la France. Il devoit se tenir sur la défensive dans l'assurance de diviser bientôt ses ennemis. Pour avoir tenu une conduite différente, il est vaincu et fait prisonnier. La France se trouvoit épuisée. Mais l'empereur étoit sans ressources. Après les plus grands succès, il ne peut rien entreprendre. Il craignoit Soliman II, qui avoit eu des succès; et à qui les troubles de l'Allemagne paroissoient en préparer de nouveaux. L'Italie forme une ligue contre lui. Il aliène Henri VIII, qui fait alliance avec la France. Conduite de Charles-Quint avec son prisonnier. Le roi recouvre la liberté. Les états de Bourgogne réclament contre l'aliénation de cette province. La guerre finit par la désunion des ligués. Mort du duc de Bourbon. Sac de Rome. Depuis la victoire de Pavie, Charles-Quint est moins grand. La diversion que Soliman II faisoit en Hongrie avoit forcé Charles-Quint à la paix. Les Luthériens protestent dans la diète de Spire. Ils présentent leur confession de foi à celle d'Augsbourg. Ils forment la confédération de Smalcade. Ils font la loi à Charles-Quint. Combien il se trompoit, lorsqu'il se flattoit de subjuguer les princes de l'empire en semant les divisions. Progrès du luthéranisme en France Circonstances qui lui sont favorables. François I fait brûler en France les Protestans, qu'il protège en Allemagne. Le luthéranisme avoit aussi des partisans en Angleterre, et l'ouvrage de Henri VIII

contre Luther, en augmente le nombre. Henri VIII avoit épousé Catherine veuve de son frère et tante de Charles-Quint. Il a des scrupules sur son mariage. Il devient amoureux d'Anne de Boulen. Alors plus scrupuleux, il sollicite son divorce. Situation embarrassante de Clément VII. Il songe à se faire un mérite de son refus auprès de l'empereur. Pour cela il feint de se prêter au divorce. Mais il s'y refuse, lorsqu'il a obtenu de Charles-Quint tout ce qu'il desire. Henri consulte les universités sur son divorce. Il casse son mariage, et le pape l'excommunie. Mais les circonstances sont toutes en sa faveur, et le parlement lui donne une jurisdiction spirituelle sans bornes. On applaudit en général à ce changement : mais les plus sages en prévoient les conséquences. Il étoit à craindre que le peuple séduit n'abandonnât la vérité comme l'erreur. Les Anglais n'ont point de plan de réforme, et s'accordent seulement à rejeter l'autorité de l'église. Alors chacun devient juge de la doctrine. Chacun se fait une profession de foi, ou croit d'après sa nourrice. Cependant Henri se proposoit de conserver la foi Catholique. Le parti des Catholiques, et le parti des Protestans flattent Henri, chacun dans l'espérance de le gagner. Plus ils montre de déférence, plus il accroit son autorité, et il sévit impunément contre les uns et contre les autres. Imposture d'Élisabeth Barton, nommée la sainte fille de Kent. Elle fut l'occasion de la supression des ordres monastiques. A la naissance du luthéranisme il faut connoitre les royaumes du nord. Ils étoient électifs. Marguerite, la Sémiramis du nord. Dans les états de Calmar, elle

fait la réunion des trois royaumes. Après elle, cette réunion est une source de guerres. La Suède rompt l'union. Léon X l'excommunie. Perfidie de Christian II, le Néron du Nord. Après la victoire, il s'autorise de la bulle de Léon pour commettre des cruautés. Il fait égorger quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentils-hommes de Suède. Gustave Wasa dans la Dalécarlie. Il se rend maître de la Suède. Les états de Danemarck déposent Christian II. Circonstances favorables au luthéranisme. Comment il s'établit dans le nord. Depuis 1535 jusqu'à la mort de François I, la France n'offre rien d'important. Henri VIII fait périr sur l'échafaud Anne de Boulen, et il épouse Jeanne Seymour. Il casse son mariage avec Anne de Clèves. Il fait périr Catherine Howard. Il épouse Catherine Par. Ses décisions capricieuses et changeantes en matière de religion ne trouvent point de résistance. Avec des vertus, il n'a été qu'un tyran. Fausse politique de Charles-Quint. Ses succès en Afrique. Ses revers dans la guerre qu'il fait à François I. Il passe par la France pour aller soumettre les Gantois. Il perd une flotte, pendant que son frère est défait par les Turcs. Nouvelle guerre bientôt terminée. Convocation du concile de Trente.

CHAPITRE II.

Du luthéranisme vers les temps du concile de Trente, pag. 62.

Il étoit facile de prévenir les erreurs où Luther n'étoit pas encore tombé. Léon devoit prévoir que la persécution porteroit à tout oser un homme que

voit donner des secours aux Protestans qui cherchoient l'appui d'une puissance étrangère. L'hérésie y faisoit des progrès pendant la minorité d'Édouard VI. Sous prétexte de réformer, on y supprimoit tout culte extérieur. La régence qui vouloit prendre un juste milieu, mécontentoit toutes les sectes. Il y [redacted]encore bien des troubles. Henri II entre dans la ligue des Protestans d'Allemagne. Maurice en étoit le chef. Sécurité de l'empereur qui porte la guerre en Italie. Maurice se déclare. Fuite d'Inspruck. Transaction de Passaw. Henri II avoit conquis les trois évêchés. L'empereur lève le siége de Metz. Il continue de faire la guerre à Henri II. Édouard VI étoit mort regretté. Marie, fille de Catherine d'Arragon, lui avoit succédé. Son mariage avec Philippe. Combien les Anglais craignoient la maison d'Autriche. Marie entreprend de rétablir la religion catholique. Sa passion pour Philippe. Elle tente inutilement de le faire reconnoître roi d'Angleterre. Réconciliation trop précipitée de l'Angleterre avec l'église. Persécutions en Angleterre, dans les Pays-Bas et en France. La diète d'Augsbourg assure en Allemagne la liberté de conscience. Charles-Quint abdique ses états. Trêve avec la France. Fin de la guerre d'Italie. Il abdique l'empire. Les intrigues de Paul IV font recommencer la guerre. Marie donne des secours à Philippe. Bataille de S. Quentin, où le connétable de Montmorenci est fait prisonnier. Le duc de Guise enlève Calais aux Anglais. Prétentions de Paul IV, à l'occasion de l'abdication de Charles-Quint à l'empire. Elles étoient conformes aux préjugés des électeurs ecclésiastiques, et de Ferdinand

même. Charles-Quint fait ses obsèques la veille de sa mort. Pertes faites pendant son règne. Paix de Cateau-Cambresis. Mort de Henri II.

CHAPITRE IV.

Des principales puissances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France, p. 113.

A la fin du quinzième siècle les puissances de l'Europe ne connoissoient ni leurs intérêts ni leurs forces. On craignoit une puissance, parce qu'elle osoit entreprendre. Elle osoit entreprendre, parce qu'on la craignoit. Dans le seizième siècle avec la même ignorance, elles n'ont que de l'inquiétude, et ne forment que des entreprises ruineuses. On diroit que le hasard dirige toutes leurs démarches. Elles sentent le besoin de faire des alliances, et n'en savent pas faire. L'art de négocier n'est pour elles que dissimulation, et fausseté. Les temps les plus malheureux sont les plus instructifs. C'est de Londres qu'il faut considérer les malheurs du reste de l'Europe. Prison d'Élisabeth. Pourquoi Philippe II lui avoit fait rendre la liberté. Amour de Anglais pour elle. Sa générosité. Conduite imprudente et orgueilleuse de Paul IV. Élisabeth trouvoit les esprits soumis à ses volontés, et disposés à la réforme. Et ne précipitant rien, elle réussit à rendre sa religion dominante. Le parlement la déclare juge suprême en matière de religion, et elle nomme une commission pour exercer son autorité. Les factions de la cour de Henri II devoient avoir des suites funestes. Sous François I, les femmes avoient commencé à jouer un rôle à la cour.

Ce prince y avoit attiré les prélats et les beaux esprits. Ce que devoit produire cet assemblage. Les mœurs de la cour de François I, ont été favorables à la propagation du luthéranisme. Pourquoi les prélats de la cour donnoient des conseils sanguinaires à François I. Comment le père Daniel juge de la religion de François I. Ce jugement n'est qu'une prostitution. Henri II a été encore plus sanguinaire que François I. Deux factions principales divisoient la cour de François I. Deux factions divisoient aussi celle de Henri II. Sous François II les Bourbons forment une nouvelle faction. Celle des Guises a pour appui Marie Stuart, et Catherine de Médicis se joint a eux. Cependant le calvinisme faisoit des progrès rapides. Le parlement représentoit l'inutilité des supplices. Jugement du père Daniel sur les remontrances du parlement. Henri II prend ses victimes dans le parlement. La condamnation d'Anne Dubourg va faire prendre les armes aux Huguenots. Cependant l'Angleterre étoit tranquille, quoiqu'elle eût changé quatre fois de religion. Condé chef des Huguenots. On pouvoit déja prévoir les calamités, qui menaçoient la France. Conspiration des Huguenots contre les Guises. Elle est éventée. Condé arrêté, est remis en liberté. Catherine de Médicis, en croyant ménager les deux partis, déplaît à tous deux. Le chancelier de l'Hôpital empêche d'établir l'inquisition en France. Assemblée de Fontainebleau. Résultat de cette assemblée. Condé arrêté et condamné dans les états d'Orléans. La mort de François II lui rend la liberté. Le gouvernement, toujours plus divisé par les factions, dégénère en

narchie. Les baillis d'épée perdent l'administration de la justice : Causes qui concouroient à roduire des guerres civiles. Les Pays-Bas qui voient fait partie de la France, en avoient été éparés. Les souverains n'y avoient pas une autorité absolue. L'*interim* de Charles-Quint y commence les desordres. Le caractère des Flamands e les portoit pas à la révolte. Ces peuples avoient es privilèges, qui bornoient l'autorité du souverain. Comment Philippe II, eût pu accroître son utorité. Il emploie d'autres moyens. Établissement le l'inquisition. Objet de ce tribunal. Comment l procède. Ce tribunal est odieux par sa nature. 'remier acte des inquisiteurs. Pourquoi ce tribunal 'établit sans obstacle en Espagne. Vœu de Philippe II. *Auto-da-fé* dont il goûte le spectacle. ugement de l'inquisition contre des personnes qui voient été attachées à Charles-Quint. Cruautés le Philippe qui gouverne en inquisiteur. Il auroit lû prévoir la difficulté d'établir l'Inquisition hors le l'Espagne. Le cardinal Granvelle se rend odieux ux Flamands, qui craignoient déjà Philippe et 'inquisition. Ils demandent qu'on retire les troupes espagnoles. Philippe est forcé à y consentir. La crainte de l'inquisition fait embrasser le luthéranisme aux Flamands. Ils le défendront avec fanatisme. En Allemagne Ferdinand est forcé à confirmer la paix de religion.

CHAPITRE V.

Des principales puissances de l'Europe depuis l'avénement d'Élisabeth au trône d'Angleterre jusqu'à la paix de Vervins, pag. 165.

La mort de François II dissipe les projets du duc de Guise sur l'Angleterre. Marie Stuart se prépare à retourner en Écosse. Le calvinisme avoit dès sa naissance porté de nouveaux troubles en Écosse sous Jacques V père de Marie. Après la mort de Jacques, Marie de Lorraine sa veuve se saisit de la régence. Les Calvinistes d'Écosse conjurent la ruine des Catholiques, lorsqu'ils apprennent les persécutions que Marie, reine d'Angleterre, fait aux Protestans. Marie de Lorraine est trop foible pour combattre le fanatisme qui passe d'Angleterre en Écosse. A l'avénement d'Élisabeth les Protestans écossais se flattent de trouver une protection dans cette reine. Jean Knox allume encore leur fanatisme. Il les arme, et les grands sont à leur tête. Ils publient un acte, par lequel ils ôtent la régence à Marie de Lorraine et ordonnent aux troupes françaises de sortir du royaume. Élisabeth leur donne des secours. Traité conclu à Édimbourg avec les rebelles. Ils abolissent dans un parlement la religion catholique. Marie Stuart arrive en Écosse. Sa présence paroit calmer le fanatisme; mais ce n'est que pour un moment. Elle recherche l'amitié d'Élisabeth, qui est son ennemie par politique et par jalousie. Elle négocie avec elle sans succès. Combien Élisabeth étoit jalouse de son autorité. C'est pourquoi elle se résolut

vivre dans le célibat, sans néanmoins ôter toute pérance à ceux qui aspiroient à sa main. Dans s circonstances, bien différentes de celle de arie Stuart, elle fait de grandes choses. Triumrat en France au commencement du règne de harles IX. Catherine de Médicis, qui craint les iumvirs, veut s'attacher le roi de Navarre. Colque de Poissi. Conversion du roi de Navarre qui ınit aux triumvirs. Alors Catherine passe dans le ırti des Huguenots et fait donner un édit en leur veur. Philippe II désapprouve cet édit. Les chefs s deux partis se retirent de la cour. Commenceent de la guerre civile. Condé, à la sollicitation Catherine, arme contre les triumvirs, qui se nt saisis de la personne du roi. Il obtient des seurs d'Élisabeth, à qui il livre le Havre. Bataille Dreux où Condé et le connétable sont faits prinniers. Le duc de Guise assassiné par Poltrot. Les eux partis ayant fait la paix reprennent le Havre. in du concile de Trente. Élisabeth fait la paix vec la France. Elle donne de fausses marques d'aitié à Marie Stuart. La reine d'Écosse épouse le rd Darnley. Élisabeth, qui avoit paru approuver mariage, veut l'empêcher. Sa conduite enhardit s mécontens à se révolter. Ils sont forcés à se rerer en Angleterre. Élisabeth les désavoue, quoiu'elle leur eût promis des secours. Le cardinal de orraine empêche Marie de traiter les rebelles vec clémence. Alors l'entrevue de Bayonne et autres circonstances effrayoient les Huguenots e France. Marie convoque un parlement pour ger les rebelles. Mais elle va devenir criminelle. aractère de Henri son mari. La reine d'Écosse

accorde imprudemment trop de confiance à David Rizzio. Henri fait assassiner Rizzio. Marie ne respire que la vengeance. Elle pardonne à tous, et regagne la confiance de son mari pour se venger sur lui. Mais lorsqu'elle lui a fait faire des démarches qui le rendent méprisable, elle s'en sépare. Elle accouche d'un fils. Effet que produit sur Élisabeth la nouvelle de ces couches. Les Anglais demandent qu'Élisabeth se marie ou règle la succession. Les vœux d'un grand nombre se déclaroient pour Marie. Caractère de Bothwel. Il assassine Henri, et Marie l'épouse. Soulèvement des Écossais. Marie prisonnière. Elle est forcée à signer son abdication. Élisabeth s'attendrit sur son sort, et veut lui procurer la liberté. Un parti se forme en faveur de Marie. Elle est délivrée : mais son parti est vaincu, et elle fuit en Angleterre. Élisabeth refuse de la voir, jusqu'à ce qu'elle se soit justifiée, à quoi Marie consent. Murrai, régent d'Écosse, vient à Londres. Marie veut retirer son consentement. On confère sur les accusations. Les conférences ayant été rompues, Marie demande inutilement des secours, ou la permission de se retirer en France. Alors la guerre avoit recommencé en France et dans les Pays-Bas. Le comte d'Egmont avoit porté au roi d'Espagne les plaintes des Flamands. Philippe II consulte des théologiens dont il ne suit pas les conseils. Cependant l'entrevue de Bayonne effrayoit les Flamands que Marguerite cherchoit en vain à ramener. Ils lui demandent la liberté de conscience. Ligue des Gueux. Soulèvement des Flamands. Le duc d'Albe est envoyé dans les Pays-Bas. Despotisme du duc d'Albe. Mas-

guerite se retire. Cruautés du duc d'Albe. La terreur qu'elles répandent en France cause le soulèvement des Huguenots. Condé est à leur tête. Bataille de S. Denis. La reine de Navarre amène son fils à la Rochelle. Condé perd la vie à la bataille de Jarnac. Bataille de Montcontour. Paix qui fut prise pour un piége. Conduite de Philippe II dans cette dernière guerre. Conduite d'Elisabeth avec les Huguenots et avec les Flamands. Elle se saisit d'une somme que Philippe envoyoit au duc d'Albe. Cependant elle affermissoit son autorité. Elle défend au parlement de délibérer sur les affaires d'état. Stricland propose un bill pour rectifier la liturgie. La chambre des communes demande la permission de délibérer sur ce bill. Elisabeth défend à Stricland de reparoître au parlement; ce qui soulève les esprits. Après bien des contestations, on suspend toute délibération. Elisabeth profite de ce moment pour permettre à Stricland de retourner au parlement. Quelques membres disent que le droit d'accorder des privilèges exclusifs est une partie de la prérogative. D'autres traitent ces discours de flatterie; mais enfin tous se soumettent. C'est dans ce parlement que la reine achève de rendre son autorité tout-à-fait absolue. Elle agissoit et parloit, comme bien convaincue que sa prérogative n'avoit pas de bornes. Quoiqu'elle abusât quelquefois de son pouvoir, elle étoit aimée. Toute la résistance du dernier parlement venoit des Puritains dont le fanatisme sera funeste à l'Angleterre. Alors Pie V formoit le projet d'ôter l'empire de la Méditerranée aux Turcs. Les Vénitiens et Philippe entrent dans ses

vues. Bataille de Lépante. Dans ce même temps la cour de France ne s'appliquoit qu'à dissiper les craintes des Huguenots. Elle ouvre une négociation avec Élisabeth. Elle feint de vouloir déclarer la guerre à l'Espagne. Charles IX donne sa sœur Marguerite à Henri, et c'est alors qu'on égorge les Huguenots. Consternation de la cour de Londres à cette nouvelle. Joie de Philippe. A ce massacre Élisabeth juge ce qu'elle doit attendre de Charles, de Philippe, et songe à leur donner de l'occupation chez eux. La S. Barthélemi, qui ne pouvoit être utile à la religion, rend les Huguenots plus puissans que jamais. L'armée du duc d'Anjou se ruine devant la Rochelle, qui capitule. Catherine de Médicis s'unit au duc de Guise et au cardinal de Lorraine. Parti des mécontens ou des politiques. Mort de Charles IX. Henri III revient de Pologne. Raisons qu'il avoit d'user de modération. Il fait la guerre aux Huguenots. Il demande la paix, il ne l'obtient qu'en subissant la loi. Le roi de Navarre se met à la tête des Huguenots, et obtient des conditions encore plus avantageuses. La ligue se forme. Henri, forcé par les états de Blois, devient chef de la ligue. Nouvelle paix dont les conditions sont moins favorables aux Huguenots. Mais les deux partis traitoient de mauvaise foi et avec défiance. Entre ces deux partis, Henri, qui n'étoit rien, s'abandonnoit à ses plaisirs. Elisabeth ménageoit la France par de feintes négociations, et donnoit des secours aux Huguenots. Le duc d'Albe avoit avancé le moment, où elle pourroit en donner aux Flamands sans se compromettre. La Hollande et la Zélande lui of-

frent la souveraineté. Elle la refuse, et offre sa médiation. Pacification de Gand, ou traité des provinces qui s'unissent pour la défense de la liberté. D. Juan viole le traité qu'il a ratifié; et Élisabeth donne des secours aux Flamands. Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas. Association de sept provinces. Mathias et le duc d'Anjou tentent de se faire des souverainetés dans les Pays-Bas. Le prince d'Orange, premier Stathouder, est assassiné. Maurice son fils lui succède. Avantageuse situation d'Élisabeth au milieu des troubles de l'Europe. Elle est cependant forcée à sévir contre le fanatisme. Elle use d'abord de modération. Le parlement l'autorise à plus de violence. Mais les persécutions ne causent point de séditions. Les états-généraux offrent la souveraineté de leurs provinces à Henri III, et puis à Élisabeth. Le duc de Guise aspire au trône. Les prédicateurs déclament contre Henri III, qui se rend tous les jours plus méprisable. Henri III est forcé de se joindre aux ligueurs. Le roi de Navarre appelle au futur concile d'une bulle de Sixte V. Ligue des seize. Le roi de Navarre défait les ligueurs à Coutras. Mais les Allemands, qui viennent à son secours, sont défaits par le duc de Guise, et il ne peut tirer parti de la victoire. La ligue des seize accuse Henri III d'avoir appelé les Allemands au secours des Huguenots. On l'insulte publiquement. On lui demande de se déclarer ouvertement pour la ligue. Il veut montrer de la fermeté, et il est sur le point d'être enlevé. Forcé à s'enfuir; il se retire à Chartres, où il signe l'édit de réunion. Il fait assassiner aux états de Blois le duc de Guise et le cardinal de Lorraine; et il

rend les rebelles encore plus audacieux. Il est poignardé. Une partie du conseil d'Élisabeth lui conseilloit de refuser la souveraineté des Provinces-Unies, et de ne point se mêler dans la guerre des Pays-Bas. Une autre partie lui conseilloit d'accepter la souveraineté. Elle la refuse, et s'allie des états-généraux. Elle leur envoie des secours. Elle porte la guerre en Amérique. Expérience de Drake, qui a le commandement de la flotte. Ses succès engagent les Anglais à former de nouvelles entreprises sur l'Amérique. Mais Marie Stuart donnoit de l'inquiétude à Élisabeth. Toute l'Europe s'intéressoit au sort de cette princesse, et ce fut la cause de plusieurs conspirations. Norfolk, qui aspire à la main de Marie, est enfermé dans la tour. Soulèvement dans le nord. Élisabeth rend la liberté à Norfolk. Pour prévenir les conspirations, Élisabeth feignoit de vouloir rétablir Marie sur le trône. Le duc d'Albe trame une nouvelle conspiration, encore découverte. Une commission juge Marie, et la condamne à perdre la tête. Un parlement demande l'exécution de cette sentence. Élisabeth feint de s'y refuser : mais elle desiroit qu'on vainquît sa répugnance. Bruit qu'elle fait courir à cet effet. Ses ministres vont en avant. Marie Stuart apprend sa sentence. On lui dit de se préparer à la mort pour le lendemain. Sa fermeté et son sang froid. Sa mort. Faux regrets d'Elisabeth. Philippe faisoit alors des préparatifs contre l'Angleterre. Il ne suit pas les conseils d'Alexandre Farnèse, et sa flotte, qu'il nomme *invincible*, est ruinée. Il réussissoit mieux à soulever l'Irlande contre l'Angleterre. Le gouvernement des Anglais avoit rendu

barbares les peuples de cette île. Sans prendre part aux questions qui troubloient l'église, les Irlandois haïssoient la réforme, parce qu'ils haïssoient les Anglais. Élisabeth n'avoit pas assez de troupes pour les soumettre. Philippe leur envoyoit des secours pour les entretenir dans la révolte. Mais sa puissance s'affoiblissoit, et cependant il se flattoit encore de disposer de la France. Il est vrai que Henri IV trouvoit de grands obstacles; mais il les surmonte. Vainqueur, il abjure. Tout se soumet. Pertes que font les Espagnols. Paix de Vervins. Jugement sur Philippe.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

De Henri IV jusqu'à la paix de Vervins, pag. 292.

Un prince doit étudier la vie de Henri IV pour apprendre à l'imiter. Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, descendoit de S. Louis. Sa naïssance. Son éducation. A l'âge de quinze ans il voyoit en capitaine expérimenté. Prisonnier à la cour de Charles IX, il est exposé à des périls, et il n'échappe pas à tous. Il ne faut pas craindre pour lui ceux qu'on peut éviter avec une conduite prudente et courageuse. Il faut craindre les plaisirs avec lesquels Catherine de Médicis tendoit des pièges et tramoit des intrigues. Henri fut donc sensible à l'amour, et le fut pour toute sa vie :

mais il aima toujours ses devoirs, c'est-à-dire, les fatigues, les périls et la gloire. Jamais capitaine n'en a donné tant de preuves. Cependant il ne lui auroit pas suffi d'avoir tous les talens militaires. Son activité et sa prévoyance pouvoient sans doute beaucoup. Mais ses autres vertus pouvoient davantage, et il leur dut la couronne. Henri aimoit le duc de Guise, parce qu'il l'estimoit. Mais il ne pouvoit aimer le duc d'Alençon, qu'il méprisoit. Marguerite sa femme, tâchoit de l'en rapprocher. Mais toute union offensoit Catherine de Médicis. Générosité de Henri envers le duc d'Alençon. Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontens. Catherine s'en applaudit, et attend avec impatience que Henri quitte aussi la cour. Quoique l'amour le retînt, il s'échappe, et les Huguenots le reconnoissent pour chef. Pour suivre l'histoire de Henri IV, il faut connoître Rosny. Rosny ayant été présenté à Henri par son père, part pour Paris. Danger que court Rosny pendant le massacre de la S. Barthélemi. Lorsque Henri s'échappa de la cour. Il quitta Paris pour le suivre. Sensible à l'amour, Rosny plaît à Henri par ce foible : mais il lui plaît encore plus par ses vertus. Intrigues de Catherine et de Marguerite parmi les fêtes. Une raillerie inconsidérée fait perdre la Réole à Henri. Guerre des amoureux. Conférences de Coutras. On fait la paix. Pendant cette paix, Henri commençoit à s'endormir dans les plaisirs. Il se réveille au bruit de ses ennemis réunis, et se fait un parti puissant. Suspension d'armes, pendant laquelle Catherine cherche inutilement à semer la division

dans le parti de Henri. Bataille de Coutras. L'armée victorieuse se sépare. Henri étoit impatient de mettre ses lauriers aux pieds de la comtesse de Guiche. Il se brouille avec le comte de Soissons, qui, en recherchant son alliance, ne songeoit qu'à l'abandonner. Circonstances qui l'appellent au trône. Obstacles qui l'en éloignoient. Les seigneurs catholiques songeoient à l'abandonner, ou à se vendre cher. Le comte de Soissons, avec les autres princes du sang et une partie de la noblesse, remuent pour empêcher qu'il ne soit reconnu. Les gouverneurs des provinces songent à se rendre souverains et indépendans. Turenne s'applique à le rendre suspect aux Huguenots, qu'il flatte du vain projet de se gouverner en république. D'un autre côté les ennemis de Henri ne pouvoient pas agir de concert. Le pape n'avoit garde d'entrer dans toutes les vues du roi d'Espagne. Philippe, incapable de suivre un plan, se contrarioit lui-même dans ses projets. Il donnoit de la méfiance aux chefs de la ligue. Les chefs eux-mêmes avoient des intérêts contraires. Les gentils-hommes aussi désunis, changeoient de vues au gré des conjonctures, et souvent au gré des galanteries. Les villes avoient aussi leurs intérêts à part, et pensoient à se gouverner en républiques. En peu d'années Henri rétablira l'ordre et la paix. Circonstances qui amèneront ce moment desiré. C'est dans les qualités de Henri et de Mayenne qu'il faut prévoir l'événement. Mayenne, avec du mérite, avoit dans l'ame et dans le corps une pesanteur qui le privoit de grâces et de ressort. Henri au contraire, joignoit à une activité surprenante toutes les qualités qui attirent

l'estime et l'amour. Mayenne fait proclamer roi le vieux cardinal de Bourbon. Situation difficile d'où Henri sort par une retraite. Il reçoit d'Élisabeth un secours d'hommes et d'argent. Il n'avoit que peu de troupes, qu'il ne pouvoit pas même soudoyer. Sa prévoyance et sa franchise. Sa générosité après la victoire. Siège de Rouen. Retraite de Henri. Retraite du duc de Parme. Les divisions se multiplient après la mort du cardinal de Bourbon. Tiers-parti qui prétend tout concilier. Henri refuse d'entrer en négociation avec ce tiers-parti. Plan sage de Henri et de Rosny. Impuissance de Mayenne. États de Paris, où tout se passe en tumulte. Un roi qu'ils auroient élu, pouvoit devenir redoutable. Il étoit difficile qu'ils s'accordassent sur le choix. Pour embarrasser encore leurs délibérations, Henri leur propose de conférer avec eux. Les conférences se tiennent à Surenne entre les Catholiques des deux partis. Les peuples sont las de la guerre, et leurs vœux se portent sur Henri. Ils désirent sa conversion, et les Huguenots même la jugent nécessaire. Il abjure. Mayenne rompt les états. Le pape refuse d'absoudre Henri. Les villes rentrent sous l'obéissance du roi. Il ne reste plus à soumettre que Mayenne dans le gouvernement de Bourgogne ; et Mercœur dans celui de Bretagne. Henri déclare la guerre à l'Espagne. C'étoit une démarche trop précipitée. Préparatifs de Philippe. On invite Henri à porter ses armes du côté de la Franche-Comté. Rosny n'est pas de cet avis. Henri a peine à le suivre : mais la belle Gabrielle l'y détermine. Avant de partir pour la Bourgogne, le roi pourvoit à la défense de la Picardie et à l'admi-

nistration des affaires. Les ennemis avoient passé la Saône. Henri marche avec trois cents chevaux pour les reconnoître. Action de Fontaine-Française. Cependant Henri manquoit en Picardie, où il faisoit des pertes; et dans son conseil, qui se conduisit mal. Mayenne se soumet. Mauvais état des finances. Henri forme un conseil de finances, et n'en est pas mieux servi. Il projette de mettre Rosny à la tête des finances. Pour prendre connoissance des abus des finances, Rosny desire de visiter quelques généralités. Henri nomme des commissions à cet effet. Assemblée des Notables tenue à Rouen, pour remédier aux désordres des finances. Conseil de raison imaginé par les Notables. Leurs propositions scandalisent tout le conseil du roi. Rosny conseille à Henri de les accepter. Succès de cet avis. Amiens surpris par les Espagnols. Henri le reprend. Mercœur se soumet. Édit de Nantes. Paix de Vervins.

CHAPITRE II.

De Henri IV, depuis la paix de Vervins jusqu'à sa mort, pag. 367.

Il faut considérer Henri dans la paix. Il eût préféré les hasards de la guerre, comme plus conformes aux habitudes qu'il avoit contractées. Comment Henri formoit des desirs, et se proposoit d'en former un jour des desseins. Ses desseins sur l'agriculculture et sur le commerce. Sur l'administration de la justice. Sur la subordination des citoyens. Sur les gens de guerre. Sur les moyens de défendre le royaume. Sur le clergé. Sur les moyens d'é-

teindre l'esprit de factions. Sur les finances. Il desiroit de former une ligue pour abaisser la maison d'Autriche. Précautions qu'il falloit prendre a cet effet. Il desiroit de former une republique de toutes les puissances de l'Europe. Au premier coup-d'œil ce desir ne paroissoit pas pouvoir devenir un dessein. Il divisoit l'Europe en quinze dominations. Il renonçoit à tout agrandissement. Il forçoit toutes les puissances héréditaires à y renoncer. Il dépouilloit la maison d'Autriche, pour former les dominations électives et les républiques. Ces puissances une fois formées, ne pourroient plus rien acquérir. Il vouloit porter les trois religions à se tolérer. Ces desirs devoient porter Henri à de grandes choses, sur-tout aidé de Rosny qu'il faut connoître plus particulièrement. Éducation de Rosny. A seize ans il prend le parti des armes, et achève lui-même son éducation. Fortune que Henri lui fait. Sagesse avec laquelle Henri se conduit à cet égard. Les mémoires de Rosny sont rédigés d'après les conversations qu'il avoit eues avec le roi. Maximes qu'on y trouve. Ces maximes font connoître comment Henri se proposoit d'arriver à son but. Conversation de Henri avec Rosny sur le choix de sa femme. Il fait une promesse de mariage à Henriette d'Entragues; et il épouse Marie de Médicis. Il vouloit acquitter les dettes de l'état, et soulager les peuples. Les dettes de l'état avoient plusieurs causes. Quatre choses à considérer dans les finances, et auxquelles les prédécesseurs de Henri n'avoient pas pensé. Premier revenu des rois de France. La taille étoit devenue perpétuelle sous Charles VII; depuis elle avoit augmenté d'un règne à l'autre; les impositions

s'étoient multipliées, et les rois n'en étoient pas plus riches. Deux sortes de taille, dont l'une est une source d'injustices. Abus dans les impôts. Abus dans la levée des impôts. Avant Henri IV la dissipation des revenus étoit l'effet de plusieurs abus, et en produisoit d'autres. Plan de Rosny pour remédier à ces abus. Difficultés dans l'exécution de son plan. On voit dans ses mémoires les opérations qu'il a faites d'année en année. Effet de l'ordre rétabli dans les finances. Sentimens du roi dans une maladie, qui faisoit craindre pour sa vie. Les politiques d'Europe insèrent dans les traités de pacification des articles qui laissent subsister des prétextes de guerre. Le traité de Vervins avoit été fait dans cet esprit. Le duc de Savoie négocie pour ne pas rendre le marquisat de Saluces. Henri lui fait la guerre, quoique toute sa cour, Rosny excepté, s'opposât à cette entreprise. Il importoit au duc de Savoie de temporiser, et à Henri de hâter. Conquêtes dans la Savoie. Le duc de Savoie intrigue pour retarder Henri. Prise de Montmélian. La paix se fait. L'Espagne et la France ne peuvent être amies. Les Espagnols intriguoient pour soulever les grands du royaume. Dans un voyage en Picardie Henri apprend qu'Élisabeth a les mêmes desseins que lui, pour abaisser la maison d'Autriche. Henri a la foiblesse de faire tirer l'horoscope de son fils. Biron avoit conspiré, et le roi lui avoit pardonné. Biron conspire une seconde fois, et perd la tête, quoique Henri eût voulu lui pardonner encore. Franchise de Henri avec Rosny. Réponse de Rosny. Henri rétablit les Jésuites qui avoient été bannis. Jean Châtel et Pierre Barriere ont été les instru-

mens des conspirations, qui se tramoient. A la mort d'Élisabeth, Rosny passe à Londres, sous prétexte de complimenter Jacques. Le roi dans son domestique ne jouissoit pas du repos qu'il procuroit à ses sujets. La Galigaï et Concini entretenoient ces troubles domestiques. Conspiration où entre l'Espagne. Trop grande clémence de Henri. Le duc de Bouillon remuoit sourdement pour soulever les Huguenots. Le roi les rassure en donnant le gouvernement de Poitou à Rosny. Il leur permet de s'assembler à Châtellerault. Ils montroient du mécontentement et de la défiance. Rosny qui se trouve à l'assemblée, dissipe leurs soupçons et les ramène à leur devoir. Factieux punis. Rosny fait duc et pair. Le duc de Bouillon est forcé à se soumettre. Henri n'imaginoit pas qu'il fût fait pour se reposer un jour. Au contraire, les projets qui s'offroient toujours à son ame active, lui préparoient toujours de nouvelles occupations. Il pensoit que pour étouffer jusqu'au germe des factions, il suffisoit de faire aimer le gouvernement. Il s'appliquoit donc à faire fleurir l'agriculture et les arts ; et les François devenoient citoyens. S'il avoit quelquefois des vivacités avec Sulli qui contrarioit ses goûts, il l'en aimoit davantage. Calomnie du Jésuite Cotton contre ce ministre. Artifice qu'on emploie pour rendre Sulli suspect au roi, et qui eut quelque effet. Henri avançoit par des négociations la révolution qu'il desiroit. Avec quelle sagesse il conduisoit ces négociations. Elles devoient nécessairement produire quelque grande révolution. Instructions données aux ambassadeurs Dispositions où étoient les puissances de l'Europe. Au-dehors comme au-de-

dans du royaume tout paroissoit préparer l'exécution des grands projets de Henri. Henri médiateur entre la république de Venise et le pape. Arbitre entre les états-généraux et le roi d'Espagne, il fait conclure une trève de douze ans. Il avoit tout préparé pour ses grands desseins lorsque la succession aux duchés de Clèves et de Juliers lui fournit l'occasion d'agir. Plan de ses opérations. La maisons d'Autriche étoit sans force contre la ligue qui venoit de se former. Cependant la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un des desirs de Henri. Le public ne desiroit point les desseins de Henri. Le roi ne trouvoit plus d'obstacles que dans les intrigues de sa maîtresse, de sa femme et des créatures qui leur étoient dévouées. Il découvre une négociation avec l'Espagne. Il consent au couronnement de la reine, lorsque tout lui donnoit de l'inquiétude pour ses jours. Il est assassiné. Cet attentat a été l'effet d'une conspiration. Éloge de Henri IV. On a douté sans fondement des desseins de Henri.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

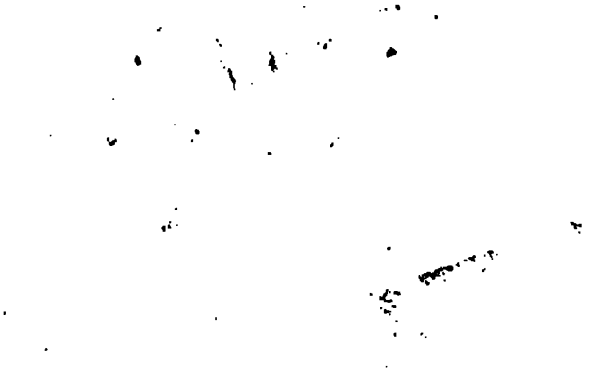

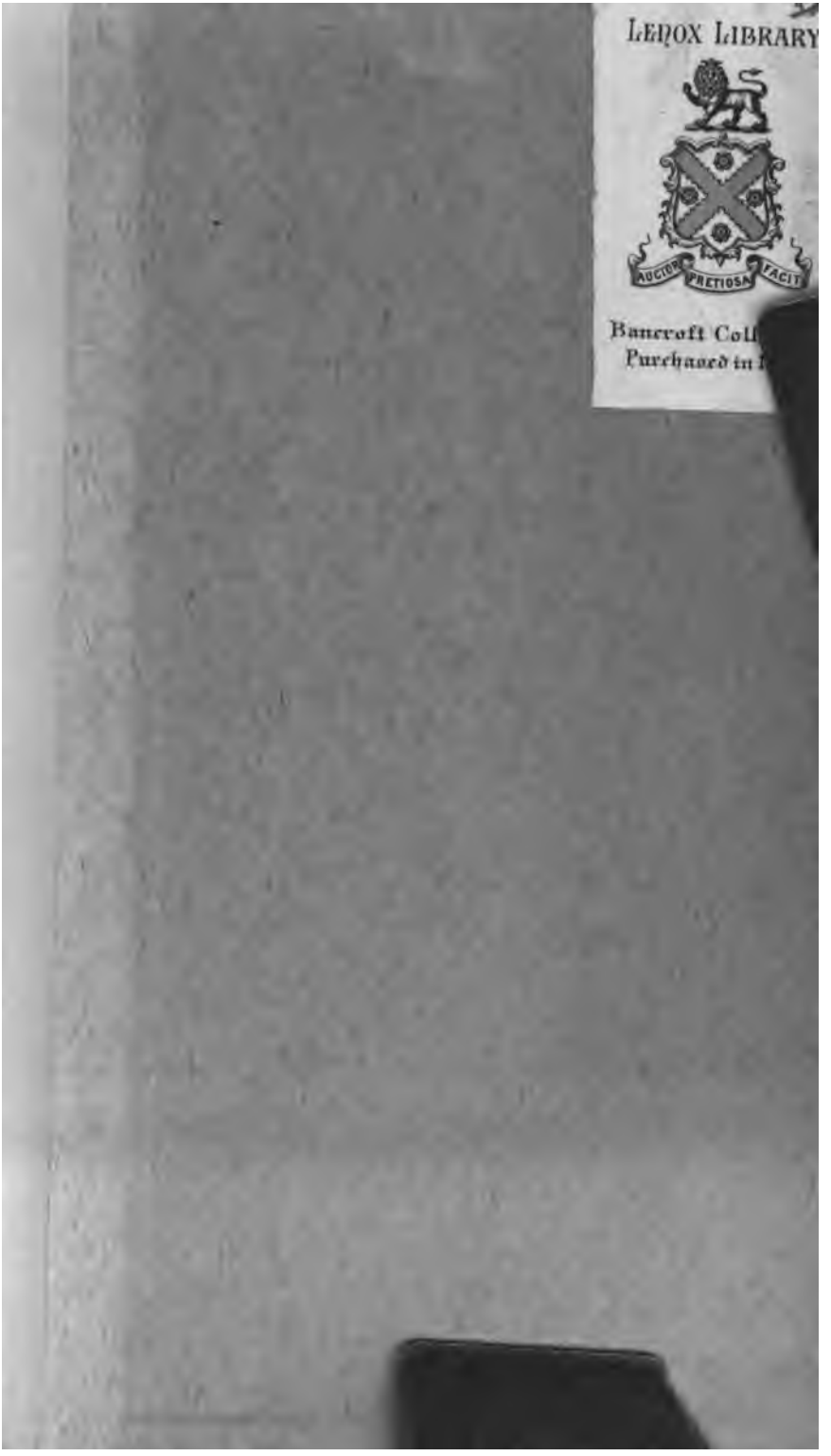
LENOX LIBRARY
AUCTOR PRETIOSA FACIT
Bancroft Coll
Purchased in